



**HAL**  
open science

# Humanité, de l'utopie à l'hétérotopie. Recherche en Information-Communication accompagnant un projet d'innovation urbaine.

Lydie Lenne

► **To cite this version:**

Lydie Lenne. Humanité, de l'utopie à l'hétérotopie. Recherche en Information-Communication accompagnant un projet d'innovation urbaine.. Sociologie. Université Charles de Gaulle - Lille III, 2017. Français. NNT : 2017LIL30021 . tel-01767635

**HAL Id: tel-01767635**

**<https://theses.hal.science/tel-01767635>**

Submitted on 16 Apr 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**UNIVERSITE LILLE 3 – CHARLES-DE-GAULLE**

**ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES DE L’HOMME ET DE LA SOCIETE**

**Doctorat**

**Sciences de l’Information et de la Communication**

**LENNE Lydie**

*HUMANICITÉ, DE L’UTOPIE À L’HÉTÉROTOPIE*

Recherche en Information-Communication accompagnant un projet d’innovation urbaine

*Thèse dirigée par CHANTRAINE Olivier  
Et co-encadrée par D’ARRIPE Agnès*

Soutenue le 17 octobre 2017

**Jury :**

CHANTRAINE Olivier, Professeur à l’Université Lille 3, GERIICO (directeur)  
D’ARRIPE Agnès, Maître de conférence à l’Université Catholique de Lille, HADéPaS (co-encadrante)  
DE LA BROISE Patrice, Professeur à l’Université Lille 3, GERIICO  
LE MAREC Joëlle, Professeur à l’Université Paris 4 Sorbonne, GRIPIC  
ZACKLAD Manuel, Professeur au Conservatoire National des Arts et Métiers, DICEN-IDF



Résumé : *Humanité* est un nouveau quartier, né à l'initiative de l'Université Catholique de Lille qui, à travers ce projet urbain, a souhaité élargir et diversifier ses activités sanitaires et médicosociales. Il s'agit de créer un lieu empreint de mixité où sont présents tous les représentants de la société dans leur diversité y compris les personnes ayant un handicap. Ce projet utopique comporte également le souhait de co-construire avec toutes les parties prenantes, des innovations suscitées par les questions qui se posent dans ce nouveau lieu de vie. Pour en accompagner l'émergence, mais aussi organiser la participation des habitants et usagers, l'ensemble du quartier est le lieu d'un Living Lab. Cette utopie, forme de projection d'une autre société meilleure et plus juste, cherche à être traduite dans la réalité. Nous postulons, à la suite d'auteurs comme Ricœur, qu'elle est fondamentalement réalisable et pour se faire elle entre dans un processus de traduction, elle mobilise des objets, se transmet à travers la multiplication des interactions, jusqu'à se confronter, dans sa matérialisation, à la réalité. En devenant réelle, cette utopie donne naissance à une hétérotopie *Humanité*, un « contre-emplacement », qui met au jour les représentations et appropriations de l'espace. Il s'agit dans ce travail de recherche et grâce à ce terrain particulier, de comprendre le processus par lequel un projet innovant d'urbanisme devient le projet des habitants, des intervenants et partenaires qui ont et auront à le vivre.

***Humanité, from utopia to heterotopia. Information and Communication research accompanying an urban innovation project.***

Abstract : *Humanité* is a new neighborhood, born on the initiative of the Catholic University of Lille which wanted, through this urban project, to expand and diversify its health and medico-social activities. It is about creating a place full of diversity where all the members of society are present, including people with disabilities. This utopian project is also about co-creating, with all the stakeholders involved, innovations developed in response to issues related to this new living space. To guide the emergence of this process and also to organize the participation of the inhabitants and users, the whole neighbourhood houses a Living Lab. This utopia, a projected form of another society which would be better and fairer, pursues the

objective of being translated into reality. Following authors like Ricœur, we assume that utopia is fundamentally achievable and that doing so embarks on a process of translation, mobilizes objects, and spreads by the growing of interactions until it confronts the reality of becoming material. When it becomes real, this utopia creates a heterotopia - a space of otherness - which reveals the appropriations and perceptions of space. In this study the objective is to understand the process by which an urban innovation project becomes that of its inhabitants and stakeholders who have and will have to live in it.

Mots clés : utopie, hétérotopie, ville, innovation, participation, Living Lab, réseau, gouvernementalité, controverse

Key words : utopia, heterotopia, city, innovation, participation, Living Lab, network, governmentality, controversy

Laboratoire Gériico  
Groupe d'Études et de Recherche Interdisciplinaire en Information et Communication  
Université de Lille 3  
Domaine universitaire du « Pont de Bois »  
BP 60149  
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex

## Table des matières

<b>Introduction .....</b>	<b>10</b>
<b>Chapitre I - S'intéresser à un projet utopique d'urbanisme .....</b>	<b>14</b>
<b>1. L'innovation urbaine .....</b>	<b>14</b>
1.1 De nouveaux enjeux pour les SIC.....	15
1.2 Handicap et ville .....	19
1.3 Lorsque le chercheur accompagne l'innovation urbaine .....	23
<b>2. Les normes de l'humain déployées dans les projets et dispositifs urbains et publics.....</b>	<b>27</b>
2.1 La grande variété des dispositifs urbains.....	27
2.2 Un projet normatif.....	31
<b>3. L'utopie, ce « lieu où j'aurais un corps sans corps » .....</b>	<b>37</b>
3.1 Le projet d'une autre société.....	37
3.2 L'espace autre ou l'hétérotopie de Michel Foucault .....	46
<b>Chapitre II - La participation comme fondement d'un projet de ville utopique .....</b>	<b>51</b>
<b>1. Communication et participation.....</b>	<b>51</b>
1.1 Ce réseau que compose l'espace public .....	55
1.2 S'inscrire dans des réseaux qui créent la ville .....	57
1.3 De la participation citoyenne à la participation sociale .....	60
<b>2. Modélisations de la participation citoyenne.....</b>	<b>63</b>
2.1 L'organisation de la participation dans les quartiers d'habitat social .....	64
2.2 Le modèle de Maryse Bresson.....	68
2.3 L'échelle de Sherri Arnstein .....	71
2.4 Notre modèle .....	75
<b>3. Participation institutionnalisée et gouvernementalité.....</b>	<b>85</b>
3.1 Une gouvernance sans gouvernement .....	86
3.2 Gouvernementalité .....	88
<b>4. Organiser la participation dans un contexte « utopique » .....</b>	<b>92</b>
4.1 Un projet utopique .....	92
4.2 Donner vie à l'utopie grâce à l'aide d'un Living Lab .....	95
4.3 Les dispositifs.....	104

4.4	Ce que nous nommons l'hétérotopie .....	108
<b>5.</b>	<b>Théorie de l'acteur-réseau et controverses .....</b>	<b>112</b>
5.1	Où se situe le pouvoir ? .....	115
5.2	La place des objets.....	117
5.3	Partir des controverses.....	119
<b>Chapitre III -</b>	<b>Terrain et méthodes.....</b>	<b>121</b>
<b>1.</b>	<b>Humanité, un « nouveau quartier de ville et de vie » .....</b>	<b>121</b>
1.1	Un espace particulier .....	121
1.2	L'Accueil Marthe et Marie .....	135
1.3	Les Ateliers.....	137
1.4	Les différents groupes .....	139
<b>2.</b>	<b>Croisement des méthodes.....</b>	<b>144</b>
2.1	Le choix d'une démarche compréhensive .....	145
2.2	Les entretiens exploratoires .....	147
2.3	L'observation-participante .....	149
2.4	Le focus group .....	153
2.5	Le questionnaire .....	159
2.6	La séance de restitution .....	164
<b>3.</b>	<b>La place du chercheur .....</b>	<b>171</b>
<b>Chapitre IV -</b>	<b>Raconter, habiter et vivre-ensemble .....</b>	<b>179</b>
<b>1.</b>	<b>Les commerces et l'alimentation.....</b>	<b>181</b>
1.1	Des lieux de rencontre.....	183
1.2	Une préoccupation principale de santé.....	190
1.3	Le food truck.....	198
<b>2.</b>	<b>Organiser la ville .....</b>	<b>202</b>
2.1	Revoir les plans .....	203
2.2	Faire respecter les consignes.....	215
2.3	Donner du sens à la ville .....	220
<b>3.</b>	<b>Organiser le Living Lab, s'arranger, faire équipe .....</b>	<b>233</b>
3.1	Tenter de se définir .....	234
3.2	Travailler ensemble .....	242

3.3	La personne fragile .....	248
<b>Chapitre V -</b>	<b>De l'utopie à l'hétérotopie .....</b>	<b>258</b>
<b>1.</b>	<b>Des plans au chantier : la matérialisation d'un espace utopique.....</b>	<b>260</b>
1.1	Faire parler l'inexistant.....	260
1.2	S'appuyer sur le temps présent.....	262
1.3	Les traces laissées par les objets .....	263
<b>2.</b>	<b>Gouverner par l'utopie.....</b>	<b>268</b>
2.1	Gouvernance et gouvernementalité à <i>Humanité</i> .....	269
2.2	Les conditions de la participation .....	273
2.3	La place des usagers dans le Living Lab <i>Humanité</i> .....	280
<b>3.</b>	<b>« L'insertion dans notre société des personnes les plus fragiles » .....</b>	<b>283</b>
3.1	Réduire les absents.....	284
3.2	La fabrique de l'autonomie .....	285
3.1	Les normes de l'humain dans l'utopie <i>Humanité</i> .....	289
<b>Conclusion.....</b>	<b>293</b>	
	<b>De l'utopie à l'hétérotopie : intentions et représentations .....</b>	<b>293</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>299</b>	
<b>Annexes .....</b>	<b>321</b>	
	<b>Annexe 1 : Plan du quartier <i>Humanité</i> .....</b>	<b>321</b>
	<b>Annexe 2 : Le questionnaire .....</b>	<b>323</b>



## Remerciements

Les cinq années de ce travail de recherche ont été ponctuées de nombreuses réunions et discussions avec mes deux directeurs, Agnès et Olivier, que je tiens à remercier très chaleureusement pour leurs encouragements, leur confiance et pour avoir été, à un moment de mon parcours universitaire, des rencontres déterminantes dans certains de mes choix professionnels mais aussi personnels. Je dois également beaucoup à Cédric et surtout Damien, qui m'ont épaulée et remotivée dans les périodes de doute ainsi qu'à l'Université Catholique de Lille pour avoir initié et soutenu financièrement cette thèse. Un grand merci à tous les membres de Gériico, tout particulièrement Céline Matuszak, et aux membres du LASCO ainsi qu'aux personnes qui m'ont poussée vers le doctorat, parfois sans le savoir : Lucrecia Escudero Chauvel, Thomas Heller et Patrice de la Broise. J'ai également une pensée à tous ceux qui ont participé à cette recherche, de près ou de loin, aux enquêtés et aux habitants qui sont allés pour certains jusqu'à m'accueillir chez eux et m'offrir leur amitié.

Merci aussi à vous autres, un peu plus éloignés de tout cet univers universitaire mais que je sais pourtant « curieux » de s'intéresser à mon dernier chapitre ou à ma dernière communication. Merci à vous, Jade, Marjolaine, Victoire, Valentine, Marine, Amélia, Hélène Hondermarck, Soso, Bichon, Clém, Félicie, Pierre, Charles et Edouard, mes acolytes du banal et du quotidien tout autant que de l'extraordinaire et du merveilleux. Comment ne pas penser maintenant à ton soutien et ta confiance dans toutes les décisions que je prends Selim. Merci pour les cafés au bureau Gautier, Julien et surtout toi Céline, avec tes références bibliographiques qui tombent toujours à pic et ton aide sans limite. Et merci à ceux qui ont serré leurs coudes aux miens : Mathieu, Muriel, Loan, Bruno, Sylvère, Faysal, Clémence, Jeanne, Samira, Antoine, Aurélia, Pauline, Emmanuel et Julien. I also thank my friends from Australia, Ireland and UK for your kindness and for your corrections of my papers, especially Nick, Conor and Dan.

À mes parents, Andréa et Daniel. Mes super-héros. Merci d'avoir été un exemple de détermination, de dépassement de soi et d'avoir toujours eu confiance en moi. Je ne souhaite rien d'autre que de vous rendre fiers à hauteur de tout cet amour que je vous porte.

Je chéris tous les moments passés avec chacun d'entre vous, qui m'ont permis de garder le cap, de suivre ma route de marin d'eau douce et de ne pas abandonner quand je pensais tout arrêter pour élever des chèvres dans le Vercors. Enfin, et surtout ! merci à toi Florent, ma personne préférée. Merci pour ta présence rassurante, tes corrections assidues de chacune de mes fautes d'orthographe, tes encouragements quotidiens et pour avoir toujours su, d'une façon mystérieuse et presque mystique, faire revenir en moi le calme dans les moments d'incertitude.

## Introduction

À l'ouest de Lille, sur les communes de Lomme et Capinghem se situe le nouveau quartier *Humanicité*. Celui-ci a été créé à l'initiative de l'Université Catholique de Lille présente sur le site depuis 1977 via le Centre Hospitalier Saint-Philibert. Elle a alors, la volonté de s'impliquer dans la vie des quartiers dans lesquels elle est insérée mais aussi dans les problématiques liées à l'évolution du système de santé et de la société notamment dans la prise en compte des questions de vieillissement, d'autonomie et de handicap.

En 2001 plusieurs réflexions en parallèle ont amené les parties prenantes du projet à se rencontrer : l'Université Catholique de Lille, les collectivités territoriales de Lomme et Capinghem et la Communauté urbaine de Lille Métropole. Au départ il n'y a pas eu de commande politique mais des acteurs qui ont choisi de créer ensemble un projet en adéquation avec leurs attentes communes. L'objectif est de réaliser un quartier où sont présents tous les représentants de la société dans leur diversité et mixité y compris les personnes ayant un handicap, afin qu'ils puissent ensemble s'enrichir de leur contact mutuel. Il s'agit de créer un quartier accessible à tous, où se retrouvent des valeurs telles que le respect, l'entraide, le partage des espaces, la mutualisation des services. En adéquation avec cette démarche et pour accompagner l'émergence de l'innovation s'appuyant sur les besoins des usagers, l'Université Catholique de Lille a fait de l'ensemble du quartier un Living Lab<sup>1</sup> et l'a doté d'une structure, les « Ateliers ». Les objectifs de celle-ci sont de construire un système de développement des innovations sociales autour de la question du « vivre-ensemble » et de co-élaborer des réponses aux problématiques soulevées par les usagers d'*Humanicité*, notamment en lien avec la santé et le handicap.

La démarche Living Lab initiée sur le quartier a donné naissance à trois instances qui se coordonnent entre elles pour mener à bien les missions évoquées. Nous avons donc fait le

---

<sup>1</sup> Voici la définition que nous proposons du Living Lab : « un lieu qui regroupe des acteurs publics et individuels, des associations, des entreprises et des usagers dans un objectif commun : celui de favoriser l'émergence de l'innovation, socialement utile puisque venant des personnes concernées elles-mêmes et désirable ». Celle-ci est détaillée dans le second chapitre de ce travail.

choix d'observer et de participer à ces instances, que nous nommons dispositifs, afin de comprendre la relation entre l'explicite de ce projet utopique et l'implicite des interactions et des négociations entre les partenaires, notamment autour des prises de décisions, des modalités de délibération et de mise en œuvre. L'utopie *Humanité* se révèle à travers les discours et cherche à être traduite afin de concrétiser ce quartier où la participation se veut au centre des préoccupations, initiée ou encouragée par les dispositifs. Dans le cadre de cette recherche le dispositif est à la fois le concept et la réalité dans laquelle nous nous situons en tant que chercheur appartenant à une université à l'origine du projet. Ce travail a été proposé et financé par l'Université Catholique de Lille afin d'étudier les dynamiques qui se jouent au moment même de la matérialisation de cet espace qu'elle a imaginé. Notre posture, en lien avec les relations qui s'instaurent avec le commanditaire et les décideurs est également le sujet de questionnements.

Le travail de thèse peut être envisagé comme faisant pleinement partie du projet *Humanité*, puisque c'est celui-ci qui nous a permis de mener cette recherche et parce qu'elle se trouve être également la concrétisation d'une intention à travers la mise en place d'environnements aménagés. Cette réalité, traduction de l'intention utopique, nous la nommons à la suite de Foucault, une hétérotopie. L'espace est matérialisé, il est possible de s'y rendre, de se balader dans ses rues ou de s'asseoir sur ses bancs, mais il renvoie à un espace autre, symbolique, créé notamment par les dispositifs et qui se trouve dans les représentations, les appropriations et les usages. L'hétérotopie, que nous avons cherché à découvrir et à comprendre, c'est également ce travail de thèse, qui a permis l'émergence d'un « espace autre ».

En ce qui concerne notre terrain, comme nous le détaillerons par la suite, il a la particularité d'être à l'initiative d'une université qui intervient dans la construction d'un quartier, pas pour y bâtir un campus universitaire ce qui est plus couramment l'usage, mais en y faisant exister une utopie socio-politique d'égalité, d'inclusion entre habitants et usagers. L'utopie se concrétise par la prise en compte volontariste du point de vue, des désirs et des besoins des habitants et usagers, non pas dans une démarche descendante, *top down*, mais

par le souhait d'une appropriation et d'une construction partagées par l'ensemble des usagers et parties prenantes. Un espace s'ouvre pour la recherche dans le cadre de cette problématique : nous avons notamment dans un premier temps repéré, explicité et fait vivre les différents récits du quartier en devenir selon les différents participants et leurs appartenances. Une fois ceux-ci identifiés, il s'agit de penser l'articulation de cette volonté institutionnelle avec sa réalisation. Cette dernière se confronte à l'inattendu du réel et aux attentes implicites des acteurs qui se révèlent dans les prises de décisions ou dans les controverses.

Ce modèle politique tourné vers les populations et leur participation aux programmes publics, se retrouve également dans un changement de paradigme observable dans notre société, à la fois dans le monde politique (Hamel, 2014), de la santé (Ebersold, 2002) ou dans le monde économique. De plus en plus d'entreprise ne se trouvent plus dans une logique *top down*, c'est-à-dire descendante, mais *bottom up* : ascendante, où le consommateur final est associé à toute la démarche de réalisation et de production du produit pour qu'il soit parfaitement en accord avec des usages et des besoins. C'est ici la même volonté de co-élaboration ou de co-production que dans les démarches politiques évoquées précédemment : ne plus penser pour le citoyen-consommateur mais l'associer puisqu'il est le destinataire de l'action qu'elle soit politique ou marchande.

Nous commencerons par une présentation de l'état des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication et en sciences sociales sur les questions traitées par la thèse avant de développer notre ancrage théorique. Il s'agira ensuite de présenter notre terrain particulier à travers une visite des lieux et du contexte dans lequel il se situe pour expliciter les différentes méthodes choisies en accord avec celui-ci. Nous avons fait le choix d'adapter les outils de la recherche à une démarche participative et égalitaire en ayant recours aux mêmes outils de compréhension et de discussion que les participants, sans prétendre à un point de vue surplombant du chercheur ni à une expertise qui serait supérieure à celle des personnes rencontrées ou observées. Enfin nous terminerons par une présentation des

résultats sous forme de trois cartographies de controverses et une analyse résultant de la confrontation entre la théorie et la pratique.

Ce travail de recherche traduit, à la fois dans les méthodes et dans l'angle par lequel les enjeux liés au quartier *Humanité* ont été abordés, une certaine visée éthico-politique. Nous avons fait le choix d'une démarche de recherche-action afin de nous positionner aux côtés des acteurs et de pouvoir parfois intervenir au nom des absents ou encore restituer des données aux participants pendant que la recherche est en train de se faire. Ce positionnement agit sur la manière dont la thèse a été rédigée, s'apparentant à la sociologie clinique. Cette recherche a été menée avec un investissement personnel et une implication sur le terrain qui sont parfois allés au-delà des besoins de la réalisation de la thèse. Nous proposons, dans notre méthodologie, un retour critique sur la place qu'occupe le chercheur dans un projet utopique d'innovation urbaine de ce genre, où faire de la recherche avec des personnes qui ne sont pas chercheurs, nous a poussée à nous adapter et à questionner notre posture.

## **Chapitre I - S'intéresser à un projet utopique d'urbanisme**

Il s'agit dans ce travail de recherche, de comprendre le processus par lequel un projet innovant d'urbanisme devient le projet des habitants, des intervenants et partenaires qui ont et auront à le vivre. Pour ce faire, nous aborderons les questions de l'innovation urbaine, de la place des acteurs et notamment des chercheurs qui visent à l'accompagner, de la ville et de la participation des habitants, notamment des personnes handicapées, du renouveau du concept d'utopie ainsi que celui d'hétérotopie mais aussi d'une vision éthique et pratique du rapport au terrain. Nous commencerons par une présentation de l'état des recherches en Sciences de l'Information et de la Communication et plus largement en sciences sociales sur ces différents thèmes.

### **1. L'innovation urbaine**

Il existe plusieurs modèles de projection de la ville du futur et de la manière dont l'homme habitera celle-ci. Qu'elle soit « surveillée » par une multitude de capteurs qui viennent tout mesurer de la consommation d'eau aux déplacements à pied (Marzloff, 2009), « globale » en concentrant tous les pouvoirs économiques (Sassen, 2009), « durable » en maîtrisant son empreinte écologique (Souami, 2009), « collaborative » avec de nouveaux espaces de travail et de communication (Rallet, Torre, 2007), ou « résiliente » dans son appréhension des risques et vers une sortie du paradigme techniciste (Djament-Tran, Reghezza-Zitt, 2012). La ville de demain n'est pas uniquement un sujet d'intérêt pour la littérature ou encore un défi à relever pour les urbanistes, elle est également une anticipation des nouveaux échanges qu'elle permettra entre les hommes ou des nouvelles expériences de l'habiter qu'elle va impliquer. Sont projetées dans ces espaces urbains une vision, et parfois une idéalisation, des rapports sociaux qu'ils vont engendrer. La ville, comme construit humain, est un cadre imaginé pour protéger, humaniser un environnement hostile, organiser et permettre un développement des activités politiques, culturelles et économiques. Hervé Marchal et Jean-Marc Stébé, dans leur introduction au dossier de la revue *Questions de*

*communication* consacré à la ville (2014) insistent sur la dimension communicationnelle de celle-ci. Les villes rendent possible des échanges, des interactions, mais aussi des rapprochements et des séparations. On y trouve des règles de vie, des valeurs culturelles et des normes sociales qui sont toujours en mouvement grâce aux individus qui les habitent et pour reprendre leur formule : « si la communication peut se passer des villes, ces dernières ne peuvent se passer de la communication » (*ibid.*). Cette communication n'est pas uniquement locale, les villes sont maintenant reliées entre elles par une multitude de canaux : on peut circuler entre Paris, Londres et Berlin dans la même journée tout autant qu'en vivant à Lille, on peut s'informer en temps réel de ce qu'il se passe à New-York ou Ballina.

### 1.1 De nouveaux enjeux pour les SIC

La ville, c'est à la fois ce cadre matériel avec les objets physiques qui le composent, mais aussi la vie collective qui s'y trouve avec les différentes relations entre les sujets sociaux (Grafmeyer, 1994). Il y a donc deux niveaux : l'un palpable, figé, dessiné, cartographié et un autre en mouvement, habité par des citoyens qui entrent en interaction. C'est ce dernier qui nous intéresse plus particulièrement, même si dans le cadre de notre recherche il sera question de l'articulation entre ces deux ordres de réalité : quand l'urbaniste intègre dans ses plans la manière dont devront être habités les lieux et les espaces de rencontre des acteurs. C'est Henri Lefebvre (1970, cité par Marchal, Stébé, 2014) qui est l'un des premiers à interroger les transformations de la ville industrielle vers la ville urbanisée et ses frontières incertaines. Aujourd'hui on ne parle plus uniquement d' « urbanisation » mais d' « interconnexion », d' « hypermobilité », dans une ère où les villes et les manières de vivre en ville influencent les rapports au travail en permettant plus de déplacement ou de « télétravailler », la manière de rencontrer l'âme sœur par géolocalisation grâce à des applications dédiées, de manger chinois, brésilien ou libanais sans quitter son quartier ou même son canapé, de penser ou de communiquer. Ces transformations sont appelées des « mutations », des « transitions » ou même des « révolutions », autant de phénomènes urbains qui amènent une complexification des problématiques liées à la ville. Ils imposent de prendre en compte les notions de temps, d'espace, de penser une méthodologie particulière,



interdisciplinaire, interprofessionnelle, afin de participer à la construction d'une « théorie de l'urbain » qui intégrerait les habitants, les citoyens autant que les chercheurs, les professionnels, les décideurs, les élus et les collectivités territoriales. Cette interdisciplinarité est fondamentale pour permettre un croisement et un enrichissement des savoirs, entre les disciplines mais aussi entre théorie et pratique, sur cet objet complexe et mouvant qu'est la ville.

Les technologies de l'information et de la communication accompagnent les nouveaux modèles de ville, à la fois comme outils de mesure, à l'image de la ville « surveillée » citée précédemment, mais aussi par exemple comme dispositif sécuritaire avec le nombre croissant de villes équipées de vidéo surveillance. On peut également citer l'usage du smartphone, qui se trouve dans la poche d'une majorité de citoyens et qui les guide à travers les rues, mais qui recueille aussi des données sur leurs déplacements et leurs habitudes pour qu'ensuite des chercheurs puissent les analyser : c'est le *big data*. Les SIC sont également en bonne place pour s'intéresser au mouvement des *digital humanities* et des enjeux liés à la place des nouvelles technologies dans les mutations des lieux de transmission et de savoir (Cormerais et al., 2016). Elles ont historiquement investigué la question des usages (Jauréguiberry, Proulx, 2011) à laquelle s'ajoute maintenant une compréhension des choses, des hommes et des réseaux à l'aide de l'analyse des données. Parfois il y a également une logique projet dans ces recherches, dans laquelle on retrouve différentes méthodologies qui, fonctionnant ensemble donnent naissance à des outils, comme le précisent Cormerais *et al.* (2016) dans un article sur les SIC et les humanités digitales. Cette interdisciplinarité que l'on retrouve dans ces projets permet également de donner forme à un « appareillage critique qui réalise par des concepts de nouvelles modélisations, de nouvelles façons d'écrire la science et de décrire le monde ». Ils terminent en nous rappelant ce que disait déjà Bernard Miège : les SIC ont émergé dans un contexte lié à un besoin de formation. C'est aujourd'hui ce contexte que l'on retrouve également dans le mouvement des médialabs<sup>2</sup> qui offrent des nouveaux espaces d'expérimentation et de formation. Il y a une évolution de la société poussée par cette

---

<sup>2</sup> Un médialab est un espace collectif et physique qui regroupe diverses techniques du numérique.

« digitalisation » qui vient également modifier des pratiques. Celles-ci nous dévoilent une nouvelle manière de faire, mettant en jeu « la nouvelle praticabilité du savoir » (*ibid.*). Les chercheurs s'associent dorénavant aux acteurs de terrains et aux institutionnels ou privés dans ces espaces de co-élaboration des connaissances. Au-delà d'apporter un simple éclairage théorique ou une compréhension et une analyse de ce qui s'y joue, ils vont jusqu'à co-développer eux-mêmes des outils avec et pour des populations.

Dans le même temps la communication apparaît comme l'outil de la gouvernance urbaine au service du développement des territoires et du marketing urbain. On la retrouve autant dans les plans de mise en place d'une participation citoyenne que dans la gestion des grands ensembles urbains. Pierre Hamel (2014) a interrogé les enjeux de la communication entre les acteurs qui font la ville : des habitants aux décideurs politiques et institutionnels. Il montre l'urgence d'une prise en compte des transformations urbaines telles que la place des technologies de l'information et de la communication, la « connectivité sociale » ou l'évolution des relations entre les institutions publiques et le secteur privé.

Les chercheurs des différentes disciplines qui s'intéressent à la ville, ont créé des lieux d'échange interdisciplinaires comme la série de colloques « HyperUrbain » qui propose de réfléchir collectivement à la ville en devenir en termes communicationnels, artistiques, culturels ou des séminaires de recherche, comme les séminaires INSITU, proposés par le Centre Interdisciplinaire d'Etudes urbaines du LISST et le Laboratoire de Recherche en Architecture de Toulouse. L'approche des Sciences de l'Information et de la Communication se fait à travers des questionnements autour de la ville et des sens (Mons, 2013), autour l'usage des nouvelles technologies de l'information comme nous venons de le voir, autour des NTIC, de l'art et de la ville, en interrogeant par exemple le rôle des smartphones dans l'expérience de l'environnement urbain à travers la pratique de la photo (Bursztyn, Bartholo, Zreik, 2016). Les chercheurs en information-communication analysent le traitement médiatique des minorités habitant les banlieues (Dalibert, 2014), notamment au regard des questions de « race » et de « genre » ; l'urbanisation de la pauvreté et les phénomènes d'exclusion (Damon, 2014), et plus proche de nos interrogations, la participation des citoyens

aux affaires urbaines (Hamel, 2014) notamment en s'intéressant aux conflits et au cadre de l'action dans lequel se joue la participation. La thèse de Sylvie Bourdin (1996) quant à elle, traite de la naissance du projet urbain de Sophia Antipolis et de sa « construction imaginaire » en analysant le discours médiatique ainsi que les multiples récits de « l'innovation en train de se faire ». Tout comme *Humanité*, cette technopole résulte des interactions des acteurs humains qui ont, à travers des stratégies discursives, pu passer du dire au faire, de l'utopie à sa traduction. Le succès de cette innovation urbaine y est envisagé comme résultant de la rencontre d'un grand nombre d'acteurs humains et non-humains aux stratégies propres. D'autres projets urbains ont également fait l'objet de travaux de doctorat, tel que le quartier de l'Amphithéâtre à Metz par Smail Khainnar qui questionne le rôle joué par la communication dans l'élaboration de ce projet notamment à travers les logiques d'acteurs.

Enfin, dans le contexte socio-historique de la population vieillissante qui l'habite : 31% d'ici 2015 selon l'OMS<sup>3</sup>, l'espace urbain doit s'adapter, accueillir des personnes âgées, en perte d'autonomie pour certaines d'entre-elles ; mais aussi des personnes handicapées, des personnes ayant des troubles psychiques ou psychiatriques, avec par exemple le programme de recherche « Un chez soi d'abord »<sup>4</sup>, tous ceux qui vivent dorénavant hors des structures médico-sociales, ou à l'intérieur de celles-ci devenues plus ouvertes, qui ne se trouvent plus en périphérie des villes. Loin de l'époque des « asiles » qui étaient historiquement éloignés des centres-villes, cachés des autres citoyens, il y a désormais des rencontres « Ville & handicap » à Toulouse, « Handicap et université » à Lille, des chartes « Ville-handicap » comme celle de la ville d'Antony ou encore des réseaux comme « ville-hôpital »<sup>5</sup> qui fait le lien entre l'hôpital et un accompagnement pluridisciplinaire « hors les murs ». Toutes ces mutations, poussées par des enjeux démographiques, historiques et politiques, amènent les

---

<sup>3</sup> Source : rapport de l'Organisation Mondiale de la Santé sur le vieillissement et la santé, disponible en ligne : <http://www.who.int/ageing/publications/world-report-2015/fr/>

<sup>4</sup> Programme expérimental pour l'accompagnement au logement ordinaire pour des personnes ayant des troubles psychiatriques sévères, pour plus d'informations <http://www.abej-solidarite.fr/abej/fr/12115-un-chez-soi-dabord.html>

<sup>5</sup> Circulaire DH/DGS n°612 du 4 juin 1991

chercheurs en sciences humaines et sociales à questionner ces changements en lien avec l'objet complexe de la ville.

## 1.2 Handicap et ville

La ville offre un cadre de vie commun aux individus, elle est liée à une conception des rapports sociaux pensés et projetés dans l'urbanisme et elle est aussi en conséquence, un espace qui peut être source de ségrégation entre des groupes, de discrimination d'une partie de la population ou qui peut créer des phénomènes d'exclusion.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le handicap est le résultat d'une interaction entre les déficiences physiques, sensorielles, mentales ou psychiques entraînant des incapacités plus ou moins importantes, qui sont renforcées en raison d'un environnement inadapté ou inaccessible. À l'origine le handicap était défini selon les limitations ou les déficits mais avec la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, la notion a évolué pour être également définie en termes de conséquences sur la vie sociale des individus. Les approches contemporaines du handicap ne le pensent plus uniquement en termes de déficience mais selon des habitudes de vie, des conditions de participation et d'épanouissement. Les concepts qui caractérisent les formes selon lesquelles une personne handicapée prend part ou non à la société sont

l' « intégration », l' « insertion » et l' « inclusion » (Mercier, 2004), communément schématisé de cette manière :

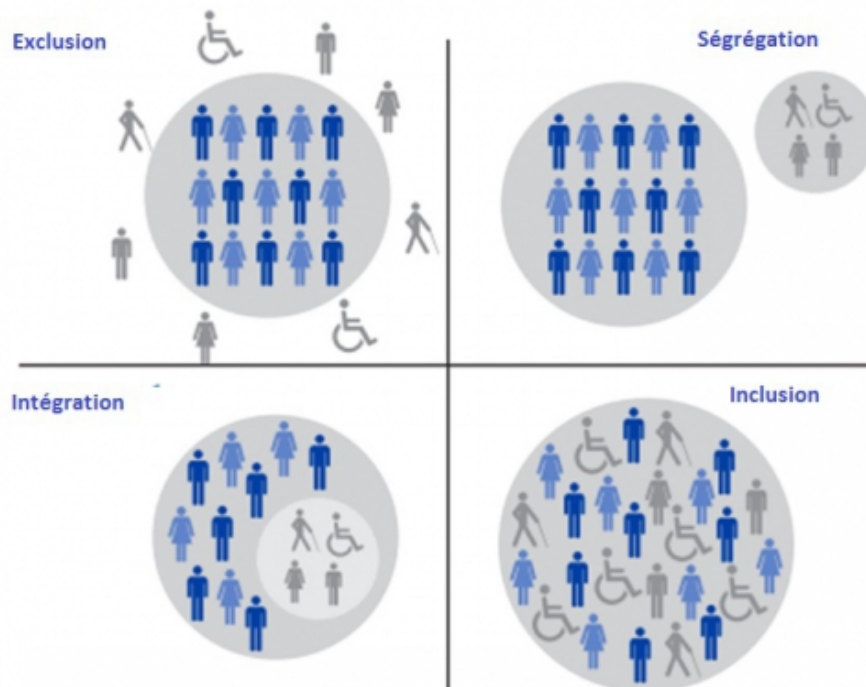


Figure 1 : Schéma "Exclusion, Ségrégation, Intégration, Inclusion", AFP, mis en ligne le 29/05/2014

L'intégration représente une adaptation de la personne handicapée au milieu ordinaire, c'est-à-dire qui correspond aux normes et aux valeurs sociales dominantes, dans le cas de l'insertion c'est l'environnement qui se transforme en fonction des incapacités de la personne et l'inclusion permettrait une action réciproque entre la personne handicapée qui cherche à s'adapter aux normes sociales et celles-ci qui s'adaptent aux différences afin que toutes les populations y trouvent leur place. (*ibid.*, p.272). Dans sa tentative de synthèse des définitions du handicap, Mercier aborde ensemble les problématiques des personnes handicapées et des populations immigrées notamment dans le processus de l' « assimilation », qui consiste pour l'individu à se conformer à la culture dominante et les notions de normes et de normalisation. Les personnes handicapées, tout comme les immigrés et autres exclus, luttent contre les discriminations en lien avec cette vision idéale de l'autonomie où l'individu s'adapte, agit par soi-même pour s'intégrer ou s'inclure. L'autonomie est finalement devenue norme à son tour (Ehrenberg, 2009).

Dans la définition du handicap, on voit qu'il existe l'individu et son autonomie d'un côté et de l'autre, un environnement qui permet, ou non, l'accueil des personnes handicapées. À l'échelle de la ville, Marcel Calvez (2007) montre que le fait de vivre hors d'une institution spécialisée pour des personnes étiquetées comme handicapées mentales, venait changer la représentation que leurs voisins se font du handicap. Vivre en ville est alors signe d'une capacité d'autonomie et d'une absence de danger pour autrui. Les frontières entre monde ordinaire et monde du handicap deviennent ainsi plus floues et le normal et l'anormal, qui étaient jusqu'alors dans des lieux distincts, se retrouvent pour remettre en cause les distinctions entre handicapés et gens ordinaires. La ville, et ici les relations de voisinage, peuvent donc influencer les représentations du handicap et donc le handicap lui-même.

De manière générale, le concept d' « accessibilité » est venu lier ville et handicap, notamment à travers la notion de « ville accessible » qui renvoie à l'idée d'un environnement urbain sans barrières économiques, sociales, culturelles et physiques (Vidal, 2009). Même si elle est essentiellement abordée en terme d'accès physique à l'espace urbain, cette accessibilité passe également par la compréhension de l'environnement, le repérage et les facilités de déplacements. L'accessibilité de la ville se trouve dans les caractéristiques urbaines, à travers les rampes d'accès, les largeurs de portes, la hauteur des trottoirs, dans la signalétique, la place de l'écrit ou les agencements par exemple, mais aussi dans les technologies de l'information et de la communication qui influencent et transforment la ville comme nous l'avons déjà vu. Donald G. Janelle parle de « human extensibility » (1973) pour qualifier l'usage des TIC par les personnes handicapées dans le but de projeter leur présence à l'extérieur de leur environnement contraint. De manière générale, les TIC peuvent accompagner la mise en accessibilité des espaces urbains avec par exemple les feux sonores, les systèmes de guidage GPS, les avertissements lumineux ou encore les métros parlants. Ces outils sont qualifiés de « technologies d'assistance » et sont d'autant plus utiles que l'exclusion des personnes handicapées provient en partie d'un manque de mobilité (Kenyon *et al.*, 2002) ou de confiance dans la maîtrise de l'environnement urbain (Hine *et al.*, 2000). Le recours à ces technologies peut permettre une nouvelle forme de mobilité dans l'espace urbain mais aussi un maintien au domicile ou un retour au milieu ordinaire pour les personnes

handicapées et les personnes âgées. C'est le cas notamment du dispositif de téléassistance par médaillon ou bracelet sur lequel portent les recherches d'Anne-France Kogan (2008), dont les représentations d'usages permettent de rendre compte de la construction de différentes figures de l'utilisateur. Dans son article, Kogan montre que l'ancrage social des TIC peut offrir un nouvel espace de communication entre sphères privées et professionnelles. Ces technologies sont loin de provoquer la réticence des personnes âgées puisqu'elles sont en réalité de plus en plus nombreuses à s'équiper d'internet, des mobiles, mails ou SMS (Caradec, 2001).

La ville n'apparaît pas seulement inégalitaire pour les personnes ayant un handicap, si on définit celui-ci comme en partie résultant de « déficiences physiques, sensorielles, mentales ou psychiques » mais elle peut également « handicaper » d'autres parties de la population. C'est ce que montre par exemple Yves Raibaud (2015) dans son article sur la ville durable, celle-ci serait à l'origine d'inégalités entre hommes et femmes notamment car les décideurs sont des hommes. La ville durable, en prônant l'abandon de la voiture vient gêner l'accomplissement de certaines tâches encore dévolues pour la plupart aux femmes telles que les courses ou l'accompagnement des enfants à l'école mais aussi vient amplifier le sentiment d'insécurité à travers l'augmentation du risque d'agression. La voiture étant à la fois outil de mobilité mais aussi de protection notamment la nuit. La ville « durable », selon Yves Raibaud, profite majoritairement aux hommes jeunes et en bonne santé.

Des projets tels qu'« Europacity » dans le Val-d'Oise, entre Gonesse et Aulnay-sous-Bois, peuvent aussi être abordés sous l'angle de l'exclusion. « Europacity » se veut « une nouvelle conception du temps libre », une forme de réalisation d'une utopie urbaine dans ce lieu de loisirs qui regroupera, selon les promoteurs : magasins, hôtels, espaces collaboratifs, un fablab – destiné à la fabrication d'objets et au partage de connaissances -, piscine, pistes de ski, ou encore un cirque. Dans son article sur *Médiapart*, Jade Lindgaard (2016) montre le choc des cultures, des moyens et des attentes entre les concepteurs, les élus et les populations actuelles des villes environnantes qui comptent parmi les plus démunies d'Île-de-France. On peut alors se demander si ces habitants font vraiment partie du projet de la construction de

ce lieu de plus de 230 000 mètres carrés ou si celui-ci, une fois achevé ne fera que créer un clivage social sur ce territoire.

La ville est pensée en lien avec la population qui l'habite ou l'habitera, on y projette des comportements et des représentations, de ceux qui vivent « hors » et « entre » ses murs, elle est un espace à maîtriser, à investir, à s'approprier et qui peut en retour exclure ou handicaper, dans le sens où elle peut être inadaptée ou inaccessible à certains individus ou certains groupes ; elle les placerait donc dans une « situation de handicap ». Les technologies jouent un rôle dans les transformations des villes, l'usage de l'espace, la manière dont chacun peut y participer et les chercheurs peuvent aussi accompagner, influencer des pratiques et prendre part de manière active à ces mutations.

### 1.3 Lorsque le chercheur accompagne l'innovation urbaine

L'objet de l'espace public urbain est l'occasion de travailler en interdisciplinarité, comme c'est le cas du laboratoire du CRESSON à Grenoble qui rassemble architectes, urbanistes et sociologues. Ils approchent l'espace public urbain notamment par la notion d'ambiance, ce qui a donné lieu à *En quête d'ambiances* de Jean-Paul Thibaud (2015). Ce travail nous permet de comprendre le double sens de l'« ambiance » qui, tout comme la ville, a une dimension pratique, palpable : par les signaux sonores ou lumineux mis en place par les concepteurs d'un lieu ; mais comporte également un versant « sensible » qui passe par le vécu des habitants et des passants et des expériences qu'ils font des espaces. Comme le montre Marine Kneubühler dans son article paru dans la revue *Espaces Temps* (2016), la force de cet ouvrage est de faire tenir ensemble ces deux approches de l'ambiance en mêlant phénoménologie et pragmatisme, en particulier la pensée de Dewey. Ces deux courants ont en commun une insistance sur la dimension transformative « de soi et des autres, de soi par les autres et des autres par soi » (Depraz, 2006, p. 39-54, cité dans Kneubühler 2016). L'autre aspect intéressant des travaux de Jean-Paul Thibaud (2015) réside dans les méthodes envisagées pour questionner l'ambiance. Elles sont abordées à partir des trois pronoms grammaticaux : *Je*, *Tu* et *Il*. Alors que *Tu* consiste à se mettre à l'écoute de l'autre en



l'accompagnant et qu'il s'agit pour // de se mettre au rythme des passants en les observant, *Je* renvoie au chercheur et à sa propre perception de l'environnement lorsqu'il se laisse marcher dans les espaces étudiés en étant disponible aux sollicitations qui lui seront faites. Une posture phénoménologique qui permet de faire des descriptions à la première personne du singulier et de laisser le chercheur se laisser porter par son expérience et ses étonnements. Une réintroduction de la subjectivité dans les travaux en sciences humaines, qui se rapproche également d'une posture clinique qui nous intéresse particulièrement dans le cadre de cette thèse et que nous développerons à la fois dans ce chapitre ainsi que dans la méthodologie.

La ville est interrogée par de nombreuses disciplines, tant du côté des sciences dures que des sciences humaines et sociales comme nous venons le voir et la complexification et la diversification des approches a amené à la constitution du champ des études urbaines et à ses ajustements méthodologiques. Pour que ces disciplines puissent croiser leurs apports et travailler ensemble, Selvin et Voilmy (2009) insistent sur la nécessité de « la démarche *in situ* » qui permet à tous d'être confrontés de manière collective à la même situation d'origine.

Pour soutenir cette pluridisciplinarité il existe des laboratoires sur la ville ou l'innovation urbaine, tel que « SmartCity »<sup>6</sup>, à Paris, qui cherche à se réapproprier la ville par les nouvelles technologies mais aussi des collectifs comme le « Bazar Urbain ». Ce dernier est composé de praticiens, d'enseignants et de chercheurs qui, à la fois mène des réflexions et intervient sur l'espace urbain à travers des conduites de projet et des actions sur les usages et ambiances. Ces acteurs et chercheurs constituent ce que Marion Carrel (2013) nomme les « artisans de la participation », intervenant sur un territoire, notamment entre des habitants et des commanditaires et cherchant à faire entendre les « sans voix » afin de faire évoluer les représentations sociales dont ils sont l'objet.

L'approche clinique a une visée émancipatrice qui tend à transformer des rapports sociaux et place au centre de ses questionnements et intérêts, l'individu ou le groupe en tant que sujet. Dans cette perspective, il est nécessaire de repenser le rapport entre la recherche

---

<sup>6</sup> Pour plus d'information, consultez cet article : [www.crossmedias.fr/fr/2013/01/smart-city-laboratoire-dinnovation-urbaine/](http://www.crossmedias.fr/fr/2013/01/smart-city-laboratoire-dinnovation-urbaine/)

et le terrain, entre la théorie et la pratique mais surtout entre l'objectivité et la prise en compte de la subjectivité. Cette approche clinique qui part du sujet émerge dans un contexte social où l'individu est invité, dans une forme d'injonction, à être « autonome, responsable, mobile, capable de s'affirmer, de choisir son destin » (de Gaulejac et al., 2012, p.13) tout en, paradoxalement, ne trouvant pas toujours sa place. La sociologie clinique est apparue dans les années 1980 en France, notamment à l'initiative de Eugène Enriquez, Vincent de Gaulejac, Robert Sévigny et Gilles Houle qui ont créé un groupe de travail au sein de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF). Le premier colloque en 1992 à l'université Paris 7 rassemble plus de cent cinquante chercheurs d'une quinzaine de pays. C'est à ce moment qu'elle s'impose comme « une orientation nouvelle dans le champ des sciences sociales » (*ibid.*, p. 15). Il s'agit alors de faire de la sociologie « autrement » en questionnant les pratiques et en ne considérant plus le chercheur comme l'expert. Celui-ci repense sa posture comme n'étant pas neutre et objective mais faite d'implication et d'engagement ; s'opère alors une relation de don et contre-don (Mauss, 1925) entre le chercheur et son objet. En ce sens, l'objet clinique est construit par les rencontres et les échanges entre un chercheur singulier, qui a un âge, une nationalité, un sexe, des croyances et un objet de recherche qu'il rencontre et investit. L'approche clinique prend en compte la capacité du chercheur à être affecté, lui-même transformé par son objet, sans que ce soit un biais mais plutôt un outil de connaissance à articuler dans la méthode. Cette pratique s'objective en intégrant la dimension subjective. L'objectivité n'étant pas donnée mais construite, la démarche du chercheur est elle-même une part du processus de recherche. « Toute méthodologie [...] doit exploiter la subjectivité inhérente à toute observation en la considérant comme la voie royale vers une objectivité authentique plutôt que fictive » (Devereux, 1967, p.16).

Replacer l'individu au centre des préoccupations de la recherche, questionner le vécu et être dans une démarche d'intervention, interroger la place des émotions en sociologie. Un certain courant de la sociologie traite des faits sociaux comme des choses dans la lignée de Émile Durkheim (1967), dans un souci d'objectivité qui réduirait toute part émotionnelle de l'humain ; tandis qu'un autre courant, initié par Marcel Mauss notamment, considère les phénomènes sociaux comme étant à la fois sociaux, psychologiques et sociologiques (1968).

L'école de Francfort s'inscrit également dans ce courant tout en allant plus loin et en défendant l'idée selon laquelle la recherche ne doit pas se contenter de résoudre des problèmes théoriques mais doit également participer à la résolution de questions sociales et politiques. La science a donc une dimension interventionniste et émancipatrice. Un retour sur les auteurs et leurs contributions à la sociologie clinique, de manière non exhaustive mais très éclairante, a été publié par Vincent de Gaulejac dans l'ouvrage collectif *La sociologie clinique* (2012, p. 33-76).

L'approche clinique suppose donc un cadre éthique particulier, favorisant la participation de tous les acteurs sur des bases égalitaires où l'expression de chacun peut se faire pendant toutes les phases de la recherche. Les savoirs étant partagés entre chercheurs, professionnels et participants à la recherche, l'expression de tous permet de réduire les inégalités sociales et que l'individu s'approprie son pouvoir d'acteur. S'intéressant aux sujets et à leur participation dans la production de la connaissance, les recherches cliniques peuvent prendre différentes formes mais partagent toutes un point commun : celui de décloisonner l'institution du savoir en bouleversant la hiérarchie et en renversant des formes de pouvoir et de domination. « Dans l'approche clinique, la confrontation des savoirs devient action. Comprendre différemment pour agir autrement. Encore ici, l'approche clinique demeure foncièrement émancipatoire dans son orientation » (*ibid*, p.87).

Des travaux, tels que ceux menés par Lise Causse (2012) rendent compte de ce changement de posture à la fois des chercheurs et des participants à la recherche. En questionnant la professionnalité des aides-soignantes en maison de retraite, elle propose une méthodologie qui accorde une place à la subjectivité du chercheur et permet de lâcher prise et de se rendre disponible auprès des enquêtés. Après avoir réalisé des entretiens, été témoin du sadisme ordinaire de certains professionnels à travers des discours, elle fait le choix d'une pratique de terrain concrète, en revêtant la blouse blanche, en s'intégrant au groupe par des rituels, afin de partager un peu de leur vie professionnelle. Sont alors apparus certains aspects du travail qui n'avaient jamais été abordés comme le sentiment d'être salis et d'avoir besoin de se laver. Ces six mois de partage dans l'activité ont permis une confiance ainsi qu'une forme

de connivence, de ne pas « faire avec » mais d'« être avec ». Lise Causse montre également qu'en étant dans le groupe tout en ne partageant pas le même statut que les autres, elle a pu se rendre disponible auprès des personnes âgées qui avaient besoin d'écoute ou de certains gestes prévenants.

Cette posture particulière du chercheur peut aller plus loin, notamment lorsque celui-ci est totalement impliqué dans le groupe qu'il interroge. C'est le cas par exemple de Lise Poirier Courbet (2012) qui s'intéresse aux processus de reconstruction après un viol tout en ayant elle-même été victime d'une agression ou de Stéphanie Rizet (2012) dont la thèse porte sur les logiques militantes à la Ligue communiste révolutionnaire, étant également amie avec ses membres et en accord avec les positions politiques de l'organisation. En ce qui nous concerne, dans ce travail de recherche portant sur le quartier *Humanité*, notre posture a également été particulière, tout comme notre rapport au terrain et aux enquêtés. Il nous a semblé important de participer à la dynamique de création du vivre-ensemble au sens que les usagers lui donnent, de favoriser la prise de parole et la participation des habitants mais également de restituer les données aux enquêtés. Par ailleurs, notre statut de salariée de l'organisation à l'initiative de la création de ce quartier fait l'objet d'une partie spécifique de retour critique dans la méthodologie. Nous sommes donc, à travers ce travail, dans une posture clinique d'accompagnement d'un projet urbain, qui a la particularité, contrairement à la majorité de ce type de projets, d'être commandité par un acteur privé.

## **2. Les normes de l'humain déployées dans les projets et dispositifs urbains et publics**

### **2.1 La grande variété des dispositifs urbains**

La politique de la ville en France a connu de nombreuses évolutions, tout d'abord l'invention de la procédure « Habitat et vie sociale » en 1977 destinée à réhabiliter des cités d'Habitation à Loyer Modéré (HLM) dégradées, puis la création en 1988 de plusieurs instances

comme le Conseil National des Villes, le Comité Interministériel des Villes<sup>7</sup> et en 1990, un premier ministre chargé de la Ville. Par la suite ce sont : les Grands Projets Urbains<sup>8</sup>, le Pacte de relance pour la ville<sup>9</sup> et la loi Borloo<sup>10</sup>, pour ne citer qu'eux ; des projets qui ont finalement tous les mêmes objectifs : un développement plus équilibré de tout le territoire en mettant en place des interventions dans les quartiers « prioritaires », notamment en lien avec le principe de mixité sociale. Les projets d'intervention concernent les problématiques éducatives, sociales, économiques, préventives dans des espaces urbains identifiés. Avec la décentralisation, depuis 2003, l'accompagnement social et économique de la population est l'affaire des collectivités locales alors que dans le même temps l'État investit sur le cadre bâti, réalisant des travaux d'aménagement des espaces publics, de création d'équipements publics, de réorganisation des voiries et également de rénovation de logements publics et privés. Ce rapide historique politique est délimité au territoire français, on trouve à l'international un grand nombre d'autres références à des dynamiques d'intervention publiques.

Malgré tout, l'intervention de l'Etat et des collectivités à travers les politiques urbaines et de la ville est parfois insuffisante ou inappropriée, ce qui pousse les institutions à se tourner vers des nouvelles formes d'action collective tels que les laboratoires sur la ville cités dans la partie précédente. Ceux-ci ne sont pas les seuls dispositifs qui viennent comprendre, observer, accompagner ou impulser des dynamiques urbaines mais il existe des organisations comme l'Atelier Parisien d'Urbanisme (Apur)<sup>11</sup>, une association créée par le Conseil de Paris, qui est un outil au service des politiques publiques d'aménagement et de développement urbain. La ville ne cesse d'évoluer, le territoire se réinvente, parfois en lien avec l'action publique. Les politiques publiques initient des projets tels que la production de logements sociaux mais s'emparent également de l'équipement public. Le modèle de l'économie collaborative a lui

---

<sup>7</sup> Décret n°88-1015 du 28 octobre 1988 portant création d'un conseil national et d'un comité interministériel des villes et du développement social urbain et d'une délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain

<sup>8</sup> Programme lancé entre 1991 et 1994 sur décision du Comité Interministériel des Villes et concerne une quinzaine de sites en France

<sup>9</sup> Loi n° 96-987 du 14 novembre 1996 relative à la mise en œuvre du pacte de relance pour la ville

<sup>10</sup> Loi n° 2003-710 du 1er août 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine

<sup>11</sup> Pour plus d'information : <http://www.apur.org/apur>

aussi un impact inattendu et important sur les villes avec des exemples tels que les plateformes Uber<sup>12</sup> et Airbnb<sup>13</sup> qui cherchent aujourd’hui à devenir des acteurs des politiques publiques, en représentant les citoyens. Dans un article intitulé « Welcome to Uberville »<sup>14</sup> publié sur le site *The Verge*, Spencer Woodman raconte comment une petite ville de Floride, après avoir tenté en vain de développer un réseau de bus à la demande pour le transport public, a fini par appeler Uber, déléguant des services publics à cette entreprise privée, ce qui pose la question de l’équité, de l’accessibilité ou encore de la transparence de ces programmes comme le souligne l’auteur. Par exemple, les personnes qui ne possèdent ni smartphone, ni carte de crédit, nécessaires au fonctionnement de Uber, ne peuvent utiliser ces moyens de transports. Mais également, bien qu’elle bénéficie de subventions publiques, cette offre n’est pas adaptée non plus aux personnes handicapées, loin des missions de services publics des programmes de transport classiques. Ces partenariats entre l’entreprise et les communes ont commencé avec « l’essor de programmes dits “intelligents”, un euphémisme pour “privatisé” » comme le raconte Evgeny Morozov (2016) dans un article du *Monde diplomatique*. Ces initiatives privées s’invitent dans la politique urbaine, proposant par exemple des soins intelligents pour les personnes âgées, palliant les manques du secteur public en perte de moyens ou encore construisant des centres communautaires<sup>15</sup> à destination des personnes vieillissantes. Les données recueillies par ces entreprises telles qu’Airbnb et Uber qui, collectent quantités d’informations par le biais de leurs applications, leur donnent un argument quant à leur légitimité pour créer des services « intelligents » adaptés aux populations. Même si en France, ce modèle de prestation de biens et de services délégués n’est pas encore aussi répandu, ces plateformes façonnent néanmoins le paysage urbain en termes de logement, de transport, de circulation des biens et des personnes.

---

<sup>12</sup> Uber est un service de véhicule avec chauffeur qui fonctionne sur le modèle de l’économie collaborative.

<sup>13</sup> Airbnb est une plateforme de location et de réservation de logements de particuliers, qui fonctionne sur le modèle de l’économie collaborative.

<sup>14</sup> Pour consulter l’article : <http://www.theverge.com/2016/9/1/12735666/uber-altamonte-springs-fl-public-transportation-taxi-system>

<sup>15</sup> Pour plus d’informations, consultez l’article de Francesca Perry, « Airbnb has started building its own listings-will planning cities be next », *The Guardian*, 22 août 2016, en ligne : <https://www.theguardian.com/cities/2016/aug/22/airbnb-urban-planning-samara>

À une autre échelle, les partenariats peuvent prendre différentes formes, notamment lorsque les représentants de la ville se trouvent autour de la table, non pas dans une volonté de déléguer mais dans celle de co-construire. C'est le cas d'initiatives comme celle de Grenoble, connue pour son « laboratoire politique » (Ducroq *et al.*, 1998) mais aussi comme étant un lieu d'innovations urbanistiques. Présenté comme exemplaire, le projet urbain de la Villeneuve est accompagné de dispositifs fondés sur la participation des habitants, tel que le « laboratoire urbain » d'Échirolles fondé dans les années 60 afin d'intégrer le citoyen à la fabrication de la ville. Plus récemment, le programme de renouvellement urbain initié en 2008 et piloté par Métro (la communauté d'agglomération Grenoble Alpes Métropole) et les villes de Grenoble et d'Échirolles a donné lieu au « Printemps de la concertation » afin de créer un espace de débat avec les habitants, élus, associations et techniciens. En parallèle mais aussi dans un mouvement de contestation, les Ateliers Populaires d'Urbanisme et les habitants avec le soutien de Grenoble et la Métro ont également créé des temps de « co-construction » avec des ateliers, tables rondes et débats (Breynat *et al.*, 2016). Aujourd'hui cette dynamique participative est toujours présente mais dans une forme inattendue. Le projet, après avoir été montré comme un échec lors du reportage d'Envoyé Spécial<sup>16</sup> « La Villeneuve : le rêve brisé », a connu un nouvel élan. Les habitants se sont mobilisés contre l'image qui avait été véhiculée, jugée stigmatisante, afin de se réapproprié ensemble leur quartier et leur vie et ont créé un collectif d'habitants qui a ensuite décidé de porter plainte contre France Télévision, situation inédite en France<sup>17</sup>. Il y a eu alors une forte mobilisation avec des réunions plénières sur le sujet qui ont réuni plus de trois cents personnes créant paradoxalement un retour de cette utopie, toujours en construction, processuelle, comme nous la définirons dans le prochain chapitre. Grenoble est également un « laboratoire urbain » grâce à son éco-quartier démonstrateur et à son « campus de l'innovation » (Ambrosino et Novarina, 2015).

Il y a beaucoup d'autres formes de partenariats entre le public, le privé et les citoyens, d'autres « dispositifs » comme nous le définissons dans la seconde partie de la thèse. Ceux-ci

---

<sup>16</sup> Diffusé le 26 septembre 2013 sur France 2

<sup>17</sup> Pour plus d'information, l'histoire est racontée dans le film *La Villeneuve, l'utopie malgré tout* de Vincent Massot et Flore Viénot, 2015

sont d'autant plus nombreux que la question de la participation des citoyens aux affaires urbaines est une préoccupation de plus en plus présente dans les débats publics et politiques. Elle a donné lieu à de nombreux travaux de recherche, abordée en lien avec la notion d'*empowerment* (Bacqué et Biewener, 2013) ou d'engagement (Ion, 2012), néanmoins l'étude de la participation des citoyens aux dispositifs dédiés est également controversée (Hamel, 2014). La notion de *participation* ainsi que celle de *controverse* sont également définies et développées dans le prochain chapitre. Ces espaces, ces processus, composés d'humains ainsi que d'actants non humains représentent ce que Proulx (2006) nomme « des dispositifs communicationnels », où les usagers ont un rôle dans la conception de l'artefact interactionnel. En prenant en compte les usagers, ou les citoyens, et en les replaçant au centre nous sommes également dans une des définitions de la démarche Living Lab ; démarche initiée dans le quartier *Humanité*. Ces nouveaux espaces d'expérimentation publique, aussi appelés « tiers lieux » (Cléach *et al.*, 2015), ayant pour objectif de stimuler l'innovation, réunissent des acteurs privés, publics, des acteurs du monde de la recherche et des particuliers. Ce phénomène, jeune, ne dispose pas d'une bibliographie très étayée sur son analyse et sa compréhension en sciences humaines, au-delà de typologies des différents espaces en fonction de leur mode de gouvernance (Capdevila, 2015) ou de la diversité des pratiques (Leminen, 2013).

Qu'il s'agisse de Grand Projet Urbain (GPU), de « ville créative », de laboratoire d'innovation ou de Living Lab, tous ces projets et dispositifs contiennent un idéal participatif (Jaglin, 2005) par lequel l'Etat, en cherchant à créer des partenariats avec des acteurs privés, associatifs, des chercheurs ou des citoyens, intervient sur des territoires afin de réduire les inégalités, mu par un enjeu de justice sociale.

## 2.2 Un projet normatif

L'urbanisation ne consiste pas uniquement à aménager l'espace à renfort de routes, bâtiments, espaces de loisirs ou de travail, mais répond aussi à des problématiques humaines telles que l'exclusion, les violences, la précarité : ce qui amène à porter le regard sur la notion



de l'humain (Khainnar, 2016). Dans cette volonté de faire participer différents acteurs aux questions de la ville comme nous l'avons souligné précédemment, celle-ci est devenue l'affaire de tous, se réunissant stratégiquement autour de la figure de l'habitant. Comparant ces acteurs urbains aux entrepreneurs en BTP, Smail Khainnar (*ibid.*) montre que les trois formes d'engagement qu'il a identifiées (socio-économique, économique-environnemental et socio-environnemental) prennent effectivement en compte les facteurs de l'humain et de la nature, constituant un « engagement sociétal ». Ce dernier peut être comparé aux préoccupations du monde de l'entreprise, notamment au travers du principe de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE). C'est également le projet contenu dans les phalanstères par exemple qui, plus que de proposer un lieu de vie, imaginent un modèle social comme faisant partie de l'espace. Cette figure de l'habitant, semblable à la figure de l'utilisateur que l'on tente de « configurer » (Woolgar, 1991, p.61), fait l'objet de définition. Tout comme l'innovation en sociologie des techniques qui est conçue selon des usagers potentiels et leurs actions, la ville se pense, se construit, en projetant et en prescrivant les habitants et leurs usages. Cette prescription peut se trouver dans l'objet ville lui-même, de manière palpable, dans les rues, les bâtiments, les espaces publics ou dans les règles édictées par les constructeurs, car l'art de bâtir c'est également écrire (Choay, 1996).

La prescription d'usage peut faire l'objet d'appropriation ou non ; celle-ci offre la possibilité de détournements, contournements ou réinventions (Breton et Proulx, 2012) des usagers-habitants. Au-delà de ces possibilités de détournements, les prescriptions urbaines qui dessinent une figure de l'habitant, omettent l'aspect changeant et chaotique de l'identité, comme l'aborde Paulo Bellinha (2011, p. 70-71) dans son article sur le rôle joué par les universités dans le renouvellement urbain :

L'Université pourrait reprendre son rôle dans les processus de développement urbain, mais il faut qu'elle tienne compte de l'imaginaire social dans lequel elle s'inscrit. Car c'est en prenant acte de la multitude de personnages qui composent l'individu ou, plus précisément, la *persona*, d'après la distinction faite par Maffesoli, qu'on arrivera à reconstruire l'environnement social dont il participe, et de cette façon à construire une grammaire urbaine sensible pour ourdir de nouveaux liens sociaux.

En projetant ce que l'on appelle l' « habiter », c'est-à-dire le rapport entre l'humain et l'espace qu'il habite (Leroux, 2008), la ville contient un projet normatif autour de la figure de l'habitant et *a fortiori* de l'humain. « La ville intelligente n'aime pas les pauvres » titre un article du blog *LeMonde.fr*<sup>18</sup>, soulignant la manière dont l'évolution des villes vers des modèles « intelligents » entraîne le développement d'inégalités territoriales, qui feront l'objet de politiques publiques d'après le blogueur, au même titre que ça a été le cas pour l'eau ou le chauffage.

La révolution numérique n'est pas le seul phénomène qui met au jour les normes de l'humain présentes dans l'espace des villes. La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées<sup>19</sup> demande, entre autres, à ce que la chaîne du déplacement des personnes, comprenant le cadre bâti, la voirie, les aménagements des espaces publics et les systèmes de transport soit organisée de manière accessible dans sa totalité, à tous. En définissant à qui et comment l'espace des villes doit être accessible, ce cadre offre une définition légale de l'humain, mobile, qui exerce ses droits et sa citoyenneté et participe socialement. Les sciences humaines et sociales se sont largement emparées des questions de l'accessibilité et de la mobilité, en lien par exemple avec le passage à l'âge adulte des jeunes en situation de handicap pour qui la première limitation dans les activités quotidiennes est la chaîne du déplacement (Dejoux, 2015). Celles-ci ont également questionné l'accès aux soins des personnes handicapées (Azema, 2001 ; Chassang, 2012) ou encore l'accès à l'éducation (Etien et Labyad 2010).

La transformation numérique, les politiques publiques, les lois tout autant que la piétonisation des villes sont des phénomènes qui construisent l'habitant, l'humain et définissent la norme en excluant par exemple les femmes qui ont besoin du cadre sécurisant de leur véhicule comme nous l'avons vu précédemment, plus largement les individus qui ne peuvent pas se déplacer autrement qu'avec leur voiture ou ceux qui n'ont pas accès aux

---

<sup>18</sup> Hubert Guillaud, *Le Monde.fr Blogs*, 25 février 2017, en ligne : <http://internetactu.blog.lemonde.fr/2017/02/25/la-ville-intelligente-naime-pas-les-pauvres/>

<sup>19</sup> À consulter ici : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000809647>

transports en commun. Cette différence entre des individus « normaux », qu'ils soient mobiles, piétons, ayant un smartphone pour contacter Uber, sachant franchir la bordure du trottoir avec leur fauteuil roulant ou s'orienter dans les transports et ceux qui ne le sont pas, se retrouve dans le concept du « stigmaté » au sens de l'écart de la norme qui rend l'individu « discréditable », (Goffman, 1975) et nous montre qu'au-delà de l'accessibilité ou non des personnes se trouve une problématique identitaire.

Ce projet normatif c'est également celui du modèle participatif promu par la loi, dans lequel il s'agit comme le montre Serge Ebersold (2002) d'apprécier le degré de normalité de la personne selon le degré d'implication de celle-ci dans le « projet individualisé » notamment. L'auteur montre comment, à travers la classification internationale des handicaps reposant sur des principes de participation et d'implication, la loi relève « d'un modèle d'analyse qui associe la société à un système de coopération dont la cohésion repose sur la volonté de coopération de ses membres, qui fait de la solidarité l'affaire de tout un chacun et non plus l'affaire de l'Etat » (*ibid.*, p. 285). À travers ces textes de loi, d'intervention sociale, de classification, la personne handicapée est invitée à ne plus se comporter comme un « inadapté » mais comme un « usager », « capable de s'inscrire dans une démarche contractuelle où se jouent les identités et les positions des uns et des autres » (*ibid.*). On ne se trouve plus alors dans l'acceptation de l'autre et de ses différences *a priori*, comme le souligne Serge Ebersold mais dans un modèle de société qui semble privilégier une acceptation de l'autre *a posteriori*, après que celui-ci ait bien démontré sa volonté d'implication et de participation à la vie sociale.

Cette « norme participative » se retrouve plus largement dans l'évolution des formes démocratiques. Ces nouvelles formes de participation ont été le sujet de nombreux travaux en sociologie et en sciences politiques, notamment autour de la question de la « démocratie participative ». Ces recherches ont permis de questionner la notion de participation de manière conceptuelle, mais aussi en terme d'enjeux (Blondiaux et Fourniau, 2011 ; Sintomer, 2011). Malgré cela, comme le montre Marie Gabrielle Suraud (2014), la dimension communicationnelle est peu prise en compte. En s'appuyant sur une interprétation de la

théorie délibérative de Jürgen Habermas, l'auteur propose une approche communicationnelle de la concertation publique et met au jour l'émergence de nouveaux groupes dans l'espace public en réaction à la « norme participative ». Parmi les effets recensés il y a les mouvements de « concertations alternatives », forme de ce qu'elle nomme la « concurrence participative » et la montée de « désaccords civiques sur le principe participatif lui-même ». Les recherches autour du genre (Fraser, 2005) ont mis en évidence que certains groupes n'ont pas toujours le ton ou les mots pour s'exprimer, d'où le fait que leurs propos ne soient pas pris en compte, cette question peut être élargie à la classe à laquelle l'individu appartient ou à sa position sociale (Sintomer, 2011). Il serait donc plus avantageux pour les groupes marginalisés de s'engager dans des dispositifs participatifs « parallèles » (Williams, 2002), afin d'y créer leurs propres interprétations.

Des conflits d'usage de territoires peuvent également donner naissance à des mouvements participatifs « parallèles », comme c'est le cas dans le phénomène « Nimby », acronyme de « Not in my back yard », que l'on peut traduire par : « pas dans mon voisinage ». Ces conflits mêlent des oppositions d'identités et de représentations (Guérin, 2007). À travers cette expression les aménageurs ont tenté de stigmatiser et dévaloriser cette forme d'opposition jugée égoïste et dite en opposition à l'intérêt général des projets contestés. Ce phénomène révèle pour certains l'accusation portée par les militants à l'État d'abuser de son monopole de gestion de l'intérêt général (Claeys-Mekdade, 2003) et pour d'autres le besoin de consultation, d'information et d'implication des citoyens dans les décisions liées à leur lieu de vie (Lascoume, 1994).

Les politiques publiques, les projets urbains, les lois concernant l'accessibilité, tous ces textes sur la ville participent finalement à une rationalisation des usages de l'espace mais aussi des comportements de la population qui l'habite. Cette technique « biopolitique », Foucault la définit ainsi :

On voit, au XVIIIe siècle, se développer une réflexion sur l'architecture en tant que fonction des objectifs et des techniques de gouvernement des sociétés. On voit apparaître une forme de littérature politique qui s'interroge sur ce que doit être l'ordre d'une société, ce que doit être une ville, étant donné les exigences du

maintien de l'ordre d'une société ; étant donné aussi qu'il faut éviter les épidémies, éviter les révoltes, promouvoir une vie familiale convenable et conforme à la morale. En fonction de ces objectifs, comment doit-on concevoir à la fois l'organisation d'une ville et la construction d'une infrastructure collective ? Et comment doit-on construire les maisons ? (1994b, p.270)

La biopolitique selon Foucault, c'est l'apparition des questions du vivant, du biologique dans les enjeux politiques. Le politique cherche donc à gérer la sexualité, l'alimentation, l'hygiène, la santé des individus. L'espace urbain est l'élément central de ce contrôle puisqu'il est « le milieu de l'existence biologique humaine et il permet [...] d'intervenir pour obtenir de meilleurs résultats » (Hristov, 2009, p.3). Ainsi Momchil Hristov (*ibid.*) montre comment en Bulgarie, des normes biopolitiques sont venues régir la construction des habitations en imposant notamment que les chambres à coucher soient orientées vers le sud pour créer de bonnes conditions climatiques ou encore que les transports publics soient adaptés aux femmes afin de les libérer d'un « esclavage domestique » jugé non productif. Les meubles sont produits de manière standardisée afin d'éviter un entassement qui empêcherait le nettoyage et constituerait donc un danger. Les couleurs des meubles doivent être claires pour que les habitants voient la saleté et les surfaces lisses pour faciliter leur entretien. Les ingénieurs quant à eux proposent des aménagements « types », pour que l'espace domestique soit confortable. Les actions biopolitiques ont également fait l'objet de travaux concernant les modes de participation des personnes sourdes dans la société brésilienne par Maura Corcini Lopes et Adriana Da Silva Thoma (2013), notamment en lien avec la notion de normalisation « des formes d'être ». Ces dernières rappellent, que si la norme a un caractère incluant puisqu'elle cherche à ramener à elle tous les individus, à homogénéiser les personnes dont elle a besoin de manière élastique, elle n'en est pas moins incapable de les englober toutes dans leurs différences d'identités et de communautés et notamment les sujets qui s'assument comme étant différents des standards de normalité.

Ainsi les normes biopolitiques, forme de pouvoir sur la vie *via* les villes et les normes de l'humain créées par celles-ci participent de la définition d'un humain idéal, conforme. Cette réalité biologique, ce corps « c'est contre lui et comme pour l'effacer qu'on a fait naître toutes ces utopies » (Foucault, 2009, p. 10).

### 3. L'utopie, ce « lieu où j'aurais un corps sans corps »

Françoise Choay dans un article du *Courrier international* (2001) montre que les utopies existent toujours, même à l'ère de la mondialisation. Elles signifient pour l'auteur, de se réapproprier le patrimoine urbain et paysager en tant que « valeur d'usage identitaire ». Des utopies comme des actes de résistance contre l'hégémonie du monde qui tend à une civilisation unique. La réappropriation de ce patrimoine (monuments, villes, paysages...) réside dans ce que More (1516) nomme le projet. Ce dernier représente une innovation à venir, projetée par des acteurs locaux, dans leur diversité et leurs oppositions. Françoise Choay parle quant à elle du « projet » en termes de « scénario » : ce n'est pas un « modèle », conçu par un seul individu mais un processus qui se déroule dans la durée, par un collectif qui s'en empare. C'est ce qu'Alberto Magnaghi appelle une « utopie concrète » (2003) : lorsque les communautés réinterprètent le patrimoine de leur territoire. Ce sont les signes d'une reterritorialisation et la nécessité d'une « conscience du lieu », à travers lesquels se trouve une utopie, c'est à dire la volonté de créer des nouvelles manières d'habiter, plus proches de la terre, de la nature, mais aussi le besoin d'une nouvelle organisation sociale (Choay, 2001). L'utopie n'est donc pas à concevoir comme un rêve, lointain, irréalisable mais comme une intention qui devient la source de pratiques. Elle est également une notion qui n'a jamais cessé, à chaque moment de l'histoire, d'être actuelle.

#### 3.1 Le projet d'une autre société

Le concept d'utopie pâtit souvent d'une mauvaise réputation *a priori*, comme l'explique Paul Ricœur dans *L'idéologie et l'utopie* (1997, p.17-18) :

Il est considéré comme représentant une espèce de rêve social qui ne se soucie guère des étapes réelles nécessaires à la construction d'une nouvelle société. La vision utopique est souvent traitée comme une sorte d'attitude schizophrénique envers la société : à la fois une manière d'échapper à la logique de l'action par une construction extérieure à l'histoire, et une forme de protection contre toute espèce de vérification par une action concrète.

Pourtant, comme il le montre dans la suite de son ouvrage, l'utopie est fondamentalement réalisable, ce qui va à l'encontre du préjugé selon lequel elle ne serait qu'un rêve. Elle trouve sa définition dans son intention de dénonciation du réel : « Parce que les communautés utopiques peuvent chercher à se réaliser – et elles peuvent effectivement exister –, l'utopie est peut-être mieux définie par sa revendication, qui est de miner l'ordre établi, que par le manque de congruence » (*ibid.*, p. 375). Traces de cette forme d'existence, le projet touristique des « Utopies réalisées »<sup>20</sup> qualifie cinq lieux bien réels, palpables et visitables de la région lyonnaise d'utopies, qui contribuent à « un monde meilleur » : la cité Tony Garnier, le quartier des Gratte-ciel, le couvent de La Tourette, le site Le Corbusier de Firminy-Vert et la cité des Étoiles. Face à ses « utopies réalisées », il existe aussi des « utopies concrètes » comme les nomme Ernst Bloch (1976), c'est-à-dire qu'elles existent concrètement mais sous la forme d'idée et dans une forme d'absence. Elles sont une sorte de refuge parce qu'elles offrent la possibilité d'un autre monde, « Que l'on puisse ainsi voguer en rêve, que les rêves éveillés, généralement non dissimulés, soient possibles, révèle le grand espace réservé, dans l'homme, à une vie ouverte, encore indéterminée » (Bloch, 1976, p.236). Alphonse de Lamartine quant à lui les qualifiait de « vérités prématurées » (2006). Qu'elle soit « concrète », « rêvée », « réalisée », cette figure de l'utopie fait l'objet de nombreux questionnements, de diverses manifestations et de quantité de définitions. Les « uchronies » (Fabre, 2000) réinventent l'histoire à partir d'un évènement dont on change le cours, les récits d'anticipation projettent dans le temps une autre société, les contre-utopies, appelées aussi dystopies, sont l'inverse des utopies : une alternative cauchemardesque (Godin, 2010). Il y a donc différentes utopies faites de distinctions spatiales, temporelles, de postures pessimiste (Thyssen et Depaepe, 2012), pragmatique (Jonas, 1979) et optimiste comme celle d'Ernst Bloch cité précédemment.

Entendue au sens d'un projet imaginaire d'une réalité autre (More, 1516), l'utopie sous-entend l'idée d'un espoir ou d'une alternative à la société actuelle qui ne satisfait plus. C'est également le changement, le désir d'une autre organisation de la société, meilleure et

---

<sup>20</sup> À consulter sur <http://www.utopies-realisees.com/fr/>

plus juste. Mais loin de n'être qu'une « illusion » l'utopie se construit autour de structures symboliques et « crée » des réalités.

Elle a pour objet les idées, la manière de les exprimer dans des mots, de les lier dans des raisonnements, elle vaut comme la Grammaire et la Logique de toute science possible. L'idéologie n'interroge pas le fondement, les limites ou la racine de la représentation ; elle parcourt le problème des représentations en général ; elle fixe les successions nécessaires qui y apparaissent ; elle définit les liens qui s'y nouent ; elle manifeste les lois de composition et de décomposition qui peuvent y régner. Elle loge tout savoir dans l'espace des représentations, et en parcourant cet espace, elle formule les lois qui l'organisent (Foucault, 1971, p.249).

L'idéologie comme l'utopie<sup>21</sup> est, pour Foucault, un système de valeurs partagé par les membres du groupe qui s'y réfèrent. Il intègre cette conception dans le champ de la représentation, comme un masque où l'utopie génère la représentation et inversement. Grâce à cette position épistémologique, il est possible de s'appuyer sur la notion d'utopie afin d'envisager l'organisation ou le discours dominant, approcher les valeurs générées dans ce discours mais aussi le voilement des intérêts, en particulier des décideurs et leur perception. Paul Ricœur (1997), en se référant notamment à Habermas et Mannheim démontre également que l'utopie se construit autour de structures symboliques et crée légitimement la réalité. Il met également en évidence qu'il se joue, dans l'utopie, la question du pouvoir. Les utopies se retrouvent confrontées au problème de l'autorité et tentent de montrer la manière dont on peut être gouverné autrement que par l'Etat. Il existe deux manières de résoudre ce problème de pouvoir : d'une part, il faudrait se débarrasser des gouvernants et d'autre part nous devrions instituer un pouvoir plus rationnel (p. 393). Finalement, nous serions dirigés soit par des « bons » gouvernants, soit nous ne serions pas dirigés par des gouvernants. On entre dans une « variation de l'imaginaire du pouvoir » (*ibid.*).

L'utopie est un espace « entre ». Entre la réalité et un idéal, entre création et réaction (Cossette-Trudel, 2010). Comme figure paradoxale, elle se situe dans un instant hors du temps et hors de l'espace mais, dans un même mouvement, renvoie à un temps et à un espace.

---

<sup>21</sup> Nous réunissons dans un même cadre conceptuel les deux notions, en rejoignant l'hypothèse de Paul Ricœur (1997, p.17) : « la conjonction des deux aspects ainsi opposés, ou de deux fonctions complémentaires, est un exemple de ce que nous pourrions appeler une "imagination sociale et culturelle". »



« L'utopie se constitue textuellement, semble-t-il, sur une frontière, sur une limite entre deux espaces. » (Marin, 1979, p.251). Au sens de Thomas More (1516) l'utopie est un non-lieu hors du temps mais, comme nous venons de le voir et afin de ne pas la limiter à une fiction, il est possible de la définir comme une alternative au réel. L'utopie est à comprendre dans le moment où elle prend forme ; elle est un *mode d'être* dans le temps présent (Cossette-Trudel, 2010) en relation avec le passé et le futur. Ces deux dimensions prennent la forme de l'héritage ou la mémoire et les attentes ou espoirs (Bensaïd, 1999). L'utopie s'envisage dans une temporalité linéaire. Elle a son itinéraire et il serait simpliste de ne la considérer que comme une dénonciation transformée en anticipation vers une finalité de l'histoire, la plus parfaite possible. L'utopie est processuelle. Elle se réinvente en même temps qu'elle se traduit en pratique.

L'idée selon laquelle l'utopie est un rapport à la réalité du présent est également celle d'Ernst Bloch (1976). Paradoxalement, même si selon Bloch l'humanité tend vers un aboutissement de l'intention utopique qui serait un monde délivré de toutes formes d'aliénation et de souffrance, l'essentiel ne réside pas dans ce futur parfait mais dans la découverte de l'avenir qui devient visible à travers le passé. Ce dernier devient alors la source d'une *praxis* orientée vers la mise en pratique de l'utopie. On ne peut pas penser la réalisation d'un monde futur sans la contemplation du monde présent et passé. L'utopie ne trouve pas sa source dans un vide que l'on cherche à combler en inventant un monde meilleur mais s'appuie sur une réalité qu'elle veut réinventer. Cette réalité à son tour, est transformée par l'utopie. Dans ce double mouvement, à la fois d'influence et temporel (le présent d'aujourd'hui est le passé de demain), utopie et réalité agissent l'une sur l'autre.

Nous considérons que l'utopie a donc des vertus performatives puisqu'elle est traduite dans la réalité. Cette traduction, nous y reviendrons par la suite sous le concept d'« hétérotopie ». Elle devient pratiques, stratégies, actions en vue d'une transformation. Elle entre pleinement dans une logique de traduction (Callon, 1986 ; Latour, 2006) en cherchant à faire exister une projection, un inexistant rêvé. Ce n'est plus des visions lointaines mais une invention dès aujourd'hui d'un devenir en perpétuel ajustement à la réalité. En considérant

l'utopie comme un discours performatif aidant à rompre avec le monde tel qu'il est, il est intéressant de questionner ce qui se joue dans cet espace et dans sa traduction, d'analyser les pratiques suscitées par ce discours, les tensions entre les valeurs placées au sein du projet et la réalité, d'opérer une traduction des valeurs sur le terrain. L'utopie est un discours pratique, agissant. Elle ne réside pas dans la fiction mais dans l'action, dans la volonté de changer la société. Considérant grâce à la possibilité du mensonge que le langage n'est pas là pour décrire le vrai mais pour agir (Petitat, 1998), nous considérons le discours utopique comme une action. Claudine Batazzi (2008) est un bon exemple de l'efficacité des pratiques discursives. Ses recherches s'appuient sur la mise en œuvre du projet utopique Sophia-Antipolis<sup>22</sup> et mettent en évidence le lien entre le recours au symbolique dans les pratiques discursives et la concrétisation d'un projet, d'une idée et d'un idéal. Dans le cadre de la réalisation de la technopole (le projet d'une « terre promise », où les hommes allaient pouvoir travailler et vivre en « harmonie » dans un lieu « propice à la connaissance »), les discours ont participé d'un processus de construction d'une réalité sociale et organisationnelle. Ce sont les fondateurs qui, à travers leurs discours et leurs actions, ont construit et imposé une certaine vision du monde et de la vie en collectivité. Un autre point intéressant est que Claudine Batazzi insiste sur le fait que la portée des discours ne résidait pas dans le contenu, qu'elle qualifie même parfois de naïf mais dans la trajectoire qu'ils ont empruntée, les objectifs qu'ils ont poursuivis et le contexte dans lequel ils ont été énoncés. « Dans le cas de la création de la technopole, le rêve, en tant qu'élément performatif, a constitué le moteur du projet » (p. 74).

Objets d'exposition, lieux touristiques, ambitions politiques et sociales, nécessité écologique ou encore récits de science-fiction, les utopies ont été remises au goût du jour, ont connu une « renaissance », comme le titre le dossier du *Magazine littéraire* numéro 387 de mai 2000. Pour Alberto Manguel (Fabre et Jourdana, 2000) nous vivons déjà dans une utopie, qui réside dans l'espace virtuel permis par les technologies de la communication. Pour d'autres, les utopies ne sont que des modèles de sociétés totalitaires (Fauconnier, 2000) ou au contraire elles sont créatrices d'une contre-culture qui donne naissance à des nouveaux

---

<sup>22</sup> Plus importante technopole de France située dans les Alpes-Maritimes

mondes, des rêves et des révoltes comme l'utopie de mai 68 (Le Bris, 2000). Dans tous les cas, l'utopie est liée à la question de l'espace : un territoire dans lequel va pouvoir s'installer une nouvelle forme de société ou encore un espace virtuel. La ville reste malgré tout la figure dominante de l'utopie.

L'utopie urbaine a beaucoup évolué selon les époques et les évolutions des sociétés, elle prend donc forme dans un présent qu'il nous est permis d'analyser grâce à cette projection. Elle n'est pas, comme nous le défendons, hors du temps et hors de l'espace mais renvoie bien à un moment de l'histoire, s'appuyant sur celui-ci pour entrevoir un futur. Nous trouvons des traces de la ville utopique depuis l'antiquité avec par exemple l'Atlantide de Platon<sup>23</sup>, puis dans le Moyen-Âge avec le Pays de Cocagne<sup>24</sup> et la Renaissance, notamment avec l'île de Thomas More (1516) et ses réflexions philosophiques. Plus récemment, la révolution industrielle est à l'origine de nouvelles utopies urbaines, comme le montre Patrice de Moncan (2000). À l'époque de l'industrialisation grandissante, les politiciens et architectes cherchent alors à imaginer une ville plus propre, sans les maladies et la misère, et créent des projets comme le Phalanstère de Fourier où l'on souhaite que les hommes vivent heureux dans une ville industrielle maîtrisée. Puis plus tard, à la suite de la Seconde Guerre Mondiale, les principes fonctionnalistes vont guider la construction des ZUP (Zones à Urbaniser en Priorité) et des grands ensembles urbains. Les villes anciennes sont rénovées à la hâte dans des logiques de rationalité des bâtiments : c'est le moment où se construisent des tours et des « barres ». Le principe est de construire rapidement, à grande ampleur et en minimisant au maximum les coûts de construction, pas uniquement en France mais aussi dans les villes de Moscou, Dresde, Varsovie ou Belgrade comme le relate Patrice de Moncan (*ibid.*). Des villes comme Brasilia de Niemeyer ou Chandigarh de Le Corbusier sont également construites selon les mêmes principes. Cette dernière, est aujourd'hui toujours considérée comme une « fiction, un rêve de ville »<sup>25</sup>. Les grandes villes connaissent alors une croissance exponentielle, le

---

<sup>23</sup> Platon l'évoque dans deux dialogues : le *Timée* puis le *Critias*.

<sup>24</sup> Estampe à consulter sur le site de la Bibliothèque Nationale de France : <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8402150x.r=cocagne.langFR>

<sup>25</sup> Article de Luc Le Chatelier, « Rêves d'architectes : Chandigarh par Le Corbusier », *télérama.fr*, publié le 19/10/2013, <http://www.telerama.fr/monde/reves-d-architectes-3-3-chandigarh-par-le-corbusier,103809.php>

développement urbain s'accélère et avec lui la naissance d'une critique de ces territoires qui prend la forme de contre-utopies dans les années 1960. La ville est remise en cause car elle ne répond plus aux nouvelles exigences de l'époque et les conceptions trop rationalisantes du fonctionnalisme sont dénoncées. Les individus cherchent à retrouver une forme de liberté et d'indépendance face à ces grands ensembles urbains. Le choc pétrolier de 1973 et la crise économique qui s'en suit viennent briser la confiance en l'avenir, plonger les individus dans l'incertitude des lendemains et les pousser à une tendance historiciste. Leurs regards se portent plutôt vers le passé et les certitudes qui lui sont associées. Les bâtiments se veulent à nouveau insérés dans le tissu urbain, dans les lieux traditionnels qui composent la ville. Les interventions urbaines se font plutôt dans les centres historiques et apparaît à ce moment « une prise de conscience de la valeur patrimoniale et un souci de conservation » (*ibid.*, p. 49). Depuis les trente dernières années, nous nous trouvons dans l'ère de la « ville territoire » avec une urbanisation incontrôlée des zones proches des rocade, des aéroports ou des autres infrastructures de ce type. L'agglomération de ces territoires dans les banlieues des grandes villes en même temps que se crée un nouvel ordre libéral mondial semble sonner le glas de l'utopie. C'est l'époque d'une vision pessimiste du monde, des réactions de repli et de la montée de l'intégrisme. Il y a alors des émeutes dans les banlieues, en France, aux États-Unis à Los Angeles avec les émeutes raciales de 1992. Dans les villes les différentes populations se confrontent sans se rencontrer, l'espace urbain reflète les inquiétudes face à l'avenir du monde. À ce moment où la ville telle que les individus l'ont connue jusqu'alors se meurt, comme le souligne Mongin (1995), il y a un désir utopique qui subsiste. La ville reste le lieu où il faut combattre la barbarie et celui qui permet la rencontre des individus et leur reconnaissance réciproque. Les architectes et politiques cherchent dans l'apparent chaos des villes un ordre caché, une loi.

En sociologie, la figure de l'utopie a donné naissance à des travaux célèbres, dont l'ouvrage de Paul Ricœur cité précédemment, *L'idéologie et l'utopie* (1997). Lui-même s'appuie sur les travaux de Marx, Freud, Nietzsche concernant la question de l'idéologie et ceux de Mannheim qui, comme lui, aborde les deux notions au sein d'un même cadre conceptuel et dont les titres des ouvrages sont très proches, ce dernier s'intitulant *Idéologie*

*et Utopie* (1956). Comme le montre Bensaïd (1999), la vision de l'utopie est à l'origine linéaire, c'est un mouvement vers une fin parfaite de l'histoire. Une utopie libérale associée à une capacité de progrès que l'on retrouve notamment chez Mannheim (1956) et qui s'oppose à une utopie socialiste pour laquelle le progrès se situe dans l'égalité et la liberté. Cette utopie de gauche est présente chez Ernst Bloch (1976), qui à l'instar d'un acte de résistance, la qualifie de « principe espérance » : l'acte d'espérer ce qui va advenir. Ses travaux marquent une rupture très claire avec les définitions de l'utopie telles qu'on les connaissait alors : elle devient un projet de transformation de l'existant. « À l'inverse, la conscience anticipante construit l'utopie, non pas comme une élucubration plus ou moins farfelue, mais comme un possible en faveur duquel il s'agit d'œuvrer » (Broca, 2012, p.12). La forme de l'anticipation est également explorée par Henri Maler (1995) qui va distinguer l'« utopie chimérique » de l'« utopie stratégique » et par là, permettre à l'utopie de s'ancrer dans le présent, en devenant des pratiques destinées à inventer maintenant un devenir qui n'apparaît plus si lointain.

Puisque l'utopie n'est pas une illusion, puisqu'elle naît de constructions symboliques, de représentations pour s'ancrer dans la réalité en la modifiant, il est alors légitime de mobiliser cette notion pour construire des schémas d'analyse de la société et des faits sociaux. L'utopie, dans les travaux en Sciences de l'Information et de la Communication, est également une notion qui permet d'aller questionner la manière dont la part de symbolique contenue dans des pratiques discursives participe à la matérialisation d'un projet. C'est le cas des travaux de Claudine Batazzi (2008) qui étudie la technopole de Sophia-Antipolis et notamment les discours des bâtisseurs, initiateurs et *leaders* de ce projet. En définissant l'organisation comme une médiation entre sa communication et son identité, l'auteure montre que ce sont la trajectoire, le contexte et l'énonciation des discours qui ont donné cette forme au projet. La figure du « bâtisseur d'utopie » est également centrale, puisque c'est ce personnage qui crée les symboles et aménage le territoire par ses projections, faisant de lui un « fondateur », un « entrepreneur » (*ibid.* p.76). C'est également celui qui rassemble, fédère et réussit à faire rêver de cette vision parfaite de la cité. Claudine Batazzi (*ibid.*) montre le lien entre l'usage du symbolique dans les discours et la concrétisation de ce projet urbain. L'utopie symbolique comme étant un facteur de mobilisation se retrouve également dans les travaux de Makaël

44

Chambru (2015) sur la mouvance antinucléaire. Il s'appuie sur les modalités de discussions et de prises de décisions mises en place au sein du *Réseau sortir du nucléaire* afin de s'approcher de l'idéal délibératif et aussi sur ce qu'il nomme une « utopie en acte », c'est-à-dire la manière dont se révèle ce modèle délibératif original, ses normes de communication et de délibération alternatives en phase avec les groupes composés de militants qui ont des expériences de différents mondes. Ce modèle, concrétisant une utopie délibérative, révèle également des tensions entre un idéal incarné et un idéal inaccessible, entre des idéaux et des pratiques.

Éric Dacheux (2008), partant également d'une définition de l'utopie comme étant une réalité non plus exclusivement symbolique mais aussi vécue dans des pratiques concrètes, montre qu'elle est aussi source de communication en s'appuyant sur le cas du projet démocratique de l'économie solidaire. Il s'agit notamment dans cet article, de penser les liens entre communication et utopie. Il ne s'inscrit pas totalement dans la lignée des travaux d'Armand Mattelart (1997, cité par Dacheux, 2008) et Philippe Breton (1988, cité par Dacheux, 2008), qu'il trouve trop univoques dans leur manière de considérer la communication comme source génétique de l'utopie. Selon Éric Dacheux, ces liens sont à penser de façon récursive, c'est-à-dire que l'utopie est l'une des sources de la communication qui est elle-même l'une des sources de l'utopie. Le cas de l'économie solidaire montre la possibilité pour les Sciences de l'Information et de la Communication de prendre en compte les interactions entre le politique qui élabore les normes, le symbolique qui permet la circulation de croyances et l'économique qui exploite les ressources grâce à l'étude de l'utopie.

Dans un article sur les valeurs olympiques, Faika Ouergli, Franck Debos et Vincent Meyer (2015) ont quant à eux recours à l'utopie pour interroger les relations entre les publics et les organisations sportives *via* les réseaux sociaux et notamment autour de la question des valeurs de l'olympisme. Cet univers est alors approché comme une « organisation utopienne » dans laquelle se trouve une controverse sur les représentations des « valeurs olympiques ». Les auteurs s'attachent également à mettre au jour les « marqueurs de l'utopie » au sens de Lucien Sfez (2000) : « un lieu présent partout et nulle part », « un retour aux origines », « un auteur ou créateur charismatique entretenant des rapports ambigus avec le pouvoir », « un

projet urbanistique fort », « la quête d'un ordre évident » et « des forces sociales inhérentes ». (Ouerqli *et al.*, 2015, p.77). La place de la controverse ici, autour des valeurs qui forment cette organisation utopique olympique, mais également la figure du bâtisseur précédemment cité, celui qui fédère ou nous pourrions dire : celui qui « enrôle », nous permet de faire un lien entre l'utopie et la sociologie de la traduction. Celle-ci sera détaillée dans la prochaine partie de ce travail, ainsi que le rôle que jouent les controverses dans notre recherche.

Les utopies sont, selon les auteurs, « concrètes », « stratégiques », « en acte », « réalisées ». Elles ne se cantonnent donc pas à une forme symbolique ou une absence mais elles sont matérialisées par des discours, des pratiques ou encore par des espaces : c'est ce que nous nommons les « hétérotopies » à la suite de Michel Foucault (2009). Nous qualifions le quartier *Humanité* d'hétérotopie dans le sens où il est un espace réel, que l'on peut visiter, fréquenter, habiter, où des usages peuvent se mettre en place et qui a été créé pour accueillir l'intention utopique d'un nouveau projet de société sans que celui-ci n'ait été effectivement réalisé.

### 3.2 L'espace autre ou l'hétérotopie de Michel Foucault

Michel Foucault a mené sur France Culture en 1966 deux conférences qui avaient alors pour titre « Les utopies réelles ou "lieux et autre-lieux" », ensuite publiées dans *Le Corps utopique, suivi de Les Hétérotopies* (2009). Reprises par la suite devant des architectes et urbanistes, ces conférences ont abouti à la création d'une chaire d' « hétérotopie » à l'Université de Californie destinée à l' « hétérotopologie », c'est-à-dire au sens de Foucault la description sous forme d'analyse structurale des hétérotopies. L'hétérotopie telle que nous la définirons plus précisément par la suite est une notion proposée par Foucault au moment de ces passages radiophoniques et qui désigne des « contre-espaces », des « espaces différents, ces autres lieux, ces contestations mythiques et réelles de l'espace où nous vivons » (*ibid.*, p.25). Il cite notamment comme exemples les jardins, les cimetières, les asiles ou encore les maisons closes et les distingue des utopies dans le sens où ces espaces sont réels car on peut s'y rendre mais continuent tout de même de renvoyer à un autre lieu, symbolique, ailleurs.

Cette notion a été mobilisée par la suite dans de très nombreux travaux de recherche. Le site internet *heterotopiastudies.com*, qui recense les travaux s'appuyant sur l'hétérotopie compte plus de deux cents cinquante références d'articles et d'ouvrages en anglais. Selon Philippe Sabot (2012), les conférences de Foucault sur les hétérotopies ont été surexploitées depuis les années soixante-dix, allant jusqu'à faire de la notion « une clé universelle d'interprétation des espaces et des comportements urbains contemporains (artistiques, festifs, sexuels, et parfois les trois ensemble !) » (*ibid.* p.20). Dans cet article, l'auteur montre néanmoins l'intérêt de la notion mais aussi de la conception de l'espace dédoublé selon Foucault, en espace du dedans et du dehors et qui vient articuler l'utopie et l'hétérotopie. L'espace et le langage s'entrecroisent pour transformer les utopies en même temps que l'usage ordinaire des espaces vécus est contesté. L'hétérotopie permet de révéler la pluridimensionnalité de l'espace vécu puisqu'elle juxtapose « en un lieu réel plusieurs espaces qui, normalement, seraient, devraient être incompatibles (Foucault, 2009, p. 23). Ces différents espaces permettent d'organiser une représentation ordinaire du monde. Pour Foucault, l'utopie n'est pas une opposition entre le réel et l'irréel mais un prolongement rêvé vers une forme de perfection (Sabot, 2012), alors que les hétérotopies sont des « sortes de contre-emplacements, sortes d'utopies effectivement réalisées » (Foucault, 2009, p.32). À la lecture de Foucault, nous comprenons que cette définition de l'hétérotopie comme « sorte d'utopie » réalisée n'est pas complètement claire. L'hétérotopie foucauldienne n'est pas la réalisation d'une utopie au sens où le projet d'une autre société serait complètement réalisé sur un espace réel mais au sens où l'utopie disposerait d'un lieu ; mais cet espace n'accueille pas cet autre ordre social, celui-ci a une existence symbolique mais située.

Tout comme les « utopies réalisées » dont nous parlions précédemment, les hétérotopies ont également un aspect touristique. L'association Via Brachy a ainsi un projet « Hétérotopie »<sup>26</sup>, par lequel elle réalise des « Voyages en hétérotopie » dont l'objectif est de partir à la rencontre de porteurs de projet d'utilité sociale et de faire l'expérience des espaces alternatifs qu'ils ont créé, notamment des projets écologiques, solidaires, d'insertion, de

---

<sup>26</sup> Pour plus d'information, consultez la page de l'association : <http://www.viabrachy.org/h%C3%A9t%C3%A9rotopies/>



coopération et de dialogue des cultures. Sur le site internet, les hétérotopies sont définies comme « des espaces dans lesquels l’imaginaire prend forme. Des univers distincts de ce à quoi nous sommes habitués. Des lieux dans lesquels le rapport au temps, aux choses et aux personnes seraient différents. Des lieux concrets qui incarneraient, ici et maintenant, ce qui était un rêve hier. »<sup>27</sup> Dans cette définition se trouve une ambiguïté sur la réalisation ou non de ces espaces or dans la pensée foucauldienne, l’hétérotopie comme l’utopie sont projetés mais non réalisées, la différence étant que la première est située dans un lieu réel tout en renvoyant à un ailleurs, symbolique, représenté. Ce qui peut être effectivement ce que nous appellerons une « mise en forme spatiale de l’imaginaire ». Les participants à ces voyages font un tour d’Europe d’initiatives comme la création de coopératives de consommation, d’ateliers de cuisine mobile, la création de cafés culturels, ils participent à des chantiers d’éco-construction ou encore préparent des « disco-soupes » sur les marchés afin de sensibiliser au gaspillage alimentaire de manière festive.

En sciences humaines et plus particulièrement en philosophie, Théophile Lavault (2016) interroge l’espace de la guerre d’Algérie et notamment de la colonie comme étant composé de représentations et d’une forme de réalisation de l’hétérotopie. L’espace colonial est pensé comme un miroir ordonnant la société. Ce projet a été sans cesse redimensionné dans sa confrontation au réel tout en se nourrissant continuellement d’un désir de conquête. Théophile Lavault cherche à déterminer, au travers de son travail de thèse cité lors de cette communication (2016), s’il y a dans l’hétérotopie un modèle théorique pertinent pour éclairer la question coloniale et les techniques de gouvernement. Tout comme c’est le cas à *Humanité*, il met en évidence une redéfinition permanente du projet et des imaginaires qui l’accompagnent : quand l’imaginaire devient expérience, le projet doit être redimensionné. Il qualifie également les colonies d’espaces d’expérimentation, qui se trouve être également au cœur de la démarche Living Lab qui nous concerne. Autre espace, autre utopie : Manoël Pénicaud (2011), anthropologue, qualifie d’hétérotopie l’entreprise du pèlerinage des Sept Dormant en Bretagne. Avec cette notion il cherche à faire apparaître une nouvelle dimension

---

<sup>27</sup> <http://www.viabrachy.org/h%C3%A9t%C3%A9rotopies/le-projet>

de ce lieu saint et partagé par deux confessions : l'islam et le catholicisme. En effet, ce pèlerinage islamo-chrétien de deux jours à l'initiative de l'un des pères de l'islamologie française, a pour objectif de rapprocher les religions dans un idéal de « réconciliation finale de l'humanité ». Dans cet article, même si le recours à la notion d'hétérotopie nous apparaît parfois un peu rapide, peu argumenté et se basant sur une définition très incomplète, l'intérêt se situe notamment dans la figure de l'« entrepreneur du religieux », celui qui « fabrique » le pèlerinage, l'enracine géographiquement et le légitime par sa fonction universitaire. Celui-ci établit toute une stratégie : il « s'assure le concours de soutiens locaux », « cherche assidûment des financements et mobilise ses différents réseaux de relations », « il développe une véritable stratégie de communication » (*ibid.*, p.137) et fait également classer la chapelle des Sept-Saints au classement des Monuments Historiques en 1956. Au niveau local, dans un contexte historique proche de la guerre d'Algérie, le projet fait naître des contestations mais sans heurt. Aujourd'hui, l'évènement est perçu comme principalement catholique, les musulmans des alentours n'y prennent pas part et ne sont pas officiellement invités. Objet révélateur de la tension entre les intentions et la réalité : les moutons utilisés pour le « méchoui de l'amitié » ne sont pas halal. C'est dans ces éléments que se situe selon nous l'hétérotopie : le lieu est l'ancrage spatial d'une utopie qui est non réalisée et se situe dans les représentations des participants catholiques. En ce qui concerne les musulmans, le pèlerinage provoque chez eux un sentiment plus proche de l'islamophobie que du partage et de la rencontre, ces représentations négatives font également partie de l'hétérotopie.

L'hétérotopie est également mobilisée pour approcher des espaces comme l'université, dans le cas par exemple d'un projet d'enseignement expérimental où il s'agit d'imaginer la ville du futur : « FuturoPolis » et où les chercheurs questionnent la production d'espaces d'éducation « autre » (Beyes et Michels, 2011) ou pour comprendre les lieux que sont les *further education colleges* anglais et leur fonction à travers les rites et rituels de l'institution (Blair, 2009). D'autres recherches basées sur la notion de Foucault questionnent les musées (Bennett, 1995 ; Hetherington, 2011), l'encyclopédie en ligne participative *Wikipedia* comme une hétérotopie digitale (Haider et Sundin, 2010), un quartier d'Athènes et ses pratiques de consommation écologiques et éthiques (Chatzidakis *et al.*, 2012) ou encore

le monde de Disney (Perraton, 2004 ; Bruchansky, 2010). L'analyse communicationnelle de l'espace disneyen proposée par Perraton (2004) permet une définition originale du parc thématique comme étant « un dispositif opérateur de rêve » (*ibid.* p. 10), une hétérotopie du recentrement puisqu'elle est une utopie concrète dans laquelle les visiteurs actualisent « le récit mythique instaurateur de la société dans laquelle il vit » (Marin, 1973, p. 299 dans *ibid.*). Disney World est alors présenté par l'auteur comme un dispositif spatial à la fois de communication et de pouvoir qui cherche à instrumentaliser le visiteur. En Sciences de l'Information et de la Communication toujours, Philippe Hert (1999) questionne internet sous l'angle d'un dispositif hétérotopique afin de comprendre et de définir l'espace particulier produit par cette technologie et son rôle. Il ne porte pas son regard sur l'hétérotopie elle-même mais le dispositif qui lui a permis d'exister, proposant ce terme original de « dispositif hétérotopique », au sens de dispositif technique. La notion de dispositif nous paraît également importante dans notre recherche, elle fait l'objet d'une définition détaillée et argumentée dans la prochaine partie. Plus récemment, les travaux de Florian Dauphin (2015) sur l'espace hétérotopique des catacombes de Paris visent à comprendre le caractère « sacralisé » et « magique » de cet espace mais aussi les formes d'organisation conçues et ritualisées par les usagers dont la pratique est clandestine.

Dans le cadre du présent travail, c'est le projet d'innovation urbaine que nous considérons comme une hétérotopie. Il s'agira alors d'accéder à des processus de production du sens dans un lieu en construction où les appropriations font défaut. Les fonctions du langage, des dispositifs d'accompagnement, le fonctionnement de différents groupes dans l'espace symbolique qu'est la ville nous permet d'analyser le passage de l'utopie à l'hétérotopie, non pas comme une traduction entière et fidèle de celle-ci mais en tant que lieu concret dans lequel l'utopie sous sa forme symbolique est bien présente. Cette distinction entre espace projeté et espace vécu est particulièrement visible dans les controverses qu'elle fait naître et dont nous proposons une reformulation des récits qui le sous-tendent dans le quatrième chapitre de ce travail de thèse.

## **Chapitre II - La participation comme fondement d'un projet de ville utopique**

Dans ce chapitre nous mettrons en évidence ce que nous entendons de l'utopie et de la mise en œuvre d'un tel projet grâce à la question de la participation. Il convient alors de baliser certains termes afin de pouvoir esquisser un terrain de compréhension. L'enjeu consiste également, à travers chacune des prochaines parties de notre ancrage théorique, à expliciter les questionnements qui fondent notre projet de recherche et qui ont nourri notre méthodologie. Nous commencerons par éclaircir ce que nous entendons par « participation » pour ensuite étudier la question du pouvoir sous cet angle en faisant un détour par des modélisations de la participation citoyenne. Après avoir posé ce cadre de compréhension, et en faisant un pas du côté de l'empirie, nous interrogerons la traduction de cette utopie à travers un dispositif grâce au concept d'« hétérotopie » que nous développerons à la fin de ce chapitre.

### **1. Communication et participation**

Les Sciences de l'Information et de la Communication en s'intéressant aux interactions et aux phénomènes sociaux qui leurs sont liés, ne sont pas étrangères à la question de la participation. Celle-ci représente à la fois une question méthodologique pour notre discipline, une question politique en lien avec notre sujet et une question sociale. Le concept de participation, étendu et vague, regroupe une pluralité d'acceptations selon le contexte dans lequel il est entendu. On parle notamment de « participation démocratique », « participation citoyenne », « participation politique » ou de « participation sociale ». Dans tous ces cas, la participation nécessite une forme de communication entre les hommes en vue de se constituer en tant que collectif ou société. Selon Monseigne (2009, p.33), ce lien va même plus loin et « communication » et « participation » partagent l'idée d'un lien entre les hommes, un idéal de société, une « sorte d'ambition de participation à la communication planétaire ». Pour John Dewey la société est une forme d'association et de relation d'interaction tournée vers l'action afin de mieux réaliser des formes d'expériences partagées. « Il y a donc autant

d'associations que de biens qui gagnent à devenir objets de communication et de participation » (Dewey, 1990, p.168). La participation repose sur les échanges et la créativité des relations, sans quoi les associations humaines deviendraient des institutions sans vie. Ces associations tout comme l'individu sont multiples, ce dernier ne peut pas être défini sans les relations ou interactions qu'il a avec autrui et son environnement social (Chanial, 2006). Pour définir une personne, Dewey la considère associée avec les autres dans le cadre d'un échange « libre et réciproque » de leur relation. Dans cette conception de l'individu, il n'y a donc pas d'opposition entre individualité et association humaine tout comme nous n'opposons pas une association et ses membres. Pour développer son individualité, il faut s'approprier son environnement social de manière active et ce grâce à la participation. Le rapport entre l'individu et la société développé par Dewey ainsi que la place qu'il accorde à la participation met en lumière la manière dont les Sciences de l'Information et de la Communication peuvent s'emparer de cet objet et venir questionner l'émergence de celle-ci dans un contexte donné.

La nature active et volontariste des acteurs humains, la façon dont ils sont agents de leur conduite ainsi que le rapport entre individu et société envisagé comme un processus, sont des points essentiels de l'interactionnisme symbolique. Les individus produisent des faits sociaux mais ne les subissent pas, c'est notamment l'idée défendue par Herbert Mead dont les théories ont été reprises par l'École de Chicago (Strauss, Blumer, etc.). Une interaction n'est pas par définition un acte solitaire mais une action collective où les individus agissent ensemble afin de créer une activité qui va devenir quelque chose à quoi ils auront pris part, c'est-à-dire, participé. Il n'y a donc pas d'interaction sans participation et vice versa. L'École de Chicago a également mené de nombreux travaux sur la ville notamment sur les questions de l'immigration et de l'intégration des migrants. Selon l'expression de Robert Ezra Park « La ville comme laboratoire social » (1915), la ville crée par l'homme, recrée l'homme à son tour en participant à sa transformation. L'environnement urbain façonne donc les mentalités et n'est pas un artefact mais un organisme. Par ailleurs, sans se cantonner à la sociologie urbaine, l'École de Chicago s'intéresse aussi à la famille ou encore à la déviance et à la marginalité. Ce courant replace l'individu dans le système social et montre qu'il existe à la fois des attitudes individuelles et des valeurs partagées dans les collectivités.

Un des principes de l'interactionnisme symbolique est également celui de l'émergence : lorsque des choses se rencontrent, quelque chose qui n'était pas là jusqu'alors se crée (Mead, 1938, p.641). La vie de groupe est un processus en cours et la société, une structure vivante qui se fait, se défait et se refait sans cesse. Les interactionnistes excluent l'idée d'un contexte ou d'éléments extérieurs normatifs qui préexistent à l'interaction et détermineraient l'action. Ce sont les acteurs eux-mêmes qui négocient la situation et ses règles.

L'interactionnisme se retrouve également dans le courant de l'École de Palo Alto qui, quant à elle, analyse plus particulièrement la communication interpersonnelle. En dépassant le modèle de la communication comme transmission de Shannon et Weaver (1975), l'École de Palo Alto propose un modèle orchestral qui repose sur l'échange et l'interaction. Cette école attribue à la communication un sens relationnel en interrogeant les processus d'interaction, les codes, les contextes et les modes de participation des partenaires. Ce dernier est le modèle dans lequel nous nous inscrivons, donnant la primauté à la relation sur le message. Nous nous rapprochons de la théorie systémique en ce qu'elle ne met l'accent ni sur les acteurs de la communication qui sont de toutes façons en constante interaction, ni sur le message qui est communiqué ou cherche à l'être mais plutôt sur les systèmes que l'on comprend comme un réseau de relations et dans lequel tout homme se trouve pris (Watzlawick, 1972). Le sens n'émerge donc pas du message, dont nous postulons qu'il est insaisissable tant au niveau de la forme que du contenu, en référence à l'École de Palo Alto, mais de la relation qui le fait naître (Poty, 2006). Pour Watzlawick : « toute communication présente deux aspects : le contenu (c'est à dire l'information échangée) et la relation, tels que le second englobe le premier et est par la suite une méta-communication » (Watzlawick, 1972, p.48). Il ajoutera par la suite : « C'est mon intuition personnelle qu'un cinquième peut-être, de toute communication humaine sert à l'échange de l'information, tandis que le reste est dévolu à l'interminable processus de définition, confirmation, rejet et redéfinition de la nature de nos relations avec les autres » (Watzlawick, 1984, p.240). Ce qui est important est donc la relation qui se noue entre les personnes engagées dans la communication, qui « participent » à cette relation.

La participation est à la fois un concept ambigu, pluriel et un champ de recherches multidisciplinaire. Selon la définition à laquelle nous souscrivons, le terme désigne « une ou plutôt, des réponses à la question sociétale majeure de la mise en œuvre de l'idéal démocratique et du principe d'égalité des citoyens » (Bresson, 2014). Nous différencierons différents types de participation par la suite, qu'elles soient sociale, citoyenne ou qu'elles s'inscrivent dans le champ du handicap (ce qui se retrouve fortement dans le contexte social et juridique actuel), avant d'expliquer pourquoi nous nous intéresserons principalement à la participation citoyenne dans le cadre de nos recherches.

Avant de préciser rapidement l'histoire de ce terme de « participation », rappelons que le concept a connu une altération, voire une dérive du fait de son utilisation par le management, la communication publique et politique ou encore la propagande. Historiquement, il a d'abord été employé lors des luttes urbaines et sociales dans les années 1970 et associé à une conception militante de la participation comme résultant d'un combat entre les classes pauvres et les classes supérieures avec notamment l'expérience de Saul D. Alinsky (1971) dans les quartiers pauvres de Chicago. Dans les années 2000 la participation devient un thème important dans les politiques de la ville, prenant souvent la forme d'une commande publique (avec parfois une dimension utilitariste) avant d'être associée à l'*empowerment* et la prise en charge de l'individu par lui-même, d'un point de vue économique, professionnel, familial et social. Le terme d'« *empowerment* », interrogé par Catherine Mével et Jacques Donzelot (2003) dans le cadre de la politique sociale et urbaine des Etats-Unis, est étroitement lié à la question du pouvoir. Pour les « démocrates », l'accent est mis sur la force du collectif, alors que pour les « républicains » c'est la sortie de l'indépendance des individus envers l'Etat qui importe. Dans les deux cas, il « valorise la construction d'un pouvoir sur soi et entre soi en lieu et place de l'isolement et du renoncement » (*ibid.*). L'*empowerment* permet aux individus d'avoir le pouvoir de parler et la capacité d'intervenir au niveau décisionnel. Ce concept est à comprendre en faisant une rupture avec la conception française du pouvoir (Jouve, 2006) selon laquelle les individus ne peuvent obtenir une capacité de contrôle uniquement si on leur donne une part de pouvoir ou s'ils la prennent eux-mêmes. Le pouvoir est considéré comme un « bien limité » ou un

avoir, que l'on possède, donne ou prend mais qui est inextensible. Or cette idée n'a pas de sens dans la définition américaine du pouvoir telle qu'on la retrouve chez Weissberg (2000) ou Chambers (2003). Il est un construit : on ne cherche pas à prendre celui des autres mais on s'y ajoute par des rôles de contre-pouvoir. Nous nous inscrivons dans cette perspective où « ce qui compte, c'est la connexion, l'inscription dans les réseaux de pouvoir » (Mével, Donzelot, 2003). L'*empowerment* vient alors permettre cette construction, la « capacité de se donner du pouvoir ».

Mével et Donzelot (2003) comparent les Corporations de Développement Communautaire (CDC) américaines au Développement Social Urbain (DSU) en France en lien avec ces deux conceptions du pouvoir. Alors que les CDC doivent compter obligatoirement plus de la moitié des habitants d'un territoire et résultent de l'initiative d'une association qui amène les individus à la table des négociations plutôt que de parler pour eux, le DSU est un dispositif dans lequel il est possible de s'inscrire, pour « participer » au prix de deux conditions : ne pas manifester d'appartenance ethnique ou religieuse et renoncer à « prétendre s'organiser en un réseau constitutif d'un pouvoir propre ». La distinction entre la vision américaine et la vision française de la participation réside dans l'*empowerment* : alors que dans le premier cas l'action auprès des citoyens consiste à fédérer les associations qui existent déjà autour d'un objectif commun, en France le discours de la participation vise à produire une vie associative qui s'inscrit dans un projet de développement conçu par l'Etat et les municipalités.

### 1.1 Ce réseau que compose l'espace public

Participer à la vie du quartier, prendre part aux discussions qui concernent le lieu de vie, s'inscrire dans des dynamiques locales, entrer en relation avec ceux qui habitent le même immeuble et discuter de ces espaces communs ou partager des opinions, c'est faire partie du réseau qui constitue l'espace public (Arendt, 1983). Celui-ci est fait d'associations de citoyens, qui ensemble forment l'opinion publique en autonomie et de manière légitime. Les associations exercent un pouvoir, la capacité d'agir ensemble dans une relation d'égalité alors



que le pouvoir exercé par l'Etat est de l'ordre de la domination. Le pouvoir citoyen entend faire pression sur ce dernier, bien que reconnu comme étant nécessaire, afin de faire valoir ses impératifs et d'agir sur les décisions politiques (Habermas, 1993). Une différence apparaît entre les lieux de débat et les lieux de décisions. On reconnaît néanmoins, grâce à la notion d'espace public ou ici de « sphère publique » (*ibid.*), l'influence exercée par ces mobilisations collectives sur les politiques publiques. Ce lieu de socialisation, la sphère publique, est un concept forgé par Habermas selon lequel, la bourgeoisie du XVIIIème siècle a cherché à créer des relations sociales et culturelles afin d'obtenir de l'influence sur les décisions de l'Etat et ce sans devoir prendre directement part aux dispositifs politiques. C'est un espace de délibération et de discussion : « l'espace public communicationnel ». L'espace public habermassien par principe est égalitaire mais dans les faits exclu tous ceux qui n'ont pas les capacités nécessaires de participer au débat : les soldats et les ouvriers par exemple. Nous nous appuyons donc davantage sur la définition qu'en propose Hannah Arendt, un espace public comme espace de discussion, d'échanges libres et égaux sous le régime de persuasion et à la recherche d'une communauté de consensus. Dans celui-ci peut se développer une opinion rationnelle et consensuelle autour des questions des affaires communes. L'objectif ne réside pas dans la prise de décision collective mais dans le fait de participer au débat, de discuter ensemble. Le politique se trouve donc dans la discussion et non dans la décision ; il est référé à l'expérience commune de parole et d'action (Tassin, 2013).

La communication dans l'espace urbain est élaborée, émise et interprétée par des acteurs de la ville qui expriment des identités politiques (Lamizet, 2007). Ceux-ci sont différents, ont chacun leur culture et leurs savoirs et se réfèrent à des réalités propres. La communication urbaine est également politique puisqu'elle donne sens à cette confrontation : entre des discours de pouvoir et d'autres d'oppositions. Lamizet (2007) l'appelle la « polyphonie urbaine », c'est à dire un ensemble de langues qui ne se comprennent pas et qui sont prises dans l'espace de la ville : d'un côté les discours de la mémoire et de l'autre ceux des projets ; la langue de la culture et celle de la pauvreté, de la mémoire et de la tradition ou les discours de la croyance et ceux de la critique et de la contestation.

L'espace public ce ne sont pas seulement ces relations qui se créent et ces voix qui se mêlent. La notion désigne également un espace physique qui lui est associé. Dans le cadre urbain, ce sont les espaces de rencontre, de rassemblement, les lieux où l'on se croise et dont tout le monde peut faire usage. Quel que soit le type de lieu, qu'il s'agisse d'une place, d'un terrain vague, d'un supermarché, d'un jardin, d'un trottoir ou d'une salle de sport, l'important est que celui-ci soit accessible à tous, qu'il offre les possibilités d'un dialogue entre les individus et de leur mise en égalité. Cet espace se veut également le reflet de la diversité des populations qui constituent la société urbaine. Dans ces espaces, propices aux rencontres, qu'elles soient fortuites ou programmées, il est alors possible de faire l'expérience de l'Autre (Arendt, 1996).

En intégrant à la notion d'espace public d'Habermas et d'Hannah Arendt, la question de la mise en visibilité des individus et des problèmes sociaux sur la scène publique mais aussi de tout ce qui est fait par ces derniers pour sortir les problèmes de la sphère privée et les amener à un jugement public, on s'intéresse alors à ceux qui se ressemblent en un public, qui formulent des propositions, exposent leurs idées et en discutent ensemble. Cela permet de regarder de plus près les contextes d'interaction qui favorisent ou freinent la publicisation de ces problèmes et la participation des individus au débat (Carrel, 2013a). L'*empowerment* émerge d'une politique publique et urbaine insuffisante et propose une nouvelle forme de politique qui permette la participation de tous et reconnait le droit à la différence dans l'espace public (Lefèbvre, 1968). La participation, à son tour, entraîne une nouvelle répartition du pouvoir, la multiplication de mouvements sociaux et l'apparition de nouvelles formes de gouvernance. Ces phénomènes n'appartiennent pas seulement à la sphère politique mais participent de la « société en réseau » (Sintomer, Herzberg, Röcke, 2008).

## 1.2 S'inscrire dans des réseaux qui créent la ville

Les citoyens, s'inscrivent donc dans un espace urbain, dans lequel ils sont invités à habiter, à co-produire une manière d'habiter et à participer pour créer un idéal démocratique

afin que tous soient égaux. Cette inscription est permise par l'*empowerment* tel que nous en avons esquissé une définition.

La ville ne se résume pas à un ancrage spatial mais elle se compose d'une logique de réseaux et d'espaces de flux (Castells, 1989). Ses frontières sont repoussées aussi loin que la communication le permet et cette dernière donne naissance à un nombre toujours croissant de réseaux ; qu'ils soient sociaux, fonctionnels, informatifs ou même de compétence. Ceux-ci peuvent être à l'origine de la ville, lui donner forme et vie, la penser ou l'humaniser : lorsque les architectes rencontrent les travailleurs sociaux, les financeurs, les bailleurs, etc. Ces acteurs suivent leur propre logique au sein des démarches urbaines, faisant et refaisant les nœuds des réseaux par la coordination, la négociation, la coopération ou l'évitement, le conflit et la compétition. De ces jeux entre acteurs découlent des processus communicationnels, la production d'une information urbaine, d'un savoir urbain, la transmission de celui-ci, ainsi que la recherche de l'adhésion et dans certains cas de la participation des citoyens. Les pratiques, outils et conduites des individus pris dans le jeu de ces interactions composent un milieu urbain complexe et en constante mutation, qu'il soit par exemple lié à l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication ou au développement de la diversité des dispositifs participatifs mis en place.

S'inscrire dans une démarche de participation et de co-élaboration de la ville avec les citoyens amène une multiplication des pratiques communicationnelles et montre les enjeux de la production urbaine. De nouvelles figures d'acteurs apparaissent, pouvant parfois donner lieu à des situations conflictuelles provenant des divergences entre les buts poursuivis par chacun. Comprendre la réflexion et la conduite d'un projet de gestion de la ville permet d'appréhender la complexité du jeu qui se déroule entre tous les acteurs et de cerner les dimensions qui viennent nourrir des situations de clivage (Khainnar, Laudati, 2006). Nous nous intéresserons aux réseaux des acteurs de la ville dans le cadre de cette recherche, articulant la discipline des Sciences de l'Information et de la Communication à l'objet communicationnel que représente la ville dans ses dimensions sociale, politique et technique. Cette rencontre forme le champ de savoir interdisciplinaire de la « communication urbaine », considérée

comme « l'ensemble des processus relationnels et interactionnels qui s'instaurent entre l'utilisateur et la ville (et les éléments urbains) et entre les individus eux-mêmes quand ils se situent dans un cadre (le cadre urbain) qui permet leur mise en scène » (Laudati, 2008). La « communication de la ville » peut, selon Laudati, contribuer à la construction ou la reconstruction d'une identité de la ville-même. « Les espaces urbains sont le cadre des échanges sociaux, les lieux où l'individu affirme sa propre identité par rapport au lieu et par rapport à autrui. De plus, par l'usage que l'individu fait des espaces vécus, il s'approprie les codes collectifs de lecture et de comportement dans ces espaces » (*ibid.*).

La ville, cet espace polyphonique (Lamizet, 2007), naît de la rencontre entre les appartenances, les cultures ou les identités. Elle est au croisement de projets et d'engagements. L'un des éléments de cette polyphonie se retrouve dans les logiques sociales et institutionnelles d'intégration et les pratiques culturelles de « mise en scène de l'étranger » (*ibid.*). Lamizet inclut également dans cet espace aux multiples systèmes d'expression et de représentations, la dimension de la sociabilité urbaine. Les lieux qui la composent peuvent être de différentes natures, allant jusqu'à ceux de « la communication de la souffrance » : les hôpitaux et les lieux de la relégation urbaine.

La polyphonie urbaine est ici celle de la santé et de la maladie, celle du bien-être et de la misère, celle de l'ordre et de la souffrance. L'espace urbain a toujours connu une coexistence, une confrontation, souvent conflictuelle, entre deux façons d'habiter la ville : celle qui l'habite en se l'appropriant et en y trouvant ses marques, et celle qui l'habite en s'en faisant rejeter, en vivant une véritable exclusion de l'espace urbain (2007, p.19).

C'est dans la tension entre inclusion et exclusion, entre les deux façons d'habiter la ville mais aussi dans la manière dont on rencontre *l'autre*, que l'on saisit ce qui se joue à travers la question de la participation qu'elle soit sociale ou citoyenne. Il s'agit pour nous ici, après un rapide tour d'horizon qui ne se veut pas exhaustif de ce que l'on entend par « participation sociale », d'expliquer pourquoi, dans le cadre de notre recherche, nous privilégierons une approche par la question de la participation citoyenne.

### 1.3 De la participation citoyenne à la participation sociale

Par la participation citoyenne, comme nous venons de la définir, les personnes peuvent jouer leurs rôles sociaux, s'inscrire dans une activité ou un organisme et être, par la même occasion, dans une situation de participation sociale. Cette dernière est une notion polysémique pour laquelle une multitude de définitions est possible. Les activités considérées comme des manifestations de la participation sociale vont de la consommation d'information par l'écoute de la radio, aux activités sociales classiques. Un découpage en quatre familles sémantiques, définies par rapport aux relations établies entre les personnes et leur milieu (Berkman, Glass, 2000), facilite la compréhension de cette notion aux frontières qui peuvent sembler un peu floues à cause des différentes définitions. Les recherches menées par Berkman et Glass (2000) sur les liens entre les relations sociales, la santé et le bien-être partent du constat que les liens sociaux exercent une influence sur la mortalité des individus (Berkman, Syme, 1979) et cherchent à revisiter toutes les théories qui ont guidé des travaux empiriques. Cette revue de littérature permet donc la définition de la participation sociale selon quatre types de relation (Raymond *et al.*, 2008):

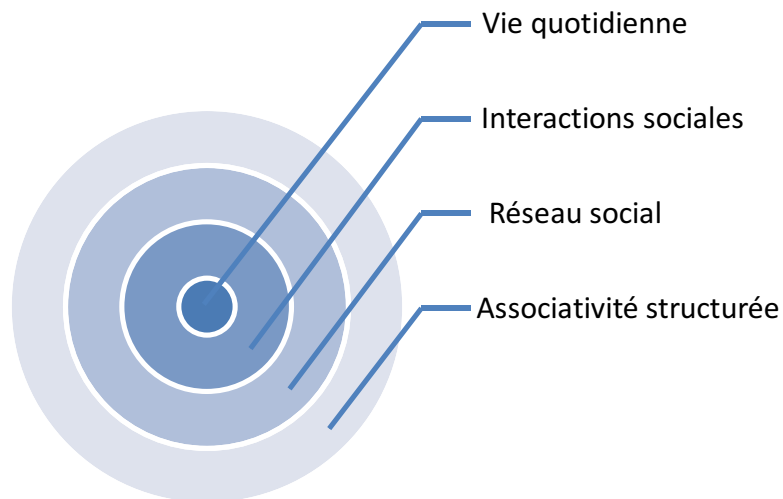


Figure 2: Définition de la participation sociale selon 4 familles (Raymond *et al.*, 2008)

La participation sociale, dans sa définition la plus restreinte, correspond à la « vie quotidienne ». C'est la conception de la participation sociale que l'on retrouve dans le processus de production du handicap (Fougeyrollas *et al.*, 1998). Les facteurs personnels et environnementaux, influencent la qualité de vie de la personne et l'empêchent de jouer ses rôles sociaux, la plaçant en situation de handicap et à l'inverse, ces mêmes facteurs peuvent placer la personne en situation de participation sociale. Nous entendons le rôle social selon la définition de Fougeyrollas et Roy, comme déterminé par les normes et valeurs de la société et également par l'expérience individuelle tels que « les choix de vie, la manière d'interpréter et de construire sa réalité et ses activités de vie quotidiennes » (1996, p.51). Notons qu'il existe des classifications des rôles sociaux, établies par des théoriciens, et que celle-ci est signe d'une idéologie qui témoignerait d'un modèle normatif dominant dans nos sociétés (*ibid.* p.45) La différence entre cette catégorie et les trois autres, réside dans le fait que la participation sociale n'implique pas nécessairement un lien entre les personnes ou des interactions.

Les familles « interactions sociales », « réseau social » et « associativité structurée » associent la participation sociale aux interactions sociales. Il s'agit de manifester un intérêt pour la communauté, être en contact avec autrui ou *faire partie de*. L'un des concepts de la participation sociale considérée comme un « réseau » est celui du capital social (Bourdieu, 1986). Celui-ci est une ressource accessible et mesurable chez les individus, liée à la possession d'un réseau durable de relations, qu'elles soient institutionnalisées ou non (Andrew, 2005). Le capital social dépend de la taille du réseau et du volume de capital de chaque relation : économique, culturel ou symbolique. Il est lié à une collectivité mais rend également l'individu plus productif. C'est à la fois un bien privé et un bien public (Putnam, 2001) que l'on ne peut mesurer qu'au niveau collectif, dans un quartier, une ville ou une société.

La participation sociale est largement investiguée dans le champ du handicap. On parle notamment de l'intégration scolaire (Plaisance, Schneider, 2009), de l'insertion professionnelle en milieu ordinaire ou du maintien à domicile des personnes. Mais au final, toutes s'accordent à définir le handicap comme une restriction de la participation sociale. Cette idée vient également du mouvement qui pousse à ce que les personnes en situation de

handicap ne soient pas considérées comme telles par rapport à un problème individuel provenant d'une déficience mais plutôt à l'environnement de la personne. Nous rejoignons Serge Ebersold (2002) dans la conception de ce modèle participatif dans le cadre du handicap comme générateur d'un projet normatif. La cohésion de la société reposerait sur une volonté de coopération des membres, faisant de la solidarité l'affaire de tous. S'inscrivant pleinement dans une perspective foucauldienne, c'est l'implication de l'individu qui va permettre d'apprécier le degré de normalité de la personne handicapée. Il sera alors attendu que l'on ne se comporte pas comme un *inadapté* mais que la personne participe à la vie de son environnement social. À travers le modèle participatif, Ebersold (2002) se pose la question d'un modèle de société où l'on abandonne que l'autre soit *a priori* accepté collectivement au profit de modes d'acceptation *a posteriori* qui passeraient par une négociation interindividuelle où chacun doit prouver qu'il veut s'impliquer et participer à la vie de la cité. Finalement ce serait à chacun de s'élancer continuellement à la conquête de son appartenance sociale, mettant de côté l'idée d'un environnement « capacitant ». Ce dernier est défini par Falzon (2005) comme un environnement qui permet aux personnes de développer des compétences et des connaissances afin d'avoir de meilleures possibilités d'action, de contrôle de leurs tâches mais aussi de la manière dont ils les réalisent et par conséquent de devenir plus autonomes. C'est à l'individu de mobiliser les ressources qui lui permettent de participer et non à la société de fournir les ressources qui permettent le développement du pouvoir d'agir.

Dans le domaine de la santé et plus particulièrement autour des questions de logements des personnes âgées, Cannuscio *et al.* (2003) ont fait le lien entre des stratégies de logement et le capital social de cette population. En installant les structures d'accueil en plein centre des villes plutôt qu'en banlieue, les possibilités d'interaction des résidents avec les autres habitants se voient multipliées. Différents éléments architecturaux et spatiaux peuvent stimuler ou au contraire empêcher les échanges sociaux, tels que la disposition des parties communes ou des chambres et la longueur des couloirs, ce que l'on retrouve dans le concept d'environnement capacitant précédemment évoqué. La notion de capital social nous amène à la question de la productivité sociale et en lui octroyant un cadre encore plus restreint, à

62

l' « associativité structurée » ; par exemple aux activités sociales organisées. Cette dernière comporte trois types de participation (Bukov *et al.*, 2002) : collective, productive et politique. La participation collective est orientée vers le groupe, la participation productive vers autrui et enfin la participation politique vers un partage de temps, de compétences et de ressources, telles que des connaissances et des habiletés sociales visant la prise de décisions (Raymond *et al.*, 2008).

Nous voyons que la participation citoyenne fait partie de la participation sociale, grâce à la dernière famille que nous venons d'évoquer. C'est à cette question que nous nous intéresserons dans le cadre de notre recherche, celle-ci correspondant plus à notre objet. En effet, même si lors des premières réflexions nous cherchions à interroger la participation sociale dans le contexte d'un projet utopique de création d'un nouveau quartier, celle-ci nous est apparue à la fois trop vaste pour correspondre à notre terrain et aux dispositifs auxquels nous avons participé et difficilement accessible au début de la recherche, alors que les habitants n'avaient pas encore emménagés. Nous avons donc choisi de restreindre notre question de recherche à la participation citoyenne des individus, qui s'exprime ou non dans le cadre de dispositifs mis en place à cet effet.

## **2. Modélisations de la participation citoyenne**

L'évolution conceptuelle de la question de la participation s'articule autour d'un fil conducteur : le fait de « permettre à des personnes ou des groupes qui en sont écartés d'accéder à un pouvoir ou, à une parcelle de pouvoir » (Bresson, 2014). La question du pouvoir dans la participation est essentielle. Nous proposons dans cette partie, de nous référer à trois auteurs qui ont modélisé différentes positions qu'il est possible d'identifier dans les situations de participation notamment dans le cadre des problématiques urbaines et sociales. Après avoir comparé les apports de ces différents modèles qui se complètent et se nuancent les uns les autres, le premier étant tout de même à différencier des deux autres, et en pointant ce qui selon nous fait défaut, nous construirons notre schéma, élaboré à partir d'axes en lien avec notre discipline et notre question de recherche.



## 2.1 L'organisation de la participation dans les quartiers d'habitat social

Ce premier modèle se distingue tout particulièrement des prochains que nous allons présenter. Les suivants schématisent des manières de participer pour les individus alors que celui-ci présente des manières d'intervenir pour que les gens participent. Il s'agit donc du cadre à partir duquel émerge la participation et non pas ce qui en émerge, c'est-à-dire des degrés de participation des individus. Cette entrée est plus éloignée de ce que nous souhaitons proposer, elle est plus prescriptive, alors que dans l'accompagnement d'un dispositif mis en place pour favoriser la participation, il est pour nous plus pertinent de questionner les formes de participations émergentes.

Dans son modèle, Marion Carrel (2013) distingue quatre positions repérées chez les professionnels, chercheurs, militants et consultants spécialisés sur la question selon que cette conception défende un modèle représentatif ou délibératif, croisée avec deux conceptions de l'intervention auprès des habitants : avec ou sans distinction entre les individus.

<i>Conception de l'intervention à mener auprès des habitants des quartiers d'habitat social</i>			
		Pas de distinction entre les individus (égalité)	Prise en compte de l'éloignement de la parole publique des habitants des quartiers d'habitat social (traitement différentiel)
<i>Conception de la démocratie</i>	Modèle représentatif	<p>a. <i>Participation inutile</i></p> <p>Tout existe déjà pour que le citoyen s'exprime, vote, fasse des réclamations</p>	<p>b. <i>Injonction participative</i></p> <p>La participation est une question sociale. Les habitants sont perçus comme « inadaptés » ; il s'agit de les mettre à niveau pour qu'ils se comportent en citoyens</p>
	Modèle délibératif	<p>c. <i>Participation citoyenne</i></p> <p>La participation est une question politique. L'objectif premier est de démocratiser les institutions en installant des procédures participatives fortes telles que le budget participatif. Ce processus égalitaire contribue à lutter contre les inégalités sociales.</p>	<p>d. <i>Empowerment</i></p> <p>La participation est une question sociale et politique, visant l'accroissement du pouvoir des habitants sur leur vie et leur environnement, à travers le mouvement social et/ou la délibération. Elle passe ainsi, au-delà de procédures participatives, par l'action collective et l'éducation populaire.</p>

Tableau 1 : « Quatre positions dans le débat sur les modalités d'organisation de la participation des habitants dans les quartiers d'habitat social » (Carrel, 2013a, p.60)

Elle nomme la première position « la participation inutile » : la participation apparaît comme incompatible et un frein à l'efficacité pour ceux qui détiennent le pouvoir décisionnel, les habitants et les associations défendant leurs intérêts privés ne pouvant être perçus comme des partenaires potentiels dans la construction collective de l'intérêt général. Les décisions peuvent être présentées par les décideurs aux citoyens mais ces derniers ne peuvent pas participer aux délibérations. L'un des éléments avancé pour limiter cette dernière c'est que le citoyen peut sanctionner les décisions prises au moment des élections. Il n'y a donc pas de volonté politique d'une participation des citoyens.

Toujours sur le modèle représentatif « l'injonction participative » cherche, à l'aide de programmes de formation, d'accompagnement de projets ou d'information sur le fonctionnement des administrations à développer la participation des habitants. Celle-ci s'apparente à une compétence individuelle répartie de manière inégale au sein de la société et dont on vient corriger les inégalités. On demande à la population de « répondre convenablement à l'injonction unilatérale de participer » (p. 61). Les habitants doivent faire leur devoir, comme c'est le cas dans l'exemple du DSU<sup>28</sup> cité précédemment (Donzelot, Mével et Wyvekens, 2003, p.221-226). Au lieu de définir la participation par le résultat, l'*empowerment* ou l'élévation de la capacité de pouvoir des habitants dans la ville comme sur eux-mêmes, le DSU fait l'inverse et cherche à faciliter l'accès aux droits et devoirs en développant l'apprentissage de la citoyenneté. Chacun peut donc être un « usager responsable » et n'a ni besoin de réclamer ou de réaliser des choses lui-même. C'est une invitation à participer à un dispositif administratif et juridique « plus qu'à un processus de construction d'un pouvoir » (*ibid*, p. 222).

Sur un mode délibératif, « la participation citoyenne » veut bouleverser les institutions et les règles politiques car ce changement de cadre entrainerait des modifications du rapport entre individu et citoyenneté. Il faut donc de nouvelles procédures administratives pour que tout le monde puisse prendre part à toutes les décisions, même budgétaires. Néanmoins, ceux que Marion Carrel nomme les « sans-voix » (2013) sont peu présents dans les dispositifs participatifs. En France, on constate que les jeunes, les personnes en situation de précarité, les étrangers, non-diplômés, ou handicapés, ne viennent pas participer à ses procédures ; ou lorsqu'elles le font, leur parole est implicitement disqualifiée (p. 63). Ces « sans-voix », sont ce que d'autres nomment des « acteurs faibles » (Payet *et al.*, 2008), c'est-à-dire des acteurs « disqualifiés au regard d'un principe éthique de dignité (Sennett, 2003), de décence (Margalit, 1999) ou de reconnaissance (Taylor, 1994, Walter, 1997, Honneth, 2000) » (*ibid.*, p. 9) qui se trouvent pris dans une relation asymétrique avec les institutions. Cette formule paradoxale met au jour à la fois des processus de domination et d'*empowerment*. Notons que dans un

---

<sup>28</sup> Développement social urbain

article dans *La Voix du Nord* daté de 2013<sup>29</sup>, Marion Carrel, à propos de la politique de la ville à Lille insiste sur le fait que les pauvres ne sont pas encore reconnus comme des citoyens par les institutions. ATD Quart Monde, avec qui elle a travaillé sur la question de la pauvreté à Lille Fives, revient sur l'importance d' « aller vers » pour « faire avec » afin de reconnaître les pauvres comme citoyens et partenaires.

Pour la dernière position de l' « *empowerment* » c'est le pouvoir d'agir collectivement qui prime. Marion Carrel poursuit selon la même conception du pouvoir que celle mise en avant par Mével et Donzelot (2003) dans la vision américaine : le pouvoir n'est pas un attribut mais un processus collectif qui suppose des dispositifs dédiés. La participation ne se décrète pas mais se construit étape par étape grâce à un accompagnement pour amener les individus et les institutions à évoluer. Deux conceptions de l'*empowerment* peuvent être identifiées : la première sur le modèle du développement communautaire, trouve ses racines dans le militantisme et les luttes féministes et des Noirs Américains des années soixante et incarne le contre-pouvoir, tandis que la seconde met l'accent sur la délibération collective. Celle-ci serait un moyen d'émancipation des minorités et tend vers une meilleure justice sociale. Au-delà d'une visée éducative, elle permet l'émergence de nouveaux modes d'élaboration des politiques publiques, ascendants, et « encourage l'articulation d'une parole privée et individuelle avec une parole collective et publique » (p. 66).

Ce qui nous intéresse particulièrement dans les travaux de Marion Carrel, au-delà de cette schématisation, c'est son questionnement autour de la gouvernance. La participation citoyenne pourrait être l'un des leviers les plus efficaces de la démocratie selon l'auteure (Carrel, 2013b). Partant de la conception d'un citoyen « expert » et reposant sur un système de « codécision », la participation peut venir bouleverser les politiques publiques sur un mode ascendant mais aussi permettre l'émancipation des personnes que nous nommons les « sans voix », à la suite de Marion Carrel. Dans cet article de 2013, elle se pose alors la question dès

---

<sup>29</sup> « Marion Carrel : "À Lille comme ailleurs, la politique de la ville fait l'objet de fortes critiques" par La Voix du Nord, publié le 27/11/2013, en ligne : <http://www.lavoixdunord.fr/archive/recup%3A%252Fregion%252Fmarion-carrel-a-lille-comme-ailleurs-la-politique-de-ia19b0n1730132>

le titre : « La gouvernance est-elle démocratique ? ». La démocratisation de la gouvernance repose selon elle sur plusieurs arguments. Tout d'abord figure, en reprenant Loïc Blondiaux (2008, cité dans Carrel, 2013b), « l'impossible argument d'autorité » : les décideurs ne disposent pas d'une légitimité absolue qui leur permettrait de prendre des décisions sans aucune forme de concertation ou de prise en compte des publics que cela va toucher. Le second argument repose sur l'émancipation des personnes et des groupes par l'apprentissage de la chose publique et la participation citoyenne est apparentée à une « école de la démocratie ». Enfin, la participation citoyenne est liée au « vivre ensemble », et grâce aux pratiques participatives, la violence pourrait devenir un « conflit démocratique » (Arendt, 1983, cité par Carrel, 2013b). Ce conflit permet de confronter des arguments dans différentes instances publiques plutôt qu'apparaisse un « repli communautaire » notamment des « sans-voix ». Pour que cette participation ne soit pas qu'une injonction ou une tromperie, dans le cas par exemple où elle n'est qu'un outil de communication, il faut alors innover, pas uniquement dans les méthodes, mais aussi dans le croisement des expertises et « dans la manière de construire l'intérêt général en France » (*ibid.*). Cette innovation pourrait passer, toujours selon l'auteure, par « la reconnaissance des communautés de vie (qu'elles soient territoriales, ethniques, religieuses ou générationnelles) comme élément moteur de la démocratie et interlocuteur légitime des pouvoirs publics » ou encore par l'éducation à la démarche ascendante telle que les pratiques de « co-formations par le croisement des savoirs et des pratiques » d'ATD Quart Monde. Ce sont donc les modes de gouvernance qui doivent prendre en compte ces différents aspects, et notamment le besoin d'une concertation avec des publics reconnus comme des experts et acculturés à ces nouvelles démarches politiques qui ne sont plus descendantes.

## 2.2 Le modèle de Maryse Bresson

Dans le domaine des politiques urbaine et sociales, Maryse Bresson (2014) distingue quant à elle trois modèles de la participation : l'action publique (une réorganisation de l'action publique pour mieux exercer un contrôle sur la société), l'action collective (une initiative

venue d'en bas qui doit se structurer) et la mobilisation (des acteurs « défavorisés » qui doivent être guidés).

	<b>Action publique</b>	<b>Action collective</b>	<b>Mobilisation</b>
<i>Echelle de l'action</i>	Société-ordre social	Société-ordre social	Ordre local-l'individu
<i>Acteurs/bénéficiaires de la recomposition des pouvoirs</i>	Acteurs publics (Etat, collectivités territoriales, services déconcentrés)	Luttes urbaines / société civile / associations / militants	Association / habitant / individus
<i>Degré de partage</i>	Transfert de compétences / concertation	Pouvoir partagé Contre-pouvoirs	Co-production

Tableau 2: « Les usages pluriels du concept de participation et leurs enjeux dans le domaine des politiques sociales et urbaines » (Bresson, 2014)

La participation comme « action publique » se retrouve particulièrement dans la politique de la ville, menée par l'Etat afin de venir transformer les relations avec les acteurs locaux, invités à résoudre ensemble les problèmes sociaux sur des territoires. Cette position surplombante de l'Etat est qualifiée de « faussement horizontale ». La participation comme action publique est considérée comme un échec (Bresson, 2014). Ce modèle favorise l'instrumentalisation des associations et se traduit par un « renforcement de la contrainte administrative et financière centrale à l'égard du secteur associatif subventionné ». Les dispositifs sont dénoncés comme une forme de manipulation, une conception qui résulte pour Maryse Bresson d'une confusion avec le prochain modèle de la participation.

Le second modèle de Bresson, la participation comme « action collective » nait des luttes urbaines, à l'image de la première conception de l'*empowerment*. C'est un mouvement de la base qui vise à changer l'ordre social ou économique. On ne cherche pas à réorganiser les pouvoirs de la puissance publique mais à favoriser les initiatives militantes. C'est une sorte de « démocratie participative » où les individus et les habitants d'un territoire peuvent décider eux-mêmes de ce qu'ils vont devenir. Ces revendications participatives se limitent souvent à un petit périmètre de proximité, et par conséquent, sont peu légitimes « pour transformer "vraiment" l'ordre social ». Nous nous éloignons de cette distinction faite entre

le légitime et l'illégitime en lien avec la dimension du territoire touché et ne remettons pas en cause la légitimité de ces situations qui amènent un changement de l'ordre social, que ce soit au niveau macro ou micro. Nous ne mettons pas de côté ces entités, quelques soient leur taille ou qu'elles aient ou non une autorité, mais leur accordons une légitimité en ce qu'elles viennent s'opposer, créant des controverses. Cette action collective se retrouve alors à servir le fonctionnement du gouvernement et les attentes des pouvoirs publics. L'action collective tend vers l'action publique lorsqu'elle est instrumentalisée ou vers la « mobilisation » lorsque les pouvoirs publics délèguent aux acteurs associatifs le fait de faire venir ou revenir des individus ou des groupes dans le monde démocratique.

La « mobilisation », dernier modèle de ce schéma de la participation, peut venir d'une action publique ou institutionnelle volontariste et vise une implication de chaque individu dans la société. On cherche à créer des améliorations au niveau local ou individuel. Celle-ci peut être collective ou individuelle. La participation est alors un instrument pour remobiliser et impliquer les habitants. C'est l'exemple de l'Alma Gare de Roubaix où les habitants du quartier se sont mobilisés pour que celui-ci ne soit pas détruit mais que l'on conserve des espaces communs pour remplacer les anciennes « courées ». La participation a commencé ici comme une action collective avant de prendre la forme d'une mobilisation où le quartier a été co-produit avec des élus en position de décideurs. Il ne s'agit pas de changer la société mais d'intervenir sur le cadre de vie quotidien. Dans ce modèle, les pouvoirs publics sont à la fois les initiateurs et les organisateurs du processus afin de faire participer les habitants et de leur permettre de trouver eux-mêmes les réponses aux problèmes qu'ils rencontrent. La mobilisation reprend des éléments des deux précédents modèles : former les habitants pour qu'ils soient des relais aux orientations politiques mais aussi les rendre capables de prise d'initiative, dans un périmètre d'action balisé par les décideurs. Ce modèle rejoint celui de l'*empowerment*, tout comme le précédent, mais dans sa deuxième conception : l'individu doit devenir ou redevenir l'acteur de sa propre vie et prendre ou reprendre le pouvoir.

## 2.3 L'échelle de Sherri Arnstein

Dans un article sur les rénovations urbaines, Jacques Donzelot et Renaud Epstein (2006), livrent un instrument d'appréciation de la participation qu'ils mobilisent dans le cas de la rénovation urbaine et sociale de la ville. Une typologie des huit degrés de participation développée par la conseillère au ministère du Logement, Sherri Arnstein (1969)<sup>30</sup> et qui distingue trois niveaux correspondant à différents registres de pratiques :

8.	Contrôle citoyen	}	Pouvoir effectif des citoyens
7.	Délégation de pouvoir		
6.	Partenariat		
5.	Réassurance ( <i>Placation</i> )	}	Coopération symbolique ( <i>Tokenism</i> )
4.	Consultation		
3.	Information		
2.	Thérapie	}	Non-participation
1.	Manipulation		

La « manipulation » a pour but d'éduquer ou de manipuler les individus. Il faut obtenir leur soutien au nom de la participation. Celle-ci est un instrument de communication servant les personnes qui détiennent le pouvoir. C'est l'exemple des « conseils de quartier », créés par les Agences d'Action Communautaires (AAC), qui n'ont ni pouvoir ni légitimité<sup>31</sup>. Ils sont un moyen pour les AAC de démontrer la participation des habitants à qui l'on demande de signer des propositions de projets préalablement rédigées. Ces mêmes habitants feront un temps la promotion des dispositifs auxquels ils ont pris part, fiers des décisions communes qu'ils ont pu prendre, avant de se rendre compte qu'ils ont été manipulé et qu'ils n'ont finalement pas participé au débat comme ils l'auraient voulu. C'est aussi l'exemple du quartier des Bosquets de Montfermeil (Donzelot, Epstein, 2006) et de la démolition de 650 logements au profit

---

<sup>30</sup> Nous n'ignorons pas que cette échelle a été critiquée notamment par rapport à sa stabilité conceptuelle, au manque de valeur juridique ou normative des catégories ou encore par rapport au fait qu'elle n'ait pas fait l'objet d'un « travail de conceptualisation politique véritable, qui permettrait de dégager clairement les critères d'une bonne concertation ou d'une véritable codécision, par exemple » (Blondiaux, 2005, p.126). Cependant celle-ci nous semble pouvoir pertinemment éclairer la question de la participation dans le cadre de notre recherche et dans la construction de notre propre modélisation.

<sup>31</sup> Rapport du Comité d'évaluation et de suivi, *Une échelle de la participation citoyenne – Sherry Arnstein*, Agence régionale pour la rénovation urbaine, mars 2006



d'immeubles lors d'une opération de rénovation urbaine. Sont impliqués dans ce projet le maire, les bailleurs et l'Etat via l'Agence Foncière et Technique de la Région Parisienne (AFTRP). Pour le maire, ce quartier n'est pas une priorité puisqu'il compte 50% d'étrangers. Il n'y a donc pas d'enjeu électoral. Du côté du bailleur, cette opération lui rapporte des aides et la contrepartie de prendre en charge la ZAC au centre de la commune. L'Etat enfin y voit un moyen de montrer l'efficacité de sa politique de rénovation. La participation des habitants prend la forme d'une communication discrète et tardive. Le maire pense qu'une concertation n'est pas justifiée et mène alors une politique de communication par le biais des leaders de communautés présentes sur le quartier en les rencontrant directement pour partager des repas par exemple. Une enquête sociale est menée, obligatoire pour le programme de relogement. L'enquête publique, censée permettre l'expression des citoyens n'a été conduite que sous la forme d'une « communication purement administrative et d'un affichage discret dans un couloir des services technique de la mairie ». L'information est arrivée alors que le projet était bouclé et signé et une réunion publique de présentation du projet a seulement servi à ce que le maire puisse faire un discours sur « la différence entre l'intérêt général et les intérêts particuliers face à des habitants soucieux surtout de savoir s'ils seraient relogés et où, et quand, et comment ». On se trouve ici au niveau de la manipulation « éducative » au nom d'un intérêt général et aussi quelque part un peu dans le second niveau de la « thérapie » par l'accompagnement. Ce premier système a tout de même un avantage : celui d'offrir une première expérience au citoyen qui, ayant pris connaissance des règles, exige une « vraie » participation. Au second niveau de la non-participation, la « thérapie » part de l'idée selon laquelle l'impuissance serait une maladie mentale et qu'il faille, sous couvert de l'implication des habitants dans certains programmes, les soumettre à des thérapies cliniques de groupe. Le but est donc de les guérir d'une pathologie, pendant que les citoyens pensent s'engager dans une activité. C'est l'exemple du quartier Wilson à Reims (Donzelot, Epstein, 2006) où, pris dans des contraintes de temps pour négocier rapidement avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, les responsables d'un projet de démolition de 879 logements ont mené une politique de « gestion urbaine de proximité ». Il s'agissait, durant la période assez longue entre l'annonce très partielle du projet urbain – afin de ne pas créer de sentiment de panique

en annonçant la démolition- et le passage à l'acte, de rassurer les habitants en leur montrant qu'ils se souciaient d'eux. Ils ont donc mobilisé un consultant qui a créé un journal dédié dont le comité de rédaction comprenait une dizaine d'habitants, encadrés par deux agents de la ville, une « Maison de projet », lieu d'exposition et de permanence et des « promenades de quartier ». Celles-ci permettaient aux habitants, d'observer en commun les problèmes qui se posaient dans la vie quotidienne de chacun et de proposer des améliorations, même si les décideurs étaient déjà au courant que tout serait démoli. Nous retrouvons à Montfermeil, la participation comme thérapie. Rassurer les habitants afin qu'ils ne cèdent pas à la panique et s'assurer qu'ils ne fuient pas tout le quartier tout en ne prenant en compte leur avis que très marginalement et sur des questions ne concernant pas directement le projet urbain.

Le second niveau commence avec l'« information ». Celle-ci est une base pour que le citoyen puisse connaître ses droits et devoirs mais l'information se fait dans un seul sens et parfois même en aval du projet. On informe les habitants de ce qui est imaginé pour eux. L'information peut être superficielle ou inaccessible à cause d'un vocabulaire inadapté. Lorsque leur avis est sollicité, on passe sur l'échelle supérieure : la « consultation ». Celle-ci ne donne pas plus l'assurance que ce qu'ils vont amener au débat sera pris en compte et s'il n'y a pas de passage à un niveau supérieur, la consultation reste un rituel de façade, une sorte de vitrine. La participation est mesurée selon le nombre de personnes présentes aux réunions et l'objectif pour les décideurs est de montrer qu'ils ont impliqué les habitants. Enfin, le dernier niveau de la coopération symbolique leur octroie une part d'influence. La « réassurance » permet, par exemple, aux personnes concernées par des problématiques de siéger dans certains conseils. Le degré de réassurance dépend de la qualité de l'assistance technique qui leur est proposée et de l'organisation apportée pour soutenir le dispositif, le risque étant que les participants réalisent qu'ils n'ont pas autant tiré profit de ce qui est mis en place que les décideurs qui cherchent à les « réassurer ». Si l'assistance technique fournie est de mauvaise qualité ou paternaliste alors cela crée un frein à l'innovation qui peut naître de la réassurance. A cet échelon les suites données à la participation ne sont pas assurées et les habitants ne sont plus impliqués dans le dispositif pour les phases de planification et de mises en œuvre.

Les citoyens, même s'ils peuvent donner leurs conseils ou faire des propositions, laissent ceux qui détiennent le pouvoir juger de la faisabilité et légitimité de ceux-ci.

Sur cette échelle, le pouvoir effectif des citoyens commence au niveau du « partenariat », lorsque le pouvoir est redistribué par des négociations. Les responsabilités sont partagées dans l'élaboration des projets et les prises de décision via des dispositifs dédiés. La logique est celle du donnant-donnant et naît souvent de la demande des citoyens eux-mêmes. Ces derniers, pour que le partenariat réussisse, doivent disposer des ressources financières nécessaires leur permettant de l'indépendance face aux techniciens, avocats et organisateurs. Le « pouvoir délégué » octroie aux citoyens une majorité de sièges et des pouvoirs spécifiques. Ils ont alors une réelle influence et un pouvoir dominant dans les prises de décision. Cet échelon fonctionne par la conciliation et la négociation et non pas par la pression. C'est par exemple, une ville qui sous-traiterait un contrat à une association ou corporation de quartier dans le cadre d'un programme urbain, ce qui lui permettrait d'embaucher sa propre équipe et de gérer son budget. Enfin, le dernier niveau de cette échelle, le « contrôle citoyen » est une garantie d'un degré de pouvoir qui permet aux personnes de piloter un projet et d'accepter ou non que les contestataires y apportent des modifications. Le pouvoir d'approbation final doit être détenu par les participants et non pas les pouvoirs publics.

Grâce à cet instrument Jacques Donzelot et Renaud Epstein (2006) ont enquêtés dans quatre villages en interrogeant les acteurs responsables des opérations de rénovation urbaine afin de recueillir des éléments qui leur permettent de les classer sur l'échelle. Aucun exemple en France ne vient illustrer le pouvoir effectif des citoyens. Néanmoins on ne peut pas considérer que l'échelle d'Arnstein soit trop ambitieuse dans ces derniers échelons puisque les deux auteurs en trouvent une trace aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne et dans le Nord de l'Europe. C'est notamment la formule des Coopérations du Développement Communautaire aux Etats-Unis, évoqués précédemment et des *Local Strategy Partnership*, structures d'intervention de la rénovation urbaine des *inner cities*. Ceux-ci offrent une place importante aux habitants, grâce aux représentants des communautés d'appartenance, locale et religieuse

et des associations qui se retrouvent autour de la table avec des représentants du secteur privé, des conseillers municipaux et des responsables des principaux services publics. Ils permettent la co-décision et ont donné lieu à la création d'un livre blanc qui stipule que « les gens doivent avoir un droit réel de déterminer leur propre avenir. Plus que de participer, ils doivent co-décider »<sup>32</sup>. Cette co-décision nécessite la participation des communautés ethniques et religieuses et des groupes susceptibles d'exclusion : les femmes, les handicapés, les anciens, les jeunes etc. Un fond est également mis à disposition, le *Community Empowerment Fund*. Les représentants des habitants sont alors placés dans une double contrainte : représenter leur communauté et être partie prenante. Cette double casquette permet d'éviter la « représentation contestataire » ou la « facilité de la consultation ». Ces partenariats se situent au troisième niveau de l'échelle d'Arnstein et sont donc un exemple à partir duquel les auteurs nous disent que l'on peut parler légitimement de participation.

## 2.4 Notre modèle

Sherry Arnstein a été l'une des premières à proposer une échelle de la participation en 1969 et depuis, des dizaines d'autres modèles ont été créés. Pour la plupart d'entre eux il s'agit de simplifier les huit échelons de l'échelle d'Arnstein et de mettre de côté la « non-participation » et la critique de la manipulation cachée derrière le masque de la participation. L'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) et l'Association Internationale pour la participation publique (IAP2) disposent aussi de leur propre modèle qui jouissent d'une certaine popularité<sup>33</sup>. Le premier se constitue de trois niveaux, équivalents de la « coopération symbolique » et le second, avec ses cinq niveaux, commence à l'« information » et se divise en deux parties pour le pouvoir des citoyens : « *empowerment* » et « collaboration ». Ces simplifications apportées à l'échelle d'Arnstein rendent, à notre avis, le schéma réducteur et moins utile pour aider à la compréhension, à la description ou à la

---

<sup>32</sup> « Our towns and cities: the future, delivering on urban renaissance », 2000. Publié par le ministère de l'Environnement des transports le DETLR dans Donzelot et Epstein, *Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine*, 2006

<sup>33</sup> OCDE, Des citoyens, partenaires : manuel de l'OCDE sur l'information, la consultation et la participation à la formulation des politiques publiques, Paris, OCDE, 2002 & IAPP, AIP2 Spectrum of Public Participation, International Association for Public Participation, 2000

comparaison d'expériences et de situations. D'autres auteurs ont également cherché à mettre de l'ordre dans toutes ces schématisations de la participation dont Bernard Francq (2004) qui lui, propose une hiérarchisation des pratiques et des dimensions de la communication dans les processus mis en place.

Nous avons choisi de nous intéresser au modèle de Maryse Bresson en comparaison avec celui de Sherry Arnstein qui, même si le premier ne dispose pas d'autant de niveaux, se complètent. Sur la base de la comparaison et en prenant en compte les nuances entre ces deux auteures, nous souhaitons construire un schéma de la participation dans la prise de décision publique mais qui peut aussi être appliqué dans différents types d'institutions, et qui reprend ces deux propositions.

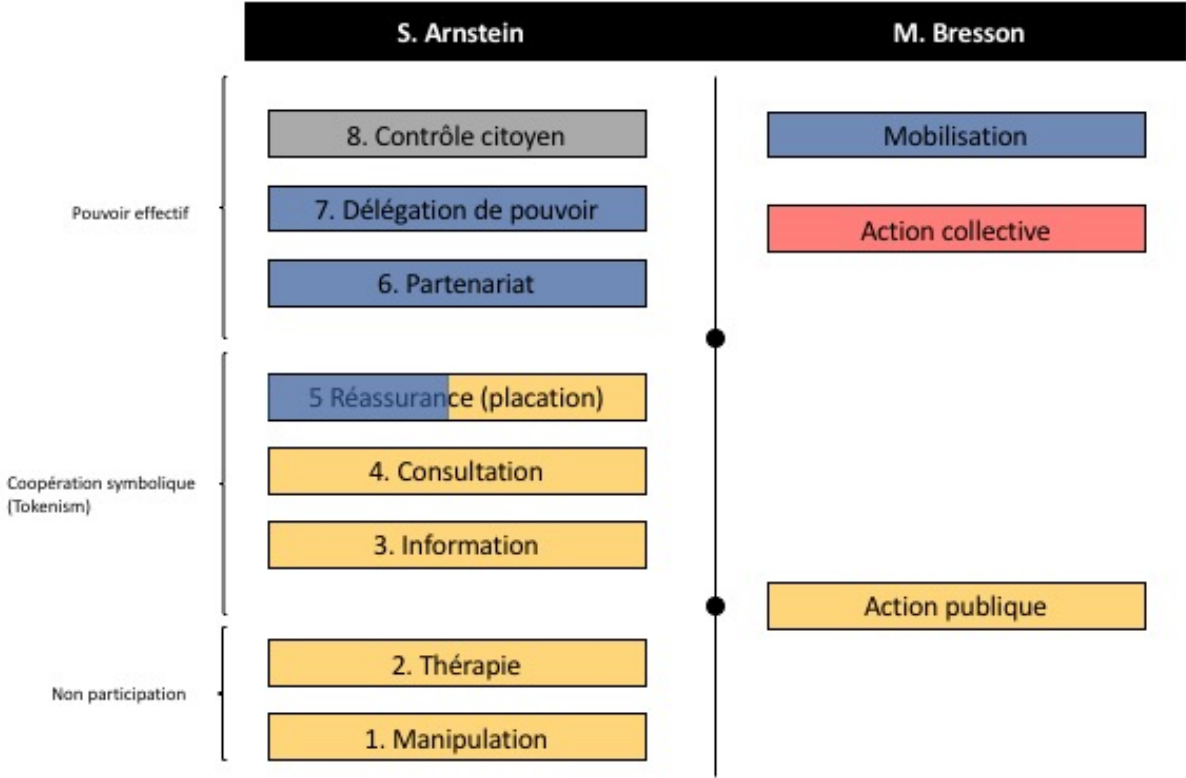


Tableau 3 : Comparaison des 2 échelles

Dans ce tableau comparatif, les différents niveaux que nous jugeons équivalents sont identifiés par couleur. Dans le cas de la « réassurance », nous estimons qu'il se trouve à la fois sur deux niveaux (jaune et bleu), c'est pourquoi nous lui avons attribué une couleur intermédiaire (moitié jaune et moitié bleu). Ce tableau nous permet de mettre en évidence que ce que Marion Carrel nomme la « participation inutile » (la participation jugée comme un frein à l'efficacité), c'est-à-dire le degré zéro de la participation, n'est ici pas présent. En effet, les deux échelons de la « non-participation », servent quand même un objectif, qu'il soit thérapeutique ou de manipulation des individus. Quant au pouvoir effectif des citoyens, même si Mével et Donzelot (2003) n'en trouvent pas d'exemple en France, il est une réalité dans le monde anglo-saxon comme nous l'avons évoqué précédemment. Nous pouvons également citer l'expérience d'ATD Quart Monde comme forme de participation se trouvant à l'échelon de la participation et donc d'une forme de pouvoir effectif des citoyens. Le mouvement ATD Quart Monde tend à favoriser le partenariat grâce au partage des savoirs et à la formation à la connaissance réciproque des personnes démunies et des institutions qui œuvrent pour leur venir en aide. Dans un article qui s'intitule « Croisement des savoirs et pouvoir des acteurs » (2002), Patrick Brun, après avoir mis en évidence les rapports de pouvoir des systèmes classiques du recueil des témoignages des personnes où « les savoirs sont reconnus du côté des interlocuteurs et inconnus voire niés, du côté des personnes en difficulté » (*ibid.* p. 56), montre la nécessité de maîtriser les codes des échanges verbaux à l'œuvre afin de permettre un « croisement des savoirs ». Ce dernier est expliqué sous la métaphore de la fécondation : « chacun en laissant son propre savoir (son propre type de savoir) être fécondé par les autres savoirs, construit un savoir à la fois autonome et bâti dans la réciprocité » (*ibid.* p. 57). Cette démarche repose sur l'idée selon laquelle chacun a potentiellement les moyens de comprendre mais surtout d'interpréter sa situation et que dans l'échange se produit une transformation de son propre savoir. Ce modèle « de la participation » ou de la « co-construction » se fonde sur un savoir qui serait partiel et qui a donc besoin du savoir de l'autre pour se construire. Il est donc toujours en co-construction et les solutions aux problèmes, sociaux ou non, ne peuvent qu'émerger dans la co-construction entre les interlocuteurs. La mise en œuvre du croisement des savoirs passe notamment par la

co-formation qui réside dans la reconnaissance réciproque des savoirs. Ce sont les pratiques d'interactions qui sont interrogées notamment sous l'angle de la place que chacun occupe et non pas du rôle. C'est donc dans la capacité pour chacun d'interagir que réside une « autorité de communication ». Ces interactions participatives permettent un croisement des savoirs sur au moins trois aspects : « la fourniture d'informations, l'interprétation des données, la recherche de solutions » (*ibid.* p. 59). Patrick Brun conclut sur le fait que les savoirs sont réorganisés grâce au changement de la perception de l'autre, qui entraîne des nouveaux comportements. Notons également que le témoignage d'un militant cité par l'auteur montre l'importance positive du conflit et du désaccord dans ce changement de perception : c'est dans la confrontation que naît la production, à travers la recherche de l'accord autour des concepts.

Dans les modèles de la participation proposés il est donc possible dans les faits de ne pas uniquement se trouver dans le cadre strict d'une participation à visée utilitariste demandée par les décideurs, qui détiennent seuls le pouvoir de décision. Nous considérons que le conflit peut également être une forme de contre-pouvoir que les citoyens s'octroient eux-mêmes en réponse à une participation qui leur est refusée, comme c'est le cas dans l'exemple du phénomène « Nimby » que nous avons évoqué dans le chapitre précédent. Cette forme de participation pourrait alors apparaître comme un échelon au degré zéro si l'on se place du point de vue de l'État qui ne leur reconnaît pas de légitimité ; mais sortie du cadre des politiques publiques ce mouvement participatif parallèle pourrait également se situer au même niveau que la « mobilisation ».

Apparaît également un lien très fort entre participation et pouvoir, plus le degré d'autonomie augmente sur l'échelle et plus des parts de pouvoir apparaissent, ce qui entre en contradiction avec la question du pouvoir limité. Nous proposons de nous intéresser à ce qui se joue en terme de pouvoir sous l'angle des types de relations qui se créent et de distinguer les relations selon qu'elles s'inscrivent dans un fonctionnement horizontal ou vertical. L'évolution de la notion de participation traduit également cette idée d'un passage d'une situation de dépendance vers l'autonomie. Dans les années soixante on associe le terme de

« consultation » à la notion de participation (Donzelot, Estèbe, 1994, p. 78). Il s'agit alors de prendre en compte l'avis des habitants. Une vingtaine d'années plus tard, dans un contexte où des quartiers urbains se dégradent, on le lie alors au terme d' « implication ». On cherche les « moyens d'associer directement des individus à l'action ». Alors que la consultation est une prise en compte des forces (pour aussi connaître les menaces), l'implication est une mobilisation de ces dernières où le collectif se met au service de l'individu et réciproquement celui-ci se mobilise pour le groupe. La société intervient afin d'accompagner l'individu vers plus d'autonomie et de faire ensuite sortir le groupe social d'appartenance de la dépendance. Cette autonomie ne peut se faire que si l'on assiste à une « levée des normes que les institutions d'intégration font peser sur eux (les individus, *ndlr*) » (p. 96). « L'opération qui consiste à engager le citoyen dans l'action, dans la définition de ses buts et de sa mise en œuvre, ne peut réussir que si le pouvoir " invitant " fait suffisamment preuve d'humilité pour laisser place au jugement *a posteriori*, y invite même, par le biais d'une évaluation publique et indépendante » (p. 100). La participation se trouve alors face à un problème de pouvoir, que ce soit dans le fait de libérer la parole pour maîtriser l'action ou le fait de le soumettre à une délibération de l'opinion publique afin d'ouvrir un débat sur ses effets. Les enjeux de pouvoir se traduisent également dans ce que l'on pourrait à nouveau appeler « l'humilité » mais non pas vis-à-vis de la prise en compte du jugement des usagers mais dans la vision qu'ont les décideurs de leur savoir. Dans l'exemple d'ATD Quart Monde (Brun, 2002), pour que le croisement des savoirs soit possible, il faut mettre en œuvre des « valeurs » à travers des « postures » telles que le fait d'accepter que le savoir n'est pas un bien, qu'il est perpétuellement en co-construction avec autrui et que par conséquent les individus ont besoin des autres. Une autre posture consiste pour l'individu à accepter qu'il ne sait pas tout, qu'il ne possède pas un savoir, déjà construit, qui à lui seul lui apporterait la légitimité nécessaire pour prendre des décisions. Les rôles sociaux dans la co-formation au partage des savoirs par ATD Quart Monde sont bouleversés : il n'y a pas un expert qui fait figure d'autorité de manière légitime mais un pouvoir qui repose sur la capacité des individus à interagir avec autrui, c'est donc plutôt une autorité de communication.



Nous proposons donc de redistribuer les échelons de la participation selon ces deux points qui nous paraissent faire plus de sens dans le cadre de notre recherche : le type de relation et le degré d'autonomie des personnes au sein de celle-ci.

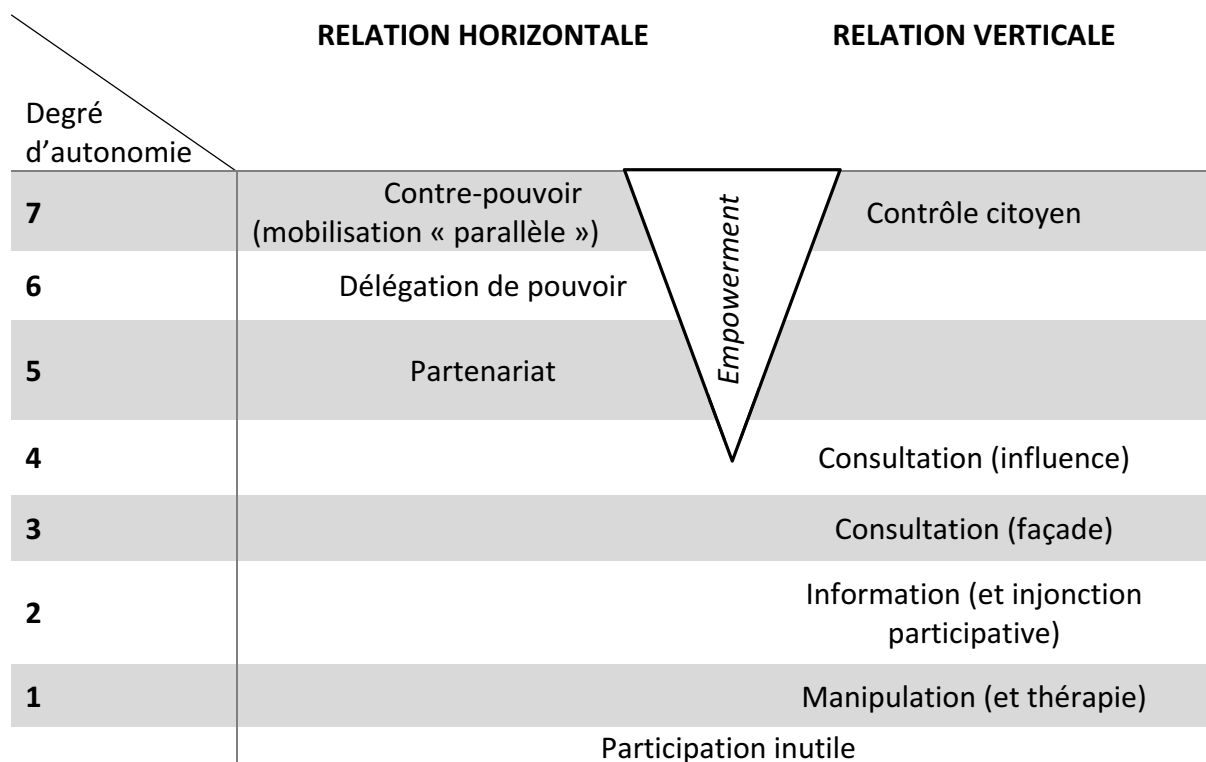


Tableau 4: Schéma de la participation

Le type de relation horizontal est idéologiquement celui qui est privilégié, notamment pour en extraire au maximum les questions du pouvoir et de l'autorité et que les individus soient dans une relation plus symétrique et d'égalité. Dans le sens bakhtien, la verticalité dans la relation contient bien l'idée qu'il existe un rapport de supériorité, d'infériorité avec une position haute et une position basse, mais ce que l'on a tendance à oublier c'est que l'on peut également sur cet axe vertical se trouver dans des situations d'égalité. Le discours pouvant être perçu comme un scénario chez Bakhtine, les interlocuteurs « jouent » dans une interaction qui comprend aussi le rôle de l'auditeur. Dans cette interaction les personnages ont des valeurs hiérarchiques, qui correspondent à la verticalité de la relation, mais ils ont aussi des degrés de proximité, qui se situeraient sur un axe plus « horizontal » :

proche/éloigné. Cette dimension détermine les choix des formes narratives, du récit objectif à la confession.

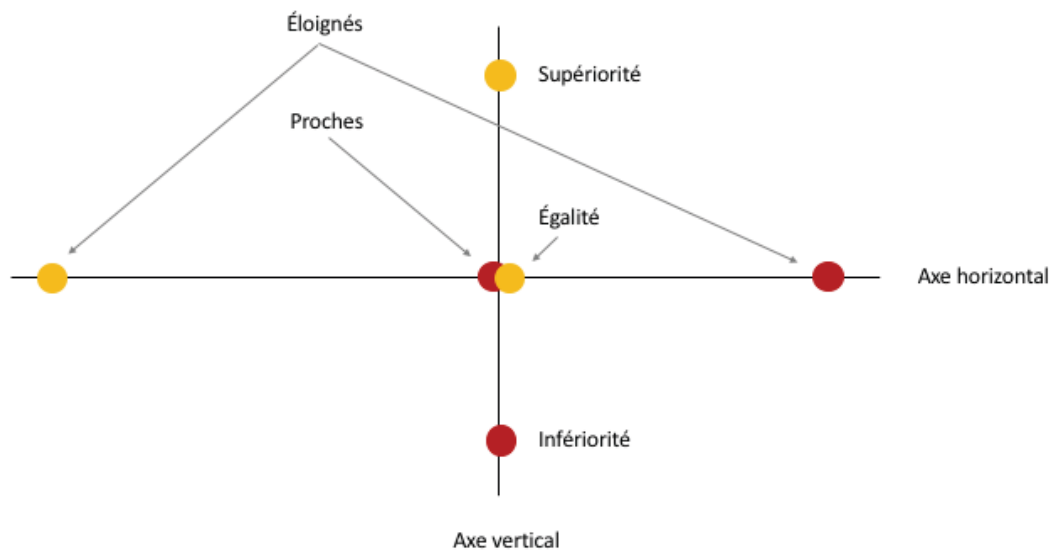


Figure 3: Les différentes positions sur les axes horizontal et vertical

Dans notre schéma, plus on augmente en « horizontalité » dans la relation et plus les parties en présence s'éloignent, signe d'une plus grande autonomie et d'un *empowerment* des individus. Les citoyens gagnent ainsi en autonomie face aux institutions, par la distance mais tout en conservant cette forme d'égalité. Il est également possible que l'agencement des éléments prenne une autre forme qu'un unique axe horizontal et que le système des relations puisse être conçu comme un rhizome (Deleuze et Guattari, 1976). Celui-ci s'intéresse principalement à la multiplicité des éléments comme des points, connectés entre eux par des traits qui représentent des relations qui peuvent être de natures différentes. Ce rhizome évoque une sorte de « réseau », sans que les inventeurs de ce concept n'en fassent la comparaison. Les rhizomes représentent selon nous un exemple d'interrelations de type horizontales, sans centre ni hiérarchie. Deleuze et Guattari les comparent à des lignes qui s'étendent horizontalement, se propageant et se multipliant à mesure qu'elles gagnent en autonomie.

Plusieurs des échelons des autres modèles ont été regroupés car ils poursuivent les mêmes objectifs. C'est le cas de la thérapie, une des formes de la manipulation, où l'individu est amené à participer à un dispositif qui poursuit d'autres buts que ceux annoncés, au nom de l'intérêt général et sans que les citoyens soient pris en compte. Au second échelon il y a une information qui est délivrée sans que les participants ne puissent influencer celle-ci ni négocier les décisions qui ont été prises en amont. Celle-ci peut prendre la forme d'une injonction participative dans le sens où il est attendu de la part des habitants ou des usagers, qu'ils fassent leur « devoir » de participer. La consultation a été divisée en deux échelons, 3 et 4, selon qu'elle serve aux décideurs de vitrine de l'implication des habitants dans le projet ou qu'elle produise une forme d'innovation. Dans les deux cas, les citoyens peuvent conseiller et proposer. La différence entre la consultation de façade et la manipulation réside dans le fait qu'un dispositif dédié à la prise de parole des individus sur ces questions soit créé, dispositif qui n'est pas fermé (tel le questionnaire) mais ouvert, sous forme de la discussion et c'est là où commence l'*empowerment* des individus dont l'autonomie augmente. Sur le moment l'échange se fait dans une relation qui peut paraître horizontale. Les citoyens pensent avoir fait entendre leurs voix. L'échelon supérieur, le partenariat est à l'image de celui que l'on retrouve chez Sherri Arnstein : le pouvoir se redistribue par des négociations et apparaît une logique du donnant-donnant avec un partage des responsabilités. À l'échelon 6 les responsabilités ne sont plus partagées mais déléguées mais aucune des parties prenantes n'exerce de pression sur l'autre ni n'occupe une position surplombante. Les périmètres d'action de chacun sont délimités et négociés à l'avance. L'échelon 7 du « contre-pouvoir » représente le conflit ou la mobilisation. On se positionne *comme* le groupe des décideurs, les citoyens se mobilisent de manière autonome pour se faire entendre, l'horizontalité réside dans l'égalité en termes de pouvoir et d'autonomie puisqu'aucun des deux groupes n'accepte une position d'infériorité face à l'autre dans la relation. Dans *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*, (2006), Pierre Rosanvallon montre qu'internet joue un rôle important dans la modification de l'espace public en rendant plus visibles ces mouvements citoyens, militants ou contestataires qui se trouvent maintenant pris dans notre vie démocratique. Cette échelon comprend également un type de relation vertical, le Contrôle

citoyen où le pouvoir est entièrement détenu par les participants qui n'autorisent pas de modification de la part des contestataires ou des pouvoirs publics ayant alors une position de supériorité.

Plus on augmente au niveau du degré d'autonomie des personnes, plus la relation tend à être horizontale. Le pouvoir se transfère étape par étape, d'abord par la formation ou l'information quant aux droits et aux devoirs puis la création d'un espace de parole pour en arriver au dernier échelon. Celui-ci peut comporter des systèmes de relation des deux types, selon que l'on soit dans le cas du « contre-pouvoir » ou du « contrôle citoyen ». Il est alors possible de se retrouver en haut de l'échelle tout en reconnaissant une division du travail politique. Le conflit et la mobilisation sont des situations de relations horizontales. On assiste à un groupe ou un individu qui décide d'exercer un contre-pouvoir afin de se placer à un niveau d'égalité du groupe qui le détient à l'origine et qui fait valoir son opinion. Le contrôle citoyen quant à lui, est un pouvoir uniquement détenu par les habitants, qui n'autorise pas ceux qui en sont exclus à pouvoir intervenir ou négocier lors des prises de décisions. L'*empowerment* commence lorsque la consultation n'est plus une simple façade mais que les individus se donnent du pouvoir. Cette nouvelle répartition du pouvoir n'est pas toujours naturelle pour des décideurs qui peuvent craindre un inversement des rôles. Cette question implique et engendre des formes de résistances, d'un côté comme de l'autre. Nous postulons, à l'instar de Foucault que, les notions de relation de pouvoir et de sujet ne peuvent être dissociées et qu'il existe toujours des « liens » qui permettent à certains individus d'avoir un ascendant sur les autres. Ces liens prennent, chez Foucault, la forme d'objets ou de techniques qui viennent soutenir la relation de pouvoir entre les individus. Le pouvoir ne prend pas la forme de violence et ne donne pas lieu à une soumission telle qu'il retire toute capacité de résister. Il naît dans un jeu qui implique des procédés disciplinaires et des « techniques de soi » qui vont pouvoir modifier la trajectoire des individus.

Ce schéma de la participation se complexifie d'autant plus lorsque l'on se trouve dans le cadre de la participation des personnes en situation de handicap, de précarité ou de perte d'autonomie. On les appelle, à la suite de Marion Carrel les « sans voix » car ils se trouvent

largement exclus de ces dispositifs. Un public qui, pour certains, est en perte de participation sociale alors leur inscription dans des démarches de participation citoyenne semble d'autant plus difficile. Les dispositifs mis en place dans le cadre de notre recherche sont en lien avec le champ du handicap, champ dans lequel la tension entre discrimination (même positive) et non-discrimination comme orientation politique est particulièrement vive. Reconnaître l'individu représente un pas vers une démarche participative et suppose que celui-ci est capable d'exprimer ses attentes et opinions et de contribuer aux prises de décisions. Cette reconnaissance est nécessaire sur les derniers échelons de notre schéma.

Selon Patrick Brun (2002), pour qu'un croisement des savoirs soit possible et donc une forme de pouvoir effectif des citoyens, il faut faire le choix de certaines valeurs qui sont traduites dans des « postures » :

Écoute active, disponibilité, a priori favorable sur la pensée de l'autre, conviction de l'existence d'un savoir que je n'ai pas, et donc du besoin que j'ai de l'autre pour le recevoir, disponibilité à adopter une posture critique vis-à-vis de mon propre savoir, conviction que mon savoir est toujours à construire, que la dimension technique n'est pas celle qui doit déterminer les autres, etc. (*ibid.*, p. 57).

Un besoin de reconnaissance que l'on retrouve chez Axel Honneth (2002) et qui permet la prise en compte des affects dans les phénomènes sociaux. La théorie de la reconnaissance, une forme de critique vis-à-vis de la critique du pouvoir notamment d'Habermas et de l'École de Francfort, part du constat qu'est jusqu'alors sous-estimée le fait que les conflits sociaux ont souvent pour origine le respect des revendications que les groupes formulent. Ces conflits impliquent une « expérience du mépris » ou un déni de reconnaissance. Les individus ou groupes qui en font l'expérience forment des « minorités », qui vont ensuite s'engager dans une lutte non pas pour obtenir une reconnaissance juridique ou une part de capital mais pour obtenir de l'estime, de la confiance et tout autre signe de reconnaissance qui leur permet une maîtrise d'elles-mêmes, la construction d'un bon rapport à soi qui influencent notamment l'identité. Les postures proposées par Patrick Brun, que nous venons de citer, contiennent bien cette idée d'une reconnaissance d'autrui, de ce qu'il est et de la part de savoir qu'il détient et que je n'ai pas.

### 3. Participation institutionnalisée et gouvernementalité

Dans le contexte actuel de décentralisation et de métropolisation notamment, dans lequel se trouvent prises les questions relatives à l'urbain et à la manière dont on habite la ville et dont on *fait* la ville, émerge donc la logique de co-production. Celle-ci est fondée sur le dialogue, le partenariat ou la négociation entre tous les acteurs et apporterait la réponse aux enjeux urbains contemporains (Arab, 2004). La ville se refait à partir d'elle-même et selon des dynamiques diverses et parfois divergentes qui peuvent créer des clivages. Il faut alors trouver les stratégies du maintien de la « qualité et du cadre de la vie urbaine » (Khainnar, Laudati, 2006). La participation des citoyens, telle que nous venons d'en montrer différents modèles, nécessite les formes adéquates de régulation et de gouvernance pour assurer cette co-production.

D'une manière classique c'est l'Etat qui cherche à rassembler ses membres et faire ainsi vivre l'idée de solidarité, notamment en occupant une fonction d'animation (Donzelot, Estèbe, 1994). Il s'agit de mobiliser les forces existantes afin de valoriser les interactions qui vont se créer entre elles. L'Etat dépasse sa fonction traditionnelle en s'employant à unir dans l'action les forces sociales. L'Etat animateur naît de l'expérimentation d'une nouvelle méthodologie de l'action publique au sein de la politique de la ville, entre autre une injonction à s'impliquer afin de favoriser les initiatives des acteurs sociaux. L'implication, forme de la participation, vient remplacer la concertation qui a montré son inefficacité, au risque que les citoyens ne deviennent que de simples auxiliaires du pouvoir. Pour Donzelot et Estèbe (1994) l'Etat animateur amène une reformulation du concept de pouvoir, qui n'est plus un « avoir » face auquel les individus doivent se situer, mais une capacité d'action qu'il faut constituer et qui passe par la mobilisation des citoyens. La logique d'action ne se trouve plus dans un état centralisateur qui vient, de manière linéaire, gérer les actions mais dans la transversalité et la négociation.

Les nouvelles dynamiques et stratégies face au changement de la ville sont au cœur de nombreuses recherches, qu'elles soient tournées vers le management public (Gibert, 1986),

vers la transformation des acteurs de la société civile ou des formes de gouvernement de la ville (Le Galès, 2003), vers la rénovation urbaine (Epstein, 2013) ou encore centrées sur les mécanismes conflictuels (Khainnar, Laudati, 2006). Dans le cas présent, notre recherche s'intéresse à la volonté de mobilisation des habitants d'un quartier en vue de la transformation d'un ordre social existant et que l'on cherche à dépasser, non pas à l'initiative de l'Etat mais de manière originale, d'une université.

### 3.1 Une gouvernance sans gouvernement

Nous ne tenterons pas, en vain, de dresser ici une discussion de fond autour de la gouvernance, de ses controverses ainsi que de toutes les idées développées à son égard. Reprenons plutôt ce qui peut en être dit de manière commune, pour ensuite faire le lien avec le concept de la « gouvernamentalité » développé par Foucault (1994a), qui nous semble combler ce qui fait défaut dans les acceptions scientifiques courantes de la gouvernance pour aborder notre objet de recherche.

L'une des expressions concrètes de la gouvernance réside dans la démocratie participative. Il s'agit communément d'un besoin de démocratie locale qui intégrerait le citoyen lambda, une démarche plébiscitée grâce à l'exemple de Porto Alegre (Frey, Duarte, 2006). Le « bon gouvernement » des villes semblerait aujourd'hui devoir passer par une « bonne gouvernance » et le recours généralisé aux prises de décisions selon le principe démocratique de type participatif (Thomas, 2003). Grâce à notre travail empirique, nous nous accordons à penser, comme Loïc Blondiaux (2005), que ce qui se cache derrière l'idée de participation varie selon les interlocuteurs et crée bon nombre d'ambiguïtés. Concrètement, ces dispositifs peuvent par exemple prendre la forme de conseils de quartier, de comités consultatifs d'associations, de forums de discussion Internet. Néanmoins, en France il n'existe pas de consolidation des expériences de participation, ce qui donne lieu à une forte variabilité des procédures. Les motivations des élus qui mettent en place de tels dispositifs posent aussi question, même s'ils affichent souvent leur volonté de créer du lien social et une solidarité entre les citoyens tout en animant les quartiers. Pour Loïc Blondiaux (2005) cette participation

apporte son lot de difficultés auquel il faut faire face mais qui peuvent aussi être des critères d'évaluation des dispositifs : la question de la représentativité des personnes, de l'égalité, de l'échelle territoriale, de la compétence, du conflit et de la décision, c'est-à-dire d'un partage de pouvoir. Nous ajoutons à cette liste de dilemmes la question de la gouvernance qui selon nous, viendrait de manière transversale, influencer tous les autres critères que l'on vient d'énumérer.

Le concept de gouvernance permet de chercher un meilleur système de gestion, à la fois des hommes et des ressources. La décision n'est alors plus uniquement la propriété d'un individu ou d'un groupe mais nait de la négociation entre des acteurs sociaux, dans une situation de partenariat, d'un terrain de jeu qui peut être une organisation, un Etat, ou délimité par un problème posé (Moreau Defarges, 2011). Il serait naïf de ne pas considérer la ressemblance entre les termes « gouvernance » et « gouverner ». Il y a, dans ces deux termes, l'existence d'un rapport de pouvoir. Or, dans le cas du gouvernement, le pouvoir vient de la loi ou des règles et dans le cas de la gouvernance, le pouvoir ne veut être associé à aucune institution en particulier (Crowley, 2003). Le gouvernement peut *piloter* certaines activités mais n'aura pas figure d'autorité.

Pour certains auteurs, le lien entre le gouvernement et la gouvernance ne s'arrête pas là. Damien Vanneste (2011), après avoir exploré les différents registres de sens de la gouvernance en la concevant comme « activité ordinaire d'organisation de la pratique d'orientation de la société, activité qui est toujours en tension avec le gouvernement » (p. 73) la définit comme l'activité même d'organisation du gouvernement. « La gouvernance est l'activité qui vise à la fois à transformer et à mettre en cohérence le gouvernement » (p. 83). Cette conception, dans le cadre de l'action publique urbaine permet de rendre compte de certaines pratiques qui vont produire ou détourner les manières par lesquelles on oriente le devenir collectif, quelle que soit l'échelle. Notre conception de la gouvernance se rapproche de cette définition en ce sens que la gouvernance ne peut pas s'échapper bien loin du politique et de l'espace public tel que nous en avons parlé précédemment. Il s'agit de ne pas confondre l'activité de gouverner et le gouvernement dont nous postulons qu'il est influencé par les



actions collectives des citoyens tout autant qu'il les influence. Le gouvernement, qui dirige les affaires publiques et l'orientation de la politique, est en lien avec la gouvernance puisque se trouvant pris dans un mouvement d'influence réciproque, mais s'en distingue dans sa conception du pouvoir. La différence réside dans le fait que la gouvernance suggère que celui-ci soit géré de manière horizontale alors que le gouvernement exerce son pouvoir de manière verticale. Cette distinction étant posée et la question de la gouvernance clarifiée, se pose la question de la manière dont il est possible de saisir les formes de contrôle social cachées dans la gouvernance ? Même si le contexte et les questions qui se posaient étaient différents, il existe un parallèle avec le concept de « gouvernementalité » développé par Foucault (1994a) qui permettrait de saisir la question du pouvoir au sein des dispositifs participatifs.

### 3.2 Gouvernamentalité

La gouvernamentalité concept développé par Foucault, représente le fait de gouverner les conduites des personnes non pas par le pouvoir souverain de formuler la loi mais par le biais de moyens positifs. Ce néologisme naît des termes « gouvernement » et « rationalité ». Convoquer Foucault pour penser les espaces de participation institutionnalisée ou les possibilités de participation dans l'espace public nous semble pertinent comme le montre l'article de Sandrine Riu, « Où donc est le danger ? » (2013). Même si la pensée de Foucault est orientée vers une conception négative du pouvoir politique considéré comme répressif, cherchant à maintenir dans l'ignorance et réprimant les plaisirs et que la gouvernamentalité permet surtout de saisir la part sombre des dispositifs participatifs, telle que la domination, l'auteure met en évidence le caractère réversible des relations de pouvoir.

La gouvernamentalité pose le problème de la gestion politique de la vie des individus, la « biopolitique ». Pour la définir plus en détails, la « biopolitique implique cependant non seulement une gestion de la population mais un contrôle des stratégies que les individus, dans leur liberté, peuvent avoir par rapport à eux-mêmes et les uns par rapport aux autres » (Revel, 2002, p.65). Le politique, en se liant aux questions économiques a entraîné une logique utilitariste de la biopolitique que l'on retrouve dans la gouvernementalisation et la

biopolitisation de l'Etat libéral. Ce dernier s'est intéressé aux questions de gouvernance et aussi de promotion de la vie, c'est-à-dire : l'existence de l'espèce que l'on considère sous forme de cohortes d'individus appelées populations (Foucault, 2004). Gouvernement, politique et liberté sont entremêlés tout au long des travaux de Michel Foucault et la vie biologique réduite au principe d'utilité pour l'Etat. En cherchant à rendre visible les « économies de pouvoir » il met en évidence que « l'enjeu est de déterminer quels sont, dans leurs mécanismes, dans leurs effets, dans leurs rapports, ces différents dispositifs de pouvoir qui s'exercent, à des niveaux différents de la société, dans des domaines et avec des extensions si variés » (1997, p.13-14). Pour se faire il nous livre mêmes des précautions méthodologies, reprises dans la thèse de Sylvain Lafleur (2014) : « regarder du côté des techniques et des institutions locales débordant les règles de droit qui l'organisent et le délimitent » (Foucault, 1997, p.25); de « saisir l'intentionnalité d'une décision administrative qui joue à l'intérieur de pratiques réelles et effectives pour relever sa relation directe et immédiate avec [...] son objet, sa cible, son champ d'application » (Ibid.), de façon à assujettir les corps, diriger les gestes, régir les comportements; de « postuler que le pouvoir n'est pas un phénomène massif et homogène, mais qu'il s'exerce « en réseau et, sur ce réseau, non seulement des individus circulent, mais ils sont toujours en position de subir et aussi d'exercer ce pouvoir » (Ibid., p.26); de procéder à une investigation ascendante en partant de « mécanismes infinitésimaux qui ont leur propre technique et tactique pour ultimement voir comment ceux-ci sont investis, colonisés, utilisés, infléchis et transformés par des mécanismes généraux » (Ibid., p.27); de porter l'analyse du pouvoir du côté des « opérateurs matériels, du côté des formes d'assujettissement, du côté des connexions et utilisations des systèmes locaux de cet assujettissement et du côté, enfin, des dispositifs de savoir » (Ibid., p.30).

L'organisation de l'espace ou des modalités d'échange, la prise de parole, les objets techniques utilisés sont autant de traces qui rendent possible une perspective foucauldienne. Aborder l'espace public et ses possibilités participatives grâce à la gouvernementalisation et à l'exercice du pouvoir permet d'approcher les dispositifs mis en place. Même si pour Foucault ces dispositifs sont un moyen pour l'Etat de contrôler la population, ils peuvent aussi être envisagés comme des lieux d'émancipation ou de consentement si on accepte la réversibilité

du concept (Riu, 2013). Dans sa conception du biopouvoir, l'Etat demande aux individus de vivre, travailler, consommer, produire et mourir, à quoi on pourrait aujourd'hui ajouter participer (dans cette vision utilitariste de la participation). On attend de l'individu qu'il s'expose et participe dans l'espace public (Rui, 2013). Analyser les formes de participation est possible avec la gouvernementalité en se concentrant sur les dispositifs concrets mis en place, les techniques de cadrage des individus grâce auxquelles le pouvoir s'exerce.

Sandrine Rui (*ibid.*) dans son article nous livre une définition de la participation selon Foucault : une injonction du biopouvoir où l'on attend que l'individu se dévoile mais où « le perdant est toujours celui qui parle ». Une conception des individus dociles où il y a ceux qui respectent les consignes de prise de parole et les règles définies par les décideurs et ceux qui se censurent dans un esprit de loyauté pour ne pas troubler le consensus. Pour autant, des possibilités de résistance et d'opposition existent pour Foucault, transversales, locales et immédiates. L'auteur insiste notamment sur des contre-discours des groupes subalternes, nous pouvons donc identifier des acteurs « et les logiques qu'ils mettent en œuvre pour le contrecarrer » (*ibid.*). Foucault parle également de transgression, de souci de soi, d'action performative ou de résistance locale : ce sont bien des stratégies qui peuvent être mise en place face aux dispositifs de pouvoir. Chez Foucault, le pouvoir régule, répartit, évite le désordre et permet à chacun d'être à sa place, d'assumer sa fonction ; en combinant les corps il en tire une utilité maximale. A côté se trouvent toute une multitude de ce qu'il appelle les « micro-pouvoirs » qui permettent de distinguer la loi de la norme (la loi étant appliquée de l'extérieur et la norme de l'intérieur) et que l'on retrouve à différents niveaux : ce sont les pouvoirs des parents, des enseignants, des médecins, des institutions comme les asiles, les prisons, ou contenus dans des discours. Le pouvoir politique est répressif alors que ces micro-pouvoirs sont productifs. Ils vont permettre de produire des discours, recueillir des aveux, identifier les individus qui ne se trouvent pas dans la norme.

En prolongeant l'idée de gouvernementalité par le souci de soi, Foucault s'inscrit dans l'interactionnisme symbolique et définit par ce terme : « la manière dont les sujets se rapportent à eux-mêmes et rendent possible le rapport à autrui » (Revel, 2002, p.96). La

gouvernementalité est une « rencontre entre les techniques de domination exercées sur les autres et les techniques de soi » (Foucault, 1994c, p. 785). L'expression « technique de soi » rencontrée chez Platon avait le sens de toutes les techniques et expériences qui élaborent le sujet et lui permettent une construction de lui-même. Par le souci de soi l'homme peut se soustraire à la norme, créer des contre-discours à l'encontre des jeux de pouvoirs. Foucault (séminaires consacrés au « gouvernement de soi et des autres », 1978-1980) permet de penser une analyse du pouvoir dans des dispositifs participatifs par la gouvernementalité, tout autant que la résistance, qu'elle soit d'un côté ou de l'autre. Le mobiliser permet de prendre en compte les deux versants des dispositifs : producteur de cadrage mais aussi de débordements ; des outils de la gouvernementalité et de la résistance qui lui est liée.

James C. Scott dans *La domination et les arts de la résistance* (2008) met à jour certaines de ces pratiques de résistance face à l'exercice du pouvoir. Les dominés, explique-t-il, ne se comportent pas de la même manière lorsqu'ils sont en relation avec les dominants où ils jouent un « texte public », en adéquation avec le discours de ces derniers, et lorsqu'ils ne sont qu'entre eux. En coulisse les dominés développent un « texte caché », trace qu'ils jouent un rôle en public. Ce texte caché est spécifique à un espace social donné et à des acteurs particuliers, il ne recouvre pas seulement des paroles mais aussi des gestes et pratiques, et enfin la frontière entre celui-ci et le texte privé est une zone de lutte entre dominants et dominés. Ce texte est produit socialement, résultant de relations de pouvoir et de pratiques de résistance. Ce concept de « texte caché » permet de réintroduire les acteurs en résistance et de donner à voir les interactions dans lesquels ils sont pris.

Suivant le chemin ouvert par Foucault, il s'agit dans le cas de notre recherche de s'intéresser au projet utopique de la co-construction d'un nouveau quartier qui mobilise des techniques et des savoirs, d'en interroger les pratiques qui y sont attachées et d'établir des liens entre les objets et les finalités pour montrer une forme de gouvernementalisation des corps. Nous porterons l'analyse du pouvoir du côté du dispositif, en incluant nos méthodes de recherche au réseau créé par les individus, discours, objets, aménagements et tous ce qui le compose comme nous venons de le définir. Le concept de « gouvernementalité » nous

permet, en prenant en compte la question de l'autorité et en étant plus particulier dans sa définition que la « gouvernance », d'interroger l'autonomie des acteurs notamment lorsqu'ils sont face à une injonction à la participation. Dans le grand ensemble, parfois flou, des modèles de gouvernance, la gouvernementalité pointe particulièrement les formes de pouvoir présentes dans les dispositifs.

#### **4. Organiser la participation dans un contexte « utopique »**

Au sein de la ville se trouvent, comme nous l'avons vu jusqu'à présent, des phénomènes de participation, de pouvoir, de conflit notamment à travers des formes de résistances initiées par les minorités, et dont on trouve parfois les traces dans des dispositifs participatifs mis en place par des politiques publiques. Ces dispositifs, qui peuvent prendre plusieurs formes, doivent penser leur mode de gouvernance. Afin de pouvoir comprendre ce qui se joue à l'intérieur de ceux-ci, il est nécessaire de revenir sur la personne ou le groupe qui en est à l'initiative et sur les objectifs poursuivis. Dans notre cas, c'est l'université qui, en projetant une certaine vision de la « cité idéale » a initié un projet utopique dans lequel elle a pensé une manière d'organiser la participation des futurs habitants et usagers en mettant en place ce que nous nommons des « dispositifs » participatifs, dans un dispositif plus large qui est la traduction même de l'utopie.

##### **4.1 Un projet utopique**

On retrouve de nombreux objectifs en accords avec certaines valeurs et une volonté de faire « autrement » dans le projet d'aménagement du quartier et ce dès la constitution du Comité de pilotage en 2004. Il est chargé de mener les premières réflexions sur *Humanité* et réunit la communauté urbaine de Lille, les municipalités de Capinghem, Lomme et Prèmesques et l'Institut Catholique de Lille. Il s'agit de créer un nouvel espace de vie : un quartier accessible à tous, vecteur de valeurs telles que le respect, l'entraide, la mise en commun des espaces, la mutualisation des services, le tout à côté d'un hôpital qui cherche à être ouvert sur la ville. La volonté de créer ce quartier qui soit le lieu d'un nouveau « vivre

ensemble » afin de compenser la réalité qui fait défaut ou en tout cas d'en proposer une alternative nous permet de qualifier ce projet d' « utopique » et donc de chercher à l'approcher comme tel dans notre compréhension et notre analyse. Le « vivre-ensemble » est associé au terme de citoyenneté et se retrouve dans bon nombre de discussions politiques. Synonyme de « lien social » (Duhamel, Jutras, 2005) on peut l'envisager comme une transformation du politique qui cherche à remplacer le conflit entre les citoyens par la confiance. Duhamel et Jutras (2005) montrent que celle-ci passe par deux registres : la subjectivation du lien social, notamment de la culture citoyenne, et la médiation du politique dans un contexte dans lequel se trouvent pris des instances et dispositifs tels que la consultation ou la gouvernance. Tout comme la mixité sociale, elle est supposée avoir des vertus (Baudin, 1999), sortes de « principes actifs » qui viendraient guérir la ville de ses maux et serait la source d'une harmonie dans la différence<sup>34</sup>.

Le « vivre-ensemble » peut être à la fois envisagé comme une évidence, un bienfait, mais aussi comme un problème auquel il faut faire face, dans des villes qui aujourd'hui regroupent une multitude de communautés différentes et de manière de concevoir la façon d'habiter ensemble. Mais il reste néanmoins, dans tous les cas, une tâche à accomplir comme le précise Alain Létourneau (2009). Celui-ci défend l'idée selon laquelle le vivre-ensemble est à reconstruire constamment dans des actes communicationnels, (p. 81) le tout étant accompagné de réalisations concrètes, dans ce cadre nous dirons d'une traduction de ses intentions dans la réalité. Il « doit être visé par les acteurs à tous les niveaux de la chose publique » (p. 81) et se réactualise continuellement pour pouvoir se développer et se renouveler. Toujours selon Létourneau (*ibid.*) pour pouvoir prendre en charge le vivre-ensemble il faut développer une approche de gouvernance qui ferait appel à la multiplicité des acteurs que compose la société. Cette gouvernance en acte « supposerait un agir continu et planifié de communications discursives susceptibles de construire de nouveaux "sens communs", c'est-à-dire des consensus émergents capables de rallier une pluralité d'acteurs » (p. 82). Nous nous rapprochons donc de la concertation ou de la médiation afin de se

---

<sup>34</sup> Nous n'ignorons pas que pour certains, la mixité serait non pas le remède, mais la source d'une crise du lien social ; voir l'article d'Eric Charmes (2009).

coordonner pour arriver à l'entente sociale en ayant pour conséquence de permettre un meilleur fonctionnement des institutions mais aussi pour donner sens à une identité commune. Pendant un temps celle-ci fût liée aux religions mais dans notre contexte actuel, où nos villes sont composées de différents groupes religieux, celle-ci ne peut pas servir de consolidation de l'ordre social sauf si l'une s'impose sur les autres. Le vivre-ensemble est une finalité, toujours en construction. Il est, à l'image de l'utopie, une forme d'idéal à atteindre qui ne sera jamais tout à fait réalisé.

L'utopie urbaine ou la contre-utopie n'est pas qu'une affaire d'urbanisme, d'organisation architecturale mais une métaphore spatiale de la société idéale où le lieu de vie influence la façon de vivre, de travailler, de s'éduquer et influence également les relations entre les personnes. La ville idéale est souvent une description d'un certain type d'organisation sociale, politique et économique d'une communauté humaine. Ce genre de projet d'une ville utopique peut être comparé au Phalanstère de Fourier dont le célèbre familistère de Godin peut être considéré comme une réalisation. On retrouve dans ce modèle de société les principes « utopiques » qui portent le projet *Humanité* : le logement (salubrité, hygiène, solidarité, confort et services), la proximité et l'innovation sociale (Lallement, 2009). Godin organise cette société autour du travail, *Humanité* autour de l'inclusion et de la santé (au sens de l'OMS<sup>35</sup>). Aujourd'hui peut-on encore faire naître des utopies ? L'utopie au sens que lui donne Thomas More est toujours possible et jamais atteinte. Celle-ci se base sur la critique d'une société existante considérée comme mauvaise ou insuffisante, à laquelle on cherche à opposer une « bonne société » et, pour opérer ce passage de l'un à l'autre, il faut concevoir un « espace bâti modèle ». Depuis More, la critique sociale, le support spatial, le projet social et la relation qui les unit conservent leur validité. Elle représente un projet social porteur des innovations à venir, projeté par les acteurs, par les usagers de la ville qui renouent avec une éthique publique et avec le politique (Choay, 2001).

---

<sup>35</sup> La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité, *Constitution de l'OMS*

La ville a depuis longtemps été la source de différents imaginaires, comme dans le cas des utopies urbaines de Babylone d'Hamourabi<sup>36</sup> au phalanstère de Charles Fourier<sup>37</sup>, dans la littérature avec Rabelais (1534), Thomas More (1516) ou Aldous Huxley (1932). « Il n'y a pas d'utopie sans le dessein d'un espace utopique » selon Georg Simmel (Solinís, 2005). L'utopie associe le projet d'une société autre, « meilleure », à un dispositif spatial ; les apports de la ville idéale peuvent être abordés en considérant intégrations et séparations entre la disposition de l'espace et l'organisation de la société qui y habite. La propriété thérapeutique attribuée à l'espace construit renforce la possibilité pratique d'infléchir le cours de l'histoire et de permettre la transition vers une société meilleure. Dans le cas présent une société du « vivre-ensemble » où se rencontrent différents types de populations présentes sur le quartier.

#### 4.2 Donner vie à l'utopie grâce à l'aide d'un Living Lab

L'ensemble du quartier est envisagé comme un Living Lab, c'est-à-dire, selon la définition sur laquelle nous nous appuyons et que nous avons construite à partir de différentes lectures : un lieu qui regroupe des acteurs publics et individuels, des associations, des entreprises et des usagers dans un objectif commun : celui de favoriser l'émergence de l'innovation, socialement utile puisque venant des personnes concernées elles-mêmes et désirable. Nous précisons la définition à laquelle nous nous référons car la notion de Living Lab est assez floue et employée sous des acceptations variées.

Les Living Labs essaient en France et dans plus de 40 pays à travers le monde. Si l'intérêt est si grand, c'est que cette méthode de co-création de l'innovation qu'elle soit technique ou sociale, offre à l'utilisateur final une place d'acteur clé dès le début du processus. C'est du moins théoriquement sa promesse si l'on s'en réfère aux nombreuses définitions des Living Labs, qui malgré leurs différences et parfois leur manque de précision s'accordent toutes sur ce point. L'objectif des Living Labs, à travers un partenariat public-privé-citoyen, est

---

<sup>36</sup> XVIIIème siècle avant J-C.

<sup>37</sup> Début du XIXème siècle



de permettre par un processus de co-création de développer des nouveaux produits ou services, de découvrir des usages potentiels afin de les expérimenter en conditions réelles pour enfin les évaluer. La particularité de cette approche est de ne pas se limiter à une simple concertation à la différence d'autres initiatives. Les acteurs de ces trois parties prenantes peuvent jouer plusieurs rôles : initier les projets, fournir les technologies ou les services, contribuer au développement de l'innovation ou demander des solutions innovantes (Dubé et al., 2014 : 24). Selon L'European Network of Living Labs<sup>38</sup>:

A Living Lab is a real-life test and experimentation environment where users and producers co-create innovations. Living Labs have been characterised by the European Commission as Public-Private-People Partnerships (PPPP) for user-driven open innovation. A Living Lab employs four main activities:

1. Co-Creation: co-design by users and producers
2. Exploration: discovering emerging usages, behaviours and market opportunities
3. Experimentation: implementing live scenarios within communities of users
4. Evaluation: assessment of concepts, products and services according to socio-ergonomic, socio-cognitive and socio-economic criteria.<sup>39</sup>

Cette définition se rapproche de celle que nous proposons pour la place accordée à l'utilisateur ainsi qu'à la démarche co-créative de l'innovation ; tout en apportant également l'idée de l'expérimentation et des tests en situation réelle par les usagers.

Dans un article de *Technology Innovation Management Review* (Leminen, Westerlund, Nyström, 2012, p.6) les auteurs vont plus loin : « By living labs, we mean reconstructing the interaction space. It can be any space, anywhere, suitable for collaborative design, the

---

<sup>38</sup> Réseau Européen des Living Labs, association qui accorde la certification « Living Lab », source : enoll.org

<sup>39</sup> [Traduction] Un Living Lab est un environnement de test grandeur nature où les utilisateurs et producteurs co-créeent des innovations. Les Living Labs ont été définis par la Commission Européenne comme un Partenariat-Public-Privé-Personnes Partenariat (PPPP) pour une innovation ouverte axée sur l'utilisateur. Un Living Lab a quatre activités principales :

1. La co-création : le co-design par les utilisateurs et producteurs
2. L'exploration : découvrir des usages émergents, des comportements et des opportunités de marché
3. L'expérimentation : la mise en œuvre des scénarios au sein de la communauté d'utilisateurs
4. L'évaluation : validation des concepts, produits et services en fonction des critères socio-ergonomique, sociocognitif et socio-économique.

application of knowledge for empowerment, uplift, and development of people and communities for the use of innovation.<sup>40</sup> » Cette définition, tout en étant assez large nous permet quand même de laisser entendre un nouvel aspect des Living Labs: l'espace dans lequel il se trouve pourrait être de n'importe quelle nature: physique ou virtuel, à l'échelle d'une pièce ou d'un quartier tout entier, comme c'est le cas à *Humanité*. Ils permettent une collaboration entre toutes les parties prenantes de l'innovation et visent un usage optimal de celle-ci puisqu'ayant été co-construite par les usagers finaux. Si le bénéficiaire cherche à être impliqué dès la création de l'innovation c'est que l'objectif de cette méthode est bien de s'assurer de l'adoption de l'innovation développée afin que celle-ci soit durable et empreinte de valeur. La notion d'usage peut être rapprochée de ce qu'écrit Serge Proulx lorsqu'il parle d'une « appropriation » qui réunit trois conditions sociales : l'utilisateur a un minimum de maîtrise technique et cognitive de l'objet, celui-ci s'intègre à ses pratiques quotidiennes et l'appropriation donne lieu à des « possibilités de détournements, contournements, de réinventions ou même de participation directe des usagers à la conception des innovations » (Breton et Proulx, 2002). Les citoyens ne sont plus les destinataires de faits sociaux sans auteurs, mais plutôt, par une performativité sociale authentique, les co-énonciateurs et co-producteurs d'une expérience sociale vécue. Cette méthode cherche à utiliser les détournements potentiels de l'innovation à développer à des fins productives et d'efficacité. Il y a un réel intérêt économique et social des Living Labs, qui peuvent offrir un partenariat gagnant-gagnant aux entreprises et aux usagers. Il est nécessaire de passer par l'implication de l'utilisateur final, son appropriation et sa participation dans le cas de l'innovation. En nous basant sur les deux définitions que nous venons de présenter, voici donc les différents éléments principaux des Living Lab :

- La place de l'utilisateur dans la co-création avec d'autres parties prenantes de l'innovation,
- L'expérimentation de l'innovation en situation réelle,

---

<sup>40</sup> Par living lab, nous entendons la reconstruction de l'espace d'interaction. Cela peut-être n'importe quel espace, n'importe où, adapté à la conception collaborative, l'application de l'empowerment, inspirant, et le développement des capacités d'utilisation de l'innovation par les personnes et les communautés.

- Les possibilités variées quant à l'espace défini comme « Living Lab ».

En nous basant sur un rapport d'octobre 2013<sup>41</sup> portant sur les Living Labs « e-santé », nous allons présenter trois exemples de Living Labs existants que nous avons choisi selon un critère géographique : tous sont en France, pour le partage de la problématique orientée santé et pour leurs objectifs proches de ceux d'*Humanité*.

Gerontology at home (GERHOME) de Sophia Antipolis<sup>42</sup> a pour objectif de concevoir et d'expérimenter des solutions pour l'aide au maintien à domicile des personnes âgées via des technologies des bâtiments intelligents qui permettent d'assurer autonomie, confort de vie et assistance à domicile. Cette technologie est souhaitée « invisible », intégrée au quotidien des personnes et devant réduire les risques d'accidents domestiques, adapter l'habitat pour le maintien de l'autonomie et garder le lien avec la famille, l'entourage et le personnel médical. Le « laboratoire » de quarante mètres carrés est une réplique d'un appartement type d'une personne âgée. Des volontaires de soixante ans et plus, viennent pendant quatre heures y jouer des scénarios de la vie quotidienne pendant que des capteurs recueillent les données sur les activités de la personne et les caractéristiques de la maison. L'analyse des données permet de décrire l'activité quotidienne d'une personne âgée dans son logement et de détecter des comportements inhabituels afin d'anticiper les mesures qui peuvent être prises. Ce projet associe le Centre Hospitalo-universitaire de Nice, l'Institut national de recherche en informatique et en automatique et l'Université de Nice Sophia-Antipolis ainsi que des industriels et il « est accompagné »<sup>43</sup> par le Comité Départemental des Retraités et des Personnes Agées des Alpes-Maritimes pour l'expérimentation et l'évaluation.

---

<sup>41</sup> « Les Living Labs : Définitions, enjeux, comparaisons et premiers retours d'expériences », Claude Janin, Bernard Pecqueur, Raphaël Besson, Laboratoire PACTE – UJF (Grenoble)

<sup>42</sup> Source (fiche ENOLL en ligne) : [https://www.ictusagelab.fr/webfm\\_send/11](https://www.ictusagelab.fr/webfm_send/11)

<sup>43</sup> Source (Plaquette GERHOME) : <http://www.cstb.fr/fileadmin/documents/telechargements/TIDS/GERHOME.pdf>

LUSAGE à Paris<sup>44</sup> est un Living Lab spécialisé dans l'évaluation, la co-conception et le développement de solutions technologiques à destination des personnes âgées et divisé en plusieurs activités dont :

- L'évaluation de besoins par des focus groups, entretiens, questionnaires...
- L'étude de l'utilisabilité de Technologies de l'Information et de la Communication, par l'expérimentation (de jeux vidéo, téléphone-GPS, d'un robot d'assistance à domicile),
- La conception de technologies, comme un logiciel d'exercices de stimulation cognitive en ligne,
- Des formations dans le cadre des gérontechnologies.

Le projet « Café multimédia » de LUSAGE a pour objectif à la fois de familiariser les personnes âgées aux TICs mais aussi à analyser l'impact du programme d'accompagnement sur leur acceptabilité, les liens sociaux et l'état psychoaffectif des personnes. Le laboratoire se situe à l'hôpital Broca dans le treizième arrondissement de Paris mais certaines des expériences sont menées dans d'autres institutions ou au domicile des personnes. L'équipe se compose d'une vingtaine de personnes dont des chercheurs, médecins et psychologues. Les partenaires sont nombreux, autant du point de vue national qu'international. Nous pouvons noter des universités, des associations d'usagers, des sociétés industrielles, des cliniciens et des structures de valorisation.

e-Care Lab en Rhône-Alpes<sup>45</sup> est un laboratoire qui se situe lui-même à l'interface entre l'organisation des soins et les procédures techniques médico-sociales. L'approche développée est territoriale et centrée sur les utilisateurs afin de co-concevoir des solutions de soin innovantes autour des problématiques liées au cancer, aux maladies chroniques et vieillissement, ainsi qu'aux maladies neurologiques et au handicap. Le laboratoire gère ses projets autour de cinq axes :

- Identification et animation d'un réseau de compétence pluridisciplinaire,

---

<sup>44</sup> Source (site internet du laboratoire) : <http://www.lusage.org/>

<sup>45</sup> Source (fiche ENOLL en ligne) : [http://www.openlivinglabs.eu/sites/enoll.org/files/e-care\\_Lab\\_RA\\_0.pdf](http://www.openlivinglabs.eu/sites/enoll.org/files/e-care_Lab_RA_0.pdf)

- Qualification des parties prenantes,
- Suivi et coaching Living Lab des projets : formation des professionnels, plateforme de tests, établissement de consensus...
- Evaluation des projets,
- Communication, dissémination et déploiement.

Les objectifs affichés<sup>46</sup> sont de faire de l'utilisateur l'acteur principal de sa qualité de vie. Le modèle ne se veut pas « *user-centric* » mais « *user-driven* », c'est-à-dire que l'utilisateur soit une partie prenante dès le départ de la démarche de co-élaboration de solutions, que celles-ci ne soient pas pensées « pour » lui mais « avec » lui. Ce laboratoire est porté par le cluster I-Care et l'Association des Entreprises du Bassin Adour-Garonne, il n'est jamais fait état des personnes qui le composent hormis sa directrice, ni du lieu dans lequel il se situe.

Ces trois initiatives, dans le domaine de la santé nous permettent de nous poser quelques questions concernant la définition que nous avons précédemment donnée aux Living Labs. Tout d'abord à propos du type d'innovation que ces laboratoires permettent. Il semblerait que ces dernières soient pour la majorité techniques avec par l'usage, des retombées sociales. L'innovation sociale ne semble pas se penser au sein des Living Lab sans des objets « techniques ». L'implantation d'un Living Lab sur un territoire permet peut-être à elle-seule de favoriser l'innovation sociale, de manière volontaire ou non, en proposant un espace, des échanges et des rencontres et en faisant naître la discussion autour de ces derniers. Ensuite la place de l'utilisateur, même si elle se veut toujours primordiale n'est pas toujours envisagée de la même manière. Dans le cas de GERHOME celui-ci semble expérimenter et évaluer des solutions techniques proposées sans y avoir participé dès la création. Pour e-Care Lab le modèle ne se veut pas centré sur l'utilisateur mais guidé par celui-ci, même si nous n'avons pas d'information concernant la méthode utilisée ni la procédure de mise en place d'un tel système au sein de ce laboratoire. Enfin la question du lieu au travers ces exemples est intéressante. Ces laboratoires n'ont pas la même manière de concevoir leur

---

<sup>46</sup> Source :

[http://www.innovage-project.eu/sites/default/files/5-INNOVAge\\_1stIntermediateEvent\\_Workshop\\_eCareLL\\_ADEBAG.pdf](http://www.innovage-project.eu/sites/default/files/5-INNOVAge_1stIntermediateEvent_Workshop_eCareLL_ADEBAG.pdf)

espace. Il ne semble pas y avoir de lieu « dédié » pour e-Care Lab, LUSAGE dispose d'un laboratoire physique mais peut se déplacer en fonction des problématiques abordées et GERHOME quant à lui utilise la réplique d'un appartement de personne âgée. Dans le cas *d'Humanité*, c'est l'ensemble du quartier qui est considéré comme un Living Lab avec un espace dédié qui a été créé : les « Ateliers ». Ces deux lieux : un bâtiment qui se trouve dans un quartier et le quartier dans son ensemble entraînent une forme de confusion que nous développerons dans la prochaine partie.

Ces exemples et définitions permettent d'établir un panorama des caractéristiques essentielles des Living Lab. L'espace même s'il peut prendre des formes variées, doit permettre une expérimentation grandeur nature, en situation « réelle ». L'innovation représente l'objectif principal : celle-ci doit intégrer l'utilisateur dès le début de la conception mais aussi dans la phase d'expérimentation et de validation. La question de l'usage de l'innovation est primordiale. Le Living Lab n'est donc pas un lieu de test de produits proposés par des entreprises privées mais dans la réalité beaucoup d'entre eux se limitent à une telle utilisation. Est-ce que cela ne fait pas naître certains enjeux de pouvoir entre les parties prenantes ? Le Living Lab n'est pas uniquement un lieu d'expérimentation, il est un réseau d'innovateurs aux profils variés comprenant l'utilisateur final, engagés dans une démarche de co-élaboration de l'innovation.

Une typologie de quatre types de réseaux de l'innovation ouverte existe (Leminen, Westerlund, Nyström, 2012, p.8). Les Living Labs peuvent être différenciés selon l'acteur qui définit leurs activités.

- *Utilizer-driven* : les *utilizers* sont les entreprises qui cherchent à étoffer leur activité. L'objectif dans ce modèle est de développer et tester des produits et services pour des entreprises avec l'aide du réseau. Le Living Lab est un outil stratégique de collecte de données sur les usagers.
- *Enable-driven* : les « catalyseurs » sont des acteurs publics tels que des collectivités territoriales. L'objectif est le développement d'une région ou d'une ville par la résolution de problèmes sociaux et organisationnels.

- *Provider-driven* : comme le modèle *utilizer-driven*, l'accent est mis sur l'efficacité et l'investissement des entreprises. Les projets sont lancés à la suite d'actions menées par des universités ou des consultants et le but est de promouvoir la recherche et le développement, permettre plus de créativité et trouver des solutions à des problèmes bien spécifiques. Par exemple certaines universités utilisent les Living Labs à des fins éducatives ou afin de développer de nouvelles recherches. La plus grande part de l'innovation génère du savoir et des informations pour tous les membres du réseau.
- *User-driven* : ce modèle est mis en place par les usagers ou les communautés d'usagers et a pour objectif de résoudre des problèmes de la vie quotidienne. Les solutions proposées sont en accord avec les besoins et les valeurs du groupe d'usagers. Dans ce processus de co-création, les entreprises retirent également indirectement des bénéfices. Les activités dans ce modèle sont organisées de manière informelle, même si les objectifs sont définis par les usagers, ce ne sont pas eux qui gèrent le réseau ou ses opérations. Ce ne peut pas être un « prestataire » ou un financeur qui influencerait les usagers et leurs actions puisque nous sommes dans une approche ascendante (*bottom-up*). Les autres parties prenantes du réseau participent en apportant leurs ressources, qu'elles soient financières, de savoirs, matérielles ou d'encadrement et de soutien.

Le dernier modèle *user-driven* pose la question de la gouvernance d'un tel réseau. C'est le modèle prôné par e-Care Lab dans sa plaquette même si nous pouvons nous demander à partir de quelles limites le laboratoire est influencé par les financeurs ? Ce modèle, même s'il est celui souhaité lors de la création de Living Labs comme c'est le cas pour *Humanité* semble être le plus compliqué à mettre en place. Si ce ne sont pas les usagers qui gèrent le réseau et si l'innovation et le besoin naît de manière ascendante, comment faire pour qu'à la fois les premiers ne soient pas influencés par les ressources disponibles et que les financeurs y trouvent un intérêt ? Un Living Lab selon ses objectifs et projets, ne se situe pas dans un modèle organisationnel unique, il passe de l'un à l'autre des quatre systèmes énoncés précédemment. L'*utilizer-driven* avec l'objectif qu'il poursuit ne semble pas être le plus

profitable aux usagers, l'intérêt des entreprises dans la commercialisation de produits et services l'emportant sur le bénéfice qu'en retirent les premiers.

Les Living Labs, nous venons de le voir sont liés à la question de l'usage de l'innovation, à l'appropriation de celle-ci et à la participation des usagers. Le concept de participation, tel que nous l'avons déjà défini, permet « à des personnes ou des groupes qui en sont écartés d'accéder à un pouvoir ou, à une parcelle de pouvoir » (Bresson, 2014). Dans le cadre du Living Lab nous pourrions dire : permettre à l'utilisateur *pour* qui dans un système classique l'innovation est créée, de devenir celui *par* qui elle le devient. En interrogeant la question de la participation au sens d'une redistribution du pouvoir et d'un développement de l'individualité, c'est aux processus d'interaction, aux codes, aux contextes et aux modes de participation des partenaires que l'on s'intéresse mais aussi aux détournements à des fins utilitaristes et aux résistances de ceux qui doivent transférer ce pouvoir. Ces espaces de participation institutionnalisée posent également la question de la gouvernance de tels dispositifs, en lien avec la notion de gouvernementalité de Foucault (Foucault, 1994).

En envisageant l'ensemble du quartier comme un Living Lab, le chercheur en Sciences de l'Information et de la Communication, à travers la question de la participation et la problématique de la gouvernance peut venir interroger ce nouveau modèle organisationnel structuré autour de l'usage et de l'utilisateur. Il s'agit également de s'intéresser aux types d'innovation que cette méthode permet. Les Living Labs malgré leur souhait dans leur définition et objectifs, de placer l'utilisateur au centre et de lui accorder une place clé, sont confrontés à la difficulté de trouver un système organisationnel qui permettent la participation des usagers dès les premières étapes du processus de création. Le danger de la méthode réside dans le fait de ne lui accorder qu'une place de testeur ou d'évaluateur, dans une conception utilitariste de la participation et en niant l'approche ascendante recherchée.

Dans le cadre de cette recherche, il sera pour nous intéressant de confronter un tel dispositif au schéma de la participation que nous avons présenté précédemment. En effet, c'est la participation des usagers qui, parce qu'ils occupent une place clé, fonde et légitime le Living Lab comme lieu de l'émergence des connaissances (Colobrans, 2010). Enfin, certains les



appellent des « tiers-lieux » (Oldenburg, 1991), au sens d'un lieu de sociabilisation autre que la maison ou le travail qui ne comblent plus suffisamment les besoins des individus et empêche le délitement de la vie publique, culturelle et sociale. Les caractéristiques de ces lieux selon Ray Oldenburg, sont : la neutralité face à l'environnement, l'accessibilité physique et financière, des « habitués » qui donnent une âme à l'espace et l'ouverture. Ils remplissent notamment la fonction de « leveler », c'est-à-dire qu'ils viennent gommer les différences telles que de rôle ou de position sociales afin que chacun puisse échanger et que ces interactions produisent un capital social et de l'innovation. Ce dispositif qui combine recherche, intervention et action, en impliquant des chercheurs parmi les acteurs, peuvent être considérés comme des hétérotopies, que nous définissons dans ce chapitre.

### 4.3 Les dispositifs

Avant de concevoir les dispositifs mis en place dans le cadre du Living Lab *Humanité* comme à la fois producteurs d'un cadre mais aussi par conséquence de résistances, il est utile de revenir sur cette notion et de préciser à quoi nous nous référons avec ce terme. Au sens foucauldien, le dispositif n'est pas uniquement un arrangement technique, c'est plutôt : « un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions réglementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques, bref : du dit aussi bien que du non-dit (...). Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments » (Revel, 2002, p.40-41). Le dispositif est à la fois symbolique et technique. Symbolique par les discours et technique par les institutions et aménagements mais il est difficile de les opposer ou de ne pas les penser ensemble : les discours ayant besoin de la mise en œuvre d'objets disposés selon un arrangement efficace. Cette conception du dispositif permet donc également de donner un nouveau statut aux objets techniques.

Le dispositif est donc le réseau établi entre ces différents éléments en vue d'une finalité particulière, dans un souci d'efficacité, d'optimisation des conditions de réalisation et

en lien avec le concept de stratégie. Foucault le considérait déjà comme renvoyant aux procédures qui sous-tendent l'organisation de la société. Le dispositif est la concrétisation d'une intention au travers de la mise en place d'environnements aménagés. Il est à la fois un support, un cadre organisateur de l'action, qui n'est pas dénué d'une fonction pédagogique, accompagnant un changement dans le champ de la constitution de l'identité. Il reflète une vision du monde, un idéal de la société, invitant l'utilisateur à prendre l'initiative, en valorisant certains de ses comportements (Peeters & Charlier, 1999). Dans ce point de vue, l'approche est directement focalisée sur l'interaction. Le concept tout en restant dans le champ de l'instrumentalité permet une délégation du pouvoir à l'utilisateur prenant part au dispositif. En proposant une place à l'utilisateur, en l'invitant à s'en saisir, celui-ci se voit doté d'un pouvoir de définition du dispositif auquel il participe mais lui permet également de construire son identité en optimisant l'autonomie des acteurs et en permettant l'expérience de l'exercice décisionnel.

Jean-Pierre Meunier fait le lien entre la notion de dispositif et les théories de la communication (1999), le dispositif ne peut pas être pensé sans une conception et un aménagement par les hommes à travers leurs rapports de communication et de manière réciproque les dispositifs donnent forme à des rapports de communication. L'auteur nous cite l'exemple du lien que Verón a mis en évidence entre la relation et la technique dans son analyse de l'énonciation des présentateurs de journaux télévisés (1983). Dans sa conclusion, et après avoir interrogé différents types de dispositifs (relationnels, cognitifs et de représentation) Jean-Pierre Meunier livre trois dimensions qui permettraient d'élaborer un cadre pour la pratique. Le dispositif présente également une configuration dans l'espace et le temps et une composition sémiotique. « En tant que tel, il détermine :

- un certain rapport au monde correspondant à une certaine forme de satisfaction du désir, ce rapport pouvant varier à première vue de la plus grande proximité à la plus grande distance par rapport au réel ;
- une certaine forme de rapport interpersonnel modulant de façon variable fusion et différenciation, centration et décentration sociale ;

- un certain mode de construction du sens conjuguant, selon des combinaisons également variable, le logique et l'analogique» (1999, p.90).

Foucault fait également le lien entre communication et dispositif dans ses travaux sur le fonctionnement des sociétés punitives et afin de mettre en avant l'importance des agencements relationnels dans le gouvernement des comportements indésirables. Il définit la communication comme comprenant des objets qui aident à gouverner les individus, pris dans des échanges qui orientent les gestes, discours et pratiques afin de gérer certains problèmes de la société. Alors le dispositif selon Foucault est une combinaison de relations qui proviennent de rencontres entre différents éléments et objets, discursifs ou non, humains ou non, qui s'articulent ensemble pour que l'on puisse mesurer, mettre de côté, surveiller, le tout en poursuivant certains effets, certaines actions. Olivier Razac (2008) l'entend ainsi : « un système automatisé de régulation des rapports de forces qui vise à maintenir ou à développer un certain différentiel de pouvoir face aux modifications du milieu dans lequel il baigne » (p. 26). Ajoutons à cela ce qu'ils sont, comme le décrit Gilles Deleuze (2003), « des machines à faire voir et à faire parler », composées par « les objets visibles, les énoncés formulables, les forces en exercices, les sujets en positions sont comme des vecteurs ou des tenseurs ». Les relations qui se trouvent prises dans le jeu de rencontres sociotechniques d'un certain champ tel que celui de la folie ou du juridique, pour reprendre les sujets abordés par Foucault, vont permettre l'objectivation des individus. L'exercice du pouvoir provient de la rencontre entre des objets humains et non-humains, c'est ce qu'il nomme par exemple le « dispositif de sexualité » et qui fait référence à un agencement de discours, pratiques, aménagements architecturaux afin d'encadrer, entre autres, l'homosexualité. La notion de dispositif au sens où nous l'entendons, et développée par Foucault, permet de cartographier les relations qui viennent mailler des réseaux, comme par exemple, dans les travaux de Sylvain Lafleur (2014), avec les réseaux de manifestants dans le cadre des pratiques d'incapacitation stratégique, afin de circonscrire les pratiques manifestantes, mais donne également une place importante aux objets, telle que nous pouvons la retrouver dans la démarche de la sociologie de la traduction ou théorie de l'acteur-réseau, sur laquelle nous reviendrons à la fin de ce premier chapitre. En sociologie des sciences, Michel Callon parle de « dispositifs d'intéressement » formant des

négociations (1986) et Luc Boltanski parle quant à lui d'assemblages « techniques » ou « composites ». Bruno Latour s'intéresse à ce qu'il nomme des « associations » et à la manière dont elles se construisent, se défont, ou se reconstruisent en « réseaux » en liant des connaissances scientifiques, dispositifs techniques, unités de production et consommateurs (Callon et Law, 1989).

Le dispositif est donc un réseau à la fois symbolique et technique, qui prend en compte la place des objets, accompagne un changement dans la conception de l'identité, permet une délégation du pouvoir tout en donnant forme à des rapports de communication. Dans la tradition critique, tel que l'on vient de le voir, c'est un ordre social qui s'exerce à travers le dispositif alors que des débats plus contemporains en sémiotique font quant à eux, de cette notion, tout un ensemble de conditions de la communication qui « loin de la contraindre strictement, ne prennent tout leur sens qu'interprétés et appropriés par les acteurs sociaux » (Jeanneret, 2005, p.51). Dans le cadre de notre recherche autour de la participation et du pouvoir, nous nous rapprochons plus de la définition critique, accordant une place importante aux questions politiques que l'on cherche à transformer en solutions dispositives.

L'intérêt pour les dispositifs permet de s'affranchir d'une approche de la communication réduite à la relation, au contenu, aux signes pour prendre en compte le poids des ressources matérielles et techniques, mais aussi l'intervention des acteurs qui mettent en place et contrôlent ces ressources : ainsi des études qui portent sur la construction en mosaïque de la presse écrite, analysent les circuits de l'image télévisée, décrivent les effets de l'information en continu, analysent les contraintes des logiciels de traitement de texte ou du code HTML (*ibid.*).

Il s'agit donc d'interroger les dispositifs en ce qu'ils sont ou non des contraintes ou des ressources pour les individus, comprendre leur fonctionnement, la manière dont les normes qu'ils comportent vont influencer les formes de la communication. Nous pouvons citer la recherche d'Appel et Boulanger (2011) qui utilise la notion de dispositif communicationnel pour transformer la posture et la méthodologie du chercheur en communication. Les auteurs, en se basant sur les travaux de Jairo Ferreira (2006) dans lesquels le dispositif est divisé en trois systèmes : social, technologique et de langage, ont ainsi construit des matrices relationnelles de chacun des systèmes. Il convient également de distinguer le dispositif, le

projet en lui-même et ce que deviendra le quartier afin d'éviter des confusions. Le dispositif mis en place afin de donner vie à ce projet est une forme de traduction d'une intention utopique, objet dont nous essayons de nous emparer, sans jamais pouvoir en saisir complètement les contours, étant constamment en mouvement, croisant sans cesse le réel et la pensée, se modifiant dès lors que l'on essaye de la concrétiser mais révélant une critique sociale d'un moment présent et la traduction de volontés dans l'action.

#### 4.4 Ce que nous nommons l'hétérotopie

Nous l'avons vu, l'utopie ne se pense pas sans un espace utopique dans lequel il s'inscrit et le Living Lab, que nous entendons comme l'ensemble du quartier et les interactions qui s'y vivent, est le lieu pensé pour permettre l'innovation sociale. Nous envisageons ce dispositif comme venant soutenir la traduction, la mise en pratique de cette intention utopique et nous proposons de le questionner à l'aide de la notion d'hétérotopie que nous allons tenter, à la suite de la revue de littérature qui se trouve dans le premier chapitre, de définir de manière détaillée. Tout est ici une question d'espace ou d'emplacement, selon Foucault (1967) :

le problème de l'emplacement humain, ce n'est pas simplement la question de savoir si il y aura assez de place pour l'homme dans le monde (...), c'est aussi le problème de savoir quelles relations de voisinage, quel type de stockage, de circulation, de repérage, de classement des éléments humains, doivent être retenus de préférence dans telle ou telle situation pour venir à telle ou telle fin.

L'espace se donne donc à nous sous la forme de relations d'emplacements et pour Foucault cet espace n'est pas désacralisé. Nous ne remettons pas en cause les oppositions entre espace public et espace privé par exemple ou espace loisir et espace de travail.

L'espace est doté de qualités, il peut être doté de fantasmes, être léger, transparent ou obscur, encombré. Il y a les emplacements de passage, les rues ou les trains et les emplacements de halte comme les cafés ou les cinémas, les emplacements de repos comme les chambres mais il y a surtout pour Foucault deux emplacements en rapport avec les autres mais qui pourtant les contredisent : les utopies et les hétérotopies. Les utopies sont comme

108

nous l'avons dit précédemment, des emplacements *sans lieux* dans le réel. Ils entretiennent même un rapport d'analogie inversée avec l'espace réel de la société. Mais pour Foucault il y a également des lieux qu'il qualifie de « contre-emplacements » et qui seraient des utopies réalisées. Il n'est pas le seul à affirmer que l'utopie est réalisable, pour Ricoeur (1997, p. 396) elles sont toutes ambiguës : « elles prétendent à la réalisation en même temps qu'elles sont des œuvres de fiction et revendiquent l'impossible ». Les hétérotopies sont des lieux localisables mais ne sont pas les emplacements qu'ils reflètent ou même ceux dont ils parlent.

Pour illustrer ce concept d'hétérotopie Foucault prend l'exemple du miroir : le miroir est une utopie puisque l'on peut y voir un lieu sans lieu, un espace derrière la surface de la vitre où l'on se voit mais où l'on n'est pas. Finalement dans le miroir on se voit là où l'on est absent. Mais c'est là où l'on peut saisir l'hétérotopie, puisque le miroir est réel et que depuis le poste d'observation on se voit en retour, c'est grâce au miroir que l'on se découvre absent là où l'on est puisque l'on se voit ailleurs, de l'autre côté. On revient vers soi, depuis un espace virtuel pour se redécouvrir où l'on est vraiment.

Les hétérotopies se sont également le fond du jardin où joue l'enfant, le grenier, la tente d'Indiens ou le grand lit des parents (Foucault, 2009) et pour nous, adultes, les exemples les plus parlants sont les jardins, cimetières, asiles, maisons closes ou Club Méditerranée. Foucault nous livre les principes d'une science de ces lieux : « l'hétérotopologie ».

- Les hétérotopies ont des formes variées mais se classent en deux grands types : celles de crise et celles de déviation. Dans le premier cas, cela veut dire qu'elles sont réservées à des individus en état de crise par rapport à la société : les adolescents, les femmes en couches ou les vieillards par exemple. Foucault cite l'exemple du voyage de noce, où la sexualité du jeune couple se passe alors « ailleurs » sans que ce ne puisse être « nulle part ». Dans le second cas elles concernent les individus déviants par rapport à la norme exigée, c'est l'exemple des prisons, maisons de retraite.
- Les hétérotopies ont un fonctionnement déterminé à l'intérieur de la société. Elles dépendent de la culture dans laquelle elle se trouve prise. Le cimetière est par exemple une hétérotopie qui a évolué dans le temps en lien avec les évolutions culturelles de

nos sociétés, d'une place centrale dans les villes il a ensuite été poussé à l'extérieur de celles-ci en même temps que les représentations des individus et la symbolique de la mort se modifiait : d'un désir de résurrection à une vision plus athéiste des morts et de leur dépouille.

- Les hétérotopies juxtaposent plusieurs espaces incompatibles comme le théâtre fait se succéder des lieux qui n'ont rien à voir les uns avec les autres sur une scène, qui est finalement un rectangle fait de planches.
- Les hétérotopies sont liées à des découpages du temps, elles fonctionnent en rupture avec le temps traditionnel : le cimetière représente l'éternité tout autant que les musées. Il y a alors plusieurs temps, hors du temps, dans un même lieu.
- Les hétérotopies ont un système d'ouverture et de fermeture qui les isole mais qui fait que l'on peut tout de même les pénétrer. Nous ne pouvons y accéder facilement sauf sous la contrainte comme par exemple dans le cas de la prison.
- Les hétérotopies ont une fonction : soit elles créent un espace d'illusion qui vient dénoncer l'espace réel ou elles créent un autre espace qui compense tout ce qui fait défaut dans la réalité en ordonnant ce qui est désordonné comme une forme d'hétérotopie de compensation.

Dans ce dernier principe nous pouvons également citer les lieux qui semblent ouverts mais qui en fait, ne donnent accès uniquement à ce qu'il y a de plus simple.

C'est là sans doute qu'on rejoint ce qu'il y a de plus essentiel dans les hétérotopies. Elles sont la contestation de tous les autres espaces, une contestation qu'elles peuvent exercer de deux manières : ou bien (...) en créant une illusion qui dénonce tout le reste de la réalité comme illusion, ou bien, au contraire, en créant réellement un autre espace réel aussi parfait, aussi méticuleux, aussi arrangé que le nôtre est désordonné, mal agencé et brouillon : c'est ainsi qu'ont fonctionné, au moins dans le projet des hommes, pendant un certain temps – au XVIIIe siècle surtout – les colonies (Ibid., p.33-34).

Au-delà de leur intérêt économique, les colonies avaient une valeur imaginaire, tout comme le bateau : un morceau d'espace flottant, sans lieu, fermé sur lui-même et vivant par lui-même et qui représente aujourd'hui le mieux l'hétérotopie. Les utopies, par le fait qu'elles

ne se trouvent pas dans un lieu réel, racontent ce lieu et se trouvent dans le discours alors que l'hétérotopie ne peut pas résider dans des phrases. On le discerne dans les propriétés symboliques de l'espace. Puisque les hétérotopies seraient des utopies réalisées, à l'image des colonies, il est alors intéressant dans le cas du projet *Humanité* que nous avons qualifié d'« utopique », d'en saisir la nature à travers les discours, avant d'approcher l'espace réel qui en est né. L'hétérotopie serait alors considérée comme une fin, une mise en œuvre du discours qui permettrait en faisant un retour sur les intentions, de comprendre ce qui diffère entre celles-ci, l'appropriation de l'espace et la représentation qu'en ont les usagers. De plus, sachant que des dispositifs ont été mis en place dans le but d'accompagner cette mise en œuvre, le concept d'hétérotopie permet également de comprendre l'influence qu'ils ont eue sur le « lieu réel » et s'ils ont ou non contribué à transcrire fidèlement l'utopie en hétérotopie.

La ville est une invention de l'homme, qui depuis l'Antiquité est symbolisée. Elle est « abstractions, idées, représentations, images et façons de voir, penser, sentir et vivre la ville » (Marchal, Stébé, 2011, p.11). La forme urbaine est pensée selon la représentation que les hommes se font d'une organisation spatiale la plus adaptée à la réalisation d'un vivre ensemble idéal. La ville est donc une projection de la pensée dans une architecture et des structures, une pensée qui peut différer de celle qu'ont les usagers. Il existe différentes manières de vivre ou de percevoir un lieu, les usagers se l'approprient selon leur subjectivité. On distingue deux types d'espaces : celui qui est conçu par ceux qui ont le pouvoir de faire la ville et celui qui est vécu renvoyant à la représentation des habitants et des usagers (*ibid.*, p.24).

À partir de ce constat et dans le cadre du projet *Humanité*, comment se pense la gouvernance d'un tel quartier et quelle place occupent les usagers dans la conception de l'espace autant physique que social ? Comment observer la manière dont se coordonnent les différents groupes sociaux, institutions et structures au sein des dispositifs mis en place ?



## 5. Théorie de l'acteur-réseau et controverses

Le cadre théorique proposé par Callon et Latour dans la théorie de l'acteur-réseau, s'intéressant au « non-humain » tout autant qu'à l'humain, permet de prendre en compte dans notre recherche plusieurs des dimensions dont nous avons parlé précédemment, en commençant par la participation au sein des dispositifs. Étant entendu que les dispositifs sont constitués de réseaux qu'il est possible d'établir entre un ensemble hétérogène de discours, institutions, aménagements architecturaux, décisions réglementaires, lois, mesures administratives, énoncés scientifiques, propositions philosophiques, morales, philanthropiques, du dit tout autant que du non-dit (Foucault, 1976) et que la participation implique l'idée d'un individu ou d'un groupe en interaction avec les autres et qui génère de la cohésion ou des résistances, la théorie de l'acteur-réseau permet de faire le lien entre tous ces acteurs des dispositifs participatifs. De plus, elle représente également l'occasion de saisir la mise en œuvre opérationnelle du discours utopique, sa traduction, dans la manière dont s'organise l'accompagnement de l'émergence de l'innovation sociale.

Cette théorie n'est pas incompatible avec la perspective communicationnelle de cette recherche. Les Sciences de l'Information et de la Communication relient l'individu à un réseau, à une histoire, à d'autres individus, à un environnement et avec l'ANT<sup>47</sup> on peut observer ce qui les unit ou non, étudier « de quoi », « en quoi », « par quoi » ou « par qui ». Elle permet également de comprendre les rapports sociaux au sein du dispositif ainsi que les relations de pouvoir et les négociations qui s'opèrent. Au Québec, Sylvie Hamel, Martine Véniza et Marie-Marthe Cousineau (2008) ont suivi et analysé la prévention du phénomène des gangs de rue en se basant sur la théorie de l'acteur-réseau. Elles lui ont emprunté deux critères pour leur cadre d'analyse : la solidité de l'objet technique et l'ancrage de la solution dans son milieu. Il s'agit pour elles de montrer que jusqu'alors ce sont des procédés répressifs qui ont été mis en place contre la progression des gangs de rue et de partir d'une autre approche qui se base sur les causes du phénomène et l'amélioration du tissu social comme frein à celui-ci. Leur travail,

---

<sup>47</sup> Actor Network Theory

fait de concertation et de participation des acteurs de tous les milieux (publics, parapublics et communautaires), s'intéresse aux négociations et aux ajustements selon le pouvoir et les valeurs des uns et des autres pour que puisse émerger des décisions et des compromis ainsi qu'aux effets d'entraînement. Ces derniers permettent une appropriation de la connaissance afin qu'elle se transforme pour être véhiculée au sein du réseau. Pour suivre cette innovation sociale : le projet *Animation du milieu urbain*, ces chercheurs ont donc suivi la succession de ses interprétations et réinterprétations et les allers et retours entre la trame technique et la trame sociale. Elles ont également observé les négociations de chacun lors de la concertation, les controverses que les acteurs ont eu à résoudre ainsi que leurs alliances avec des forces extérieures. Nous nous inscrivons, dans cette thèse sur le projet *Humanité* et des dynamiques sociales qu'il vise à produire, dans la filiation de ce travail et de la manière dont est mobilisé cette théorie sociologique dans une recherche en Sciences de l'Information et de la Communication.

Tout comme la théorie de l'acteur-réseau, nous partons des controverses et de leurs traces pour identifier des groupements, stables ou non, résultant d'un travail de connexion et de délimitation. Nous nous intéressons donc au changement, à l'analyse du passage du mouvement à la stabilité ou l'inverse. Les « non-humains » introduits dans la théorie permettent de comprendre les faits construits par leur association avec des « actants » humains.<sup>48</sup> Callon et Latour ne veulent pas se limiter aux liens sociaux et considèrent les groupes d'humains « enrôlés » comme faisant partie d'un réseau en étoile à partir duquel on effectue l'analyse. La principale idée étant de faire une place aux « non-humains ».

La volonté établie d'approcher le plus largement possible la communication conduit à centrer l'étude sur les dynamiques (constitutive et évolutive) mais également à une interdisciplinarité assumée. L'ouverture disciplinaire, l'entrée par les processus ainsi que la prise en compte des techniques et dispositifs fait apparaître un premier point d'ancrage possible avec l'ANT dont la posture scientifique répond en écho : ouvrir la

---

<sup>48</sup> Nous sommes conscients des critiques portées à l'encontre de l'ANT, notamment celles de Michel Grossetti (2009) sur le fait que les objets, les « non-humains », nous en font oublier le langage ou « actes éphémères » tels que les paroles, qui ne laissent pas de traces matérielles. Nous défendons l'idée selon laquelle ces interactions sont visibles à travers l'évolution du réseau et à travers les controverses et qu'elles ne sont pas oubliées mais implicites.

boîte noire, étudier (la science, l'innovation, la société) en train de se faire, identifier tout ce qui entre en jeu dans un phénomène, suivre les associations (Bourdin, 2010).

Dans la théorie de l'acteur-réseau, Callon et Latour s'appuient sur la notion de traduction. Cette traduction s'opère dans le passage dans la recomposition d'un message, d'une information ou d'un objet, dans son mouvement et ses appropriations et interprétations. Ces dernières sont soumises aux intérêts des différents acteurs, qui, s'ils convergent, donneront lieu à l'innovation. C'est la transformation de l'objet, sa rencontre avec des intérêts qui le déplacera dans un mouvement qui ne sera pas linéaire mais fait d'allers-retours et d'interactions. La sociologie de la traduction nous permet d'appréhender le va-et-vient entre les acteurs, le discours utopique du projet, les dispositifs mis en place et les controverses qui en naissent. Les deux critères évoqués précédemment dans la recherche de Hamel *et al.* (2008), la solidité de l'objet technique et son ancrage dans son milieu, permettent de cerner la qualité d'une innovation sociale. La solidité de l'objet technique repose sur les fondements et la pertinence qui offrent une viabilité à l'objet lui permettant de rencontrer l'intérêt d'acteurs. L'ancrage dans son milieu repose quant à lui sur la capacité de ces acteurs à en mobiliser d'autres. C'est à ce moment que le réseau ainsi constitué se trouvera face à des controverses qu'il devra résoudre par des alliances et des points de convergences. Dans ces ajustements, l'objet est adapté et transformé afin de circuler dans le réseau. L'innovation, en sociologie de la traduction, n'est pas synonyme d'invention. C'est par un processus d'appropriation sociale que l'invention devient innovation. Nous n'allons pas nous intéresser aux inventions permises par le Living Lab *Humanité* mais à la manière dont les dispositifs tentent d'imaginer de nouvelles manières d'habiter la ville.

Les notions de dispositif et de gouvernementalité ont inspiré Bruno Latour et Michel Callon dans leur théorie de l'acteur-réseau. On les retrouve par exemple dans le souci de la prise en compte du non-humain et des ressources technologiques, même démarche que dans la dissolution du pouvoir par les puissants au profit des micro-pouvoirs. Le lien entre la gouvernementalité et la théorie de l'acteur-réseau nous apparaît dans ce passage de l'ouvrage *Sociologie de la traduction, Textes fondateurs* : « Façonnez votre entourage de sorte que, quoi que fassent ou pensent les acteurs humains ou non-humains, ils soient tenus en bride, ou

114

mieux, vous aident à conforter votre position en rendant le monde plus sûr, plus prévisible et plus profitable pour vous » (Latour, 2006, p.96). Tout comme dans le concept de gouvernementalité, le pouvoir se situe autour d'un centre qui en est la source mais qui cherche à toujours s'étendre, il y a un « souverain » qui fait circuler son pouvoir dans des réseaux. Enfin, dans la théorie de l'acteur-réseau tout autant que dans le concept de gouvernementalité, toutes les formes de pouvoir, de gouvernement des conduites politique et non-politique, peuvent se déployer en continuité. Ce sont toutes les émergences de formes de gouvernement des vivants qui intéressent Foucault et qui passent par l'action sur des groupes de personnes pour les orienter, ce que nous lions au passage de Bruno Latour lorsqu'il parle de « façonnement » au sein du réseau.

### 5.1 Où se situe le pouvoir ?

Avec la théorie de l'acteur-réseau, il ne s'agit pas d'étudier l'objet et ses fonctions techniques mais d'aller regarder du côté de ce que celui-ci permet, de ses lignes d'action, des controverses mais aussi des enrôlements ou des arguments qui viennent le soutenir ou l'accompagner. Plus simplement la question est de savoir qui détient le pouvoir. Nous n'envisageons pas ce dernier comme appartenant de manière figée à un groupe ou à un individu mais comme s'exerçant à certains endroits d'un vaste réseau, sur quelqu'un ou quelque chose, avec ou sans certaines associations, pour certaines fins. Dans ce réseau, les relations sont mouvantes, tout autant que la manière dont s'opère le pouvoir, mais est-il possible de penser un réseau sans relations de pouvoir ?

Ces combats se révèlent être le principe même du Léviathan, dès qu'on impose au discours sociologique de n'accepter aucune différence *a priori* entre acteurs et entre stratégies. Il s'agit pourtant bien d'une analyse sociologique puisqu'elle suit les associations et les dissociations, mais elle les suit sur *tous les terrains* où les acteurs opèrent. (...) Dans ces combats primordiaux que nous venons de décrire, il y a bien des vainqueurs et des vaincus – au moins pour un temps. (...) Quelle notion nous permettra de suivre les acteurs dans toutes leurs associations et leurs dissociations, et d'expliquer aussi leurs victoires et leurs défaites sans croire aux nécessités de toutes sortes qu'ils invoquent ? Un acteur nous l'avons vu, est d'autant plus solide qu'il peut associer fortement le plus grand nombre d'éléments – et, bien sûr,

dissocier d'autant plus rapidement les éléments enrôlés par d'autres acteurs. La force, c'est donc le pouvoir d'interrompre ou d'interrelier. La force, c'est plus généralement l'inter-vention, l'inter-ruption, l'inter-prétation, l'intérêt comme l'a magistralement démontré Serres (Serres, 1980). Un acteur est d'autant plus fort qu'il peut intervenir d'avantage. Mais qu'est-ce qu'intervenir ? Reprenons le Léviathan : ce que tu veux, la paix, je le veux aussi ; faisons ce contrat (Callon & Latour, 2006a, p. 25).

Se révèle alors très simplement le concept de traduction : un acteur enrôle les autres en traduisant ce qu'ils veulent et en faisant en sorte qu'ils ne veulent pas autre chose. Cet enrôlement est visible dans une recherche menée par Anne-Cécile Douillet, Laurence Dumoulin et Séverine Germain (2011) sur le développement de la vidéo-surveillance. L'analysant comme un dispositif sociotechnique regroupant une diversité d'objets tels que les caméras, moniteurs, normes techniques et juridiques, représentations des pratiques professionnelles et d'intérêts des individus, elles ne séparent pas l'objet des acteurs qui le construisent ou se l'approprient et mettent à jour la manière dont sont mobilisés les acteurs. C'est l'enrôlement des policiers grâce à l'intérêt qu'ils ont trouvé dans leur pratique professionnelle, qui a conditionné la forme de l'objet technologique en en favorisant l'usage et en permettant à l'innovation d'être une « réussite ». Il aura fallu passer par différentes techniques de « conversion des opposants », comme par exemple des acteurs politiques opposés qui ont été enrôlés *via* un collègue d'éthique mis en place pour soutenir le projet.

Considérant le Living Lab *Humanité* comme un dispositif sociotechnique et cherchant à l'analyser à partir des négociations entre les acteurs, c'est-à-dire en partant des opérations de traduction, il est particulièrement intéressant dans le cadre des problématiques de « bien-vivre ensemble » développée dans ce projet utopique questionner les enrôlements des acteurs. Nous chercherons à analyser les techniques de persuasion et de conversion, qu'elles soient fructueuses ou non et permettant au dispositif de s'intégrer dans des pratiques ou au contraire d'être délaissé.

Dans la sociologie de la traduction, le pouvoir résulte d'un certain nombre d'épreuves, il est un résultat à expliquer et non un facteur explicatif. Il faut suivre les épreuves afin d'observer les rapports de forces, changeants, qui finissent par se stabiliser sous la forme de

pouvoir. « Comme l'issue des épreuves est répétitive, vous pouvez induire que le pouvoir stabilisé et cristallisé se transforme en domination » (Callon et Barthe, 2005, p.7). Au sein du réseau chaque acteur cherche à négocier et renégocier sa position et son pouvoir dans les cadres de concertation mis en place. Cette négociation peut également se faire grâce à des objets. Comme nous l'évoquions précédemment, dans le cas de la vidéosurveillance (Douillet *et al.*, 2011), c'est le collège d'éthique et les documents produits qui ont poussé certains acteurs politiques à renégocier leur position, notamment en échange d'une place au sein du comité pour en contrôler le développement.

## 5.2 La place des objets

La théorie de l'acteur-réseau accorde une place importante aux objets, on observe une prise en compte de la matérialité des choses comme pertinentes pour les sciences sociales. En suivant les acteurs et en rendant compte de leurs activités, nous ne pouvons pas mettre de côté la mise en forme de ce qu'ils produisent ou des objets qui y ont contribué. Dans les réseaux circulent des textes, supports, instruments, les acteurs se retrouvent dans des lieux, ont recours à des équipements particuliers pour se connecter entre eux, sont parfois soumis à des lois, des règlements... Les objets doivent donc être pris en compte lorsque l'on s'intéresse à une action collective, la structuration d'un réseau ou les résultats qui en découlent.

Dominique Vinck (2009) revisite la notion d'« objet intermédiaire » et aide à comprendre la place que les objets peuvent prendre dans notre recherche. S'intéresser aux objets permet d'« accéder à des acteurs engagés dans l'action, à des relations, à des activités et à des pratiques qui, autrement, n'apparaissent pas toujours dans les présentations officielles et spontanées des acteurs interrogés » (p.54-55). Selon Vinck, les objets intermédiaires sont le siège de la représentation et de la traduction. Les objets intermédiaires tiennent leur sens et leur identité des acteurs, c'est le processus de représentation. C'est le cas par exemple d'un échantillon de sang, qui devient le porte-parole de la maladie d'un patient. « L'objet intermédiaire est chargé par ses auteurs de véhiculer des fragments d'une

nature à propos de laquelle la connaissance est en cours de construction » (p.56). Cet échantillon dans sa matérialité est le fruit d'un savoir collectif « négocié et stabilisé » mais il est également le véhicule d'une connaissance en train de se faire.

Le processus de traduction est celui qui nous intéresse le plus dans le cadre de cette recherche : l'objet ne se réduit pas à l'intention de l'auteur, mais celui-ci investit les objets intermédiaires « pour les mettre en forme, agir sur leur circulation et en tirer quelque chose ». L'objet intermédiaire est aussi un médiateur qui contribue à déplacer les positionnements des acteurs, à faciliter, induire, empêcher... mais surtout il est un cadre à l'action. L'auteur prend l'exemple d'une réunion de cinq concepteurs autour d'une table carrée (*ibid.*, p.61). Un des participants est présumé animateur et la place centrale qu'il occupe le confirme. L'objet intermédiaire est un plan grand format posé sur la table. Celui-ci est orienté vers l'animateur de sorte que tous les autres participants ont un angle de vue différent mais jamais de face. Il n'a été donné aucune consigne quant au fait de devoir rester à sa place ou de ne pas pouvoir se lever et pourtant chaque personne reste assise là où elle est et personne ne déplace le plan pour l'avoir dans le sens de la lecture. Les acteurs se sont donc inscrits dans le cadre dessiné par la configuration des objets et n'ont pas remis en cause cette configuration. Ces objets (la table, le plan) ont une fonction de cadrage voulue ou perçue par les acteurs, qui peut être acceptée, détournée, subie ou négociée mais qui définit un espace pour l'action. Tout se déroule autour de la table et en référence au plan. Si l'on revient au travail sur la vidéosurveillance (Douillet *et al.*, 2011), l'enrôlement est permis grâce à l'appropriation de l'invention elle-même mais aussi par d'autres objets mis en place pour étendre le réseau, tels que des textes et réunions.

La place de l'objet telle que nous la concevons entre en résonance avec les concepts de dispositif et de gouvernementalité de Foucault dont nous avons parlé précédemment : les aménagements font partie intégrante des dispositifs et les objets et l'organisation de l'espace servent l'exercice du pouvoir, favoriser des pratiques d'interaction, d'échange ou de coordination. Dans son livre sur la concertation, Stefan Bratosin (2001) lorsqu'il parle de la mise en scène montre un processus qui consiste à cacher le fait qu'il n'y a pas de partage de

pouvoir décisionnel en donnant un caractère provisoire aux objets. Partant de l'idée que « *dire ensemble la décision ce n'est certainement pas décider ensemble* » (p. 55) mais que les participants ne doivent pas s'en rendre compte, il y a une attention particulière qui est portée en amont pour réussir à donner cette illusion pendant les rencontres. « Par exemple, les documents, avant la discussion, ne sont jamais communiqués au public dans une forme finie. Les feuilles ne sont pas reliées, mais seulement agrafées » (*ibid.*) et ces documents portent la mention « à rédiger », « à définir ». Le caractère provisoire donné aux objets donne l'impression que rien n'est encore décidé, que les participants peuvent donner leur avis et qu'il pourra être pris en compte et qu'ils ont donc un vrai pouvoir de décision co-détenu avec les « décideurs ». Reconnaisant cette même « force » aux objets, il s'agira pour nous de nous intéresser à ce qu'ils permettent, favorisent ou empêchent lorsque nous allons questionner le réseau des actants humains et non-humains constitué afin de réaliser le projet *Humanité*.

### 5.3 Partir des controverses

Comme nous l'avons rappelé, la théorie de l'acteur-réseau part de l'analyse des controverses. Ce sont ces dernières qui permettent une mise en lumière des oppositions et des alliances que suivent les acteurs afin d'identifier, dévier ou contenir les contraintes qui pèsent sur eux. Les controverses

révèlent l'existence des nombreuses négociations qui précèdent et délimitent les choix techniques proprement dits, tout en montrant le caractère limité de ces négociations. Ensuite elles constituent un terrain privilégié pour étudier les mécanismes par lesquels certaines solutions, qui s'imposent d'abord localement, finissent par s'étendre à toute la société (Callon, 2006b, p. 137).

Pour comprendre le vivre-ensemble et identifier les associations qui constituent le social il faut se pencher sur les controverses, mécontentes, disputes ou désaccords. S'intéresser aux controverses c'est étudier la relation elle-même, son fonctionnement et les points sur lesquels se situent les résistances. Les arguments qui émergent contre le discours ne sont pas le discours mais en étudiant ces arguments on étudie tout de même le discours.



Charaudeau dans son travail sur la laïcité, définit la controverse comme « une confrontation polarisée de points de vue » (2015, p.15). Polarisée car elle se concentre sur un sujet tout en en révélant deux points de vue opposés. Lorsqu'il s'agit de questions qui concernent le débat public, la controverse ne concerne pas uniquement des participants en face-à-face ou par écrits, mais intervient alors un public, présent ou absent, triangulant la scène et constituant un évaluateur de la teneur des échanges. Chacun cherche à faire valoir son point de vue dans la controverse, en vue de trouver un accord partiel ou total ou un consensus. Elles sont également un témoignage « d'un état des imaginaires sociaux à une époque donnée » (*ibid.*, p. 20). Charaudeau se sert de la controverse autour de la laïcité pour analyser les stratégies argumentatives des participants, des types d'arguments employés et des modes de raisonnement en les rapportant à ceux qui les emploient. La finalité de l'objet reste la persuasion, il ne faut donc pas mettre de côté le « produit fini », c'est-à-dire la manière dont elle se présente au lecteur. Nous nous inspirons de ce travail dans la manière dont la théorie de l'acteur-réseau est mobilisée, en cherchant à mettre en lumière des arguments présents dans la controverses, les sens possibles révélés mais en mettant de côté les sens effectifs construits par les récepteurs, qui pourrait donner lieu à une autre recherche.

Partir des controverses dans une recherche en Sciences de l'Information et de la Communication est intéressant pour comprendre comment les acteurs prennent position les uns contre les autres, de quoi et par quoi est fait ce « contre » qui résiste au dispositif en même temps qu'il lui offre la possibilité d'exister et qu'il en fixe les limites. Nous nous appuyons donc sur cette théorie à la fois dans la présentation des données et leur analyse. Le travail empirique sera restitué sous forme de récits des controverses afin de partir de situations de conflits révélant des rapports de force.

## Chapitre III - Terrain et méthodes

Le terrain observé est celui du quartier *Humanité* comme étant le lieu d'un Living Lab et plus particulièrement l'espace dédié qui y a été créé : « Les Ateliers » ainsi que les dispositifs mis en place pour accompagner le développement de la participation ainsi que l'émergence de l'innovation sociale. Nous détaillerons dans ce chapitre les différentes méthodes choisies pour confronter notre terrain à nos choix théoriques ainsi que le nombre de rencontres auxquelles nous avons pu assister-participer.

*Humanité* est né à l'initiative de l'Université Catholique de Lille qui, à travers ce projet urbain, a souhaité élargir et diversifier ses activités sanitaires et médicosociales, dans un contexte social et juridique particulier. L'apparition des besoins liés à une transition à la fois démographique et sanitaire ainsi que la loi de février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ont poussé l'UCL à tenter de penser un quartier, face à un de leurs hôpitaux, autour du principe du « vivre-ensemble » quelles que soient les différences sociales, d'âges ou de situations personnelles par rapport à la santé ou au handicap. L'Université Catholique de Lille a également choisi de financer un travail de recherche doctoral, cette présente thèse en d'autres termes, dans le cadre de la création de ce quartier afin d'interroger cet objet et les dynamiques qui s'y jouent. Il nous semblait important avant de présenter notre terrain, de préciser notre implication auprès des concepteurs du projet, notre appartenance et notre financement par l'institution même qui en est à l'origine.

### **1. *Humanité*, un « nouveau quartier de ville et de vie »**

#### 1.1 Un espace particulier

À l'ouest de Lille, sur les communes de Lomme et Capinghem et à l'extrémité des lignes de transport en commun se situe *Humanité*. En sortant de la station de métro nous sommes partagés entre deux ambiances. D'un côté une zone commerciale, le Grand But, avec des

grandes enseignes d'hypermarché, d'ameublement, de restauration rapide et un cinéma et de l'autre, un hôpital derrière lequel se cache ce nouveau quartier, encore en construction.



Figure 1 : Image satellite d'*Humanité*; source : Google maps

La première fois que nous nous rendîmes là-bas, il y avait peu de trottoirs, aucune végétation et des camions circulaient dans un grand désordre. Les ouvriers s'affairaient sur plusieurs bâtiments en même temps créant une cacophonie à laquelle nous ne pouvions échapper. Au tout début de l'hiver 2012 et sous la pluie, le vent empêchait d'ouvrir les parapluies et la boue tachait nos chaussures. Aujourd'hui, on sent toujours le vent violent de la campagne environnante mais le quartier a pris forme.



**Figure 2 : Sortie du métro, prise le 24/05/2015**

À la sortie du métro, la grande façade grise de Marthe et Marie, créée à l'initiative du diocèse de Lille, des sœurs Oblates de l'Eucharistie et de l'Institut Catholique de Lille, nous accueille<sup>49</sup>. Ce lieu d'animation et de prière comprend deux espaces gérés par deux animatrices : sept cent mètres carrés au rez-de chaussée où se trouvent une cafétéria, une librairie et une salle de réunion, conférence ou d'exposition et un étage composé d'une chapelle chrétienne œcuménique. L'ameublement est sommaire et épuré, mais l'on y trouve toujours quelques toiles exposées que l'on peut venir admirer. Une baie vitrée donne sur le jardin au centre de l'îlot. Une fois par mois, une quarantaine de personnes, à la retraite pour la majorité, se retrouvent pour partager un « pique-nique littéraire ». La séance commence par un tour de table des derniers ouvrages que chacun a pu lire pendant le mois écoulé depuis

---

<sup>49</sup> Un plan du quartier est proposé en Annexe 1, reprenant le nom des rues et la composition de chaque îlot.

la dernière rencontre puis la directrice d'une librairie du Vieux Lille vient avec quelques livres dont elle parle pendant que chacun profite de son déjeuner. Quelques participants viennent avec des madeleines préparées la veille ou des cannelés et la maîtresse de maison<sup>50</sup> offre à qui le veut du thé et du café.



Figure 3 : Cœur d'îlot, pris le 24/05/2015

Tout le quartier est décomposé en « îlots ». Chacun de ces espaces dispose d'un « cœur » végétalisé que se partagent les usagers. Il n'y a pas de maison mais uniquement des immeubles composés de centres médico-sociaux, d'appartements et de cellules commerciales encore inoccupées pour la plupart. Les immeubles sont dépareillés : façades grises, jaunes, blanches ou balcons bleus, lames de bois, briques et plaques en aluminium. Il n'existe pas

---

<sup>50</sup> Terme par lequel elle se nomme elle-même.

d'unité entre les bâtiments, néanmoins on passe de l'un à l'autre sans s'en rendre compte ou peut-être en prend-on l'habitude.

En s'enfonçant plus dans le quartier, toujours très calme, on longe le Centre Hélène Borel, un centre d'accueil médicalisé pour personnes cérébrolésées. Il y a toujours quelqu'un devant, en fauteuil roulant ou ayant un handicap lourd, pour nous saluer sur notre passage quel que soit le moment de la journée. C'est souvent le chemin sur lequel on croise les étudiants de l'école d'infirmiers, lfsanté, pressés de regagner leur voiture ou le métro et qui se déplacent en groupe.



**Figure 4 : Centre Hélène Borel, pris le 24/05/2015**

Au moment où nous commençons les recherches, des centres médico-sociaux sont en fonctionnement depuis plusieurs mois et les premiers habitants n'ont pas encore emménagé. Tout a très vite changé, aujourd'hui quatre des six îlots sont construits, le nombre d'habitants

n'a pas cessé d'augmenter et les activités se mettent en place. Il y a une blanchisserie à l'Abej<sup>51</sup>, une crèche rue Nelson Mandela et une ostéopathe qui est en train d'ouvrir son cabinet. *Humanité* avec ses vingt-trois hectares disposera, une fois la construction achevée, de 600 logements en location ou accession, 230 logements sociaux, 26 logements en béguinage, 30 logements *séniors* et 55 chambres d'étudiants. Sans compter les résidents des centres médico-sociaux et des foyers qui comptent un peu plus de 270 places.

Un chemin serpentant entre l'hôpital et une noue végétalisée, qui recueille provisoirement l'eau avant de l'évacuer, nous amène à un petit pont toujours glissant qui permet de rejoindre les « Ateliers » et l'Abej avec son Foyer d'Accueil Médicalisé et sa Résidence Accueil. Le foyer accueille des personnes présentant un handicap psychique. Autrefois en chantier, cet espace vert où les habitants promènent leurs chiens est aussi équipé de bancs sur lesquels certains viennent s'allonger pour profiter d'un rayon de soleil ou boire une canette de bière pendant que d'autres jouent à la pétanque au bout du chemin. Un canard a élu domicile dans la noue et on peut parfois le voir se promener aux alentours du quartier. Passé le petit pont on se retrouve à l'angle d'un bâtiment où l'on peut souvent croiser l'un ou l'autre des habitants sourds qui habitent en majorité la Résidence des Emeraudes. C'est l'occasion d'échanger quelques signes simples et parfois même des embrassades chaleureuses.

---

<sup>51</sup> Association Baptiste pour l'Entraide et la Jeunesse au service des sans-abris et des plus démunis



Figure 5 : Vue du pont, prise le 24/05/2015

Si la communauté de sourds est nombreuse à *Humanité* c'est à la fois parce que les appartements de cet immeuble sont équipés de sonnettes lumineuses et de visiophones, pour la présence au coin de la rue de l'EHPAD<sup>52</sup> Saint-François de Sales, à destination pour la moitié des places, de personnes parlant la langue des signes mais aussi pour l'implication de l'hôpital Saint-Philibert dans l'accueil des personnes sourdes. L'EHPAD fait l'angle d'un îlot et se trouve à la frontière avec les champs avoisinants. L'intérieur est composé de grands espaces donnant sur des baies vitrées. Ce grand bâtiment donne sur la seconde place du quartier, après le parvis devant l'accueil Marthe et Marie. Cet espace très ouvert au début de notre recherche, a par la suite accueilli un autre chantier, qui a commencé en 2015. Il été avant cette date, colonisé par les automobilistes à la recherche de stationnement sur le quartier. Pour que la transition se fasse le plus positivement possible un médiateur de l'agence Citéo est présent

---

<sup>52</sup> Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes



tous les jours. On le trouve au détour d'une rue pour discuter ou pour se plaindre mais il est surtout là pour empêcher les habitants, professionnels ou visiteurs de continuer de stationner sur ces parkings sauvages.



Figure 6 : Vue de la place, prise le 24/05/2015

Depuis cette place, la rue nous ramène directement au métro. On passe les derniers immeubles construits et les habitants qui emménagent, les amas de cartons devant les locaux poubelles et les surfaces commerciales inoccupées aux vitres sales et dont on aperçoit le chantier à l'intérieur. On longe également l'Institut médico-éducatif Lino Ventura pour les jeunes enfants handicapés, installé tout récemment. Si l'on ne s'arrête pas et tourne à gauche au bout du quartier, à l'angle de la Maison médicale Jean XXIII, dédiée aux soins palliatifs et aux pathologies neurologiques lourdes, en longeant le principal axe routier on se retrouve transporté face à une petite ferme, rouge brique avec un pigeonnier. Cette charmante et dépayssante bâtisse est un peu excentrée et héberge le Foyer d'Accueil Médicalisé La vie

128

devant soi. L'objectif de cette structure est de permettre aux personnes cérébrolésées et en particulier aux traumatisés crâniens de se construire un nouveau projet de vie et de retrouver leur autonomie. Le lieu est lumineux, plein de couleurs et très ouvert sur l'extérieur. Il ne ressemble pas à l'idée que l'on peut se faire d'une structure médicalisée mais plutôt à un espace partagé par un petit groupe de personnes.

En traversant la rue du Grand But où il y a des maisons construites bien avant la réalisation d'*Humanité*, un chemin couvert de graviers et bordé de grandes plaines nous amène, après avoir passé le portique tournant métallique, à un grand campus. Dalkia Nord Europe du groupe EDF forme aux métiers de l'environnement. En se perdant dans les bâtiments, on peut tomber sur des équipements sportifs et des chambres étudiantes. Ce lieu accueille également une chaudière biomasse qui, par tout un réseau urbain, alimente tout le quartier en chauffage.

À la nuit tombée, le quartier change de visage. Il n'y a pas de lampadaire pour nous éclairer et ce dès la sortie du métro. Lorsque l'on longe les immeubles, les lumières des rez-de-chaussée et des centres médico-sociaux suffisent pour repérer le chemin mais dès que l'on s'en éloigne ça devient plus compliqué. Notamment lorsque l'obscurité arrive tôt et que l'on emprunte le petit pont par exemple, il est difficile de savoir où l'on met les pieds. Une fois passées les planches glissantes, circuler devant l'entrée noire du parking souterrain sans ressentir une petite pointe d'angoisse est un défi. Néanmoins tous les îlots ne se développent pas de la même manière et parfois on peut trouver des petites bornes lumineuses le long des routes.

Le quartier *Humanité* se composera une fois achevé, de six îlots construits selon un même modèle : une mixité au sein des usagers, un cœur d'îlot partagé, des immeubles entourant ce centre et n'étant pas trop haut. Certains usagers dans des interviews de journaux internes l'appellent un « village » même s'il n'y ressemble pas vraiment. Il n'y a pas de diversité du point de vue des commerces ou des structures : tous sont en lien avec le domaine du médical ou du social. Les quelques locaux commerciaux vendus appartiennent à une ostéopathe qui souhaite créer un cabinet médical, à une école de la deuxième chance, à une

crèche et à un centre de prévention pour personnes retraitées, Prévenlys. Les annonces proposant la vente de ces espaces précisent « Idéal professions médicales/libérales » ou « officines ». Les habitants ont choisi de vivre ici pour différentes raisons. La communauté des sourds y voyait une opportunité de se rapprocher de l'EHPAD et d'occuper des logements adaptés. Certaines des personnes que j'ai rencontrées m'ont parlé d'une orientation par une assistante sociale ou les services sociaux par rapport à certaines de leurs problématiques de santé ou de handicap. Une enquête menée auprès des habitants, « l'Observatoire<sup>53</sup> », montre que 44% des personnes ont choisi de vivre ici pour les caractéristiques propres du logement, 28% pour la proximité des équipements et des services et 13% pour le prix. Quelques appartements abritent des colocations d'étudiants, désireux d'avoir une grande surface pour un petit budget et près du métro. Des jeunes salariés de l'hôpital ont aussi choisi un appartement à *Humanité* le temps de trouver la maison qu'ils souhaitent acheter et certains autres relèvent également que le fait que ce soit un éco-quartier a motivé leur décision.

À l'initiative de ce quartier se trouve l'Université Catholique de Lille, présente sur le site depuis 1977 via le Centre Hospitalier Saint-Philibert qui souhaite s'impliquer dans la vie des quartiers dans lesquels elle est insérée et s'est fortement investie notamment par son pôle santé-social, dans les problématiques liées à l'évolution du système de santé et de la société afin de mieux prendre en compte les questions de vieillissement, de la dépendance et du handicap. Lorsque l'on se rend à *Humanité* il ne nous faut pas longtemps pour percevoir cet objectif à travers les bâtiments et l'ambiance générale.

Au départ il n'y a pas eu de commande politique mais des acteurs qui ont choisi de créer ensemble un projet en adéquation avec leurs attentes respectives et qui par la suite ont été désignés collectivement comme « groupe-projet ». *« Le point de départ du projet c'est vraiment des petits cafés le matin tôt dans la mairie de Capinghem où on a commencé à se dire « Allez, qu'est-ce qu'on pourrait faire, comment on pourrait faire les choses etc. ». C'est important parce c'est vraiment au départ quatre personnes. »*<sup>54</sup> L'histoire d'*Humanité* que

---

<sup>53</sup> Enquête démographique du quartier menée par les « Ateliers » et le CRESGE à la demande de l'Université Catholique de Lille

<sup>54</sup> Propos recueillis lors des entretiens exploratoires

nous retraçons, c'est celle que nous avons pu recueillir lors de notre phase exploratoire auprès des acteurs impliqués dans le projet. Ces « petits cafés » se retrouvent à différents moments de la recherche, dans l'enquête et dans la restitution, mais nous n'ignorons pas qu'il s'agit de l'histoire de ces quatre personnes. Les origines ne résident pas uniquement dans ces discours mais ce sont eux qui sont transmis, médiatisés, que l'on retrouve dans les documents et qui participent à la mise en scène et à la construction de l'intention utopique. Nous avons donc pu reconstituer que c'est en 2001 que plusieurs réflexions en parallèle ont amené les différentes parties prenantes du projet à se rencontrer : l'Université Catholique de Lille, les collectivités territoriales de Lomme et Capinghem et la Communauté urbaine de Lille Métropole<sup>55</sup>. Capinghem entamait un projet concernant la réorganisation de leur cœur de ville alors qu'au même moment l'Université s'intéressait à des extensions possibles, notamment en matière d'offres de formation, près de l'hôpital Saint-Philibert appartenant à son groupement hospitalier et présent sur le site. L'urbaniste en charge du projet a fait le lien et tous se sont rencontrés à de nombreuses reprises à la mairie de Capinghem pour partager des moments informels d'échanges d'idées avant d'être rejoints par la mairie de Lomme. Les réunions se déroulaient tôt le matin autour d'un café, avant l'heure des premiers rendez-vous dans les agendas. Ce « groupe » de quatre était composé du maire de Capinghem de l'époque, de l'urbaniste du projet qui avait déjà travaillé sur l'un des hôpitaux de l'Université Catholique de Lille, l'ancien recteur de l'UCL et économiste de la santé et le président du groupement hospitalier de l'Institut Catholique de Lille (GHICL) et médecin gériatre. À ce petit groupe se sont joints également un ancien chercheur au CNRS en urbanisme puis qui se spécialisera en économie de la santé à l'UCL avant de devenir celui qui sera désigné chargé de mission *Humanité*, un représentant du Conseil Régional et un autre de la Communauté urbaine de Lille.

La Communauté Urbaine de Lille a commandé en 2005 et 2006 une étude de programmation et d'urbanisme et une étude d'accessibilité, cette dernière a été conduite par l'Agence Maes, qui aujourd'hui a toujours un représentant dans le comité de pilotage du

---

<sup>55</sup> Source : entretiens exploratoires auprès des acteurs en 2013

projet. En 2007 l'Université Catholique de Lille qui disposait déjà des neufs hectares de l'Hôpital, achète les six autres hectares qui composent l'ensemble du site *Humanité*. Le projet urbain, proposé par les membres du groupe-projet, définit les grandes lignes de ce que devait être, une fois construit, *Humanité*. Il s'agissait d'améliorer l'accessibilité du site en favorisant les transports en communs et en accordant une place importante aux déplacements doux entre le centre-ville de Capinghem et le métro. L'objectif est de limiter la place de la voiture et part du principe que, comme dans certains quartiers, on ne peut pas se garer en bas de chez soi et on est donc obligé de privilégier les transports en commun, le vélo ou la marche. Cela ne vient pas perturber la qualité de vie si l'on accepte de vivre à ces endroits en connaissance de cause. De même, les parkings en surfaces était à l'origine bannis, en dehors des déposes-minutes pour les différents centres médico-sociaux comme l'IME Lino Ventura qui propose un accueil de jour à des enfants handicapés, déposés le matin par des chauffeurs et qui ont besoin de pouvoir stationner un moment sans gêner la circulation. Un *parking silo* à l'entrée du site était également prévu mais celui-ci n'a pas pu être réalisé faute de moyens financiers suite à l'abandon du projet de ZAC<sup>56</sup> en 2012. Les parkings en surface ont quant à eux finalement vu le jour, par pression des professionnels et des habitants mais aussi pour faire face aux stationnements sauvages de plus en plus importants le long des chaussées. Profitant des travaux et du manque de signalisation, les premiers habitants ont pris certaines habitudes qui ont forcé les aménageurs à s'adapter à ces comportements. Il a également été repéré des débordements du parking relais du métro Saint-Philibert sur le quartier.

L'espace urbain qui a été pensé, est organisé de manière à assurer une continuité et des transitions. Il y a une *coulée verte* qui part du « vieux » Capinghem, longe *Humanité* et rejoint le Centre Dalkia jusqu'au parc urbain de Lomme. Le projet urbain prévoyait également de créer une mixité des fonctions et des populations du quartier tout en proposant un aménagement ancré dans une perspective de développement durable. Il y a une volonté

---

<sup>56</sup> Zone d'aménagement concerté

affichée de densité, de mixité, de citoyenneté et d'un dimensionnement de la trame urbaine à l'échelle du piéton.

Les dossiers d'aménagement et de construction, qu'ils proviennent de l'Université ou des porteurs de projet doivent obtenir l'accord d'une Commission Eco-Quartier composée de représentants des institutions : LMCU<sup>57</sup>, ICL<sup>58</sup>, villes de Lomme et Capinghem. Cette commission a adopté un « Cahier des Recommandations Urbaines, Architecturales, Environnementales et Paysagères » rédigé par l'Agence Maes et précisant les différents critères auxquels les porteurs de projet voulant s'implanter sur *Humanité* doivent se conformer ; tels que la géométrie et le dimensionnement des bâtis, les accès aux îlots et la signalétique ou encore les matériaux et les couleurs recommandées. Nous avons appris au cours de nos observations qu'un règlement de copropriété ajoutait également certaines restrictions comme le fait de ne pas pouvoir installer des métiers de bouche dans les cellules commerciales. Le groupe-projet nous assurait que c'était également une découverte après-coup pour eux aussi. Ce dernier passe néanmoins des contrats moraux avec les agences immobilières afin qu'elles s'engagent à vendre les locaux pour des utilisations médicales ou « humanitaires », terme employé lors d'une réunion en référence notamment à une école de la seconde chance pour des adolescents déscolarisés, ces éléments sont détaillés dans le quatrième chapitre.

Récemment, la Déléguée ministérielle à l'Accessibilité a remis à l'Université de Lille lors d'une table ronde qui s'est déroulée à l'accueil Marthe et Marie, le trophée du Recueil des belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la cité 2013-2014. Le dossier qui avait été déposé, met en avant les différents aménagements réalisés dans le quartier pour faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous, notamment des personnes handicapées. Cette cérémonie a été l'occasion pour tous les directeurs des centres médico-sociaux de présenter les spécificités de leurs structures respectives en matière d'accessibilité mais aussi pour un comité de professionnels de manifester leur mécontentement face aux conditions de

---

<sup>57</sup> Lille Métropole Communauté Urbaine

<sup>58</sup> Institut Catholique de Lille

stationnement. Une pétition a été remise à la déléguée ministérielle, accompagnée d'un discours sur l'insatisfaction face au manque de place et de sécurité lorsque les employés doivent rejoindre leur voiture sur les parkings de la zone commerciale, sans éclairage le long du chemin à emprunter.

L'objectif de la création d'*Humanité* par les quelques acteurs qui en sont à l'initiative est de réaliser un quartier où sont « présents tous les représentants de la société dans leur diversité et mixité y compris les personnes ayant un handicap, afin qu'ils puissent ensemble s'enrichir de leur contact mutuel »<sup>59</sup>. Cette préoccupation est notamment présente dans la répartition urbanistique des îlots, immeubles et structures mais aussi dans les documents de communication du quartier. Le discours que nous qualifions d'utopique est véhiculé par les acteurs présents dès les premières réflexions et transmis aux nouveaux collaborateurs ou usagers, médiatisé au sein du quartier, diffusé dans la presse.

L'esprit qui préside à ce nouveau quartier de ville est constitué de mixité, de mutualisation, de citoyenneté, de convivialité, de solidarité, d'innovation sociale. Ces valeurs, souvent mise à mal dans la vie de tous les jours, peuvent s'épanouir sur un territoire où tout a été pensé dans ce but. La mixité sociale et générationnelle, la mutualisation des équipements, la convivialité au sein des espaces collectifs et des chemins piétonniers, l'harmonie et l'équilibre entre les espaces construits et les espaces naturels sont ici des réalités. La présence d'établissements et de services médicosociaux illustre l'intégration de leurs résidents dans cet ensemble urbain.<sup>60</sup>

Lors d'un entretien, un enquêté nous a confié :

S'il y a une utopie, c'est celle de croire que l'on peut encore aujourd'hui, à quelques acteurs produire un projet, en se sentant forts parce que on est un petit groupe qui croit, qui sait à peu près où il veut aller. S'il y a une utopie c'est celle de croire que l'on peut conduire un projet urbain même avec des acteurs qui ne sont pas forcément des spécialistes. [...] Alors après si utopie il y a, c'est plus de l'utopie sur le fait de donner vraiment la primeur à l'humain. Alors ça aussi c'est des grands mots mais c'est quand même de faire en sorte que les gens qui adhèrent à ce quartier-là, adhèrent à un mode de vie.<sup>61</sup>

---

<sup>59</sup> Source : entretien exploratoire, 2013

<sup>60</sup> Source : Dossier « Humanité », Vues d'ensemble, Institut Catholique de Lille, Décembre 2014

<sup>61</sup> Source : entretien exploratoire, 2013

## 1.2 L'Accueil Marthe et Marie

Premier lieu que l'on aperçoit lorsque l'on vient *Humanité*, l'Accueil Marthe et Marie est un centre chrétien à vocation œcuménique qui a pour mission d'accueillir tous les habitants dans le cadre des animations qu'elle propose ou même pour partager café. Cet espace dispose également d'une librairie qui propose majoritairement des ouvrages religieux mais aussi des romans. Une bénévole en charge y est présente afin de gérer les différents événements et activités, mais a également pour mission d'écouter et de partager avec qui le souhaite, quelles que soient les attentes : « souffler un peu, faire un achat à la librairie, confier joies et peines, partager un moment de convivialité, faire silence ou vivre un moment de célébration »<sup>62</sup>. Deux autres bénévoles sont également présents et formés à l'écoute afin d'aider à l'organisation et à l'animation. La formation a été organisée dès le début de l'ouverture de l'Accueil par le diocèse de Lille.

L'établissement a rédigé une Charte qui précise les activités de l'Accueil Marthe et Marie ainsi que ses principales missions :

- « Il met en œuvre la mission de l'Eglise, et en particulier l'annonce de l'Évangile, au cœur du quartier *Humanité*, avec une attention particulière au monde de la santé et du handicap. Il entend être un lieu de collaboration entre chrétiens de différentes confessions. Son animation est assurée par des bénévoles de plusieurs confessions chrétiennes. L'action de ces bénévoles est coordonnée par le responsable de l'Accueil, missionné par l'Archevêque de Lille et entouré d'une équipe œcuménique.
- L'Eucharistie et la Parole de Dieu sont au cœur de la maison. Dans la chapelle, la prière est rythmée par la communauté œcuménique résidente. L'Eucharistie (catholique) et le cène (protestante) sont célébrées dans le respect des normes établies par chaque Eglise pour la communion à l'autel (...)
- L'Accueil Marthe et Marie se donne, comme une de ses principales missions, d'accueillir et d'écouter avec chaleur et attention toute personne qui viendrait à s'y

---

<sup>62</sup> *Ibid.*



présenter, qu'elle soit ou non en situation de souffrance et de fragilité, en quête de sens ou de réconfort. Il veille à ce que les bénévoles qui assurent le service de l'accueil, de l'écoute et de l'accompagnement reçoivent une formation adéquate.

- Sans se substituer aux paroisses avoisinantes ni aux aumôneries des différents établissements voisins, l'Accueil Marthe et Marie est un relais important pour l'annonce de l'Évangile au sein du quartier *Humanité* (...)
- L'Accueil Marthe et Marie est attentif à promouvoir la formation des personnes qui composent l'équipe d'animation (...) : approfondir sa foi, en vue de pouvoir en témoigner (...)
- L'Accueil Marthe et Marie cherche à contribuer activement à la réflexion qui se développe, au sein des partenaires du projet *Humanité*, sur les questions philosophiques, politiques, éthiques et théologiques touchant à la santé, au handicap, à la pauvreté, etc. (...)
- L'Accueil Marthe et Marie dispose d'une salle polyvalente qu'il met à la disposition des différents publics habitant ou fréquentant le quartier, ainsi que des associations, entreprises et institutions (confessionnelles ou non) dont les demandes sont compatibles avec la foi chrétienne.<sup>63</sup>

Cette charte est différente de celle de la Fraternité Œcuménique qui met en avant une autre mission : « Par une vie simple, en inter-confessions et inter-congrégations, nous sommes appelées à témoigner de la primauté de la quête de Dieu, nous sommes invitées à demeurer à l'écoute de ce qui se vit à l'intra et au-dehors et à apporter notre réponse selon ce que nous sommes. (...) La mission, après trois années de présence à *Humanité*, demeure la même en ses soubassements mais se modifie quelque peu avec le site qui maintenant prend forme, se transforme et par l'élargissement de nos connaissances ecclésiales »<sup>64</sup>.

La charte de l'Accueil Marthe et Marie est contestée par quelques autres acteurs du quartier. Certains ont demandé également à ce que soient retirés certains éléments à

---

<sup>63</sup> Source : Charte de l'Accueil Marthe et Marie

<sup>64</sup> Source : Document de Janvier 2014 de la Fraternité Œcuménique

caractère religieux du rez-de-chaussée, partie étant destinée à l'accueil du public. Ces événements ont donné lieu à des arbitrages entre l'Institut Catholique de Lille et l'Evêché et ont abouti au retrait des signes religieux.

### 1.3 Les Ateliers

L'ensemble du quartier est le lieu d'un Living Lab et les « Ateliers » *Humanité* ont été créés en 2013 par l'Institut Catholique de Lille pour accompagner cette démarche. L'ambition est de coordonner et animer l'intelligence collective entre les différentes parties prenantes du quartier autour des questions de santé, de la prise en compte du handicap, de la perte d'autonomie et du « mieux vivre ensemble ». Voici les deux grands objectifs :

- Construire un système de développement d'innovations sociales accompagnant le nouveau vivre-ensemble,
- Co-élaborer des réponses innovantes aux questions soulevées par les acteurs et habitants d'*Humanité*, notamment les personnes malades ou en situation de handicap.

Les « Ateliers » sont en lien avec toutes les structures présentes sur le site, ainsi que les écoles et facultés de l'Université Catholique de Lille, les entreprises et les collectivités locales. Ils se déclarent « des outils et méthodes afin de rendre le quartier le plus vivant et participatif possible, c'est-à-dire propice à toutes formes d'innovation de produit ou de service ou d'organisation »<sup>65</sup>. La structure a un animateur qui a pour mission de favoriser l'émergence de projets innovants et d'accompagner leur réalisation en s'aidant de différentes ressources qui participent au projet. Il est également en charge de quatre axes de travail :

- Mettre en œuvre une gouvernance partagée pilotant l'ensemble de la chaîne d'innovation sociale sur le quartier,

---

<sup>65</sup> Source : Dossier « Humanité », Vues d'ensemble, Institut Catholique de Lille, Décembre 2014

- Créer et animer une démarche permanente d'identification des besoins et des attentes de personnes vivant et travaillant sur le quartier et faire naître ainsi des idées de projets collectifs innovants, rédigés dans des cahiers des charges de besoins,
- Proposer ces cahiers des charges aux établissements de l'Université Catholique de Lille et à leurs partenaires qui co-construisent les prototypes en veillant à associer les usagers,
- Expérimenter ces prototypes dans le quartier en situation réelle et en évaluer les impacts d'usage, économiques, sociaux, environnementaux<sup>66</sup>.

À l'équipe se sont aujourd'hui ajoutées trois personnes : une chargée de développement de projets, une chargée de communication et une chargée de développement de projets de participation sociale notamment spécialisée dans la question des forums ouverts dont la première rencontre s'est tenue le 13 juin 2015. Concrètement, cette équipe repère des idées de projets qui cherchent à se mettre en place et qui sont amenées par les différentes parties prenantes du quartier, pour ensuite les mettre en lien avec d'autres qui pourraient vouloir y contribuer. Ils ont, de cette manière par exemple, donné naissance au « Café signes » : des rencontres entre personnes sourdes et entendants, animées par des sourds afin de favoriser les rencontres et la compréhension entre voisins. Voici deux autres exemples de projets portés par les « Ateliers » et aujourd'hui en phase de réalisation :

- Le plan de déplacement de quartier : ce projet est né suite à l'émergence de problématiques d'accessibilité et de stationnement. Il a été réalisé avec l'aide d'étudiants de l'Institut Supérieur d'Agriculture et le CRESGE (Centre de recherches économiques, sociologiques et de gestion) en lien avec six établissements sur le site. Des actions ont été préconisées afin d'améliorer l'accessibilité pour tous, en privilégiant des modes de transport alternatifs.
- L'observatoire : réalisé avec le CRESGE cet outil aide à la connaissance, au suivi et à l'évaluation du quartier grâce à un recueil d'informations par le biais d'un

---

<sup>66</sup> Source : Ici & Là, Hors-série, Institut Catholique de Lille, juin 2014

questionnaire, des activités et des profils des habitants. Il permet d'identifier leurs besoins et attentes afin d'orienter la mise en place d'améliorations.

Les missions et objectifs poursuivis par les « Ateliers » n'apparaissent pas toujours comme étant très clairs pour les personnes qui résident à *Humanité*. Ils sont parfois perçus par les habitants comme une sorte de bureau où se rendre, avec un interlocuteur qui est toujours présent, lorsque l'on a un problème ou une question, tant à propos d'activités organisées par l'une ou l'autre des structures que pour des soucis pratiques liés à l'usage des bâtiments ou aux relations avec les municipalités.

Plus largement, une confusion existe également, entre la structure physique des « Ateliers » dédiée au Living Lab *Humanité* et le Living Lab lui-même. Les deux sont parfois confondus même dans le discours des porteurs du projet et le Living Lab se trouve souvent limité au premier. La difficulté de concevoir l'entièreté du quartier comme étant un Living Lab réside peut-être dans le fait que les activités explicitement nommées de co-élaboration se déroulent au sein des « Ateliers ».

#### 1.4 Les différents groupes

Afin de répondre à ses objectifs et dans le cadre de l'opérationnalisation de ses axes de travail, les « Ateliers » coordonnent trois « instances » : la Commission de Mutualisation, Le Groupe Ressource et le Comité Stratégique. Chacune de ces instances a des objectifs propres mais fonctionne en lien avec les autres. Pour sa part, la Commission de Mutualisation existait déjà bien avant la mise en marche des « Ateliers » puisque sa constitution remonte à 2008. Elle a donc été intégrée par la suite dans le système de coordination et de fonctionnement global.

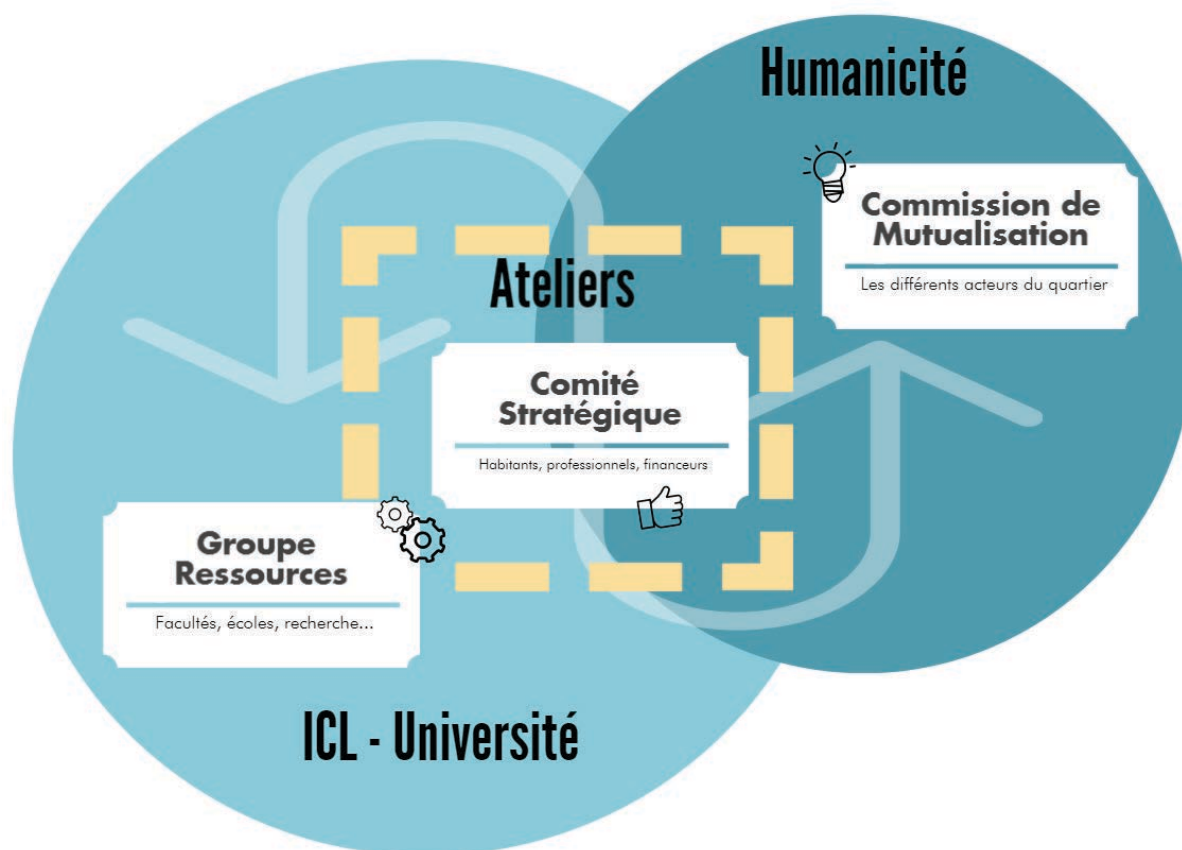


Figure 7 : Schéma du fonctionnement des 3 instances

Les trois instances communiquent les unes avec les autres, sont coordonnées par les « Ateliers » et en lien avec deux environnements : le quartier *Humanité* et l'Institut Catholique de Lille (écoles, facultés et unités de recherches). Sur le schéma précédent, chaque entité est positionnée dans l'environnement dans lequel elle puise la majorité de ses membres. La double flèche nous montre les aller-retours des informations entre les trois, transitant par les « Ateliers ». Les idées, pistes de réponses aux problématiques les plus concrètes proviennent le plus souvent du Groupe Mutualisation, le Comité Stratégique valide ou non si ces projets correspondent aux objectifs poursuivis par le Living Lab *Humanité* et s'ils n'entrent pas en contradiction avec les valeurs des concepteurs et le Groupe Ressources a été constitué afin que les ressources scientifiques de l'université puissent se mobiliser et se

140

coordonner sur les projets selon les compétences de chacun. Néanmoins les idées ou propositions peuvent émaner de ce dernier, être ensuite « validées » par le Comité Stratégique pour finir par être abordées au sein des Commissions de Mutualisation.

Créé en 2008, le Groupe Mutualisation est un lieu de discussion, de partage et de prises de décisions relatives à la vie de quartier et aux services qui peuvent être « mutualisés » entre les différentes organisations présentes. Se tenant tous les deux mois, il est placé sous le pilotage et la présidence d'un membre du groupe-projet et réunit les acteurs présents sur la zone, ou devant s'y implanter, ou encore les collectivités locales. Malgré la volonté affichée du responsable du groupe, très peu d'habitants y participent durant notre période d'observation de décembre 2012 à décembre 2014. Plusieurs chantiers ont pris naissance lors de ces rencontres comme la mise en place d'un journal du quartier : *Le lien*, une réflexion sur la nature des commerces à privilégier sur le site, le partage du calendrier des activités de loisirs ou la constitution d'un sous-groupe dédié à la communication. À la fin de notre période d'observation nous avons comptabilisé soixante-dix personnes différentes ayant participé, pour une réunion ou plus, à ces rencontres.

Le Comité Stratégique dont la première réunion s'est tenue en février 2014 veille à ce que les projets retenus par les « Ateliers » correspondent aux « valeurs » du quartier et soient toujours en accord avec les objectifs premiers comme nous l'avons évoqué précédemment. Il est sous la direction d'un entrepreneur social<sup>67</sup> et se rencontre tous les deux mois également. Le groupe se compose de directeurs de structures présentes sur le site, d'un membre du groupe-projet ainsi que de quatre habitants. Deux de ces habitants sont des anciens directeurs d'établissements de formation de l'Institut Catholique de Lille, qui disposent de deux lieux de résidence, dont *Humanité* et sont très investis dans des missions humanitaires au Congo, ils sont donc régulièrement en déplacement. Des personnes extérieures au groupe peuvent

---

<sup>67</sup> Nous l'appelons ici « entrepreneur social » car il a fondé une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) et qu'il est membre du Mouvement des entrepreneurs sociaux qui définit l'entreprenariat social comme « une manière d'entreprendre qui place l'efficacité économique au service de l'intérêt général ».

parfois être invitées. Nous avons rencontré quinze participants différents sur la période de nos observations.

Le Groupe Ressources est composé depuis avril 2013 des différents acteurs participant au projet et qu'il est possible de mobiliser pour leur expertise selon les projets retenus par le Comité Stratégique. Il se réunit tous les deux mois sous la direction de l'animateur des « Ateliers » et comporte quatorze participants, en majorité des chercheurs et membres des écoles et facultés de l'Université Catholique de Lille, ainsi que des membres du groupe-projet. Aujourd'hui ce groupe ne se réunit plus. Il a longtemps peiné à trouver comment se coordonner avec les deux autres instances et à stabiliser son fonctionnement. Il a depuis été mis entre parenthèse, par manque d'efficacité.

Ces trois instances partagent certains de leurs membres mais n'ont pas de réunion de travail en commun. Leur première rencontre mutuelle très récente s'est tenue lors d'un événement créé à l'occasion des premiers résultats de l'enquête sociologique dans le cadre du projet de l'Observatoire. Néanmoins l'objectif est qu'elles fonctionnent ensemble. Le prochain tableau récapitule les dates des différentes rencontres ainsi que les types de participants présents. Les dates en gras correspondent aux dates pour lesquelles nous avons pu avoir accès à la feuille d'émargement qui a circulé lors de la réunion, pour les autres nous nous basons sur nos notes d'observations. Nous mentionnons également le statut des personnes qui aura par la suite un rôle dans les cartographies du chapitre quatre. Les participants qui apparaissent dans les données que nous présenterons se sont vus attribuer un nom d'emprunt pour garantir leur anonymat. Celui-ci a été choisi aléatoirement, selon l'ordre d'apparition des personnages d'un film<sup>68</sup>. Le seul critère que nous avons conservé est celui du genre.

---

<sup>68</sup> Film choisi : *Éternité*, film français écrit et réalisé par Trần Anh Hùng et sorti le 7 septembre 2016.





Dans la restitution des données sous forme de cartographies, d'autres acteurs sont cités, qui n'appartiennent pas aux instances que nous venons de présenter. Certains sont les participants des focus groups que nous avons organisé pour les besoins de notre recherche et d'autres des invités lors des réunions. Nous les reprenons dans le tableau suivant :

Type de participant	Nom	Focus Group	ComMut
Habitant-Résident	Angéline	x	
Urbaniste	Christophe		
Habitant-Résident	Dorian	x	
Traductrice	Eve	x	
Habitant-Résident	Félix	x	
Habitant-Résident	Louka	x	
Professionnel	Mario	x	
Visiteur	Noémie	x	
Habitant-Résident	Patrick	x	
Entrepreneur	Romàn		x
Habitant-Résident	Stéphane	x	
Habitant-Résident	Travis	x	
Visiteur	Vivien	x	

## 2. Croisement des méthodes

Cinq méthodes ont été utilisées au cours de cette recherche : l'entretien exploratoire, l'observation-participante, le focus group, le questionnaire et la restitution. La démarche est donc qualitative compréhensive, le questionnaire ayant été utilisé en complément des focus group afin que les résultats obtenus soient confrontés et validés ou non par une majorité d'usagers d'*Humanité*.

## 2.1 Le choix d'une démarche compréhensive

En ayant recours à des méthodes multiples nous cherchons à saisir plus globalement la complexité du comportement humain et à accéder à un nombre plus important de récits. La triangulation méthodologique se trouve dans les techniques de collecte mais aussi à travers les différents types de données utilisées. L'hétérogénéité des sources empiriques garantit une meilleure objectivité de la recherche et permet la triangulation : confirmer des analyses fondées sur un type de donnée par l'analyse d'autres données recueillies de manière indépendantes (Dumez, 2011). Yin (2013) fait la liste des traditionnelles « sources of evidence<sup>69</sup> » (p. 10) :

- Les observations directes,
- Les interviews,
- Les notes prises par le chercheur,
- Les documents,
- L'observation-participation,
- Les artefacts matériels.

Ces sources ou méthodes peuvent être utilisées indépendamment les unes des autres mais aussi se croiser, s'enrichir, être utilisées à la suite ou simultanément.

Nous ne cherchons pas l'objectivité, au sens de neutralité ou d'observation à distance, à l'aide de ce croisement de méthodes de recueils de données mais à saisir les différents récits qui composent la situation que l'on cherche à approcher et comprendre. Nous sommes nous-mêmes des sujets, qui interagissons avec d'autres sujets dans une communication intersubjective qui fait que nous nous éloignons d'une vision objective de la connaissance scientifique en sciences humaines. Nous nous intéressons à la réalité subjective de l'autre. Loin d'être dans une stratégie d'objectivation et de validation des données, nous voulons, par la triangulation, mettre à jour la diversité des constructions de réalités. Nous ne cherchons également pas à mettre au jour des lois universelles mais bien à comprendre les acteurs dans

---

<sup>69</sup> Traduction : Sources d'évidence

un contexte, qui peut être défini comme tel : « ce qui change la valeur de vérité d'une proposition (la même proposition est vraie ou fausse selon le contexte) ou le sens d'une pratique (la même pratique prend des sens différents selon les contextes) » (*ibid.*).

Nous avons fait le choix de commencer par prendre contact avec notre terrain et les acteurs qui s'y trouvent et de construire un cadre théorique à partir de ceux-ci, dans une approche inductive. Nous avons donc cherché à comprendre comment les acteurs pensent, parlent, agissent, interagissent, coopèrent et s'affrontent en lien avec notre contexte particulier (Dumez, 2011). À l'inverse d'une démarche quantitative, nous n'opérons pas un cadrage sur des variables mais sur des acteurs. Nous avons cherché à voir les actions, les routines, leur créativité, les récits, les déplacements et les ruptures dans l'action. Nous nous sommes efforcée d'insister sur les descriptions, les acteurs, les motivations et l'action, de replacer ces éléments dans leur contexte afin de pouvoir également permettre au lecteur de comprendre comment les acteurs pensent et interagissent. Tout au long du travail de recueil de données via les méthodes que nous avons choisi, nous avons opéré un va-et-vient entre le terrain et notre problématique. En nous accordant cette souplesse et en gardant l'esprit ouvert, il s'agissait de redéfinir constamment la problématique jusqu'à ce qu'elle se stabilise et de pouvoir saisir la complexité et la subjectivité des acteurs.

L'approche qualitative permet de prendre en compte des positionnements et des processus dans un travail plus fin et plus approfondi et finalement plus approprié au souci de validation des hypothèses (Olivesi, 2007), notamment dans le cadre de cette recherche qui s'intéresse aux dynamiques par lesquelles ce projet utopique devient celui des habitants et usagers. Nous chercherons donc une analyse détaillée des phénomènes par « la description et la narration, (en) présentant les acteurs et leurs actions et interactions, leurs discours et interprétations » et en mettant en évidence les « mécanismes sous-jacents aux dynamiques et processus » (Dumez, 2011). Nous nous concentrons sur les actants humains et non-humains qui ont trait à la création du quartier, aux rencontres des trois instances mises en place ainsi qu'aux habitants.

Recourant à différentes méthodes, il est nécessaire de rapprocher avec cohérence toutes les données recueillies de manières différentes, entre elles. Notamment dans le cas de notre recherche qui rassemble cinq méthodes différentes. Cette mise en cohérence, cette construction textuelle suppose de déterminer des axes d'interprétation, pivots du corpus dont la pertinence est déterminante pour la qualité de la mise en lien. Il faut également s'assurer de la plausibilité des données et de la crédibilité des analyses. Groulx (1999) nous indique trois conditions que le chercheur doit alors satisfaire :

- Une description du contexte et de la définition de la situation par les acteurs,
- En gardant une distance par rapport à son objet,
- Et en comparant les données à d'autres et en questionnant ses interprétations par des retours au matériel.

La triangulation des méthodes est donc un atout par la comparaison des différents types de données qu'elle offre, mais pas uniquement. Les principales difficultés ici résident dans l'hétérogénéité des données et dans le fait de toujours devoir chercher à les replacer dans leur contexte et mode de recueil respectifs. Il s'agit pour nous de ne pas nous limiter à une simple confrontation/validation mais bien à un enrichissement/élargissement de l'analyse afin de croiser le maximum de récits et d'accéder aux motivations de l'action. Il nous faut également ne pas trahir notre terrain par des rapprochements « forcés », que nous chercherions à établir pour venir valider une hypothèse.

## 2.2 Les entretiens exploratoires

Les entretiens exploratoires auprès des membres du groupe-projet, d'habitants, de professionnels ainsi que de personnes ayant participé à la création du quartier ont permis une première prise de contact avec le terrain, de lancer et de recadrer la recherche puisque qu'ils se déroulaient en parallèle de la construction d'un corpus théorique. Nous avons mené huit entretiens à partir de décembre 2012 et sur une période de deux mois. La durée varie d'une demi-heure pour le plus court, à trois heures pour le plus long qui s'est déroulé avec une habitante du quartier. Notre recherche portant sur la traduction d'une utopie, il était

important de pouvoir faire un « tour de piste » (Quivy, Campenhoudt, 2006, p.58) auprès des initiateurs du projet afin de découvrir les intentions de départ injectées dans le quartier et les relations entre les parties prenantes d'origine. Il s'agit alors de pouvoir rectifier le champ d'investigation des lectures en opérant des va-et-vient entre les deux et de pouvoir par la suite économiser du temps en ayant une vue d'ensemble. « Les lectures donnent un cadre aux entretiens exploratoires et ceux-ci nous éclairent sur la pertinence de ce cadre » (*ibid*).

Nous avons donc eu un accès à l'origine d'*Humanité*, les rencontres initiales et décisions ainsi que la vision et les valeurs placées au cœur du projet. Les entretiens exploratoires constituent une première porte d'entrée au « monde » analysé. Ils ont également eu l'avantage d'établir un premier contact avec des personnes recroisées par la suite lors de l'observation-participante. Ceux-ci ont facilité mon acceptation au sein des groupes observés. Nous pouvons aller jusqu'à les comparer, dans le cas présent, à une présentation mutuelle, une rencontre entre collègues où l'on passe le flambeau d'un projet commun, et ce d'autant plus que nous venions d'être recrutée au sein de la même institution que celle à laquelle les interviewés appartiennent pour la grande majorité ou avec laquelle ils sont, en tout cas, en collaboration étroite.

L'objectif de ces entretiens était annoncé clairement : « Comprendre comment était né *Humanité* ». Chaque rencontre a été enregistrée, l'outil était posé sur la table et la demande d'autorisation formulée comme une évidence et justifiée pour un usage personnel d'aide à la prise de note. Il importait de laisser les interviewés raconter leur récit, les questions ouvertes, rares et non préparées, permettaient de poursuivre ou d'apporter des précisions, en cherchant à ne pas couper. Nous avons cherché à ne pas limiter les aspects du problème à prendre en compte qui pourraient émerger en étant souple autant dans l'organisation de l'entretien que dans les questions. Nous ne voulions pas orienter la discussion dans une direction ou bloquer l'interviewé. Les entretiens exploratoires ont toujours eu lieu sur le lieu de travail des personnes ou dans l'appartement de l'habitant du quartier. Ce qui a permis à de nombreuses reprises aux interviewés d'avoir recours à des supports tels que des photos, des plans ou des dossiers, pour appuyer leurs propos.

Les enregistrements ont par la suite été retranscrits et sont donc venus affiner la problématique et guider les lectures. L'analyse a consisté à repérer les récurrences et transformations dans les récits pour ensuite les confronter à ceux des autres interviewés afin de mettre en évidence les contradictions et similitudes et reconstruire une histoire globale en accordant une attention particulière aux détails surprenants ou aux questions qui sont apparues à la relecture. Les entretiens exploratoires ont produit des discours que nous avons choisi de ne pas soumettre à une analyse de contenu vu les objectifs poursuivis. Néanmoins, plus qu'une compréhension du projet utopique et de la manière dont il est né, les données recueillies sont mobilisées par moment dans l'analyse croisée et finale des résultats obtenus via toutes les méthodes afin d'éclairer certains d'entre eux ou de préciser des contextes et des motivations.

### 2.3 L'observation-participante

La méthode principale de cette recherche est l'observation-participante, comme partage du quotidien d'un groupe étudié afin de dépasser le rapport déséquilibré de l'enquêteur à son objet d'étude (Bianquis-Gaser, 2004, p. 174), choisie afin d'analyser les dispositifs présentés plus tôt : le Groupe mutualisation, le Comité Stratégique et le Groupe Ressources. Nous avons également assisté à des activités organisées par l'Accueil Marthe et Marie, des cérémonies d'inauguration ou de remise de prix, des événements sportifs et culturels ou différents types de réunions périphériques.

En s'intéressant à la question de la traduction de l'utopie via des dispositifs dédiés où l'on cherche à construire un projet urbain avec la participation des usagers, ainsi qu'à tout ce qui se joue dans ces premiers et aux dynamiques qu'ils entraînent, cette méthode permettait de devenir à la fois membre de chacun des groupes et observatrice. Cette socialisation nous a permis de passer du « Je sais, j'y étais, j'ai vu » au « Je me suis installé, j'y suis resté longtemps, j'ai appris la langue (argot, langue vernaculaire), j'ai participé au fonctionnement ordinaire, j'ai partagé les secrets de l'organisation, le système des croyances, j'ai vu les chefs d'œuvre », à quoi on peut ajouter « J'ai éprouvé les situations ordinaires et exceptionnelles et je les

rapporte selon un mode rigoureux de fréquences d'actes, d'octroi de détails, je fais état des points de vue multiples, antagonistes ou associés ; voilà ce que je peux dire au retour, au sujet de la peuplade dans laquelle j'ai vécu » (Peneff, 2009, p. 202). L'objectif est de rendre compte d'un phénomène en en découvrant les articulations internes et externes afin d' « énoncer un discours intelligible qui au lieu de dissoudre et de noyer le singulier concret puisse le révéler » (Morin, 1967, p.33).

En lien avec la théorie sociologique de la traduction développée par Callon et Latour (1986) abordée dans la première partie, traduire est une opération de déplacement, autrement dit, un mouvement. Afin de pouvoir comprendre comment l'utopie *Humanité* devient le projet de ceux qui ont à le vivre, nous avons suivi l'enchaînement des interprétations et réinterprétations, des transformations que les personnes ont fait en s'emparant du projet selon leur intérêt. Il s'agit, de la même manière que dans la recherche action de Hamel, Véniza et Cousineau sur la prévention des gangs de rue (2008) d'assister par l'observation et d'accompagner, d'influencer par la participation, à une transformation de l'objet, un déplacement ou alors à son extinction s'il est inachevé ou si les personnes ne s'en saisissent pas. La trajectoire qu'empruntera l'objet de l'innovation sociale n'est pas linéaire et nous avons donc recours à une observation des interactions entre les différents éléments qui la composent, sociaux et techniques, afin d'identifier leurs ajustements et articulations. Nous portons notre attention sur différentes variables, notamment les prises de décisions et les modalités de délibération entre les partenaires. Celles-ci seront confrontées à l'explicite du projet recueilli lors des entretiens exploratoires, dans les documents ayant trait au projet et dans les discours qui y font référence. Nous chercherons également à mettre en évidence les controverses et points de convergence que le réseau va devoir affronter ou autour desquelles il va se rallier mais également sa capacité ou non, à intéresser de nouveaux acteurs, à s'étendre.

En adoptant une conduite d'observation-participante et en étant en interaction constante avec le terrain, nous opérons des ajustements entre pratique, observation et théorisation, entre l'opérationnel et le scientifique. La déconstruction de notre réalité, sa

confrontation aux théories, permet de mieux reconstruire nos connaissances (Dulaurans, 2012). Nous participons à la vie du groupe, nous engageant scientifiquement pour accompagner l'innovation.

Il n'existe pas d'autre moyen de découvrir le savoir que d'entrer en rapport concret avec les objets et les processus réels, de s'efforcer de les maîtriser et de les modifier, d'élaborer des concepts à partir de l'expérience acquise et de mettre les conclusions une fois de plus à l'épreuve des faits. Le savoir n'existe pas en dehors de la pratique. Les hommes n'acquièrent pas la connaissance des choses au sujet desquelles ils n'ont pas ressenti le besoin, ou eu l'occasion, d'apprendre quoi que ce soit dans la pratique » (Hall, 1979)

Nous sommes à la fois actant, puisque faisant partie des dispositifs, expérimentons les situations que nous vivons, tout en tentant par notre investigation de favoriser l'émergence de données. En ayant recours à cette méthode, le chercheur doit savoir adopter une double attitude, savoir se détacher de son objet d'enquête et participer et faire preuve de sympathie à l'égard des sujets enquêtés. Comme Edgar Morin, « notre méthode s'applique à envelopper le phénomène (observation), à en reconnaître les énergies (praxis), à le provoquer aux points stratégiques (intervention), à le pénétrer par l'intimité individuelle (interview), à interroger l'acte, la parole, les choses » (1967, p. 451).

De décembre 2012 à décembre 2014, nous avons observé vingt-deux réunions dans le cadre des trois instances et douze rencontres ou événements périphériques pour une moyenne d'une situation d'observation toutes les cinq semaines. Grâce à une forte présence sur le terrain, les activités d'observatrice étaient rendues publiques aux personnes rencontrées, qui finissaient par nous accepter en tant que membre des réunions. L'identification comme tel permet également de ne pas être exclue des réflexions et décisions tenues au sein des dispositifs observés et d'être invitée, prévenue des futures dates des rencontres ; en tout cas de celles où notre présence est jugée légitime par les autres acteurs. Cette adoption a supposé une adaptation, simple, afin de ne pas avoir une attitude surplombante et de veiller à ne pas paraître indiscrete ou trop curieuse.

Nous avons donc observé et participé « à découvert » (Peretz, 2004), au sein des dispositifs, en prenant librement des notes, circulant et pouvant consulter des documents.



Une attention particulière a été accordée au fait de ne pas se limiter à l'observation et à la participation aux dispositifs ou rencontres ou nous avons été conviée mais à pouvoir également être présente lors de moments plus informels, avant et après les réunions ou lors d'autres évènements. La prise de notes lors des rencontres formelles a été faite simultanément, de manière manuscrite ou sur un ordinateur. Les notes ont été prises en gardant un rythme constant. Elles ont parfois été interrompues par des activités co-élaboratives menées au sein des groupes et alors retranscrites *a posteriori* à la fin de la réunion, comme c'est le cas lors des rencontres plus informelles ou des conversations en face à face avec l'un ou l'autre des membres. Nous avons accordé une importance particulière au sens des descriptions, à la notation de détails significatifs tels que des ruptures dans le ton ou dans l'occupation de l'espace et parfois avons saisi des instantanés, comme une mise en mots d'une photo mentale. À notre entrée sur le terrain nos activités d'observation n'ont pas été questionnées et l'intégration s'est faite naturellement. Malgré tout, le chercheur qui observe « à découvert » peut rencontrer certains problèmes comme par exemple celui de perturber la situation d'observation. Il est impossible d'observer des comportements qui auraient eu lieu en notre absence. Il faut alors accepter que nous observons une situation mais que les observés, de leur côté, observent également le chercheur, à leurs manières et selon leurs préoccupations. L'observation-participante a donné lieu à plusieurs difficultés ainsi qu'ajustements que nous avons dû adopter au cours de ces vingt-quatre mois, un retour sur ces expériences ainsi que les situations rencontrées à travers les autres méthodes mobilisées sera fait à la fin du chapitre.

Le recueil de données sur le terrain s'est arrêté un peu moins de deux ans avant la fin de la période allouée au travail de thèse. Le « stock de notations constitué devient, à mesure que le terrain devient intelligible, un vivier où les données se muent en signes, et où le détail est de moins en moins accessoire pour devenir révélateur » (Morin, 1967, p.445). Les données obtenues sont analysées par codage permettant de mettre en relation tous les morceaux du corpus les uns avec les autres, de faciliter la recherche de liens, la compréhension des prises de décisions, enjeux de pouvoir et les sujets qui font débat. Cette méthode offre également accès à la compréhension de l'émergence des catégories dans le corpus. Le codage consiste à

152

repérer la diversité et les éléments communs des idées et des valeurs présentes. Le code permet d'établir ces catégories mais aussi de renvoyer à différentes dimensions de l'analyse et offrir ainsi un large balayage du corpus recueilli. Le code utilisé consiste à identifier dans les observations les différents thèmes abordés, selon que l'on parle du « vivre-ensemble », des infrastructures, de la communication, de l'accessibilité, des activités, des projets innovants, ou de l'organisation technique, c'est-à-dire de la circulation, de la signalisation ou des travaux. Une fois repérés ils sont découpés en arguments, selon qu'ils s'opposent ou se rejoignent. Des numéros leurs sont ensuite attribués et selon chaque thème et en reprenant chronologiquement toutes les réunions, il est ainsi possible de mettre à jour les controverses ainsi que les processus de décisions et de délibération.

Ces notes sont restituées dans l'analyse par des événements et situations composés d'extraits, recontextualisés et retranscrits sous la forme de cartographies selon trois thèmes choisis. Les situations retenues après codage ont un certain degré de généralité et appartiennent à une catégorie d'événements mais les relations de cas sont explicitées.

## 2.4 Le focus group

En partant d'un projet utopique de construction d'un quartier où l'on cherche à « co-élaborer le vivre-ensemble », nous souhaitons accéder à la définition pour les usagers du quartier idéal. Toujours dans le cadre de la traduction des intentions placées au cœur du projet que l'on souhaite inscrire dans la réalité, faire devenir actions, transformations, il est important de comprendre quels seraient les freins ou les leviers pour que l'objet trouve preneurs ; autrement dit quel potentiel peuvent y voir les acteurs, quel est son degré d'adéquation avec leurs représentations. Un « objet technique de qualité est censé conduire les premiers acteurs qu'il a su intéresser à mobiliser d'autres acteurs de leur communauté qui, à leur tour, le trouveront également nécessaire » (Hamel, Vézina, Cousineau, 2008).

Le focus group nous permet d'accéder aux significations partagées, à la construction d'un sens commun dans le discours, qui donne naissance à une définition commune du quartier idéal et du « bien vivre ensemble » et offre une triangulation des résultats qui met à

l'épreuve ou appuie les données obtenues à l'aide de l'observation-participante. Nous cherchons à avoir accès à des zones de jugements où s'arrangent entre elles des normes et des valeurs hétérogènes, qui peuvent être contradictoires ou désarticulées. La méthode a souvent été efficacement utilisée pour explorer et préciser les conflits normatifs dans les domaines d'éthique du soin ou de la sexualité (Gamson, 1998 ; Barbour et Kitzinger, 1999). La discussion en groupe éclaire les confrontations entre autonomie personnelle et enjeux publics et de morale collective (Lecrique, Lascoumes, Bezes, 2011). Grace à la nécessité d'argumenter les uns avec les autres, d'exprimer leurs accords ou désaccords, les participants révèlent des dimensions normatives et morales du rapport à la politique, à la vie de la cité. L'avantage principal est de pouvoir organiser la méthode, de telle manière que l'on peut à la fois recueillir les perceptions diverses et individuelles des participants et les arguments auxquels ils ont recours pour les justifier. Nous pouvons alors établir des similitudes, construire une échelle de jugement mais aussi, analyser des raisonnements et justifications (*ibid.*). Dans cette méthode, le chercheur encourage activement, tout autant qu'il y est attentif, les interactions dans le groupe (Barbour, 2005). Une attention particulière a été portée sur la création d'un environnement propice à la discussion et dans lequel les participants se sentent en sécurité. Les chercheurs présents n'ont pas adopté une attitude surplombante mais de coopération à la dynamique du groupe.

Les participants étaient des usagers du quartier, c'est-à-dire, pas seulement des habitants, mais aussi des professionnels ou des personnes qui s'y rendent régulièrement dans le cadre d'activités diverses. Etaient exclues les personnes ayant participé à la création du quartier et aux réflexions en amont, afin qu'ils n'influencent pas le groupe en revenant aux intentions initiales, qu'ils considèrent déjà comme étant moralement les plus justes, ce vers quoi il faut tendre ; alors même que l'objectif est de pouvoir confronter cette vision éloignée et projetée aux représentations actuelles des usagers effectifs. Il a été choisi de constituer deux groupes, qui se sont réunis en février et mars 2014 afin de permettre une diversification maximale de l'échantillon en évitant un nombre trop important de participants qui aurait eu un impact sur les effets de la dynamique de discussion du focus group. Il importait de pouvoir créer un climat dans lequel chacun pourrait saisir l'occasion de s'exprimer tout en évitant que

154

les rencontres ne soient trop longues afin de ne pas effrayer les potentiels participants mais aussi de pouvoir permettre aux résidents des structures médico-sociales qui nécessitent d'être présents à certaines heures de soin ou de routines quotidiennes de pouvoir participer.



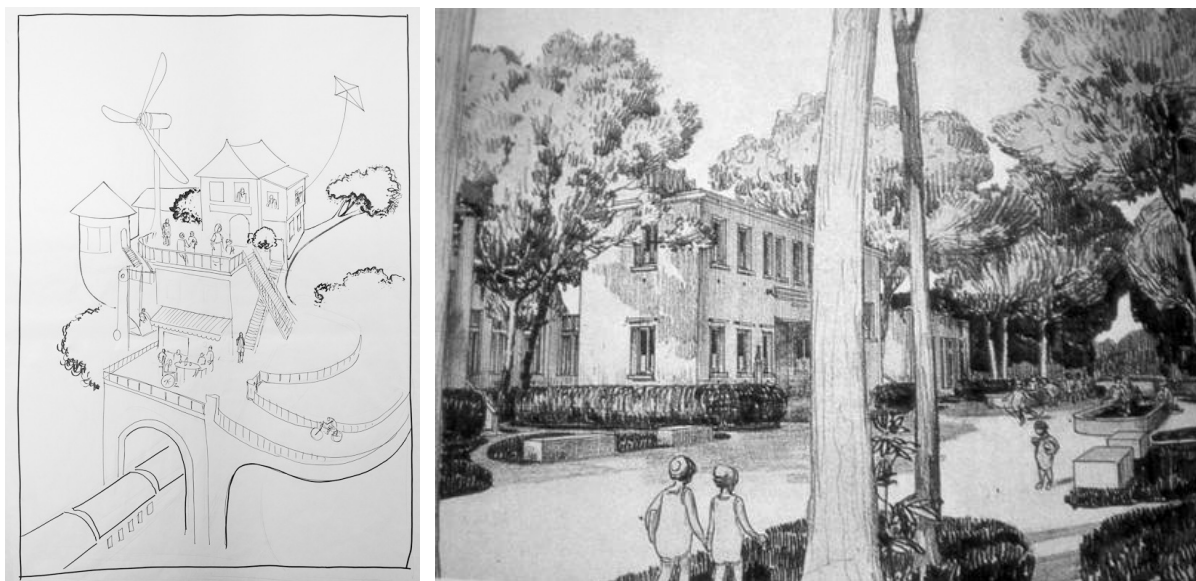
Figure 9 : Focus Group, mars 2014

L'invitation aux focus group s'est faite par un tractage dans les boîtes aux lettres, du bouche-à-oreille par le biais des personnes que nous rencontrons lors des temps d'observation-participante et par mailing auprès des différentes structures afin de convier les résidents. En février 2014, après des désistements de dernière minute, deux participantes étaient présentes : une habitante étudiante et une femme retraitée qui participe aux activités de l'Accueil Marthe et Marie. En mars 2014 nous comptons treize personnes ainsi que deux interprètes en langue des signes puisque le groupe était constitué de quatre sourds : trois

habitants et un visiteur, quatre personnes ayant un handicap physique, un résident d'une structure, trois autres habitantes dont une malvoyante et un professionnel qui travaille dans le quartier.

La première phase du focus group consistait à en rappeler l'objectif et présenter les règles de fonctionnement classiques, comme par exemple le droit de s'approprier l'espace comme ils le souhaitent. Les participants ont plus particulièrement été invités lors de la seconde rencontre, à prendre garde à ne pas couper la parole et à s'écouter les uns les autres pour que les interprètes puissent signer et verbaliser les discussions dans les meilleures conditions possibles. Ensuite nous avons imaginé une séquence de construction d'une maquette d'un quartier idéal. Nous poursuivions un double objectif : faire émerger les arguments de chacun, les confronter les uns aux autres pour qu'ils finissent par prendre collectivement une décision, mais aussi à travers l'activité créer une sorte de brise-glace pour libérer la parole et créer un climat de confiance et une ambiance informelle. Le but était également de créer deux sous-groupes afin de pouvoir par la suite, s'expliquer réciproquement les maquettes et ainsi dépasser le niveau d'argumentation pour arriver à celui de l'explication collective du consensus. Nous avons bien-sûr seulement créé une unique maquette avec le premier groupe, au vu du nombre de présents.

Pour la troisième étape, nous avons réuni tous les participants et projeté deux visuels : un dessin d'un artiste inconnu représentant le quartier *Humanité* de manière plus poétique et un dessin de Tony Garnier.



**Figure 5 : Visuels projetés**

L'objectif était de poursuivre la discussion entamée avec la maquette en amenant de nouvelles données grâce aux impressions suscitées par les images. Celles-ci pouvaient également potentiellement leur montrer des dimensions qu'ils avaient omis d'aborder précédemment et donc d'étendre au maximum l'accès à leurs représentations. Ces deux premières étapes étaient également une sorte de préparation, d'échauffement au dernier temps : lister les indicateurs du bien-vivre ensemble en ville pour eux. Dans les deux focus groups, des catégories sont naturellement apparues alors que nous prenions des notes sur le mur au fur et à mesure des propositions de chacun : la « vie en communauté », les « infrastructures et espaces de loisirs » et l' « organisation technique ». Ce travail a permis lors d'une mise en commun finale, synthétisée, de parcourir à nouveau les thématiques abordées jusqu'à ce stade, enrichies et stimulées par les exercices et expériences que les participants venaient d'avoir. Nous avons terminé les deux rencontres par un temps de conclusion et de remerciement.

Pendant que nous étions là pour observer les rencontres, une seconde chercheuse tenait le rôle de facilitateur, pour animer les différents temps et recentrer sur la poursuite de l'objectif si besoin. Les focus groups ont eu lieu aux « Ateliers » que nous avons équipé d'un

vidéoprojecteur, d'objets de récupération tels que des pots vides ou des morceaux de carton, papier, afin de compléter une boîte à outils de création manuelle plus classique avec ciseaux, gommettes, pâte à modeler, feutres et crayons entre autres. Une caméra a également été posée dans la salle pour faciliter par la suite la retranscription, plus particulièrement pour la deuxième rencontre, au vu du nombre de personnes présentes. À la suite d'un problème technique celle-ci a arrêté d'enregistrer peu après le début des échanges. Les focus groups ont duré trois heures.

La méthode a pour avantage de se centrer sur une expérience vécue et partagée par l'ensemble des participants, à savoir le quartier *Humanité*. Le groupe quant à lui, permet un effet d'entraînement, idéal comme nous l'avons déjà précisé, pour la première partie de « création ». C'est également le groupe qui amène les questions qui l'intéresse et non pas le chercheur qui pose des questions fermées, ce qui réduit la possibilité d'un cadrage strict et permet une plus grande liberté de parole. L'analyse des notes et transcriptions se fait ensuite à l'aide d'une grille. Celle-ci est divisée en catégories telles que : « architecture » et « vie de quartier » et le fil des discussions est déroulé dans chacune de ces catégories. Les thèmes abordés sont mis en évidence et les indicateurs apparaissent dans chaque colonne ainsi que les arguments correspondants. On peut par la suite les classer selon leur récurrence où lorsqu'ils apparaissent en opposition à un autre indicateur ou thème. On accorde une attention plus particulière aux cas ou aux arguments qui ne rentrent pas dans la grille de lecture ou qui réfutent les hypothèses. Nous analysons également l'ordonnancement des jugements et les effets de la dynamique de discussion sur les évaluations. Les données ainsi obtenues ont ensuite permis l'élaboration du questionnaire qui s'est fait uniquement à partir des propos des participants et des argumentations développées dans la discussion. Il s'agit d'intégrer la voix des habitants, résidents et usagers à la recherche. Des passages sont également restitués dans les cartographies du prochain chapitre, faisant participer ces groupes d'usagers aux controverses et éclairant des points de convergences mais aussi de divergences avec les données obtenues lors de l'observation participante.

C'est parce que le groupe n'est pas « naturel », c'est-à-dire que les participants ne sont pas amis ou ne font pas partie de la même famille, que les résultats du focus group dans le cadre d'une recherche sur l'émergence de la participation sociale vont au-delà du simple recueil de discours. Nous ne nous trouvons pas dans le cas de l'intervention sociologique mais en mettant les personnes en lien, en donnant l'occasion aux sourds et entendants d'interagir ensemble, en invitant des résidents des centres médico-sociaux, la recherche agit sur la réalité sociale et participe, elle aussi, à l'émergence de la participation.

## 2.5 Le questionnaire

Classiquement, dans les recherches ayant recours à la triangulation des méthodes et qui comprennent un focus group et un questionnaire, ce dernier est mené en amont. Le but est alors pour les chercheurs, d'approfondir les données du questionnaire par un recueil plus flexible et plus ouvert, d'avoir accès à des motivations, représentations, perceptions, ou argumentations (Hicks *et al.*, 2001, Rennie et Crosby, 2002). L'approche qualitative contribue généralement au travail quantitatif, en apportant des explications aux éléments inattendus, en générant des hypothèses pour des futures recherches ou en permettant d'approfondir l'analyse des données. Dans le cadre de notre recherche, nous articulons ces deux méthodes dans le sens inverse : l'approche quantitative est là pour contribuer au travail qualitatif, de la même manière que Barbour (2005) ou McLeod *et al.* (2000) se sont appuyés sur des focus groups pour créer un questionnaire le plus utile possible. À l'inverse de leur démarche, ce croisement des deux méthodes n'était à l'origine pas prévu dans notre travail. L'objectif de leur recherche était de créer un questionnaire le plus efficace possible et de s'aider dans sa constitution d'une méthode qualitative, alors que notre objectif était d'accéder à la représentation du quartier idéal des usagers d'*Humanité* par le focus group, puis la question de la représentativité des données obtenues nous a poussée à aller interroger un plus large panel. Ils n'en demeurent pas moins que les résultats de la recherche menée par McLeod *et al.* suggèrent que les focus groups sont d'une grande aide pour faciliter le développement d'un questionnaire utile et valide. Les mêmes conclusions se retrouvent dans les travaux menés par Duboz et Macia (2010) autour de la thématique de la qualité de vie subjective à



Dakar. Dans le but d'élaborer un questionnaire, ils ont d'abord cherché à comprendre les échelles et mesures à utiliser, adaptées à la population cible, par une première phase de recueil qualitative.

À la suite des deux focus group que nous avons réalisé, les données obtenues et notamment les jugements et valeurs mis en évidence ont donc été traduits sous la forme d'un questionnaire qui a été administré, d'une part en face-à-face via le porte-à porte et lors de rencontres avec les usagers du quartier et d'autre part envoyé par mail aux membres des trois instances observées<sup>70</sup>. Les questions reprennent chacun des thèmes abordés lors des focus groups et chacune des propositions de réponse est également un produit du travail mené avec les participants.

Il s'agit pour les interviewés de se projeter dans ce qui serait pour eux, leur quartier idéal. Le questionnaire est divisé en quatre parties :

- Les relations avec les autres, où il est question des lieux de rencontres, des sources d'information ainsi que des valeurs que les interviewés doivent classer par ordre d'importance selon qu'elles leur paraissent importantes ou non à trouver dans les relations au sein du quartier,
- Les infrastructures au sein de leur quartier idéal,
- L'urbanisme, avec des questions autour du stationnement, des trottoirs et des transports,
- Des questions d'ordre général pour terminer, sur le sexe, l'âge, la catégorie socio-professionnelle.

Le questionnaire comporte au total seize questions : six sont semi-ouvertes avec des listes de choix à classer par ordre de préférence et la possibilité de faire des propositions, six autres sont fermées et deux de celles-ci ont une échelle de Likert de type : « oui beaucoup, oui pourquoi pas, je ne sais pas, non pas trop, non pas du tout » et enfin quatre questions

---

<sup>70</sup> Le questionnaire sous sa forme administrée en face-à-face est consultable en Annexe 2.

servent à établir le profil de l'interviewé sans trahir son anonymat. Dans un premier temps, il a été testé sur un échantillon de cinq personnes pour s'assurer de la compréhension des formulations, pour compter le temps de passation qui est de huit minutes en moyenne et ajuster le nombre de questions, ainsi que pour travailler la mise en page papier du questionnaire afin que l'intervieweur puisse aisément noter les réponses. En effet, durant la première phase d'administration en face-à-face, c'est l'intervieweur qui posait les questions et notait les réponses lui-même sur le document. Dans la très grande majorité des cas, l'interviewé se plaçait à nos côtés pour accompagner ses réponses du doigt et garder les différents choix sous les yeux. Nous avons pris la décision à l'origine, de les administrer de cette manière pour des raisons d'ordre pratique, afin d'être rapide dans le temps que nous demandions aux personnes rencontrées, pour nous permettre de reformuler ou répéter les propositions au besoin et enfin ne pas gêner la passation auprès des personnes ayant une déficience visuelle ou des personnes ne sachant pas lire. Notre questionnaire comportait peu de questions et ne se voulait pas trop chronophage pour ne pas freiner les potentiels interviewés lorsque nous leur proposons de participer. Le début de son administration est arrivé dans un contexte particulier au sein du quartier *Humanité* puisque l'enquête sociologique par questionnaire pour l'Observatoire dont nous avons parlé précédemment venait de commencer et que celui-ci était beaucoup plus long. Nous voulions éviter de créer une forme de saturation du terrain face à la recherche étant donné les multiples sollicitations auxquelles les personnes étaient soumises, notamment puisque nous nous trouvons dans un Living Lab. Cela se vérifiera également beaucoup plus tard, lors d'un projet de recherche mené par notre équipe, il sera même question de la pertinence ou non de déposer des documents papiers, de type invitation ou information dans les boîtes aux lettres. Question soulevée par le directeur des « Ateliers » qui, paradoxalement, poste lui-même de nombreux courriers aux habitants.

L'usage du questionnaire permet de travailler à une plus grande échelle que celle du focus group et de s'adapter aux usagers du quartier (certains ont pris rendez-vous pour que nous repassions à une heure qui les arrangeait plus). Il ne permet pas, dans le cas de l'envoi par mail, de garantir que c'est bien la personne visée qui répond, ni même de savoir en face-

à-face, si l'interviewé prend le temps de la réflexion ou ne cherche pas à se débarrasser rapidement de la tâche.

Il est intéressant de constater que dans l'envoi des questionnaires par mail aux membres des groupes, le taux de réponse de 74% (42 réponses sur 57 destinataires) a été atteint en seulement quarante-huit heures. L'administration des questionnaires en face-à-face, de mai à décembre 2014, nous a quant à elle permis d'obtenir 54 réponses en sept mois. En porte-à-porte seulement trois personnes nous ont dit ne pas vouloir répondre, une dizaine ne nous a pas ouvert alors qu'il y avait du bruit à l'intérieur de l'appartement et plusieurs personnes nous ont également évité dans la rue, nous voyant arriver avec la pochette des questionnaires sous le bras. L'explication de cette différence peut s'expliquer par le mode d'administration autant que par l'intérêt porté à la recherche ou le fait que l'enquêté nous connaisse personnellement. Un autre élément retient notre attention : le questionnaire comprend six questions semi-ouvertes où il est possible de faire une proposition « autre », dans le premier groupe d'utilisateurs interviewés en face-à-face nous comptabilisons 23 propositions « autres » (7%), alors que dans le second groupe de participants aux trois instances interviewés par mail nous trouvons un total de 56 propositions « autres » (22%). Le fait d'être autant force de propositions pour le second groupe peut s'expliquer par la voie d'administration du questionnaire par mail, ce qui donne plus de temps pour répondre ou par la nature même des interviewés, amenés à participer aux discussions autour d'*Humanité*.

	<i>Quartier (n=54)</i>	<i>Instances (n=42)</i>
<i>Femmes</i>	52 %	60 %
<i>Hommes</i>	48 %	40 %
<i>18 à 25 ans</i>	35 %	0 %
<i>25 à 35 ans</i>	26 %	33 %
<i>35 à 45 ans</i>	7 %	22 %
<i>45 à 55 ans</i>	17 %	12 %
<i>55 ans et plus</i>	15 %	33 %
<i>Artisans, commerçants et chefs d'entreprise</i>	4 %	0 %
<i>Cadres et Professions intellectuelles supérieures</i>	9 %	69 %
<i>Etudiants</i>	28 %	0 %
<i>Employés</i>	31 %	24 %
<i>Ouvriers</i>	4 %	0 %
<i>Retraités</i>	11 %	7 %
<i>Autres personnes sans activité professionnelle</i>	13 %	0 %
<i>Habitent à Humanité</i>	<b>65 %</b>	-
• <i>En appartement</i>	77 %	-
• <i>Dans l'un des établissements</i>	23 %	-
<i>Travaillent à Humanité</i>	<b>13 %</b>	-
• <i>Dans l'un des établissements</i>	57 %	-
• <i>Dans un commerce</i>	0 %	-
• <i>Autre</i>	43 %	-
<i>Viennent ponctuellement à Humanité</i>	11 %	-
<i>Autre (Etudiants)</i>	11 %	-

**Tableau 1 : Profils des interviewés**

Les entretiens sont analysés en rassemblant les réponses de chaque groupe, question par question afin de les mettre en comparaison. Les corrélations positives et négatives sont analysées en lien avec les données issues du travail d'observation-participante. Dans les

questions semi-ouvertes par classement, ce sont les trois premières propositions classées qui entrent en compte dans le traitement des données puisque celles-ci peuvent aller jusqu'à huit. Les données ainsi obtenues sont mises en lien avec les autres méthodes dans les cartographies du prochain chapitre afin d'éclairer les points de conflit, de divergence ou de convergence entre les instances et les habitants. Elles sont le plus souvent présentées sous formes de graphiques afin d'avoir un aperçu rapide des différentes réponses. Ces données représentent majoritairement la voix des habitants et usagers dans la mise en récit que nous proposons.

## 2.6 La séance de restitution

Dernière phase de notre recherche, une restitution des premières données de la thèse a été prévue auprès des personnes enquêtées. Celle-ci s'est tenue le 25 novembre 2015, de 16h à 19h aux « Ateliers » d'*Humanité*. Au-delà d'un simple travail de vulgarisation et de valorisation, l'objectif affiché était d'expérimenter, comprendre, et partager autour de quelques données issues de la thèse avec toutes les parties prenantes de la recherche tout en permettant aux personnes de se les approprier et d'amener leurs apports dans une logique de don, contre-don (Mauss, 1925). Nous nous sommes donc lancée dans l'exercice difficile de la confrontation de l'analyse de nos résultats aux participants de la recherche.

Nous avons tenu à organiser cet événement pour plusieurs raisons : remercier les personnes ayant participé et appliquer une forme de « déontologie de l'échange », c'est-à-dire de recourir au principe d'utilité commune aux enquêteurs et aux enquêtés (Morin, 1967, p.450). Il s'agit aussi de concrétiser les usages des données recueillies et de familiariser les personnes à la recherche de manière générale. Cette démarche, par beaucoup d'aspects, trouve du sens dans le courant de la sociologie clinique et traduit notre volonté de nous intéresser au sujet ; que l'on cherche à placer au centre de nos préoccupations théoriques et méthodologiques. Nous sommes allée explorer les histoires des individus qui, même si elles sont singulières, trouvent une signification dans le champ social dans lequel elles sont inscrites. Nous avons donc cherché à comprendre si et comment les rapports sociaux qui existaient pendant la période d'observation changent, tout en venant influencer les histoires

des individus : ses choix qu'ils soient affectifs, idéologiques, professionnels, ses manières d'être et de penser. Nous sommes dans une dialectique entre un individu produit de l'histoire et qui cherche à être sujet de l'histoire. Nous nous sommes alors ouvert aux modifications de la thèse qui seraient apportées à la suite de cette restitution et à des premières analyses produites par les participants eux-mêmes.

La restitution peut prendre différentes formes : un rapport remis aux participants de la recherche, une vidéo ou une discussion (Massa, 2013). Nous avons imaginé une forme assez participative de restitution en organisant un évènement divisé en trois temps à l'origine, liés les uns aux autres. Nous avons créé une invitation, assez informelle pour ne pas associer cette rencontre à quelque chose d'inaccessible et ne pas donner l'impression que ce temps n'était réservé qu'aux chercheurs, pour ensuite la distribuer sous format papier dans toutes les boîtes aux lettres des habitants du quartier. Nous l'avons également envoyée à tous les participants par mail ainsi qu'aux différentes structures médico-sociales présentes à *Humanité*. L'information a été reprise lors des réunions qui se sont tenues à cette période. L'horaire retenu devait permettre au plus grand nombre de personnes de venir, un mercredi en fin de journée. Nous avons proposé de mettre en place une garderie pour ceux qui le souhaitaient mais nous n'avons pas eu besoin de l'organiser. Il était également précisé que sur demande nous pouvions recourir aux services d'un interprète en langue des signes, ce qui n'a pas non plus été nécessaire. Au total, dix-huit participants étaient présents à la restitution, dont deux enseignants-chercheurs de notre équipe de recherche (notamment notre collègue qui animait les focus-group) qui avaient été légèrement sollicité pour la première phase avec la consigne de relancer le débat si besoin, en amenant de nouveaux arguments polémiques à la discussion dans la méthode d'animation que nous allons détailler ci-après. La rencontre a été entièrement filmée puis retranscrite.

<i>Type de participant</i>	<i>Nombre</i>
<i>Habitants</i>	1
<i>Municipalités</i>	1
<i>Ateliers</i>	3
<i>Enseignants-chercheurs</i>	4
<i>ICL</i>	4
<i>Usagers professionnels</i>	5

**Tableau 2 : Participants à la restitution**

Après un mot d'accueil et un rappel des règles du jeu sur les libres déplacements dans la salle, ainsi que le libre accès aux boissons, nous avons commencé par reprendre le contexte du travail de thèse : présentation du terrain et du travail de recherche avec un temps autour du concept d'utopie et de la méthode Living Lab. Les cinq méthodes ont ensuite été détaillées une par une en reprenant :

- Les objectifs,
- La mise en place technique,
- La période pendant laquelle la méthode a été menée,
- Le nombre de participants, d'interviewés ou de situations observées.

La première séquence a été construite autour de la notion de participation. Après s'être séparés en deux groupes, les participants ont reçu cette consigne :

Vous êtes les membres d'une assemblée d'habitants en Belgique. À l'ordre du jour, de nombreuses questions à propos de l'organisation de votre petite ville. Une fois les différents points traités, Madame Kouamo prend la parole pour signaler une situation qu'elle vient de rencontrer dans les rues de la ville et qui pose problème : alors qu'elle se déplaçait en voiture pour se rendre à son domicile, au détour d'un virage, elle est tombée sur une personne en fauteuil roulant, circulant sur la chaussée et non sur le trottoir. L'accident a été évité, elle a eu le temps de ralentir, puis d'effectuer un dépassement. Elle continue en disant : « si les personnes en fauteuil ne sont pas sur les trottoirs c'est qu'il y a un problème, non ? En tout cas ça me fait peur ». Le président vous invite à prendre tous ensemble une décision concernant la circulation des personnes en fauteuil roulant au sein de la commune.

Trente minutes étaient dédiées à la mise en commun des arguments, avant que chacun des groupes présente ses recommandations au bourgmestre.

Notre objectif était d'expérimenter et de mettre en évidence les freins et les leviers de la participation avant d'en débriefer. La décision était-elle unanime ou consensuelle, est-ce qu'un individu en particulier a pris la décision finale, les questions de légitimité ou de compétences entraient-elles en compte et de quelles manières, qui n'a pas su se faire entendre et pour quelles raisons et enfin manquait-il des éléments pour aider à la prise de décision ? Ici, en particulier, la première personne concernée : celle circulant en fauteuil roulant. Nous avons minimisé le temps que les débats autour du cadre législatif ou des détails techniques à propos de la situation rapportée (est-ce seulement une rue ou tout le village, combien est-ce qu'il y a d'handicapés... ?) ont pu prendre dans le premier groupe ainsi que la profusion de leurs idées, plus conceptuelles que pratiques.

Proposer aux participants d'expérimenter une situation virtuelle, même si elle se base sur des observations que nous avons pu mener, nous permettait d'introduire un premier temps de restitution autour de la question de la participation. Il s'agissait de faire un retour sur la définition que nous en proposons, avant de présenter l'échelle de Sherry Arnstein (1969) ainsi que le schéma que nous avons construit en première partie de ce travail. Nous avons croisé ces éléments à la notion d'*empowerment* avant de citer des passages de nos observations et de laisser les participants intervenir. Nous avons notamment abordé les questions :

- De la parole rapportée de l'habitant,
- Du conflit,
- De la traduction de l'utopie,
- Et des freins à la participation avec notamment les notions de pouvoir et de relation asymétrique.



La deuxième séquence autour de la question de la perception d'autrui et en lien avec le handicap était construite avec un extrait du film *Intouchable*<sup>71</sup> et la bande annonce de l'émission canadienne *Gang de malades*<sup>72</sup>. La première scène montre le recrutement de l'aide à domicile d'une personne tétraplégique. Omar Sy joue Driss, un jeune de banlieue tout juste sorti de prison et qui, sans ignorer le handicap de Philippe (François Cluzet), ne va jamais montrer d'attitude paternaliste mais au contraire le bousculer dans son quotidien, augmenter la vitesse de son fauteuil roulant, ou encore faire venir chez lui une prostituée en lui proposant de fumer de la drogue. À la fin de cette projection nous proposons de débattre de ce que nous venions de voir en partageant nos étonnements et nos remarques, en se focalisant sur la relation, ce qu'ils appréciaient ou non dans l'attitude des personnes, en parlant du positif comme du négatif mais aussi de la manière dont ils auraient pu réagir dans les situations présentées. Ce débat, amené grâce au support audiovisuel, nous a permis d'introduire la question de la représentation de l'autre, dans un projet utopique. Un autre absent, projeté et idéalisé. Nous sommes revenue alors sur le vocabulaire employé dans les discours pour parler de cet autre en faisant lien avec la politique de la pitié d'Hannah Arendt (1983), de topique de la reconnaissance d'Axel Honneth (2004) et des passages d'observations. Nous avons abordé les notions d'altérité et de paternalisme avant de projeter la bande annonce de *Gang de malades*. Celle-ci montre quant à elle des personnes avec différents types de handicap qui piègent d'autres personnes en caméras cachées, notamment au supermarché en jouant des employés de caisses qui écrasent les courses dans les sachets ou se servent dans la nourriture qui vient juste d'être achetée. Nous avons à nouveau échangé collectivement à la fin de la vidéo en revenant sur ce qui nous choque et ce qui nous séduit, après ce que nous venions d'exposer.

Ces deux extraits ont été choisis pour plusieurs raisons. Tout d'abord, ils mettaient au jour un regard sur la personne handicapée et un type de relation que nous n'avons pas vraiment pu observer sur le terrain, et qui donc, propose une alternative en lien avec une partie des intentions utopiques du projet. Ensuite les extraits sont comiques et donc amènent

---

<sup>71</sup> Film français réalisé par Olivier Nakache et Éric Toledano, sorti en France le 2 novembre 2011 au cinéma

<sup>72</sup> Une émission de caméras cachées dans laquelle la population est piégée par des personnes avec un handicap

à rire ensemble tout en abordant des questions qui peuvent être controversées. C'est à la fois un moyen de capter l'attention par le rire et de ne pas amener une trop grande gravité au débat, en ayant une discussion de fond sur des situations projetées qui ne soient pas misérabilistes ou culpabilisantes.

Une troisième séquence était initialement prévue autour de la place de la recherche et de la manière dont des individus qui y sont « étrangers » peuvent mobiliser des chercheurs sur certaines questions ou participer à des projets, qu'ils soient habitants du quartier ou professionnels. Cette partie se voulait à la fois pédagogique et dynamique avec une animation pensée dans l'espace avec des cercles au sol et des situations où chacun devait dire s'il était extérieur ou non à la recherche et proposer sa manière de vouloir participer et les intérêts qu'il pouvait y trouver. Il s'agissait ensuite d'illustrer par des exemples de recherches émancipatoires et recherches actions, pourquoi pas de type intervention sociologique. Quelques semaines avant, vu l'absence d'habitant inscrit à l'évènement et la densité des deux autres séquences qui étaient très connectées, nous avons choisi d'annuler celle-ci.

Nous avons terminé la restitution par un temps de conclusion afin de faire le point sur la deuxième séquence, reprendre globalement ce qui a été dit, laisser aux participants l'occasion d'évaluer leur participation à l'évènement, de poser des questions et enfin de préciser que le quartier est toujours en construction, rappeler que les choses ne sont pas figées pour éviter une interprétation négative des données mises au jour. Pour appuyer cette remarque nous sommes revenue sur ce qui a été mis en place depuis à *Humanité*. Les participants ont pu témoigner de ce qui faisait sens avec l'expérience qu'ils ont du quartier et du projet.

Pour l'occasion, les « Ateliers » avaient été aménagés afin de créer une ambiance différente de celle à laquelle les participants étaient habitués. Nous avons disposé des plantes vertes, des coussins au sol et des plaids sur les fauteuils. Des suspensions avaient été installées au plafond ainsi que des cadres posés un peu partout dans la pièce. Deux espaces collation comprenaient un grand plateau avec des cocktails de jus de fruits colorés, des jarres de marshmallow, une cloche en verre abritait des cupcakes, des bougies parfumées éclairaient la

pièce à plusieurs endroits. Les chaises et fauteuils avaient été installés de manière aléatoires et désordonnées. Une participante livrera à la fin « quand je suis arrivée ça m'a apaisée, je me suis mis dedans » et un autre « on était comme une petite famille qui se retrouve, j'ai trouvé ça chaleureux ».



**Figure 1 : Photos de la restitution**

Se confronter aux enquêtés rencontrés tout au long de la recherche et leur proposer de porter le regard sur une partie du travail est un exercice difficile et qui a été assez éprouvant. Nous avons dû faire face à certaines remarques négatives et parfois déstabilisantes en aparté, dont quelques-unes sont citées dans la partie suivante de ce chapitre sur la place du chercheur. Les échanges ont tout de même été globalement bienveillants et enrichissants autant du point de vue des données que plus personnellement. Les données recueillies lors de la restitution ont étoffé notre analyse présentée dans le dernier chapitre de la thèse et permis une autre compréhension des phénomènes observés, plus complète. Lors des cinq méthodes auxquelles nous avons eu recours dans ce travail nous avons été confrontés à plusieurs situations étonnantes ou déstabilisantes, nous avons dû nous ajuster et nous adapter. Nous revenons sur ces difficultés dans la dernière partie de ce chapitre.

### 3. La place du chercheur

La triangulation de ces cinq méthodes dont nous venons de rappeler individuellement les objectifs, n'a pas toujours été simple, tant dans le besoin de revenir constamment à une cohérence d'ensemble des objectifs pour ne pas s'éparpiller, que dans la diversité des situations complexes auxquelles elles nous exposaient. Le recours à une démarche qualitative nous a mis au contact du terrain pendant trois ans, à sillonner les rues, interpeller les habitants, les solliciter, à être toujours là autour de la table ou près de la machine à café. Pour les membres des instances observées, salariés de l'Université Catholique de Lille nous étions à la fois une collègue que l'on croise à l'extérieur du quartier et dans des temps plus institutionnels ou dans les couloirs de la faculté et une personne qui observe et prend des notes à d'autres moments. Pour les habitants, nous avions un badge imaginaire « ICL » sur la poitrine, nous étions de ceux qui décident, de ceux qui peuvent venir voir pourquoi il y a un problème de chaudière ou de ramassage des poubelles, parce que l'on doit bien savoir nous, à qui en parler.

Il a fallu de nombreuses fois, revenir sur notre statut et la raison de notre présence, beaucoup plus auprès des habitants que des enquêtés faisant partie de notre institution, qui eux, semblaient finalement ne plus se poser la question. Pour ces derniers, il semblerait qu'à un moment ils aient oublié ce pourquoi nous étions là et fini par se dire que c'était au même titre qu'eux. Nous n'avons jamais prétendu avoir une position purement extérieure et nous avons même revendiqué l'inverse dans le choix de nos méthodes. En tant que chercheur nous faisons partie du monde social et nous ne considérons pas le fait d'« en être » comme un biais mais comme un moyen d'accéder à des connaissances en prenant en compte cette appartenance dans le dispositif de recherche lui-même et dans nos méthodes. Cette posture donne naissance à deux types de réaction : le sentiment de trahison et le besoin de nous prendre à partie, de nous « mouiller ».

Nous avons commencé à négocier avec notre posture de chercheur lors des entretiens exploratoires et notamment au contact des habitants du quartier, qui alors ne se trouvaient

que dans les bâtiments sociaux. Parfois, et nous reviendrons là-dessus par la suite, les personnes rencontrées essaient de nous sortir de notre rôle de chercheur et d'autres fois, c'est nous-mêmes qui ne savons plus très bien où se trouvent les limites. Nous nous étions rendus au domicile de deux habitantes qui nous avaient très sympathiquement ouvert leur porte et proposé de partager un thé ou un café pendant l'entretien. L'une a accepté d'être enregistrée, l'autre non. La discussion dans les deux cas, s'est rapidement mise à tourner autour des trajectoires personnelles des personnes, de leur histoire de vie et des difficultés rencontrées dans le quotidien pour finir par pointer du doigt les malfaçons des bâtiments, le bruit des travaux et la boue sur le chemin pour arriver à l'immeuble. Notre objectif était alors de comprendre ce qui les avait poussées à emménager ici, mais finalement les réponses à ces questions étaient vite apportées. Même si nous avions eu accès aux informations que nous voulions connaître, que nous avons reprécisé que nous ne pouvions pas les aider dans le cadre des problèmes techniques de construction, il était alors impensable pour nous de couper court à la discussion et de ne pas prêter une oreille attentive aux confidences et récits des personnes. Ce mouvement naturel d'empathie et de respect nous incite à accorder du temps à l'enquêté qui, le premier a accepté l'entretien, d'autant plus que nous nous trouvions dans des témoignages de mal être : « nous sommes les laissés pour compte, personne ne nous écoute », « ils mettent des barrières entre eux et nous, regardez ! ». Nous avons également remarqué que ces premiers installés, habitants des appartements de l'immeuble social avaient une plus forte tendance à vouloir discuter avec nous, voici ce que nous avons noté dans notre carnet à l'issue de la première journée des passations de questionnaires :

Il y a quand même une grosse différence entre ce bâtiment et les autres immeubles. Dans ce bâtiment les gens me racontent leur vie, les questionnaires prennent longtemps à administrer alors qu'aux autres c'est rapide, le plus souvent sur le pas de la porte, du questions-réponses et au-revoir.

Nous avons adopté au long de toutes nos rencontres, une double attitude de sympathie-distance réflexive à l'encontre de l'autre, en réponse à son accueil, son temps, au fait qu'il se laisse observer, questionner.

La vraie rigueur n'est pas rigidité, mais souplesse. C'est l'effort pour conjuguer le plein-emploi de la sympathie avec le rôle de clinicien de l'observateur, pour chercher

une relation plus intime que le contact superficiel, une parole plus profonde, moins contrôlée, plus nécessaire que la réponse au questionnaire (Morin, 1967, p. 57).

Nous avons cherché à concilier neutralité et proximité, distanciation et implication, même si l'équilibre n'était pas toujours évident à trouver dans nos rapports interpersonnels.

Lors des observations nous avons porté une attention particulière à nos prises de notes, afin qu'elles se fassent selon un rythme constant, sans montrer d'empressement selon les sujets abordés et en relevant les yeux vers les personnes qui prenaient la parole de manière régulière. Nous n'avons pas voulu nous trahir nous-mêmes sur les sujets où les réactions qui pouvaient retenir particulièrement notre attention. Notre comportement a été constant lors de toutes les séances, même si des relations un peu plus intimes ou de l'ordre de la complicité se sont développées au fil des rencontres. Il s'est produit un jour, une situation où les observés ont manifesté une certaine gêne face à notre présence et la situation d'observation s'en est trouvée complètement inversée : nous sommes devenue le centre d'intérêt de toutes les personnes présentes. Une négociation s'est entamée dans les postures des uns et des autres. L'évènement perturbateur est l'évocation d'un conflit entre deux instances dont tout le monde savait que nous étions le seul membre commun et qui impliquait des enseignants-chercheurs. Nous étions donc doublement concernée. Au moment d'aborder cet évènement, notre posture est revenue en tête des participants, particulièrement de celui qui était en train d'exprimer son mécontentement : non seulement nous sommes un observateur, en lien avec les deux groupes et nous sommes surtout un observateur en train de prendre des notes sur son ordinateur au même moment où les gens parlent. Le propos, formulé de manière très brute, semble faire résonner plus fort le son des touches de notre clavier et pendant quelques secondes, nous n'entendions plus que cela. Nous avons observé les regards se poser sur nous, jusqu'à présent toujours ignorée lors de ces réunions, et le participant revenir sur ce qu'il venait de dire en qualifiant ses propos d'une « caricature ». Un moyen de minimiser, d'appuyer sur la touche « efface », de revenir en arrière. Sa seconde stratégie est de nous interpeller : « Lydie tu y étais, tu peux peut-être nous donner ton impression, qu'est-ce que tu en as pensé ? ». S'ensuit une explication des raisons du conflit qui se termine par « Je trouve intéressante la remarque de Lydie ».

Notre voisin de table, qui nous tournait le dos depuis le début de la réunion, déplace sa chaise pour que nous nous retrouvions presque face-à-face. Par la suite il tentera des petits regards sur l'écran de l'ordinateur afin de lire les notes. La différence la plus flagrante avec nos observations précédentes, c'est que le participant avec qui nous avons eu un échange, que nous rencontrons régulièrement, n'avait jamais cherché à recueillir notre avis ou nos commentaires dans les réunions. Il ira jusqu'à lever la main pour que les autres nous écoutent et faire cesser les apartés. À l'issue de la réunion, les différentes personnes présentes viendront nous apporter une part de gâteau, nous saluer chaleureusement ou nous encourager pour le travail de thèse avant de partir.

Dans cette situation d'observation à découvert en particulier, la prise de note simultanée est venue gêner les observés. « L'observé habitué à la présence du témoin en vient à s'interroger sur les raisons de l'attitude intermittente de l'observateur : tantôt il s'arrête de prendre des notes, tantôt plongé dans son carnet, il donne l'impression de ne plus regarder, tantôt il note quelque chose que l'acteur considère comme sans importance ou fâcheux » (Peretz, 2004, p. 75). Alors naturellement nous nous sommes ajustée et avons pris garde à :

- Noter en s'adaptant au rythme de l'action,
- Eviter de paraître ailleurs ou de réagir fortement à une information ou un événement,
- Manifester de l'humour face aux remarques des observés.

Cette situation d'observation a été également le moment de douter de la place du chercheur au sein des différents groupes et du versant « participation » de la méthode. Les observés auraient besoin de faire parler l'observateur pour eux aussi en tirer des informations et ne pas être les seuls à se dévoiler, notamment lorsqu'ils réalisent que leur propos qui sont notés, les met dans une situation délicate pour différentes raisons contextuelles. L'observateur quant à lui peut se sentir obligé de dire ce que les observés ont envie d'entendre de lui pour à la fois ne pas bouleverser la situation en train de se jouer et voir jusqu'où cela va aller mais aussi par peur de se voir exclu des futures rencontres. Enfin, dans le cas où l'observateur est à la fois chercheur et membre de l'institution qu'il observe, une certaine pression hiérarchique peut se faire ressentir ou amener à des comportements de « retenue ».

Nous avons ressenti ce poids d'une forme de trahison envers le groupe social dont on est membre, dont parle Agnès d'Arripe (2015). Cette dernière fait référence dans son article sur la posture du chercheur dans l'observation participante, à la trahison envers les observés qui acceptent l'observateur comme membre du groupe social et se sentent abusés lors de la communication des résultats qui dévoile des confidences ou éclaire des pratiques sous un certain angle. Notre trahison dans le cas présent résiderait dans le fait de ne pas prendre parti pour notre institution, de ne pas se ranger de son côté alors même que c'est elle qui nous finance et nous accueille.

En même temps que les institutions s'imposent à nous, nous y tenons ; elles nous obligent et nous les aimons, elles nous contraignent et nous trouvons notre compte à leur fonctionnement et à cette contrainte même. Cette antithèse est celle que les moralistes ont souvent signalée entre les deux notions du bien et du devoir qui expriment deux aspects différents, mais également réels, de la vie morale. Or il n'est peut-être pas de pratiques collectives qui n'exercent sur nous cette double action, qui n'est, d'ailleurs, contradictoire qu'en apparence. (Durkheim, 1967, p. 16)

Dans cette situation où il était question, à la fois de nous exprimer à l'encontre ou en accord avec le second groupe dont nous étions membre et dans lequel étaient pointés du doigt des enseignants-chercheurs avec qui nous partageons un statut et face au point de vue conflictuel d'un membre de notre institution, il était difficile de trouver l'équilibre entre distanciation et implication, entre trahison et loyauté. Nous avons fini par exprimer clairement notre opinion personnelle, nous référant à nos valeurs morales, qui se trouvaient en accord avec les propos des enseignants-chercheurs.

Cette tension entre les différentes postures était également présente lors de l'évènement de restitution des premières données de la recherche. Nous avons alors été confrontée à une majorité de personnes venant de l'Institut Catholique de Lille, dont un concepteur du projet *Humanité*, André. Traitant des questions de participation et de reconnaissance, les extraits des observations choisis mettaient en lumière certains freins, une manière de projeter l'habitant absent et notre propos, même s'il n'était pas de l'ordre de la critique, pouvaient être reçu comme tel. Une forme d'hostilité a parfois pu se ressentir dans des commentaires pendant la présentation, tels que : « je pensais que je venais ici pour



apprendre quelque chose ». Pour être honnête, ils étaient difficiles à recevoir. Nous l'avons évoqué juste avant, pour les observés étant de notre institution, il y avait parfois une confusion entre les moments où nous étions observateur et ceux où nous étions collègues. Ils pouvaient s'attendre à ce que nous prenions leur parti, montrions leurs réussites, mettions en avant le succès du projet et les innovations sociales mises en place alors que ce qu'ils ont ressenti est qu' « une énième fois on vient nous dire ce qui ne va pas » alors que selon les propos de ce même participant, ils souhaitaient des indicateurs concrets, à l'image de jauge, qui viendrait illustrer la mise en œuvre des valeurs injectées dans le quartier : « pour être plus cru encore, je suis un des concepteurs du projet et à un moment je me disais bon, on va me dire, peut-être avec certains indicateurs, que par rapport à mon projet, très beau, que l'on a souhaité faire etc, le vivre-ensemble, la différence, l'altérité, etc », ne prenant pas en compte notre démarche compréhensive inductive. « Il y a tromperie puisque, quoi qu'en pensent les personnes observées, le chercheur ne se départit pas de son attitude scientifique, il écoute les choses avec une oreille particulière ne retenant que ce qui l'intéresse dans le cadre de son projet scientifique » (d'Arripe, 2015, p.54). Paradoxalement, en tant que chercheur et collègue, peut-être attendions-nous également les mêmes formes de « sympathie » et de bienveillance face à notre travail exposé lors de la restitution, sous couvert d'une appartenance à la même université ainsi que d'un « idéal de savoir » (*ibid*, p.55) et de partage de connaissances.

Mais la tromperie que nous venons d'évoquer, ne résiderait pas tant dans une distance scientifique que le chercheur prendrait face à son « objet », ici des acteurs, mais au fait de ne pas avoir une stratégie commune, de poursuivre d'autres buts. Au moment où nous restituons les données, tout comme lorsque nous écrivons la thèse, il y a une tension constante dans l'énonciation entre le « nous » du chercheur, le « nous » du savoir et de l'expérience de la recherche et le « nous » qui implique le lecteur, auparavant acteur à nos côtés, celui qui pensait qu'il venait « pour apprendre quelque chose » et qui ne reconnaît pas son « projet, très beau ». Nous ne sommes pas le même sujet lorsque nous participons à l'action de la recherche que lorsque nous l'écrivons et cette différence, ce chemin parcouru entre les deux est difficile à rendre compte aux participants, notamment lorsque l'on a partagé de nombreux

176

moments ensemble et créé une certaine relation. La relation que le chercheur entretient avec un observé lors de l'observation-participante change, se transforme, pour devenir une relation entre le chercheur et le lecteur de la recherche. Ce dernier peut être en désaccord ou se sentir trahis par la manière dont la mise en récit du travail se fait ou les choix opérés par le chercheur.

Rétrospectivement, même si dans nos méthodes, nous avons cherché à libérer la parole, à faire entendre, échanger, et reconnaître les voix des différents types de savoirs : académique ou scientifique, celui des professionnels dans leur pratique et le savoir d'expérience ou le savoir de sens commun des usagers ; ce qui a été dit, énoncé, nous ne l'avons pas suffisamment accompagné dans sa transformation en savoirs auprès des acteurs, dans une visée subjectivante. Si nous devons revenir aux débuts de cette recherche, retourner sur le terrain lors de ces courtes et froides soirées d'hiver de 2013 et à nouveau être confrontés à ces quelques moments pénibles, d'évocation de situations de souffrance sur leur lieu de vie des personnes rencontrées, nous déplacerions probablement le curseur entre observation et participation pour faire un pas plus grand dans la recherche-action. À l'époque, nous étions envahie par l'idée que ce n'était pas notre rôle, que nous devions garder de la distance pour être objectif et que nous étions illégitime dans le recueil de ces récits sur le mode de la confiance. Il ne nous est pas alors apparu, que ces souffrances pouvaient être la source d'un travail scientifique qui aurait du sens non seulement dans le cadre de cette thèse, mais surtout dans la construction d'un savoir inscrit dans une perspective émancipatoire pour les participants. Cette place du chercheur expert et observateur est classiquement véhiculée au sein de l'université, dissimulant celle, possible, du chercheur intervenant qui confronte son savoir à celui des acteurs comme c'est le cas dans la démarche clinique. À travers cette recherche, nous avons fait l'apprentissage d'un cadre méthodologique qui, tout en satisfaisant les exigences éthiques et scientifiques, permette également au chercheur de ne plus ressentir ce sentiment d'impuissance face aux souffrances du quotidien des groupes sociaux que l'on approche. Enfin, cette recherche a également pour nous été l'occasion d'enrichir notre caisse à outils de chercheur, de bricoler des petites astuces lorsque nous cherchions par exemple, à rencontrer les gens pour un entretien ou à administrer le questionnaire. Il nous semble à la

fois intéressant et ludique de revenir rapidement sur deux d'entre elles pour terminer ce chapitre : l'astuce de *la première porte* et celle de *l'ascenseur*.

Après avoir réussi à se faufiler à l'intérieur d'un immeuble pour pouvoir ensuite faire du porte-à-porte à chaque étage, ce qui en soi pouvait déjà prendre longtemps, nous avons remarqué qu'une fois avoir sonné à un appartement, le reste des habitants de l'étage, même s'ils étaient présents, ne nous ouvrait pas leur porte, faisant la sourde oreille. La technique que nous avons développée au fil des refus est alors de sortir de l'ascenseur sans faire de bruit, d'attendre dans le couloir en repérant un appartement où nous identifions clairement une présence pour sonner en premier à cet endroit et maximiser nos chances d'être reçue. Une fois avoir sonné à chaque appartement étage par étage et donc épuisé l'ensemble des interviews potentielles, nous avons par hasard trouvé la technique de l'ascenseur. Un peu fatiguée du peu de réponses des habitants, nous nous sommes arrêtée quelques minutes dans l'ascenseur pour prendre quelques notes et compter les questionnaires. À ce moment un habitant est entré et nous lui avons donc proposé de lui poser quelques questions le temps d'accéder aux étages. Nous avons répété l'expérience et il s'avère que toutes les personnes rencontrées ont été disposées à nous répondre. Voici ce que nous avons noté dans notre carnet à la fin de cette demi-journée :

La technique de l'ascenseur semble prometteuse. Pas lorsque les gens le prennent pour quitter l'immeuble mais lorsqu'ils rentrent chez eux, c'est une bonne première approche. C'est aussi simple que de les trouver sur un banc même si du coup, je suis parfois tombée sur des sourds et sentie un peu bête de devoir faire un sourire et partir. C'est aussi une bonne idée de proposer de porter les courses en échange de réponses au questionnaire.

## Chapitre IV - Raconter, habiter et vivre-ensemble

Grace à nos différentes méthodes, nous avons pu approcher des récits qui éclairent ce qui se joue dans la création de ce nouveau quartier qui, rappelons-le, a entre autres pour spécificité d'être à l'initiative d'une université et non-pas d'une commande publique. Les instances mises en place pour accompagner l'émergence d'une participation des personnes dans le cadre du Living Lab révèlent, dans les discours des participants, des discussions et controverses sur des sujets de société tels que l'alimentation, la signalisation, la circulation des personnes handicapées, l'éclairage et la sécurité. Quand il s'agit de personnes handicapées, ces sujets deviennent plus sensibles, plus enclins à être débattus et à diviser les opinions. S'entrecroisent alors plusieurs paroles qui appartiennent à des contrats de communication différents : scientifique, politique, juridique, militant ou médiatique (Charaudeau, 2015). Des rapports de forces, des enjeux de pouvoir s'installent entre les participants et les objectifs qu'ils poursuivent.

Dans ce chapitre nous allons donner forme à un récit objectivable de récits hétérogènes recueillis au moyen des méthodes déployées. Nous en proposons une reconstruction à travers la mise en récit de toutes les données. Il s'agit d'une forme d'abstraction établie à partir des discours réunis et découpés selon différentes thématiques. Nous nous sommes inspirée des méthodes ethnologiques afin d'approcher les différentes représentations du monde des humains, représentations qui leur permettent de faire sens dans leur environnement. Après avoir capté les discours, pratiques, rites et images grâce à notre démarche empirique, nous en proposons une unification avant d'en développer des schémas de compréhension plus larges dans le dernier chapitre. À la manière de Philippe Descola (2005) nous nous appuyons sur des discours réunis, nous éloignant de la recherche d'une vérité externe ou surplombant la situation pour nous concentrer, sans autre distanciation, sur la perception des individus, reconnaissant à celle-ci qu'elle constitue le réel sur lequel elle agit. Nos cinq méthodes nous ont permis de réaliser cette trame à partir de laquelle se révèle le tissu social d'*Humanité* tel que nous l'objectivons. Nous ne prétendons pas énoncer la vérité mais celle que nous avons observée en nous arrêtant plus

particulièrement sur nos étonnements, qui ont déterminé la forme de cette mise en récit de polyphonies discursives.

La théorie de l'acteur-réseau ne nous permet pas uniquement de venir nous intéresser aux non-humains, comme nous l'avons montré dans le premier chapitre mais aussi aux agencements entre humains, machines, inscriptions, littérature et énoncés sur lesquels nous pouvons ensuite nous appuyer pour mettre en évidence les traces significatives des dispositifs. Il s'agit de partir des controverses, qui ont aussi été pour nous source d'étonnement lors de notre phase empirique, afin de repérer des groupements et des connexions, qui ne sont pas stables mais en mouvement, qui se connectent et se déconnectent, afin d'expliquer des formes de stabilité à plus grande échelle et plus long terme.

La controverse, qu'elle ait une forme organisée ou non, est une confrontation de points de vue opposés mais sur un même sujet. C'est le cas dans le débat public aujourd'hui autour de questions telles que le réchauffement climatique par exemple ou l'euthanasie. La controverse englobe des échanges de nature contradictoire et des protagonistes qui se retrouvent dans une relation antagonique, puisqu'ils ont des prises de position défendant ou allant à l'encontre de l'opinion adverse. Chacun veut faire entendre son point de vue, ayant recourt à des arguments de différentes natures, dans le but d'arriver à établir des accords ou des compromis. La question peut toutefois demeurer ouverte et rester en suspens. Les controverses sont des lieux de fabrication de savoirs (Charaudeau, 2015) : de savoirs de connaissance lorsqu'ils se trouvent dans le cadre de questions scientifiques, de croyance-révélation qui sont en lien avec des doctrines ou de croyance-opinion. Cette dernière dépend des normes sociales de comportements et des règles communes du vivre-ensemble. C'est à ce type de savoirs que nous avons été particulièrement confrontée, même si parfois, la présence d'un « expert » dans le débat, amenant ses compétences, permettait au discours de produire des savoirs de connaissance.

Nous avons choisi d'analyser des controverses, qui se déploient dans le cadre d'un contrat politique, parfois militant. Le corpus étudié rassemble les textes issus des observations, focus groups, questionnaires, entretiens et de la restitution. Les controverses

180

ici, naissent du besoin de s'organiser dans ce nouvel espace urbain en construction où aucune règle n'est encore définie, tant du point de vue de la circulation des personnes, que de l'usage des surfaces commerciales et alors que le commanditaire privé du projet met en place des espaces de discussions auxquels il prend part. Ces instances se retrouvent confrontées à l'usage que font les personnes de l'espace urbain et tentent de s'adapter à ce qui se retrouve parfois en contradiction avec les intentions initiales et la manière dont a été pensé le vivre-ensemble à *Humanité*.

Le but poursuivi est donc de normer les échanges et les usages de l'espace. Nous avons choisi de nous intéresser en particulier à trois thématiques : l'alimentation, les espaces publics (autour des questions de circulation, signalisation et stationnement) et les dispositifs. A l'instar de Patrick Charaudeau et de son travail de cartographie autour de la question de la laïcité (2015), nous identifierons les acteurs de la controverse en fonction de leur rôle social, politique et institutionnel, c'est-à-dire ce qui fait leur légitimité à travers leur identité. Puis, dans l'analyse des échanges, il s'agira de repérer les problématiques qu'ils révèlent.

## **1. Les commerces et l'alimentation**

Les discussions autour des questions relatives à l'alimentation se retrouvent aujourd'hui de manière générale dans le débat public. Les politiques publiques mises en place afin de promouvoir une alimentation saine et équilibrée en ont favorisé l'émergence ainsi que les préoccupations de santé liées au surpoids. Des spots télévisés invitent les français à consommer cinq fruits et légumes par jour<sup>73</sup> depuis quelques années et en parallèle, des reportages sur les compositions des aliments disponibles dans les grandes surfaces affolent les téléspectateurs. Dans les journaux télévisés, le débat s'empare par exemple des questions de pesticides, des aliments tels que la viande rouge qui serait cancérigène, des conserves que les femmes enceintes devraient éviter ou encore de la viande halal dans les cantines scolaires ou uniquement de la suppression du porc ; polémique intéressante et qui montre bien la

---

<sup>73</sup> Programme national nutrition santé « Manger Bouger »

manière dont l'alimentation peut véhiculer des valeurs et être le symbole d'une culture. Le citoyen s'interroge sur ce qu'il peut consommer pour rester en forme, nourrir ses enfants ou se sculpter un corps fin et séduisant ; accompagné par des émissions de divertissement culinaire, ayant une certaine visée pédagogique (Roger, 2015). À l'intérieur de cette thématique de l'alimentation, il existe des sous-thématiques autour des questions de santé, d'environnement, mais aussi du culte du corps sain et mince. En 2015, *Questions de communication* publie un dossier intitulé « L'alimentation, une affaire publique ? » qui montre à quel point les problématiques de l'alimentation et de la santé sont étroitement liées. Hélène Romeyer (2015) analyse notamment la manière dont les « Programmes nationaux nutrition santé », viennent créer de nouvelles normes et modifient les comportements en venant distinguer les « bons » comportements de ceux jugés « à risques ». L'auteure montre également comment la nutrition se retrouve dorénavant dans la conception élargie de la santé, faisant partie du « bien-être » que l'on retrouve dans la définition de la santé selon l'Organisation Mondiale de la Santé : « un état complet de bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en l'absence de maladie »<sup>74</sup>. Dans ce dossier, Philippe Cardon (2015) aborde la question des personnes âgées dans ces mêmes dispositifs (PNNS), identifiées comme une « population à risques », notamment face au risque de dénutrition. Cette dernière est également un « marqueur social » du groupe des personnes âgées sur lequel il faut intervenir notamment pour permettre le maintien à domicile des personnes. Selon l'auteur, les politiques nutritionnelles représentent un « gouvernement prescriptif » à travers un gouvernement des pratiques alimentaires grâce aux professionnels qui interviennent au domicile des personnes âgées, les « personnes relais ». L'espace privé, le domicile, est le lieu d'un gouvernement nutritionnel, « de l'intérieur » où les politiques publiques de santé, à l'aide de ce dispositif de normalisation, veulent changer des représentations et des habitudes. Il s'agit alors d'éduquer les personnes âgées afin qu'elles deviennent des acteurs de leur santé, qu'elles se gouvernent elles-mêmes dans un « souci de soi » (Foucault, 1984 *in* Cardon, 2015). L'action des intervenants au domicile des personnes

---

<sup>74</sup> Organisation mondiale de la santé (OMS), 1946, Constitution de l'Organisation mondiale de la santé, New York, Conférence internationale de la santé, 22 juillet, cité par Romeyer (2015)

est légitimée par l'acquisition pour ces professionnels de savoirs liés à « l'orthodoxie nutritionnelle et diététique » et des savoirs techniques en matière de cuisine.

Certaines questions de l'alimentation telles que l'on peut les trouver dans l'espace public de manière générale, se donnent également à voir dans le projet utopique *Humanité*, qui cherche à incarner une nouvelle manière de vivre-ensemble en ville. Le quartier s'est imaginé en rupture face à un ordre social existant et que l'on cherche à transformer, en quelque chose de meilleur, comme nous l'avons déjà défini dans la première partie de cette recherche. À travers l'alimentation et de manière plus générale de la conception des commerces de proximité comme espaces de rencontre, nous proposons de mettre à jour différents types de questionnements, apparus lors de la phase d'observation et que nous confronterons à nos autres méthodes.

### 1.1 Des lieux de rencontre

L'occupation des surfaces commerciales est un sujet récurrent au sein des trois instances. Les habitants ont commencé à s'installer et les rez-de-chaussée des différents immeubles, pensés pour accueillir des commerces sont toujours vides. Des pancartes « à louer » déposées par les promoteurs immobiliers recouvrent les vitres depuis que la construction des bâtiments est achevée, créant une cacophonie visuelle. Pourtant, en Commissions de mutualisation, des besoins sont exprimés vers certains types de commerces et des propositions sont lancées en tour de table :

CM<sup>75</sup> 18/01/2013

Jean<sup>76</sup> : Il ne faut pas laisser commercialiser à tout va ici.

Philippine : Mais on a besoin de restauration pour les étudiants, d'une boulangerie peut-être ? Ou d'un coiffeur ou une pharmacie ou même une baraque à frites ! Parce que la presse, il y a déjà ça à l'hôpital mais un lieu de repas commun ça pourrait créer des liens et aussi devenir un lieu de rencontre. Il existe déjà la boulangerie de l'autre-côté de la route, l'Autobar ou Carrefour pour se restaurer.

---

<sup>75</sup> Commission de Mutualisation

<sup>76</sup> Un tableau reprenant toutes les personnes citées dans les cartographies est disponible dans la méthodologie, page 142



Jean : Oui, il faut se lancer rapidement dans l'arrivée des commerces. Une pharmacie ou un fleuriste, il faut une animation commerciale.

François : On pourrait créer des cafés citoyens ? Face à la maison d'église.

Concevoir les espaces de restauration comme des lieux de rencontres entre les habitants et les différents types d'usagers, ici les étudiants, est apparu rapidement. Néanmoins le sujet est abordé au début de la discussion sous l'argument du besoin pour les participants à la réunion, de maîtriser l'usage commercial qui sera fait des surfaces, mettant au jour le sentiment d'une forme de contrôle : « ne pas laisser commercialiser à tout va », avant de révéler par un autre participant la nécessité pour certains d'avoir un lieu où pouvoir manger le midi et notamment pour les étudiants et les professionnels qui viennent passer la journée dans le quartier.

Lors des prochaines rencontres il est toujours question de créer un lien d'appartenance au quartier pour les professionnels et les étudiants. Néanmoins les participants ne proposent plus les lieux de restauration comme pouvant remplir ce rôle :

CM 8/03/2013

Alice : Sur le quartier on vient, on travaille et on repart.

Philippine : Idem pour IfSanté, comment est-ce que l'on pourrait faire ?

Arieh : On peut créer des sous-groupes de la Commission de mutualisation qui s'occupent de cette question ?

Philippine : Les étudiants restent, utilisent les jardins s'approprient les étages, comme nos salariés, les étudiants c'est un rythme. On pourrait amener le loisir ou le sport ici ? La musique ou le théâtre ?

Arieh : Il faudrait un comité de pilotage événementiel.

On cherche à créer du lien de manière plus générale et faire venir les gens :

GR<sup>77</sup> 2/07/2013

Adrien : Il faut repérer des communautés.

Louis : Oui, créer du lien quoi.

Jean : On peut faire des visites de découverte. Il y a beaucoup de communautés d'intérêt mais il faut les créer. Et là je ne suis pas trop prêt pour penser le reste.

Louise : Montrer des petites réalisations pour faire venir les gens, je crois qu'il faut passer le cap de lancer les choses.

Considérer les espaces de restauration comme permettant de créer du lien entre les usagers réapparaîtra par la suite dans les discussions. L'argument sera alors amené par un habitant. Un tour de table autour des « idées » et des « envies » des participants à un Comité Stratégique replace les lieux de restauration et les cafés dans le débat :

CS<sup>78</sup> 13/02/2014

Gabrielle : Moi je pense à un café, un resto ou un lieu de projet. Il y a les malfaçons de construction aussi.

Henri : Oui, les tracas du chantier.

Audrey : Il faut donner du goût. Et créer un métier médiateur de bâtiment.

Arieh : Un espace opérationnel avec dans un an des étudiants autour de la table.

Jules : Oui, développer une capacité à rayonner.

Louis : Il faut partager des valeurs.

Mathilde : Et écouter ceux qui ont choisi de vivre dans le quartier parce qu'ils adhèrent au sens.

Audrey : Etre générateur de services et projets. Et par là, donner à voir, quelque chose à voir : le projet.

Henri : On doit commencer par mieux connaître les établissements et revoir le rôle des promoteurs dans la transmission du vivre-ensemble. On a des publics différents sur des temps différents, il faut faire un agenda du quartier.

Louis : On est déconnecté des réalités du quartier.

Audrey : Il n'y a pas de lien de part et d'autre du métro aussi.

Henri : Ni de commerces de quartier !

Les envies des participants appartiennent à des registres différents selon qu'ils soient des professionnels, des institutionnels ou des habitants. Les habitants 1 et 2 (Gabrielle et

---

<sup>77</sup> Groupe Ressources

<sup>78</sup> Comité Scientifique

Henri) parleront des commerces et d'un café ou d'un restaurant dans leurs envies relatives au quartier, pendant que les professionnels et institutionnels se trouvent moins dans un vocabulaire de sens pratique et opérationnel et même plutôt dans l'idée et le figuré : une « capacité à rayonner », « partager des valeurs ». Les participants ne poursuivent pas les mêmes buts, les premiers enracinant leurs « envies » dans un quotidien dont ils font l'expérience, tandis que les seconds cherchent à promouvoir le projet au-delà du quartier et transmettre des valeurs. L'habitante Gabrielle proposera à nouveau l'idée d'un « bistro associatif » en Comité Stratégique, le 15 mai 2014. Ce terme mêlant une envie pratique ancrée dans sa réalité, le « bistrot » et le vocabulaire plus abstrait et figuré utilisé par les autres participants semble révéler une forme de compromis de la part de Gabrielle.

La thématique des lieux de restauration, associés à l'idée des rencontres et de la création de lien est un argument qui appartient donc aux habitants, tandis que les institutionnels cherchent d'autres solutions pour créer du lien et développer le vivre-ensemble.

CS 18/09/2014

Jérôme : Chercher à développer le vivre-ensemble, à la suite du Groupe Ressources, depuis 8 jours j'y réfléchis, ce sera bien la mission des Ateliers mais comment ? On doit mieux prendre conscience des réalités du quartier et son développement, ajuster notre représentation du quartier, partager ensemble les mêmes constats de dysfonctionnement.

Yves : Comme le promoteur immobilier qui dit « je ne savais pas que ».

Jérôme : On a besoin de s'appuyer sur des faits concrets, simples, partagés. On doit susciter les rencontres entre habitants, parce que quand on connaît la femme de ménage on respecte son travail, mais aussi dans les projets de biodiversité, il y a des canards et quand je balance ma bouteille en plastique, je dérange (...)

Louise : Il faut leur donner le goût aux habitants de tout ça, hormis le fait que ce sont les habitants du quartier, est-ce qu'on ne pourrait pas monter un cycle de

conférences, monter je ne sais pas quoi pour qu'ils viennent et réfléchissent ensemble ? (...)

Mathilde : Mais la vie en appartement ne facilite pas les contacts.

Tran : Installer une boulangerie ou un coiffeur pour aider ?

Mathilde : Ou des jeux pour enfants.

Jules : Un tabac et un bar aussi.

Tran : Le seuil pour une pharmacie par exemple c'est 2000 euros !

Louise : Oui et des pharmaciens voulaient venir mais Lomme a refusé, ça s'est pas très bien passé.

Ici, dans le débat qui commençait autour de la biodiversité et des déchets présents dans le quartier, visibles aux bords des chemins et des trottoirs, la solution dont parlent les institutionnels concerne un « cycle de conférences » afin de faire connaître les problématiques liées à l'environnement et se faire rencontrer les gens. Le débat sur les commerces sera clôturé par l'idée de la pharmacie.

Dans les focus groups, les usagers qui réfléchissent à la construction et à la modélisation d'un quartier idéal n'oublie pas les commerces de proximité et les lieux de restauration :

FG 23/02/2014

Noémie : Et il ne faut pas oublier la mairie ! Les services ! La pharmacie !

Valentine : On peut faire aussi tout un ensemble commercial sous les immeubles ?

Noémie : Oui et une salle polyvalente avec des séances de cinéma, des pièces de théâtre et des rendez-vous de quartier. Un lieu de vie quoi. On met une pharmacie là, un boulanger et un petit café on avait dit aussi.

Valentine : Et une école aussi une mairie annexe. Il ne faut pas oublier les soins et tous les services.



Figure 6: Café sur la maquette du focus group du 25/02/2014

FG 6/03/2014

Félix : Mais aussi, près du complexe sportif on peut mettre un complexe médical.

Louka : Ah oui, avec un centre de secours.

Dorian : Ou un troquet aussi non ?

Travis : Et si on faisait un centre commercial là ?

Louka : Attends, quoi comme troquet ?

Dorian : Une brasserie par exemple.

Travis : On va mettre des commerces ici aussi parce qu'il n'y a rien du tout. Par exemple différents magasins : une pharmacie, une boulangerie comme une zone commerciale.

Lors du débriefing où chacun est invité à résumer tout ce qui doit se trouver au sein de ce quartier, les participants proposent des lieux de loisirs : un cinéma et un restaurant mais aussi une brasserie, un bar et un tabac. Ils souhaitent des associations qui organiseraient des

rencontres et des magasins dans le quartier afin de moins utiliser la voiture et parce qu'ils les jugent être des lieux de rencontre.

Les usagers interviewés quant aux endroits qui leur semblent les plus propices aux rencontres répondent d'abord majoritairement en premier choix les bancs et les jardins puis en second choix les magasins ex æquo avec les transports en commun avant de proposer dans la réponse ouverte : « l'ascenseur », « le parking en sous-sol », « le bistrot avec restauration et dépôt de pain », « le cinéma », « l'école, la ducasse, les fêtes, les jeux pour enfants », « le marché, le café-concert », et « l'école et les soirées ».

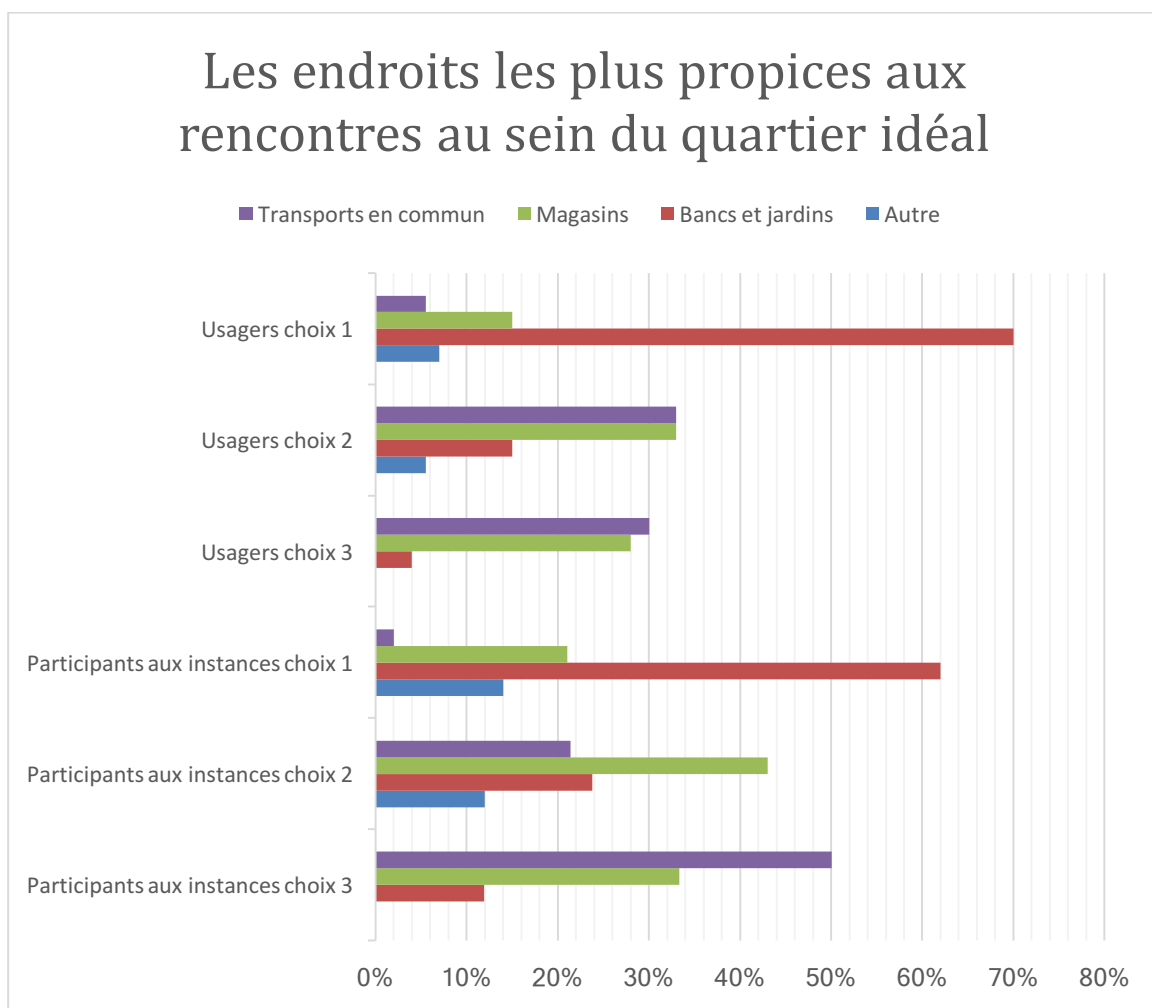


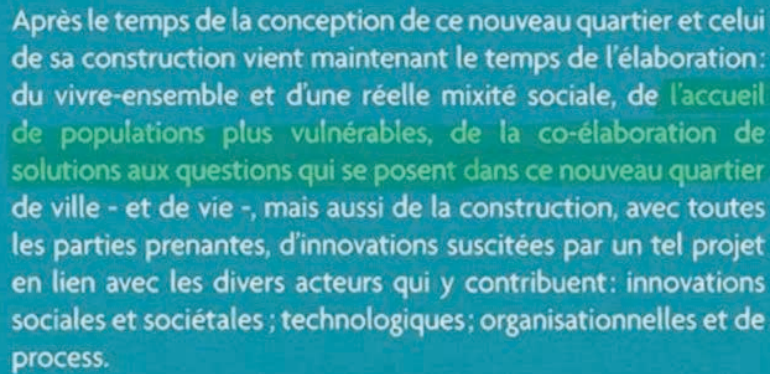
Figure 7 : Résultats du questionnaire

Les membres des instances eux, choisissent légèrement plus les magasins comme lieux de rencontre en premier choix mais par contre, proposent en réponse « autre » : « café / café des enfants », « chez les habitants eux-mêmes », « dans les communs des bâtiments d'habitation » (2), « l'accueil Marthe et Marie », « l'école » (2), « les lieux associatifs », « les placettes », « les salles polyvalentes pour des animations » (2), « lieu d'animation et de rencontre (lieu de culte, centre social...) », « médiathèque, bars, restaurants... », « réunions, rencontres, associations », « activités culturelles » (2), « clubs de sport », « comité de quartier », « espace détente barbecue zone pique-nique avec des tables », « un espace avec journaux, jeux de société à disposition et cafétéria » et « un lieu polyvalent sorte de café citoyen, permettant l'organisation de rencontres et d'activités ».

Considérer les lieux d'alimentation comme des lieux de rencontre est un argument que l'on retrouve dans les discussions autour du quartier idéal. Pourtant il n'a été abordé comme tel que lors d'une réunion observée sur la totalité des observations effectuées, même si l'objectif de créer du lien a ensuite été de nouveau à l'ordre du jour. Les habitants ont repris l'idée dans les « envies » à *Humanité* mais d'autres arguments sont également venus peser dans la balance.

## 1.2 Une préoccupation principale de santé

Lors des réunions, l'attribution des surfaces commerciales est un sujet récurrent. Qui va occuper les locaux disponibles et comment être sûr de bien les choisir ? En accord avec ce que doit être le quartier *Humanité*, un quartier accueillant pour des populations « vulnérables », ces choix s'avèrent, pour ceux qui ont à les faire, devoir être tournés vers des préoccupations qui vont au-delà du simple type de commerces mais plutôt empreint d'une mission d'aide aux personnes et de soins.



Après le temps de la conception de ce nouveau quartier et celui de sa construction vient maintenant le temps de l'élaboration: du vivre-ensemble et d'une réelle mixité sociale, de l'accueil de populations plus vulnérables, de la co-élaboration de solutions aux questions qui se posent dans ce nouveau quartier de ville - et de vie -, mais aussi de la construction, avec toutes les parties prenantes, d'innovations suscitées par un tel projet en lien avec les divers acteurs qui y contribuent: innovations sociales et sociétales; technologiques; organisationnelles et de process.

Figure 8 : *Vues d'ensemble*, journal interne de l'Université Catholique de Lille, édité par Thérèse Lebrun, décembre 2014, p.1

Il s'agit alors de se diriger principalement vers des objectifs de santé jusque dans les commerces pour ne pas proposer quelque chose qui irait à l'encontre d'une volonté de prendre soin des « populations plus vulnérables ». Croisée avec la question de l'alimentation, la première proposition qui a été faite en Commission de mutualisation par un habitant a été la suivante et a été très bien reçue par l'ensemble des participants :

CM 7/02/2014

Romàn : Je propose de la cuisine diététique italienne et orientale [...]

Jean : Monsieur a des motivations personnelles au vu de ses soucis de santé (il a eu une transplantation du rein et propose de la cuisine sans sel, Ndlr). Pour les autres locaux, à Cour de Jade un local est acheté pour une personne qui fait du crédit et une installation de kiné et une parapharmacie.

Et puis finalement :

CM 7/10/2014

Jean : Là aussi on a une grosse insatisfaction, les zones commerciales sont commercialisées sans grand retour envers nous. Et Bérénice ne connaît même pas l'habitant de la cellule d'à côté alors qu'elle a été habitée ! Je ne sais pas si dans les communes vous avez plus d'info. Est ce qu'il faut, là je vais me rapprocher du responsable, voir si on peut communiquer en amont, ce sera un drame si on avait un type de commerce indésirable. On sait que l'on ne peut pas fabriquer sur place, comme la boulangerie par exemple.

Lydie : Et la personne qui était venue présenter son envie de faire un resto sans sel ?



Jean : On n'a plus de nouvelle. C'est le même problème que quand on a découvert qu'on n'a pas pu faire une cuisine centrale, une cuisine à Jean 23 ne peut pas servir de repas ailleurs.

Des problèmes techniques sont venus freiner l'implantation des commerces de restauration dans le quartier, lors de la même réunion on nous explique qu'un règlement de copropriété vient interdire l'utilisation des locaux pour les métiers de la bouche :

Lydie : Vous avez refusé des demandes de certains types de commerce pour la vente de ces cellules ?

Mélanie : Il y a un règlement de copropriété restrictif, comme l'interdiction des métiers de la bouche mais il y avait eu deux demandes. À la première AG j'ai essayé de faire passer la demande d'une climatisation mais ça a été refusé. Mais ça protège et ça laisse le site très homogène et c'est dommage parce qu'à cet endroit-là on aurait bien vu une sandwicherie.

Jean : Oui c'est une découverte qu'on a faite après coup. On l'a abordé hier avec André et Adrien, pour que dans l'ilot deux qu'on ait à construire on permette l'accueil de ce genre de cellule. Faut qu'on vérifie avec le promoteur immobilier ce qui est permis. On a toujours voulu éviter des activités qui viennent perturber la tranquillité des lieux, avec Mr le maire de Capinghem on avait abordé l'idée d'écrire une charte ou le type d'activité qu'on souhaiterait trouver ici, en accord avec les commerces qu'on trouve à Capinghem.

Néanmoins, « ça protège et ça laisse le site très homogène ». Ce professionnel immobilier ajoutera « On se rend compte que notre contrat moral est respecté parce qu'on touche au médical et à l'humanitaire, on respecte tous les engagements pris ».

Effectivement, tout au long des observations, lorsque l'attribution des surfaces commerciales était évoquée, il était question de « cibles à atteindre » : « quelqu'un qui fait de l'aide à la personne », « une ostéopathe », « des professionnels médicaux, les contacts sont nombreux », « une orthophoniste », « une micro-crèche », « une psychologue », « Société Bodyconcept : un monsieur qui va créer quatre cabinets médicaux et les mettre en location », « une école de la deuxième chance pour prendre sous leur aile des enfants en difficulté scolaire » puis en mai 2014, Prévenlys, une structure de prévention pour personnes de plus de 50 ans, s'est installée dans une cellule.

Les commerces apparaissent tout de même en priorité dans les choix d'infrastructures qu'aimeraient trouver les interviewés du questionnaire dans leur quartier idéal ; qu'ils soient usagers ou participants aux instances :

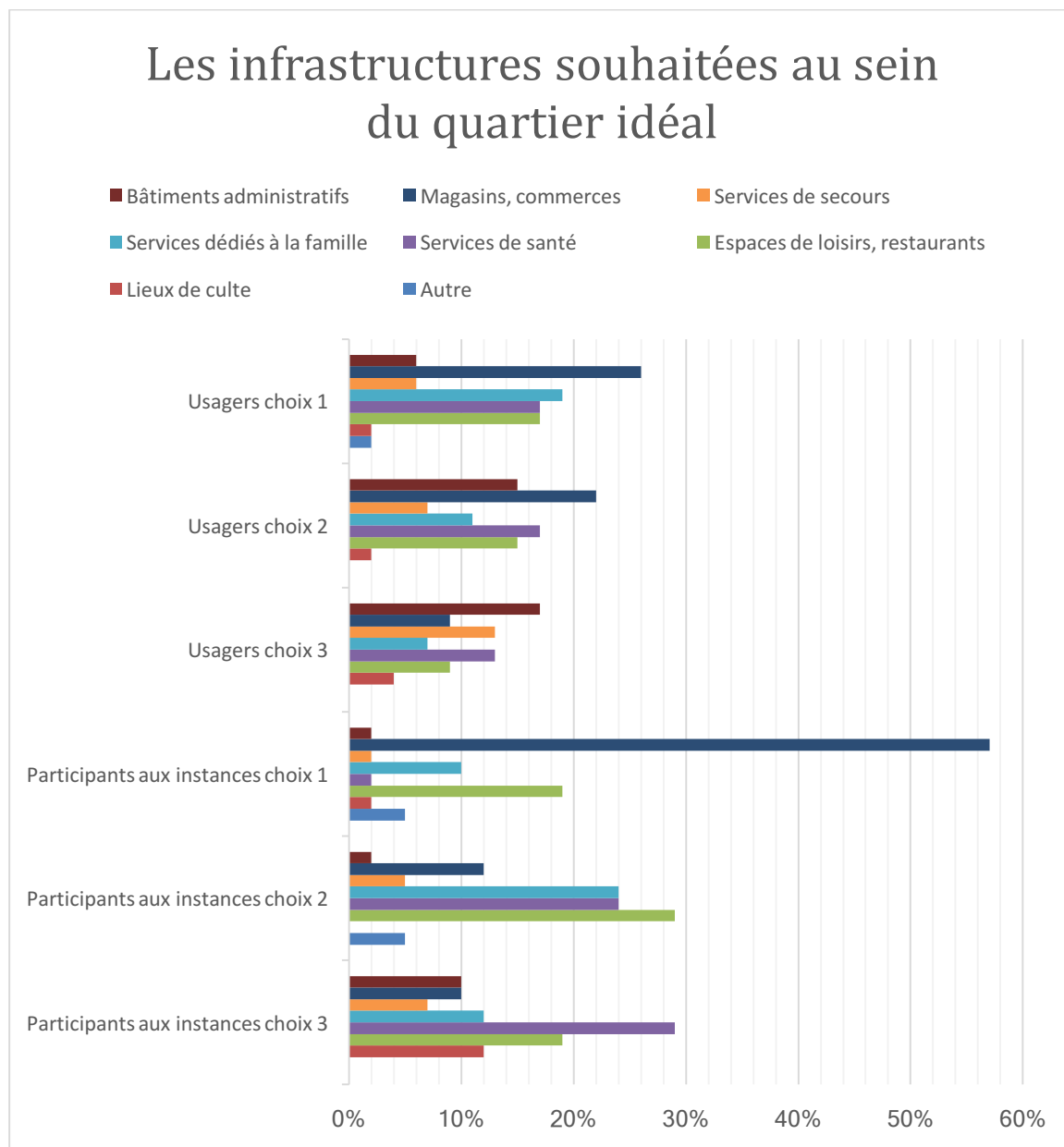


Figure 9 : Résultats du questionnaire

25.93% des usagers ont répondu en premier choix les magasins et commerces, ainsi que 57.14% des participants aux instances. Ces résultats font écho à la deuxième fonction du

commerce de proximité après sa dimension économique : créer du lien social, être un lieu de rencontres et de convivialité (Marceau, 2011). Il est lié à l'imaginaire d'un petit troquet ou d'une épicerie du village, que l'on trouverait sur une petite place entre l'église et l'aire de jeux. On remarque également que les usagers placent en troisième position ex aequo les services de santé. Ce qui montre tout de même que les choix des participants entre en résonance avec les souhaits des habitants. Il est vrai que certains habitants du quartier ont été orientés vers *Humanité* par leur médecin traitant un professionnel de santé. Dans les réponses recueillies, les commerces sont toujours majoritaires en deuxième choix des usagers et les Espaces de loisirs et restaurants sont en troisième position ex aequo avec les bâtiments administratifs alors que pour les participants, ce sont les Espaces de loisirs et restaurants qui arrivent en tête avec 28.57% de réponse. Les participants aux instances s'accordent donc à penser que les commerces et notamment les restaurants sont importants dans un quartier idéal, dans les discussions lors des réunions, plusieurs freins sont mis en évidence.

CM 13/11/2013

Mélanie : Au niveau de la place Gandhi, qui s'occupe des locaux commerciaux ?

Adrien : C'est pareil !

Jean : Oui là on a repris ça en main, on n'a pas aimé les premiers échos « il n'y a pas de commercialisation possible », ce n'est pas ce que l'on veut entendre !

Les participants aux instances cherchent à contrôler l'attribution des locaux commerciaux mais se retrouvent, de manière récurrente, en conflit avec les promoteurs immobiliers qui ne s'occupent pas comme ils le voudraient des locaux, de l'avis de Jean. Le contrôle de ce qui se passe dans le quartier ne se limite pas à l'activité commerciale, mais l'ambition affichée est de ne pas laisser le quartier devenir ce qui n'était pas prévu dans le projet *Humanité* :

CM 28/03/2014

Jean : On a pensé à des jardins pour éviter des choses que l'on ne veut pas comme par exemple la délinquance. Mais on pourra proposer un cahier des charges pour les futurs aménagements

Jean est un membre de l'Université Catholique de Lille, qui était présent dès les débuts de la mise en place de ce projet. Il représente cette dernière dans les discussions de la Commission de mutualisation, faisant souvent référence aux valeurs initiales et aux décisions

prises en interne ou avec les municipalités, hors des temps d'échanges en instances. Il rapporte aussi parfois la parole des décideurs. L'emploi du pronom indéfini « on » lorsqu'il dit que « l'on ne veut pas (de la délinquance) » laisse planer une ambiguïté sur la ou les personnes qui définissent ce que doit être *Humanité*, qui peut à la fois être l'ensemble des participants à la réunion, les initiateurs du projet donc il fait partie, ou seulement lui-même investi de la mission de protection du site ?

L'implication de Jean dans l'université ainsi que la manière dont il mène les débats et cherche à contrôler la vie de quartier s'explique par la conception de celui-ci dans le projet utopique et dans une vision partagée par les membres, majoritairement institutionnels, ou étant proche de l'Université Catholique, présents dans le Groupe Ressources. Lors de la rencontre d'avril 2014 il était question de voter pour les mots-clés les plus représentatifs des valeurs d'*Humanité* afin de faire en sorte, par la suite, que les projets acceptés par le Living Lab soient en adéquation avec les valeurs votées et l'identité de celui-ci, décidée en partie par les participants à ce moment (les chiffres correspondent au nombre de voix):

GR 17/04/2014

(Vote des mots-clés qui représentent les valeurs du projet *Humanité* et des Ateliers, Ndlr)

Durabilité : 1 vote

Engagement : 2 votes

Humanisme : 5 votes

Implication de l'université : 4 votes

- Dans l'élaboration et la vie d'un quartier. Fondement, génétique de l'université, sa raison d'être.

Innovation : 13 votes

- Exploration, chemins nouveaux, Université et nouvelles urbanités qui conduisent aux innovations, innovation sociale et technologique.

Nouvelles urbanités : 10 votes

- Inclusion, priorité à l'humain, vivre-ensemble, mixité, durabilité, convivialité.

Réciprocité : 9 votes

- Définition de l'apport de chacun des acteurs par rapport à la volonté d'enrichissement réciproque entre quartier/UCL/extérieur, respect de l'égalité dignité.

Respect de l'égalité dignité : 2 votes

- Valeur transverse, se décline entre disciplines, populations, des groupes, des activités, des secteurs, dans le respect des personnes et des méthodologies.

Respiration : 2 votes

Solidarité : 3 votes

- Inclusion, liée à la vie du quartier, les gens !

Synergie : 7 votes

- L'un des fondements de l'UCL est de faire émerger dans le champ du médico-social une synergie entre formation, recherche, accompagnement des personnes.

Les trois mots-clés ayant obtenus le plus de votes sont « Innovation », « Nouvelles urbanités » et « Réciprocité ». Les trois propositions établissent clairement le lien avec l'Université, que ce soit dans le fait qu'elle permette l'innovation, participe à un enrichissement réciproque avec le quartier ou soit liée aux « nouvelles urbanité » avec l'idée d'une « priorité à l'humain », un « vivre-ensemble », une « convivialité ». L'inverse de ce que Jean « ne veut pas, comme par exemple la délinquance ». Attribuer les surfaces commerciales à des organisations du secteur du « soin et l'humanitaire » est en accord avec la priorisation qui est faite sur la volonté d'accorder une place centrale « à l'humain », ainsi que par l'innovation, vouloir faire de la ville autrement. Pourtant en parallèle, il y a une également le projet contradictoire de « sortir le quartier du handicap ».

GR 08/09/2014

Séquence 2 : Les projets prioritaires selon le CostrATH :

- Développent l'image du quartier
  - Valorisent la mixité des publics
  - Sortent le quartier du sujet « handicap »
  - Développent la visibilité de Humanité à l'échelle régionale
- Développent les liens entre acteurs du quartier
  - Permettent de se connaître
  - Sont fédérateurs
  - Permettent le partage d'expériences
  - Mettent en valeur chacun
- Répondent à des attentes concrètes et de court terme
  - Améliorent la sécurité
  - Facilitent la cohabitation
  - Démystifient le handicap « enfin comprendre les sourds »

- Mettent concrètement en œuvre la notion de living lab
  - Sont innovants
    - Permettent un levier économique
    - Sont prospectifs
    - Utilisent un mode collaboratif
    - Développent des pratiques vertueuses en « développement durable »
- Jérôme : Les publics fragiles que sont les personnes handicapées. C'est ces stéréotypes qui ont obtenus le plus grand nombre de vote : changer l'image du quartier, il n'y a pas que des handicapés ici.

Cette image, que l'on a pu retrouver dans la presse ou dans les campagnes électorales des municipalités en présence, Jérôme dira le 18 septembre 2014 en réunion « on dit "handicap city" hein », a aussi été mise en avant lors du premier focus group par deux participants. Elle est à la fois négative et positive dans cet échange de deux participants :

FG 25/02/2014

Noémie : Je trouve ça gênant un quartier avec une si forte concentration de personnes en situation de handicap, des centres de soin...

Valentine : Moi je suis justement venue pour l'esprit du quartier et son côté campagne.

Noémie : Quel esprit ?

Valentine : Le vivre ensemble, avec plusieurs personnes et différents styles de vie.

Noémie : Mais est-ce que les personnes âgées sont seulement en EHPAD ? [...] On a l'impression que c'est un endroit qui accueille en priorité des gens malades, en fin de vie, des marginaux, mais qui va avoir le courage de vouloir venir vivre ici ? Parce qu'un éco-quartier c'est aussi l'envie de vivre-ensemble. Moi au début j'étais intéressée pour prendre un appartement ici, mais maintenant je n'entends parler que de quartier avec des établissements médicaux.

Valentine : Les gens qui louent maintenant ne connaissent pas l'esprit du quartier de toute façon.

Noémie : Donc les gens arrivent par hasard ou c'est un choix ? Vous par exemple ?

Valentine : Moi c'est un choix, mais ça n'intéresse pas tout le monde ce qu'il se passe dans le quartier.

Valentine a fait le choix de s'installer à *Humanité* pour « l'esprit du quartier ». Cet esprit elle le connaît bien puisque certains membres de sa famille appartiennent à l'Université Catholique de Lille. Quant à Noémie, elle a un regard plus extérieur, n'étant pas une habitante mais quelqu'un de passage qui participe aux activités organisées sur le quartier.

Les commerces et les lieux de restauration sont recherchés dans le quartier idéal, notamment par les participants aux trois instances lorsque l'on les interroge mais dans les discussions, et particulièrement à travers les propos de Jean, ceux-ci sont assimilés à des lieux de potentielles nuisances. Pour coller à l' « esprit du quartier », les cellules commerciales sont plutôt attribuées à des organisations dédiées à la santé, au soin à la personne ou à la pédagogie et au social alors même que sortir le quartier d'une image de « handicap » ou de « ghetto » est un objectif récurrent.

### 1.3 Le food truck

Les espaces commerciaux en pied d'immeuble ne peuvent pas accueillir de « métiers de la bouche », comme l'a révélé Mélanie (7/10/2014) en dévoilant un règlement de copropriété dont les participants des instances n'avaient encore jamais parlé lors des réunions. Le 7 février 2014, lors d'un tour de table des informations sur le quartier, en Commission de mutualisation, Margaux parle néanmoins d'un « food truck, jeudi, près de la place Gandhi ». Autrement dit, une cantine, mobile, qui se déplace de sites en sites en proposant des hamburgers, frites, ou fricadelles. Ce jour-là, pas de réaction particulière chez la dizaine de personnes présentes, on passe vite aux sujets suivants à l'ordre du jour : l'accueil des nouveaux habitants et le problème des jets de poubelles par les fenêtres. La question réapparaît peu de temps après lors d'un sous-groupe chargé de la communication et du site internet du quartier, le 16 septembre 2014. La discussion tourne autour des interviews qu'il est possible de faire pour le journal interne du quartier, *Le lien*, et Alice parle à nouveau du "food truck" dont ses employés raffolent. Elle propose donc que l'on aille interviewer son propriétaire. On apprend alors que ce camion est venu s'installer de lui-même deux jours par semaine sur une place du quartier, sans en passer par la validation de la Commission de Mutualisation.

Mélanie, directrice d'un autre établissement accueillant des adultes en situation de handicap physique, dont de nombreuses personnes se déplaçant en fauteuil roulant réagit. Elle n'aime pas beaucoup l'idée que ce camion se trouve plusieurs jours par semaine sur le

quartier et pointe du doigt le fait qu'alors toutes les personnes des centres médico-sociaux iront sûrement régulièrement consommer ce type nourriture. Le débat s'oriente vite vers le fait que les frites ne sont pas diététiques et que les gens habitant sur le quartier, dont de nombreux ayant un handicap qu'il soit physique ou mental, se tourneront vers cet unique « commerce de proximité ». Le débat se termine par Mélanie qui insiste sur le fait que Julien, le propriétaire, est vraiment quelqu'un à découvrir parce qu' « il a beaucoup voyagé ». L'article sur le food truck et Julien, son propriétaire, paraît dans le journal *Le lien*.





## Zoom sur Julien et son **FOOD TRUCK**

**Tous les mardi et jeudi midi depuis octobre dernier, les habitants et les salariés du quartier Humanité ont le plaisir de retrouver Julien et son food truck en face de l'EHPAD Saint François de Sales.**

Mais tout d'abord, qu'est-ce qu'un food truck ? Concept importé des Etats-Unis et à ne pas confondre avec les traditionnelles baraques à frites du Nord de la France, un food truck, c'est ni plus ni moins qu'une véritable cantine mobile proposant – outre les incontournables hamburgers, fricadelles et américains/frites – des plats régionaux dignes d'une bonne brasserie (potjevleesch, carbonnade flamande...).

Contrairement aux idées reçues, food truck ne rime pas forcément avec mal bouffe ! : "nous proposons aussi un large choix de produits diététiques tels que des salades, des triangles garnis, des jus de fruits frais, explique Julien, et nous travaillons avec des commerçants locaux. Nos frites fraîches sont préparées par les potagers de l'abbaye, par exemple. De plus, tous nos emballages sont recyclables".

Ainsi, les étudiants de l'école IF Santé, leurs professeurs, les ouvriers présents sur le chantier d'Humanité et bien sûr les résidents de l'EHPAD Saint François de Sales et leurs proches sont fidèles aux produits de Julien. Pour ces derniers, c'est alors l'occasion de se retrouver en famille, le temps d'un repas savoureux et ce, en toute intimité, dans la salle des familles de l'EHPAD... un peu comme à la maison autrefois !

Michaël GOURDIN



Figure 10: Article, *Le lien*, n° 6

La nourriture de type « fastfood » est ici, à la fois un argument de santé mais aussi de contrôle de ce que peut consommer la personne malade ou handicapée, qui réside dans les structures, notamment de Mélanie. Il s'agit, de la même manière que dans l'attribution des cellules commerciales discutée dans les instances, de surveiller ce qui est mis à disposition

200

des personnes, d'éloigner l'indésirable mais pas pour nous, pour les autres. L'argument du lieu de rencontre ne semble pas peser bien lourd face à celui de la malbouffe et de l'image des frites huileuses que pourraient consommer des personnes en fauteuil. La discussion va encore plus loin que pour les commerces que l'on cherche à contrôler, ce n'est plus l'image du quartier que l'on veut faire correspondre aux valeurs défendues initialement mais l'usage que pourraient faire les habitants de cet espace urbain.

Nous pouvons résumer les différentes positions qui se retrouvent au sein de cette controverse sur l'utilisation des surfaces commerciales notamment comme des lieux de restauration, de cette manière :

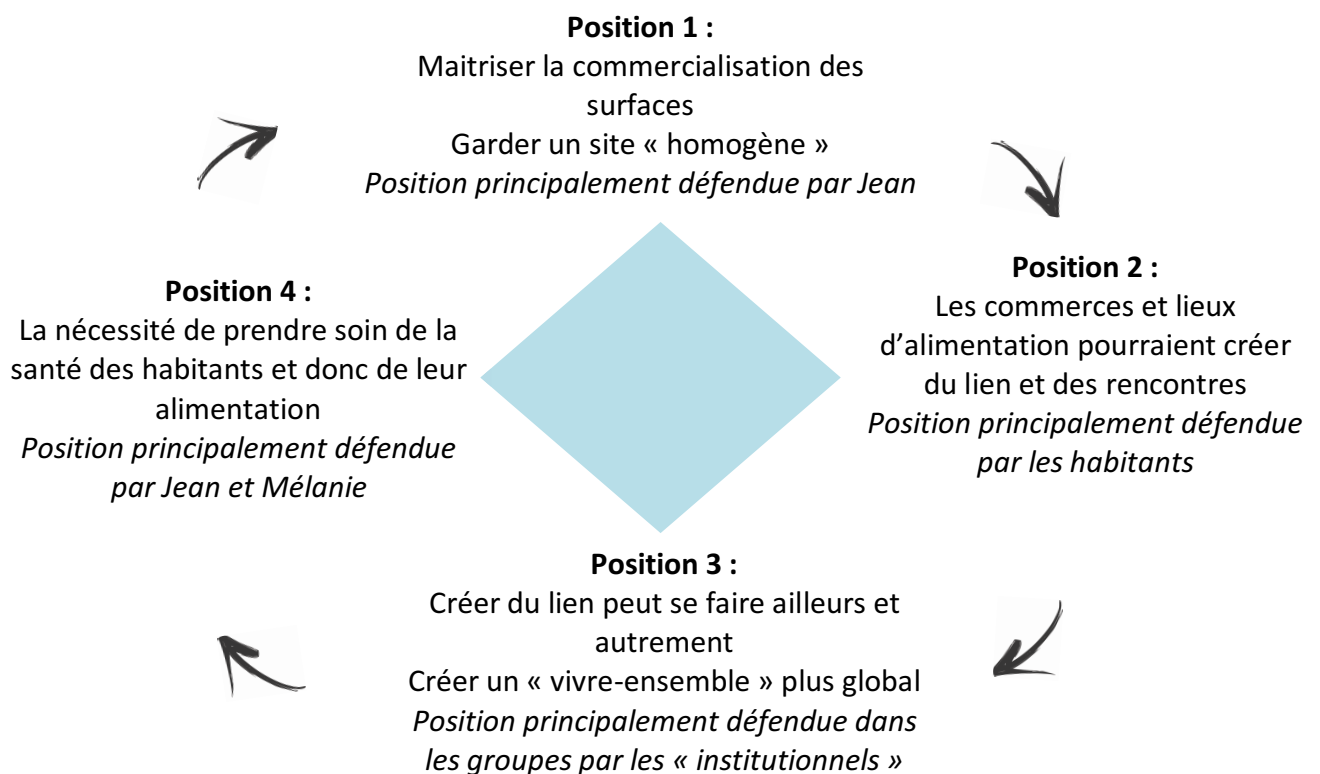


Figure 11 : Les différentes positions de la controverse autour de la question des commerces et de l'alimentation.

Le discours passe par ces positions, incompatibles et parfois contradictoires avant de revenir à la position initiale, formant ainsi un cercle paradoxal. Toute prise de décision est donc

empêchée puisque ce cercle ne peut trouver un enjeu commun qui dépasserait ces positions. La position 4 est elle-même traversée par un paradoxe puisque l'on trouve également une volonté de sortir le quartier d'une représentation très tournée vers le handicap. Nous ne plaçons pas cette position dans le schéma puisqu'elle n'est pas directement en lien avec les commerces et l'alimentation mais dans la discussion de manière plus générale. En revenant au point de départ, notamment en réaffirmant la volonté de garder un site « homogène » tout en étant passé par les différentes positions, le groupe et les participants entretiennent l'illusion d'avoir avancé sur cette question.

## **2. Organiser la ville**

Les artefacts urbains, qu'il s'agisse des feux, des panneaux de circulation, des bornes ou des barrières organisent le monde, dans leur appropriation comme dans leur contournement car « la ville ne reflète pas dans la transparence l'ordre des concepteurs et autres décideurs, dans la mesure où elle est modelée par les usagers qui se l'approprient » (Marchal et Stébé, 2011). La ville prend forme à la fois à travers ceux qui ont le pouvoir de l'instituer, la planifier, l'aménager et ceux qui l'habitent, l'investissent, parfois affectivement. Une pensée formelle des bâtisseurs, promoteurs et décideurs pour qui l'espace doit être construit, équipé selon des principes économiques, fonctionnels, rationnels, sécuritaires face à quelque chose de plus proche, de quotidien, d'expérimenté, de vécu et de représenté par les personnes qui s'approprient l'espace, l'appriivoisent. Cette appropriation peut parfois prendre la forme d'une lutte ou d'une insoumission de ceux qui n'habitent pas la ville de manière « conforme » (Cambier, 2009). La ville est un monde où l'homme cherche à être acteur de son existence, en lien avec autrui et avec les objets de la ville, garants d'un ordre objectif, délivrant des repères. Ainsi, comme à Tamara, ville invisible d'Italo Calvino (2013), des signes préviennent de ce qui est défendu : circuler en charrette ou uriner derrière le kiosque ; tout autant que ce qui est permis : jouer aux boules ou bruler le cadavre de ses parents. « Le regard parcourt les rues comme des pages écrites : la ville dit tout ce que tu dois penser, elle te fait répéter son propre discours, et tandis que tu crois visiter Tamara, tu ne fais

qu'enregistrer les noms par lesquels elle se définit elle-même et dans toutes ses parties » (*ibid.* p.22).

À *Humanité* le Groupe Projet a, avant même le lancement des premiers chantiers, rédigé avec l'aide d'un urbaniste un *Cahier des Recommandations Urbaines, Architecturales, Environnementales et Paysagères*. Parmi les principes d'urbanisation se trouvent « la desserte et l'accessibilité à l'échelle du piéton » ainsi que le fait de « favoriser les modes de déplacements alternatifs à l'automobile, au travers d'une trame piétonne et cyclable structurante ».

L'organisation de l'espace public se rapportera donc à la notion de partage de l'espace : les lieux de vie, à l'échelle du piéton, seront placés au cœur du projet (places, mail, espaces verts...) ; tandis que les voies de circulation routière, à vocation plus technique seront reléguées en coulisse. Pour garantir et préserver la quiétude du lieu, le projet s'appuiera et se structurera autour des espaces « à vocation piétonne » comme le mail, les places...

L'ensemble du site « sera accessible par tous », les « bordures de passages piétons sur voiries seront à niveau pour une fluidité et un confort des déplacements de chacun » et les passages piétons peuvent être surélevés pour que les véhicules ralentissent. De plus, dans « ce quartier à dominante médico-sociale, une attention particulière sera apportée à l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite en s'efforçant de traiter le plus largement possible tout type de handicap ». Enfin, les stationnements « seront traités en sous-sol. Il sera néanmoins toléré la création d'une ou deux places de stationnement temporaire pour des raisons techniques et de livraison ».

## 2.1 Revoir les plans

Dans les principes d'urbanisation définis par le groupe projet et figurant dans le *Cahier des recommandations*, la voiture est reléguée au second plan, au profit des autres modes de déplacement afin de « donner la primeur à l'humain ». Un humain à qui l'on attribue donc certaines caractéristiques puisqu'il peut se passer de la voiture, il y a ici la mise en place d'un

certain type de mode de vie et des normes que l'on y associe. Lors d'une interview, Christophe raconte :

Alors après si utopie il y a c'est plus de l'utopie sur le fait de donner vraiment la primeur à l'humain. Alors ça aussi c'est des grands mots hein, mais c'est quand même de faire en sorte que les gens qui adhèrent à ce quartier-là, adhèrent à un mode de vie quoi. Donc c'est l'idée, là aussi pas révolutionnaire d'avoir une colonne vertébrale centrale qui soit piétonne et uniquement piétonne, donc c'est quand même assez perturbant mais c'est dans les actes notariés, tout ça c'est écrit. [...] et que l'on essaie de mutualiser un maximum les équipements. Alors là ici c'est une utopie au bout de laquelle on n'est pas forcément allés. Ce que l'on voulait au départ c'est qu'il y ait là deux gros parkings et que les gens fonctionnent complètement à pied... Donc finalement par les promoteurs, c'est à l'îlot, des parkings mutualisés mais à l'îlot. Bon. C'est déjà bien.

Ce parking mutualisé à l'entrée du quartier n'a finalement pas été réalisé, au profit de parkings souterrains sous les immeubles, mais le stationnement ne se limite pas à ces espaces. Les habitants et professionnels présents à *Humanité* ont également commencé à se garer le long des routes, aux pieds des immeubles et sur les chantiers d'îlot sur lesquels les travaux n'ont pas encore commencé. Avant sa réalisation, le quartier a été pensé avec des « déposes minute devant chaque immeuble » pour qu'ensuite les personnes aillent se garer dans leur parking, à l'image de la ville de Lucca en Italie, citée par Christophe « où il n'y a pas une voiture dans la ville sauf les taxis qui viennent déposer les personnes âgées, les gens autorisés ». L'intention est de faire en sorte que « les gens qui habitent là, adhèrent, adhèrent à ce lieu ». « Si utopie il y a, l'utopie elle est peut-être de faire un tout petit peu, de modifier un peu les façons de vivre ». Pour Christophe, les parkings mutualisés sous les immeubles, ce n'est pas ce qui était voulu mais c'est tout de même l'occasion pour les gens de se croiser même s'il a « essayé de résister » mais que ça a « sacrément lâché ».

Le stationnement, à l'origine banni au sein du quartier, se trouve présent dans les discussions de chacune des rencontres de la Commission de mutualisation observées. Pas une réunion ne se passe sans que le problème ne soit abordé et également dans plusieurs rencontres du Comité Stratégique et du Groupe Ressources.

CM 05/12/12

Jean : Il faudrait contrôler l'accès aux parkings, ou faire des stationnements extérieurs, pour sortir le problème des voitures. Les professionnels ne savent pas où se garer mais il y a les parkings publics d'Ikéo et Carrefour et le parking mutualisé.

Guillaume : Comment peut intervenir la police de Capinghem ? (pour verbaliser, Ndlr)

Jean : Le problème du parking provisoire c'est que les gens prennent des mauvaises habitudes.

Dès le début, il s'agit de « sortir le problème », de trouver des solutions aux voitures garées le long des rues et dans des « poches » provisoires de stationnement sur les quelques mètres carrés de terrain en attente du début des travaux.

CM 18/01/2013

Jean : Les locataires ne doivent pas laisser leurs voitures dans la rue, ils doivent se garer dans les parkings. Il faut rappeler les règles de circulation pour les personnes en fauteuil, même s'il n'y a pas encore de traçage au sol. [...] Les habitants et les étudiants ne se préoccupent pas vraiment des règles de stationnement.

Mélanie : Et des résidents ont été victimes d'agression.

Alice : Le personnel féminin qui travaille tard se sent en insécurité lorsqu'elles doivent rejoindre leur voiture.

Nicolas : Est-ce que l'agression est due à leur vulnérabilité ? Pour les stationnements abusifs il faut la présence d'une autorité [...]. Est-ce que des personnes ont remarqué qu'ici il y avait un public vulnérable et veulent en profiter ?

Jean : Il y a un métier à inventer ici, « gardien de site ».

Les professionnels de certaines structures ne veulent plus se rendre dans les parkings souterrains, à cause d'un sentiment d'insécurité. Néanmoins il ne leur est pas non plus possible de se garer en extérieur, faute de places disponibles. Un sujet qui revient par la suite en réunion en novembre 2013 et septembre 2014. Le défaut d'éclairage dans les parkings est alors pointé du doigt et jugé dangereux, à la fois en tant que piéton aux abords, mais aussi lorsque l'on va chercher sa voiture. Certains salariés des structures présentes à *Humanité* et qui disposent de places dans les parkings souterrains, qui ont été facturées et payées, ne veulent plus s'y rendre parce qu'il y fait très sombre et qu'ils disent ne rien y voir. Face à cette situation un collectif de professionnels commence à s'organiser :

CM 08/03/2013

Alice : On a eu des PV lors des deuils, pour les personnes qui s'étaient garées ici, il y a un vrai problème avec le stationnement.

Philippine : Les salariés d'IFSanté suivront le mouvement des salariés de Jean 23 qui s'organise (avec une pétition, Ndlr).

Alice : La réalité se complique de jours en jours. Ça met des tensions chez nos salariés dès le matin. Sur l'image de marque aussi c'est pas top si on a des articles dans la presse.

Jules : On peut imaginer un plan de déplacement d'entreprise.

Jean : Il faut que quelqu'un le porte et accompagner la réflexion.

Ce mouvement de contestation de l'organisation du stationnement sur le site donnera lieu à une pétition, signée par de nombreux professionnels et déposée à la déléguée ministérielle à l'accessibilité le 16 janvier 2015 lors de la remise du trophée « Recueil des belles pratiques et bons usages en matière d'accessibilité de la cité 2013-2014 », récompense obtenue pour les « aménagements réalisés pour faciliter les déplacements et l'accessibilité pour tous ».

À la suite de la réunion du 8 mars 2013, une commission spéciale dédiée au « plan de déplacement d'entreprise » (PDE) évoqué est créée. Jules est mandaté pour organiser la première réunion. Le principe est de s'inspirer du PDE et d'en adapter la méthodologie à un quartier multi-acteurs pour « mettre en place des actions afin d'améliorer l'accessibilité pour tous et par tous les modes de transports et si possible alternatifs à la voiture individuelle ». Lors de la rencontre suivante, les participants sont informés du mode de fonctionnement choisi, il s'agit de commencer par établir un diagnostic d'accessibilité de tous les modes de transports et ensuite de mener une enquête auprès des usagers. La gouvernance se fait par le biais d'un « CoPil » (Comité de pilotage) des financeurs, un autre comité plus « technique » sera composé de personnes nommées par les établissements participants et un comité « partenaires » réunira les collectivités, financeurs et Transpole<sup>79</sup>. Même si certains pensent à ce moment qu'il est trop tôt pour lancer ce projet, avant l'arrivée de tous les habitants, l'objectif formulé est d'accompagner en amont les futures pratiques de déplacement grâce à ce premier plan d'action qui permettra ensuite de prendre connaissance des transports alternatifs à proposer. Marie insiste sur le fait que changer des pratiques est plus compliqué

---

<sup>79</sup> Société de transports en commun de la Métropole Lilloise

que d'anticiper le problème. Une fois l'ensemble des participants informés de ce qui va être mis en place à travers le PDE, Jean termine la discussion en proposant d' « associer les usagers à la définition des pistes d'action » grâce aux « Ateliers ».

Les débuts du projet PDE sont difficiles, notamment pour motiver les différentes structures à participer et s'investir financièrement. Lors de la rencontre du Groupe Ressources du 30 septembre 2013, Jules rappelle qu'il souhaite « faire ensemble », « créer ensemble un projet collectif » pendant que Jean craint que tous ces efforts ne donnent pas grand-chose en terme de résultats et avertit, agacé, qu'il reparlera du PDE en Commission de mutualisation pour demander plus d'investissement de la part des différentes structures. Néanmoins, le projet sera finalement porté par six établissements qui se réunissent autour de plusieurs objectifs dont le décroisement de « l'espace urbain en développant la signalétique et en optimisant le stationnement sur le quartier »<sup>80</sup>. En mai 2014, la « fiche projet », la première produite par les « Ateliers », est présentée par Jérôme. Il s'agit d'une forme de consécration pour les projets, qui sont allés jusqu'à donner naissance à une « fiche », c'est à dire qu'ils sont allés jusqu'à se concrétiser par des actions en vue de leur réalisation. Aujourd'hui, trois fiches projets ont ainsi été créées. Lors du Comité Stratégique du 15 mai 2014, il sera présenté comme un « projet collaboratif emblématique » par Jérôme. Lors de cette réunion, 19 projets collaboratifs sont proposés au groupe et chacun est invité à choisir celui qui semble être le plus intéressant à réaliser à *Humanité* ; parmi eux une école adaptée aux enfants sourds, une wikiradio<sup>81</sup> portée par les résidents de l'ABEJ ou encore une maison de santé du quartier. 50% des personnes ont répondu le « PDE » selon ces arguments : « Développe l'image du quartier, crée du lien, est fédérateur, est concret, améliore la sécurité, urgence à partager des bonnes pratiques, est une préoccupation partagée, permet un travail sur les modes de vie des habitants ». Le PDE fait partie des cinq projets prioritaires retenus par le Comité Stratégique. Nicolas réagira quatre mois plus tard lors d'une réunion du Groupe Ressources : « Le projet

---

<sup>80</sup> Source : Fiche n°1, *Projet Collectif d'Etude*, Ateliers, cf. Figure n° 1

<sup>81</sup> Radio en ligne



qui intéresse le plus c'est le PDE mais c'est sûrement lié au fait qu'il soit le plus abouti. Certainement... ».



## Plan de déplacement

> un projet du Living-Lab >



### QUOI ET OÙ...

#### Contexte du projet et localisation :

Alors que le quartier Humanité est en cours de construction et afin de faire face aux problématiques d'accessibilité, de sécurité et de stationnement, 6 établissements ont décidé de collaborer en interdisciplinarité autour d'un plan de déplacements innovant.

→ **Plan de déplacement, quésaco ?** C'est un ensemble d'actions visant à améliorer l'accessibilité pour tous et par tous les modes de transports, si possible alternatifs à la voiture individuelle.

### QUI...

#### Les acteurs du projet :

→ « **Les participants** » : Salariés, étudiants, résidents, visiteurs, libéraux/vacataires, habitants...

→ « **Les co-porteurs** » : Maison Médicale Jean XXIII, Centre Hélène Borel, FAM La Vie Devant Soi, Ifsanté, ABEJ, GHICL pour l'EHPAD St François de Sales et le SAMSAH ICL.

→ « **Les maîtres d'œuvre** » : Le CRESGE, centre d'études et de recherche de l'Université Catholique de Lille, pour la réalisation de l'étude préalable. 5 étudiants de l'ISA missionnés d'octobre 2013 à mars 2014 sur toutes les phases du projet.

→ **La valeur ajoutée des Ateliers** : Accompagnement dans la co-définition des intérêts communs (conduisant à une commande commune et cofinancée auprès du CRESGE), et du maître d'œuvre dans sa réalisation.

### POUR QUOI...

#### Les objectifs :

- Décloisonner l'espace urbain en développant la signalétique et en optimisant le stationnement sur le quartier.
- Procurer une qualité de vie durable en améliorant la sécurité et l'accessibilité du site pour tous les modes de transports.
- Encourager la participation et la concertation.
- Intégrer Humanité dans son territoire en favorisant les mobilités douces et alternatives.



### COMMENT...

#### Une démarche participative et innovante :

Une méthodologie qui s'inspire du modèle « plan de déplacements d'entreprise », adaptée ici à l'échelle d'un quartier multi-acteurs.

→ **Investigations** : Identification des problématiques d'accessibilité, étude de géolocalisation par Transpole, sensibilisation aux modes de transports alternatifs avec la présence d'Altermove et du CEREHM, entretiens avec les différents acteurs, réunions associant les partenaires, définition d'un plan d'actions partagé.

### POUR QUELS RÉSULTATS...

#### Les résultats de l'enquête :

##### Les salariés du quartier et leurs modes de transport :

- Sur 352 salariés géolocalisés, 43 % habitent à moins de 30 mn en transports en commun du quartier (de porte à porte).
- 24 % des salariés peuvent accéder au quartier en moins de 30 mn en vélo.
- 58 % des salariés ont au moins un ou une voisine travaillant également sur Humanité, à moins de 600 m de leur domicile.

**Actions déjà mises en place** : Marquage de nouvelles places de stationnement dans le quartier (plus de 160 places existantes en surface) ; aménagement de bandes cyclables ; marquage au sol de places de stationnement pour ambulances ; un nouveau passage protégé. Une vingtaine de préconisations ont également été transmises aux co-porteurs.

### QUAND...

- **6 décembre** : Lancement de l'étude le 6 décembre 2013.
- **13 mars 2014** : Réunions de présentation de la démarche aux salariés.
- **17 juin 2014** : Après midi de sensibilisation aux modes de transports alternatifs à la voiture.
- **23 juin 2014** : Réunion avec les partenaires (collectivités, délégataire de transports en commun...).
- **3 novembre 2014** : Comité de pilotage final.

#### Adresse

**Les Ateliers Humanité**  
1 rue Martin Luther King  
59160 Capinghem  
[www.humanite.fr](http://www.humanite.fr)



#### Contact

Aurélien MONTIGNY  
Chargée d'études CRESGE-IDDR  
[aurelie.montigny@univ-catholille.fr](mailto:aurelie.montigny@univ-catholille.fr)



#### Co-porteurs



V3 - Janvier 2015

Figure 12: Fiche n°1, Projet collectif d'étude, Plan de déplacement, Les Ateliers

Malgré cette commission dédiée au PDE, ainsi que l'étude menée par le CRESGE (centre d'études et de recherche de l'Université Catholique de Lille), le problème du stationnement persiste. Paradoxalement, lorsque l'on interroge les usagers du quartier et les participants aux instances sur le mode de déplacement privilégié dans leur quartier idéal, la voiture arrive en troisième position pour ces derniers alors même qu'ils cherchent à la bannir d'*Humanité*. Pour les usagers elle arrive en seconde position, à quelques pourcentages du métro, montrant un attachement à ce mode de déplacement et pouvant expliquer les difficultés d'en contraindre l'utilisation.

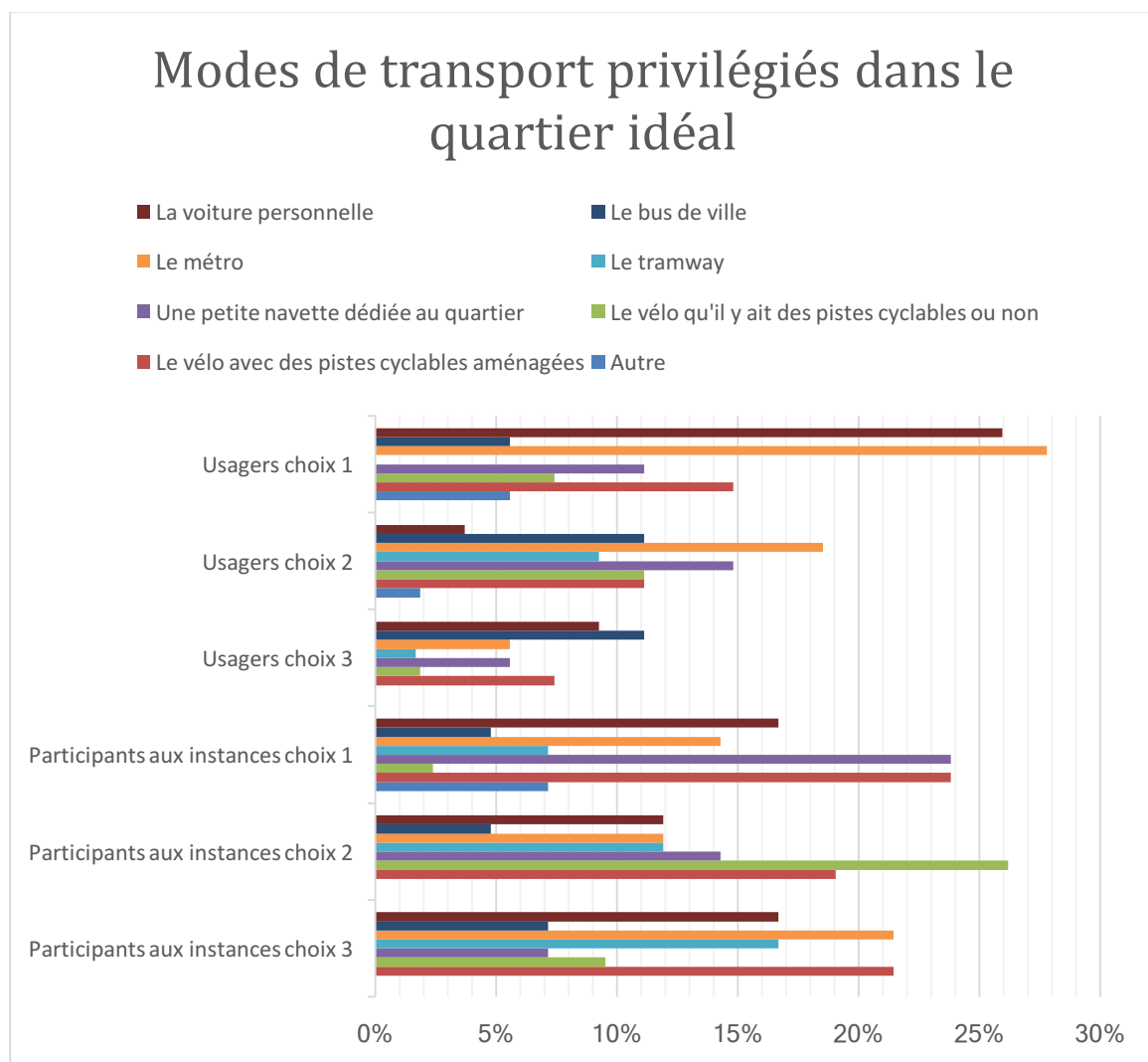


Figure 13 : Résultats du questionnaire

Nonobstant la présence des voitures dans ce quartier qui se voulait majoritairement piéton, c'est surtout le stationnement des véhicules notamment le long des rues et sur les trottoirs qui pose le plus problème. Interrogés sur ce qu'ils aimeraient faire d'une surface inexploitée dans leur quartier idéal, les usagers ne semblent effectivement pas privilégier un parking pour se garer, préférant des jardins publics ou espaces verts :

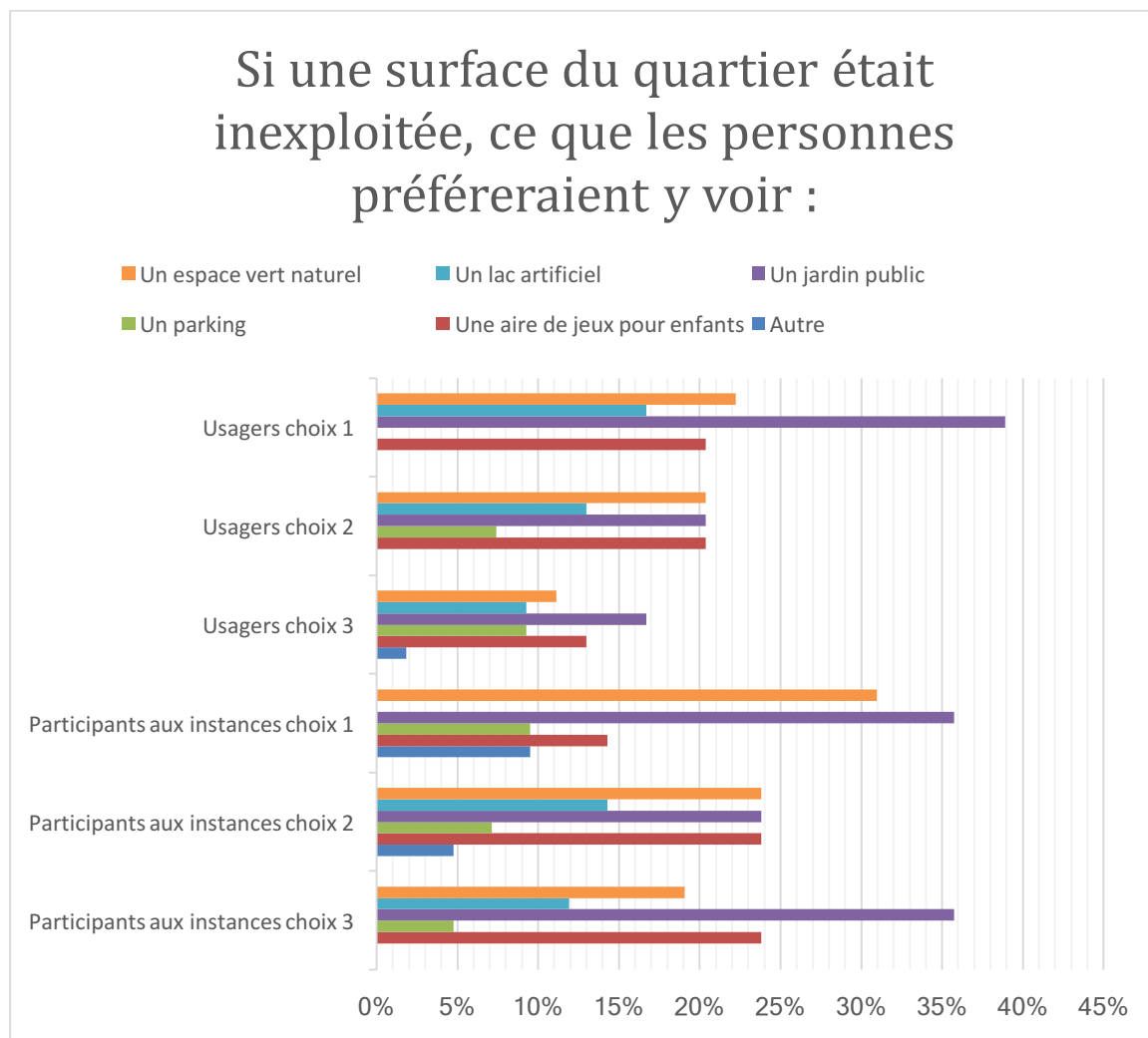


Figure 14 : Résultats du questionnaire

CM 13/11/2013

Jean : C'est difficile de circuler dans le quartier. Il y a l'indiscipline des gens qui se garent sur les trottoirs, l'incivilité dans le stationnement. C'est aux directeurs des structures médico-sociales d'interdire leurs employés de se garer. [...] Il y a toujours des places ici (dans le parking, Ndlr).

Alice : On a trois places nous, mais elles sont occupées.

Jean : Il faut mettre des bornes, des chaînes au parking pour les gens de l'hôpital ou les habitants. Pour les visites de sécurité des pompiers, la première fois le pompier a refusé la visite à cause de l'encombrement. Il est même pas rentré parce qu'il ne pouvait pas mettre l'échelle. Vous savez comment ils sont les pompiers, ils ne peuvent pas penser.

Joseph : Normalement c'est bon maintenant, puis je vais demander pour le parking Palomina qui a une soixantaine de places. Vous voyez on essaie de pallier au stationnement par du provisoire mais on a aussi plein de reflux du parking métro.

Joseph pointe également du doigt lors de cette rencontre un argument qui reviendra souvent par la suite : il y a un nombre trop important de voitures à cause des usagers du métro qui se garent ici avant de prendre les transports en commun pour se rendre en ville. Le comportement des habitants et des professionnels est qualifié d'indiscipliné et d'incivil alors que des places sont libres dans les parkings souterrains, mais il est admis dans le même temps que toutes les voitures présentes ne leur appartiennent pas. Il s'agit alors de chercher le coupable, d'observer, de mener l'enquête.

Un an plus tard, en Commission de mutualisation, Jean raconte qu'en se garant à *Humanité* pour venir à la réunion, il a vu trois personnes dont le véhicule n'était pas stationné sur un emplacement autorisé. Le premier habite dans un appartement à Cour de Jade et lui a dit qu'il n'avait pas le temps d'aller dans le parking car il revient juste chez lui pendant sa pause du midi pour déjeuner. On se rend compte alors, collectivement, que les stationnements abusifs ne proviennent pas uniquement des étudiants, à qui l'on attribue souvent ces « incivilités » à tort. Jean fait également remarquer que le soir, après 21 heures les étudiants ne sont plus là mais qu'il y a toujours autant de voitures. « Il y a un problème de civisme et de courtoisie des gens qui habitent les appartements ». Il pense alors à entamer des réflexions avec les syndicats afin de rédiger une note d'information qui serait distribuée dans les boîtes aux lettres. Le directeur d'une structure prévient qu'il dépose déjà lui-même des papiers sous les essuie-glaces des voitures afin de prévenir qu'il est interdit de stationner sur leur dépose minute et que cela engendre la colère des « incivils » qui sont, à plusieurs reprises, entrés « en furie » dans l'établissement afin de jeter le papier sur la personne à l'accueil en menaçant d'aller protester auprès de la mairie. Certains d'entre eux sont des

soignants, qui interviennent dans le quartier mais qui ne mettent pas leur plaque professionnelle à la vue sur le tableau de bord.

On ne parle plus uniquement des personnes de l'extérieur qui viennent se garer à *Humanité* pour prendre le métro et des étudiants mais aussi des habitants, des soignants.

CM 7/10/2014

Jean : Faut qu'on arrive à trouver la fréquence moyenne des nombres de bagnoles des étudiants.

Philippine : Le matin à 6h30 y'a des voitures. C'est pas nos étudiants !

Adrien : Sur toute la longueur l'autre jour y'en avait qu'une qui avait dormi sur place, en regardant la condensation. Les voitures étaient garées là alors qu'il n'y avait aucun souci sur les poches de stationnement, il y avait de la place. Je pense qu'on va voir beaucoup de difficultés dans les mois à venir, il va falloir qu'on retravaille un peu.

Quelles qu'elles soient, ces personnes stationnées le long des voies partagent un point commun : celui de ne pas faire usage des places dédiées au stationnement dans les parkings souterrains. Ce questionnement sur l'identité des « incivils », ajouté à l'étude impulsée par le PDE ne permet pas d'endiguer le problème alors les concepteurs et décideurs s'adaptent à cet usage de l'espace urbain par les habitants et les professionnels et acceptent de revoir le concept d'un quartier sans voiture :

CM 07/02/2014

Jean : On a revu le principe de stationnement, c'est plus un quartier sans voiture. On a observé les pratiques, il y a pas mal d'étudiants d'IFSanté qui garent leur voiture, il faut revoir la pose des panneaux de signalisation.

Alice : Nous, on a eu un problème lors de la sortie d'un cercueil au même moment que la venue d'une ambulance. Il n'y avait pas la place pour stationner, tout le monde était bloqué. On ne peut plus, on va employer les grands moyens.

Huit mois plus tard, Jean rappelle à nouveau que le quartier était initialement prévu sans stationnement et que les décideurs ont, « contre l'accord de l'architecte du projet » créé un nombre important de places, qu'il totalise à cent cinquante. Malgré cette décision, il remarque que les discussions sont toujours au même point que ce qu'il se disait un an et demi plus tôt. Marie constate, perplexe, « plus on en met (des places de parking), plus il y a de problèmes ».

Interrogés sur l'importance des parkings et places de stationnement à proximité, les usagers et les participants s'accordent effectivement majoritairement sur la question :

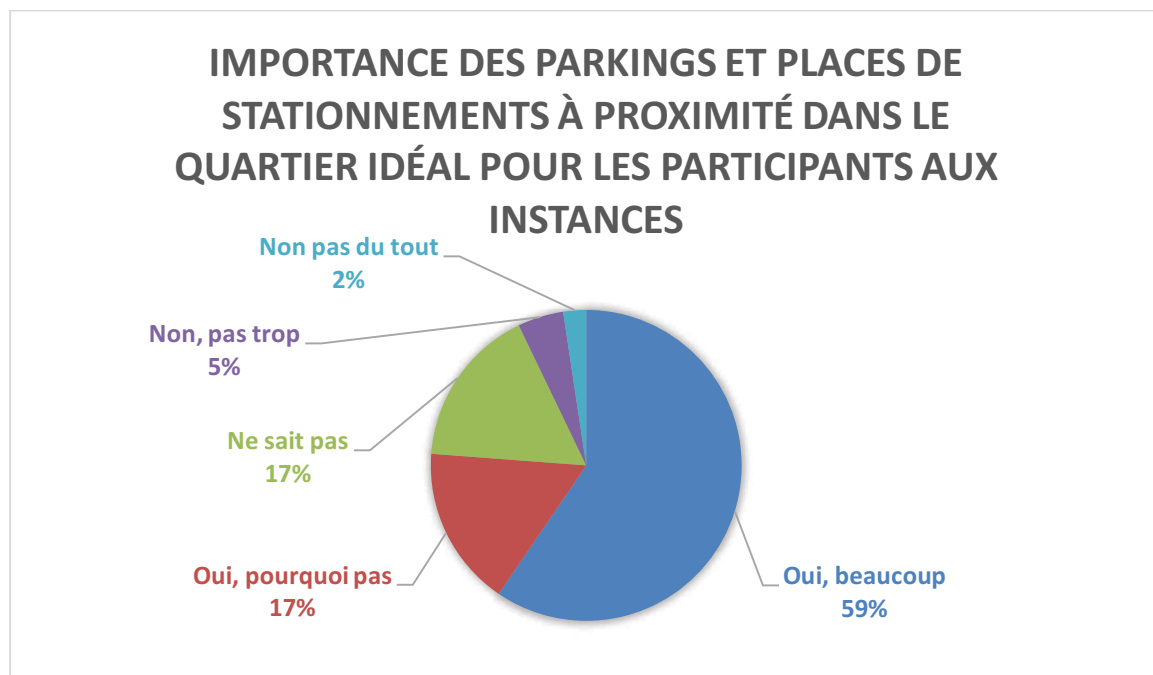
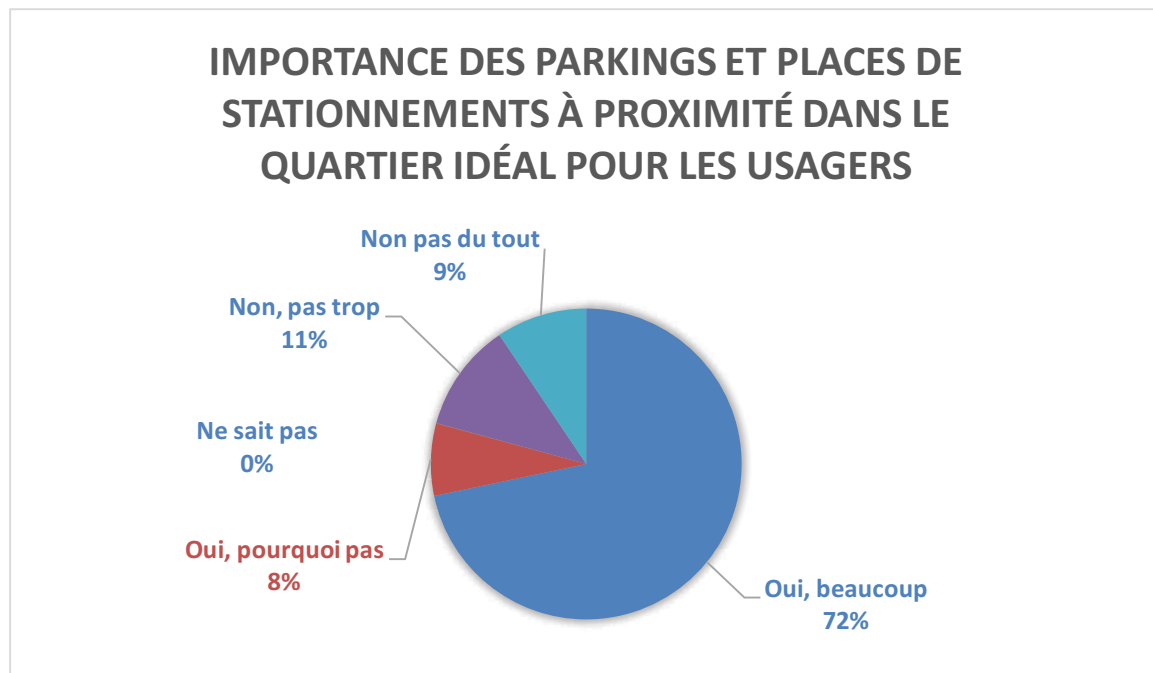


Figure 15 : Résultats du questionnaire

Il semblerait donc que la distance qui sépare la voiture du lieu où la personne se rend explique le nombre de stationnement dans les rues, au plus proche des immeubles. En octobre 2014, lors d'une Commission de mutualisation Guillaume rapporte que le parking de l'immeuble d'en face est à moitié vide parce que les gens ne veulent pas allonger de quelques mètres le trajet qui les sépare de leur domicile et préfèrent trouver une place dans la rue, juste devant la porte de leur immeuble. Ce qui se passe également dans d'autres quartiers, comme le souligne Christian ; les gens souhaitent toujours se garer au plus pratique pour eux.

Après avoir augmenté le nombre de places de stationnement et avoir revu le principe d'un quartier sans voiture, l'une des mesures du PDE a été de refaire le plan du quartier utilisé sur les supports de communication. Dans cette nouvelle version, ce qui est mis en avant, ce ne sont plus les modes de transports en commun mais la voiture en indiquant tous les lieux de stationnement disponibles à *Humanicité*.

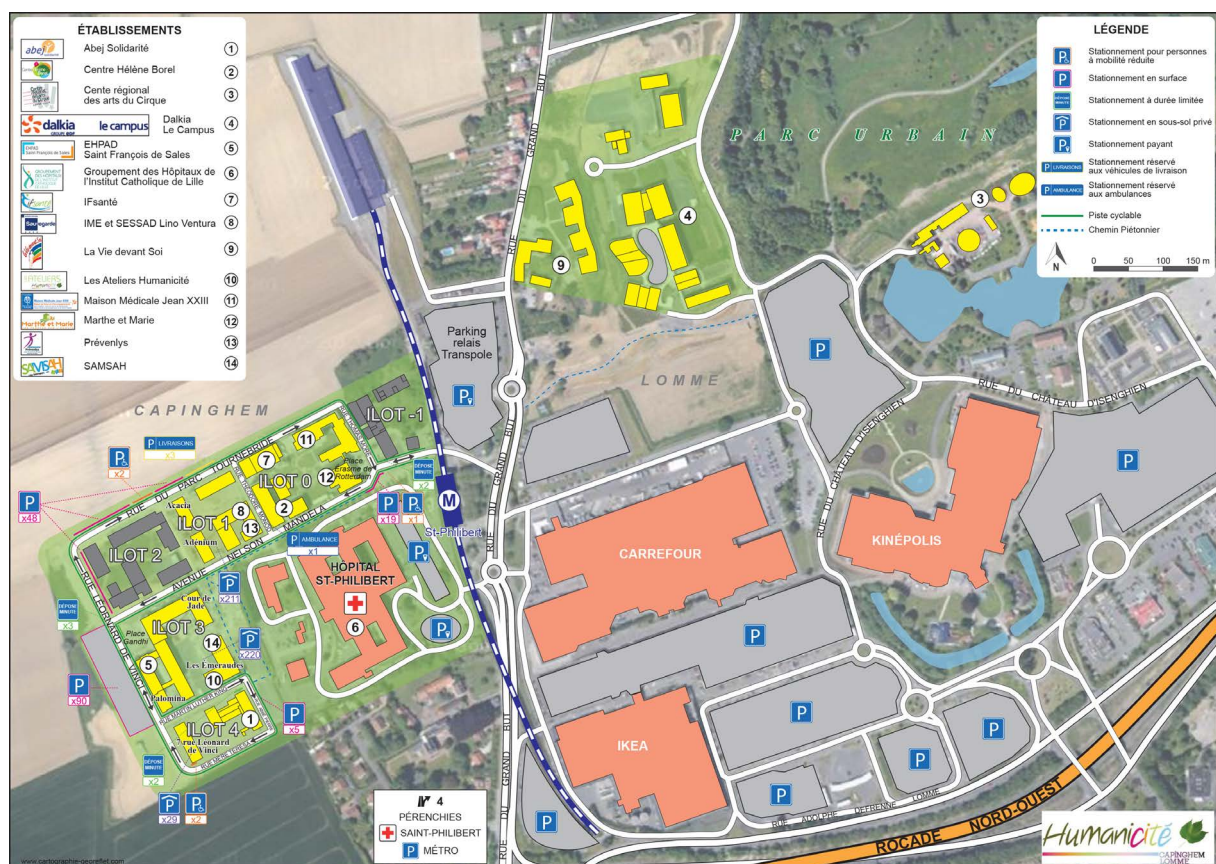


Figure 16 : Plan des parkings d'Humanicité

Lors de la rencontre du groupe de mutualisation qui a suivi, le 3 décembre 2014, les discussions se focalisent sur le fléchage des parkings au sein du quartier puisque des problèmes de stationnement persistent alors que cent soixante places ont été matérialisées au sol, ce qui est selon Jean, « un bel effort fait par l'ICL ». Marie explique la stratégie mise en place avec le nouveau plan : « généralement, quand on ouvre les triptyques, c'est le métro que l'on voit d'abord et pas les stationnements, mais là, vu les problématiques, on a mis en avant les parkings ». Néanmoins, malgré ces changements de position sur la question, des personnes continuent de se garer le long des rues et les membres des instances veulent, en parallèle, prendre des mesures plus « contraignantes » à l'égard de cette appropriation de l'espace non désirée. François prévient : « les comportements sont difficiles à changer dans le temps ».

## 2.2 Faire respecter les consignes

Après avoir tenté d'identifier les propriétaires de ces voitures, il s'agit d' « interdire », de contraindre, de chercher à faire respecter les consignes :





## Nouvelles du site

- L'ABEJ est en cours d'installation sur l'îlot 4.
- Les locataires de l'îlot 1 sont arrivés.
- L'IME Lino Ventura ouvrira ses portes en septembre 2014.
- Les travaux de l'îlot 2 débuteront au cours de l'automne 2014.
- La réfection des chaussées et la réalisation des trottoirs et d'espaces de stationnement sont en cours de finalisation.

**Attention**, à partir du 1 juin 2014, le sens de circulation sur Humanité est modifié : entrée par la rue Mandela ; sortie du quartier par les rues Tournebride et Thomas More.

La rue Théodore Monod restera en impasse.

La coulée verte entre l'îlot 1 et 2 sera finie en mai.

**Pour un meilleur «vivre ensemble» et une plus grande sécurité sur le quartier, soyons citoyens et respectons les consignes.**

Figure 17: *Le lien*, n°7, mai 2014

Comme le raconte Jean lors de la Commission de mutualisation du 7 octobre 2014 « les gens ne sont pas informés, ils ne savent pas quel quartier et quelle vie ils ont à leur portée [...]. Ils ont acheté ou louent ici comme ils le feraient ailleurs, or c'est pas ce qu'on a voulu hein, je le rappelle ». On veut donc faire adhérer les habitants et les usagers de manière générale à un nouveau mode de vie. Les participants aux instances cherchent des solutions pour susciter cette adhésion aux valeurs du projet, mêmes si celles-ci passent par le fait de contraindre les habitants à changer de comportements : « la question de l'appropriation est quelque chose de l'ordre de la notion de plaisir, c'est la main de fer dans un gant de velours, un peu de plaisir dans la contrainte » (Audrey, CS 27/11/2014). Très vite, les discussions sur le stationnement s'accompagnent de la question de la verbalisation qui sera très présente dans les différentes rencontres de la Commission de mutualisation :

CM 07/07/2014

Christian : On a verbalisé une trentaine de personnes mais lesquelles... ? Est-ce que ce sont des résidents... ?

Adrien : Mais il y a un moment je me demande comment on peut intervenir quand il y a incivilité, quelle est notre capacité d'intervention pour que les gens respectent le stationnement ?

Christian : Moi je fais de la prévention pendant une huitaine et après ça tombe (les amendes).

Adrien : L'autre jour des étudiantes ont été verbalisées et sont toutes venues devant mon bureau parce qu'ils avaient dit que c'était moi qui les avaient appelés (les policiers), mais c'était pas moi, et eux disaient « c'est inacceptable, on paie (les frais d'inscription à l'école) ». Et quand ils regardent par les fenêtres, ils se dépêchent de sortir changer leur voiture de place avant de prendre une amende. Des fois les voitures se garent tellement proche du mur que même un piéton ne peut pas passer.

Guillaume : Nous on reçoit des appels où on demande que la police passe pour verbaliser [...].

Trois mois plus tard, les municipalités se sont mises d'accord pour créer une piste cyclable en espérant que celle-ci dissuadera les automobilistes de se stationner le long de la chaussée et si ce n'est pas le cas « la contravention devrait... » selon Adrien. Dès la fin des travaux, les arrêtés des deux villes sur lesquelles se trouve le quartier seront rédigés pour que les panneaux d'interdiction soient ensuite posés. Malgré cette mesure, plusieurs s'accordent sur l'idée de Guillaume : « ma position, je pense que faire de la pédagogie ça ne mènera à rien et je pense qu'il va falloir qu'on verbalise, on va devoir gérer des problèmes de centre-ville de toutes façons. Va falloir verbaliser. [...] Vous savez, le porte-monnaie, les gens vont vite comprendre ». Ce que l'on cherche à faire comprendre à ceux qui stationnent leurs véhicules hors des parkings s'éloigne ici des « valeurs » dont nous parlions plus haut, défendues par le projet.

Vient également en complément l'idée d'empêcher physiquement les voitures de se stationner et des aménagements sont pensés et parfois réalisés à cet effet, comme c'est le cas des enrochements.

CM 7/10/2014

Joseph : Sur les travaux d'aménagement du quartier, voirie, réseaux divers, on a fini, mis à part le sujet des enrochements sur la voie douce et du stationnement gênant. Plus on les a décalé, plus les personnes sont venues, donc on va les mettre dans les espaces verts pour qu'ils n'y aillent pas, ça dégagera les voies de passage.

Jean : [...] savoir s'il faut pas commencer à l'entrée de demander un badge pour que les gens qui habitent ici, eux seuls peuvent rentrer, quand on aura mis nos bandes d'interdiction de stationner.

Bérénice : Et pour les gens de passage ?

Jean : S'il y a une barrière, faut voir comment on peut y arriver... [...]



Figure 18 : Enrochements et pistes cyclables

La solution d'une barrière à l'entrée ne sera pas retenue, contestée par les professionnels de santé ayant ouvert un cabinet dans le quartier et posant le problème de la patientèle de passage.

Enfin, Jean reviendra très régulièrement sur la proposition d'embaucher une personne qui serait là pour faire respecter les consignes, un « garde champêtre » selon ses propos,

gardien des allées et venues et des stationnements abusifs, qui ferait autorité dans le quartier et porterait la parole des décideurs en faisant appliquer les règles. « Concernant les gens qui se garent alors qu'ils viennent du parking métro, il faudrait mettre un garde champêtre pour sélectionner à l'entrée du site » (CM 28/03/2014). Puisque le quartier est fait de telle manière qu'il ne comporte qu'une seule entrée, selon Jean « on ne pourra pas échapper au médiateur, à un moment on réfléchissait à un garde champêtre, on reprendra ce sujet-là » (CM 07/07/2014).

CM 12/05/2014

Jean : Il faut accompagner par des panneaux informant des places de parking disponibles. On est encore dans le domaine du privé et il n'y a pas d'interdiction de stationner à certains endroits, mais il y a des débordements du P+R sur notre projet. Il faudrait envisager la mise en place d'un gardien en emploi insertion qui puisse faire le contrôle et que les poubelles soient bien enlevées par les syndics. J'en ai encore eu des échos. Créer un emploi de ce genre sur notre zone, pour la prochaine réunion on proposera quelque chose.

Irène : Et la signalétique sur le quartier ?

Adrien : Ça dépend du sens de signalisation, attention parce qu'on ne sait plus où regarder il y a trop de panneaux et chacun installe ses panneaux. Le jour où on fait le changement de sens de circulation, si on pouvait avoir un monsieur en bleu.

Cette proposition du « garde champêtre » débouche sur un contrat avec l'agence Citéo qui propose des services de médiation sociale par la prévention et la présence d'animateurs. Depuis, plusieurs employés de l'agence circulent dans le quartier et informent sur les travaux, contrôlent les stationnements et la gestion des déchets. Jean explique en Commission de mutualisation du 3 décembre 2014 : « on a trouvé un accord avec eux pour qu'ils aient recours à ce médiateur qui prend des fonctions dès l'ouverture des chantiers. Faut faire la police pour les camions et les fournisseurs et respecter ce qu'on a toujours décidé : les chantiers ne débordent pas sur la voie publique ! [...] Nous, au titre de l'ALS on va passer un contrat de médiation sur les bonnes pratiques de stationnement. ». Le même jour, la possibilité d'une zone bleue est envisagée ainsi qu'un petit macaron avec un logo habitant à mettre sur les voitures.

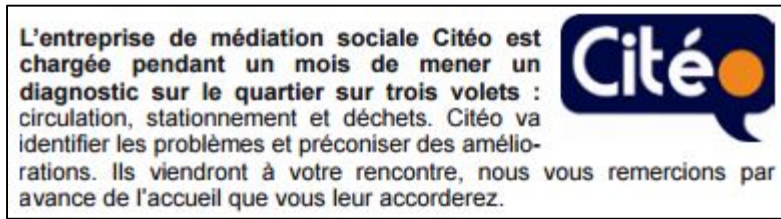


Figure 19 : *Le lien*, n° 10, février 2015

### 2.3 Donner du sens à la ville

Objet de nombreuses recherches en sciences humaines et sociales avec par exemple les travaux de Latour et Hermant (1998) ou encore plus récemment Denis et Pontille (2010a) pour ne citer qu'eux, la signalétique organise l'espace urbain, garantit la sécurité, renseigne, fait faire, participe d'une autonomie des déplacements et du repérage dans le monde. Le design même des panneaux signalétiques peut être parfois sujet à controverses, comme c'est le cas pour le symbole international d'accessibilité qu'arborent les places de parking réservées aux personnes handicapées. Aux Etats-Unis, depuis les années 1990, le pictogramme a été modifié par des militants qui veulent lui donner un caractère plus dynamique, autonome et mobile<sup>82</sup>. Cette proposition a été reprise dans le projet de loi P. Malloy, sensibilisé par la campagne "Change the Sign. Change the Attitude" (« Changez le signe. Changez l'attitude ») afin de changer tous les panneaux des places de parking réservées aux handicapés par le nouveau pictogramme à travers tout l'Etat du Connecticut.

---

<sup>82</sup> Pour plus d'informations, voir : <http://www.toolito.com/geek/nouveau-symbole-international-accessibilite/> et <http://www.nhregister.com/general-news/20160205/malloy-proposes-legislation-to-change-handicapped-parking-symbol-throughout-connecticut>

CHANGE THE SIGN. CHANGE THE *ATTITUDE*.

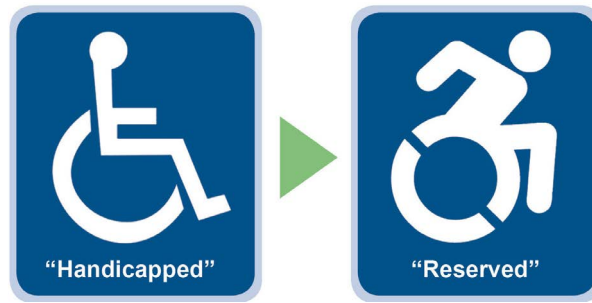


Figure 20 : Campagne "Changez le signe. Changez d'attitude"

Il y a une réalité des concepteurs, qui imaginent la signalétique, le sens de circulation, les emplacements de stationnement, qui créent une « écologie graphique » (Denis, Pontille, 2010a, p.20) et d'un autre côté, des usages, des parcours, des expériences urbaines, des situations dans ces espaces publics organisés qui viennent les bouleverser, en contournant les éléments. « Avec les feux tricolores, les bornes, les marquages au sol, les potelets ou les trottoirs, les panneaux de la signalétique font partie des innombrables artefacts qui organisent le monde et la circulation des entités qui le traversent » (Denis, Pontille, 2010b).

*Humanité* « a été complètement réfléchi pour que ce soit accessible partout, spécialisé pour le handicap » selon Christophe. Les trottoirs sont adaptés et selon le *Cahier des Recommandations*, « au titre de l'exemplarité sur ce secteur porté sur le développement d'un pôle médico-social, l'ensemble du site sera accessible par tous. Les bordures de passages piétons sur voirie seront à niveau pour une fluidité et un confort des déplacements de chacun ». Néanmoins, sur certains parcours, il n'est pas possible pour les personnes de circuler sur les trottoirs à cause des voitures garées à cheval sur ces derniers, ou d'en monter et d'en descendre en fauteuil à cause des bordures, notamment pour accéder à la zone commerciale qui se trouve en bordure du quartier. Les fauteuils électriques peuvent, dans le droit français, se déplacer sur les trottoirs s'ils vont à l'allure du pas et s'ils ne sont pas immatriculés pour la circulation sur la route, ou être utilisés sur la chaussée pour « assurer la continuité de leur parcours » (art. R.412-35 du code de la route).

Les stationnements extérieurs, particulièrement sur les trottoirs, perturbent la circulation des personnes en fauteuil roulant et ont un jour amenés Jean à se retrouver dans une situation dont il témoigne en Commission de mutualisation. Il arrivait en voiture à *Humanité* avant de tomber au détour d'un virage, sur une personne en fauteuil circulant sur la chaussée. Il a dû freiner rapidement et remercie ses réflexes de lui avoir permis d'éviter l'accident. Pour montrer la situation, il a pris une photo avec son téléphone portable, qu'il brandit aux participants pour qu'ils soient également témoins du problème. Une solution est alors cherchée collectivement pour faire face à cette situation qui peut se reproduire :

CM 18/01/2013

Jean : Mais s'ils ne sont pas sur les trottoirs c'est qu'il y a un problème. Moi ça me fait peur.

Mélanie : Il va falloir vous adapter et changer de comportement. Une personne s'est déjà faite verbaliser pour avoir roulé sur les trottoirs.

Jean : On pourrait mettre des dos d'âne. Ou un panneau d'avertissement de danger avec un panneau « handicapés » à chaque entrée de site.

Un panneau de signalisation d'avertissement de danger « handicapés » est évoqué. Les participants sont tous d'accord avec la proposition mais celle-ci ne réapparaîtra pas dans les discussions et ne sera jamais mise en œuvre. Lors de la restitution, la même situation, romancée, a été présentée aux participants invités à préconiser des pistes d'action. Le panneau de signalisation n'est pas apparu dans les discussions même si certains ont tout de même proposé de « trouver des solutions par la signalétique, les travaux et la pédagogie ».



Figure 21 : Exemple d'un panneau signalétique de danger accompagné d'un panonceau "handicapés"

Lors de la Commission de mutualisation du 7 octobre 2014, en lien avec les travaux qui vont reprendre sur les nouveaux ilots en construction, la question de la circulation des personnes en fauteuil réapparaît. La présence des camions et des ouvriers va créer quelques perturbations qu'il s'agit d'anticiper au mieux notamment lorsqu'il faudra bloquer entièrement certaines rues. Un parking temporaire va disparaître par la même occasion, devenant le nouveau lieu d'un chantier. Au moment où l'on aborde la disparition d'un trottoir, Mélanie s'inquiète : « Et les personnes handicapées ? ». Le responsable rappelle que le trottoir qui se trouve en face restera intact et qu'il est conforme, ce qui entraîne une nouvelle discussion sur la circulation des personnes en fauteuil roulant : « de toute façon les personnes en fauteuil roulant roulent sur la chaussée » (Adrien). Mélanie parle de ceux qui respectent la loi en étant sur les trottoirs, ce qui crée la confusion chez Joseph qui se souvient « on a déjà dit en réunion que les personnes devaient rouler sur la chaussée ». On ne statue pas sur la personne qui a tort ou raison et Jean se lance dans le détail du parcours que doit emprunter une personne en fauteuil roulant avant de proposer « il faudrait peut-être voir avec Hélène



Borel et leur donner un petit papier avec un circuit identifié ». Le problème c'est que sur cet itinéraire, des voitures stationnées à cheval et gênant la circulation sur les trottoirs ont été remarquées. Adrien s'emporte « on peut peut-être essayer de penser collectivement comment est-ce que chaque personne du quartier peut se permettre une intervention sur chaque personne qui fait le zozo, sur le couillon qui se gare mal. Au titre d'un quartier expérimental qu'est-ce qu'on pourrait faire individuellement pour que le collectif soit adapté ? ». Selon Jean, c'est à chacun d'interpeller les personnes mal garées parce qu'il « a bien compris qu'il fallait faire attention à la circulation lors des travaux par rapport à la circulation des gens d'Hélène Borel », qui se trouvent être, pour la grande majorité, en fauteuil roulant. Le plan proposé avec un itinéraire conseillé ne sera finalement pas créé. La circulation des personnes en fauteuil sur la chaussée est jusqu'alors considérée comme dangereuse par rapport aux voitures, un autre argument a également été mis en avant lors des focus groups.

Vivien : Il y a les feux tricolores, quand il y a un stop pour les voitures et un feu tricolore, il y a un petit dénivelé, il y a le trottoir et il y a un petit dénivelé donc là ça va c'est accessible en fauteuil. Si on prend l'exemple de Carrefour, pour accéder au trottoir et traverser la route il y a aussi un dénivelé donc c'est possible puisque le trottoir est accessible aux personnes en fauteuil roulant donc si vous voulez une piste à vous à côté, ce serait quoi l'intérêt ? C'est compliqué aussi parce que ça pourrait ralentir tout le monde de faire une piste à côté et ce serait dangereux surtout. Donc là faire une piste à côté c'est vraiment très dangereux. Parce que la personne qui est en voiture, j'imagine elle n'aura pas forcément la patience d'attendre et d'attendre que la personne...

Patrick : Sauf que ce que Monsieur disait c'est qu'ils n'ont pas le droit d'être sur les trottoirs, ils doivent être sur les pistes cyclables parce que légalement...

Félix : Non on a pas le droit.

Patrick : ... parce qu'ils ont des fauteuils qui peuvent rouler trop vite si je comprends bien. Ils n'ont pas le droit en fait, légalement c'est interdit, ils peuvent avoir un PV si ils sont sur le trottoir.

Dorian : En plus on a l'équipement pour rouler sur la route, on a pas d'excuse.

Travis : C'est aberrant, c'est n'importe quoi ! C'est la première fois que j'entends ça. C'est fou ça.

Dorian : C'est pas nous qui faisons les réglementations hein.

Travis : Non non.

Félix : On ne ferait pas des règlements comme ça, c'est sûr ! [...]

Eve : Je suis désolée quand tout le monde parle je ne peux pas traduire, je vous demanderai de bien vouloir parler un par un, merci !

Patrick : Donc il disait qu'ils avaient déjà eu des amendes.

Vivien : Moi je pense vraiment que c'est mieux qu'ils soient sur le trottoir parce qu'il faut penser à la sécurité et parce que beaucoup pourraient se mettre en colère. Puis j'imagine qu'un automobiliste voilà, qui doit attendre parce qu'une personne est en chaise roulante sur une piste ou quoi, ça peut agacer. Voilà, je comprends, ça fait mal au cœur hein, je suis d'accord mais ça peut être très fatigant si on se met à la place des automobilistes. Ils sont pressés et ils ne peuvent pas forcément attendre. Je sais pas hein, s'ils sont pressés tout ça et puis on ne peut pas les pousser non plus donc voilà c'est compliqué. [...] Mais moi si par exemple l'automobiliste les percute ou les a pas vu, qui est en tort ? C'est l'automobiliste forcément. C'est ça, c'est pas bien, c'est pas bien fait. Je ne suis pas d'accord que des personnes en fauteuil roulant soient sur la route, c'est tout.

Dorian : Mais c'est aussi galère de devoir monter et descendre les trottoirs, c'est pas ce qu'il y a de mieux non plus. J'ai l'occasion de partir souvent avec mon ami et on met beaucoup moins de temps en roulant sur la piste cyclable plutôt qu'à monter et descendre des trottoirs.

Patrick : Et quand il n'y a pas de piste cyclable, vous faites comment ? Vous allez sur la route ?

Dorian : Non ! Si on voit que c'est trop risqué on se met sur le trottoir quand même. On va pas aller se faire foutre en l'air parce que voilà.

Patrick : Ce n'est pas toujours possible ?

Dorian : Nan c'est pas toujours possible.

Stéphane : Par exemple ici, on prend les trottoirs.

Dorian : Forcément, il y a deux entrées d'autoroute, heu... [...] L'accessibilité des trottoirs en eux-mêmes ça a été fait, dans le sens où les trottoirs dans la majorité des cas sont rabaissés mais c'est vrai qu'il y a encore des choses à améliorer.

Mario : Ce serait mieux que tout soit plat et puis voilà. [...]

Vivien : C'est pareil des fois quand il y a un fauteuil, on est en voiture, on est juste derrière et on peut pas attendre que vous passiez, forcément ça bloque la route et du coup quelque fois on est coincé, c'est pour ça. On ne peut pas non plus vous mettre sur le côté. C'est normal. Du coup celui qui est en voiture, il attend, cinq minutes, dix minutes, on voudrait bien que vous vous mettiez sur le côté mais on a peur pour vous aussi, on veut pas voilà. Et puis ça consomme aussi la voiture forcément quand on attend.

Dorian : Bah il prend les transports en commun hein.

Vivien : Non mais moi si je veux prendre ma voiture j'ai le droit de prendre ma voiture je ne suis pas obligé de prendre le tramway ou voilà, c'est parce qu'il y a une route pour les voitures, c'est pour ça, on ne peut pas changer ça. C'est la route pour les voitures normalement.

Travis : On peut critiquer aussi les voitures qui stationnent sur les trottoirs, comment font ces gens pour passer, c'est le chat qui court après sa queue.

Félix : Ça c'est pas logique.

Mario: C'est vrai que le problème ici avec les routes c'est qu'elles sont étroites, pour se croiser c'est pas évident. C'est pour ça qu'il y a des voitures qui sont alignées des fois sur les trottoirs. Pour circuler c'est pas évident, les routes ne sont pas très larges.

Travis : Oui mais les trottoirs ne sont pas fait pour les voitures.

Dorian : C'est pour ça qu'il faut faire des parkings.

Angéline : C'est-à-dire qu'à l'origine ici le quartier c'était censé être un éco-quartier donc éco-quartier ça veut dire sans voiture.

Vivien voudrait que les fauteuils ne circulent pas sur la chaussée ou sur un emplacement sur celle-ci parce qu'ils gênent les déplacements des voitures, obligeant les automobilistes à patienter et augmentant également la consommation d'essence. Il souhaite par contre qu'ils soient sur les trottoirs, ce qui parfois n'est pas possible, comme le souligne Dorian, lui-même en fauteuil roulant. Dans leur quartier idéal, les usagers tout autant que les participants des instances, considèrent que le critère le plus important pour les trottoirs est qu'ils disposent d'un emplacement dédié à la circulation des fauteuils. Les positions dans ce *verbatim* de la controverse autour de la circulation des fauteuils roulants sur la chaussée, au même titre que les vélos peuvent être résumées ainsi :

- **Position 1** : La route est faite pour les voitures et la circulation sera gênée par les fauteuils. Les automobilistes pourraient perdre patience et se mettre en colère ce qui entraîne un problème de sécurité des personnes en fauteuil face à ces usagers fâchés.

*Position défendue par Vivien*

- **Position 2** : Légalement les fauteuils doivent rouler sur la chaussée et sont équipés pour.

*Position défendue par Félix, Dorian et Patrick*

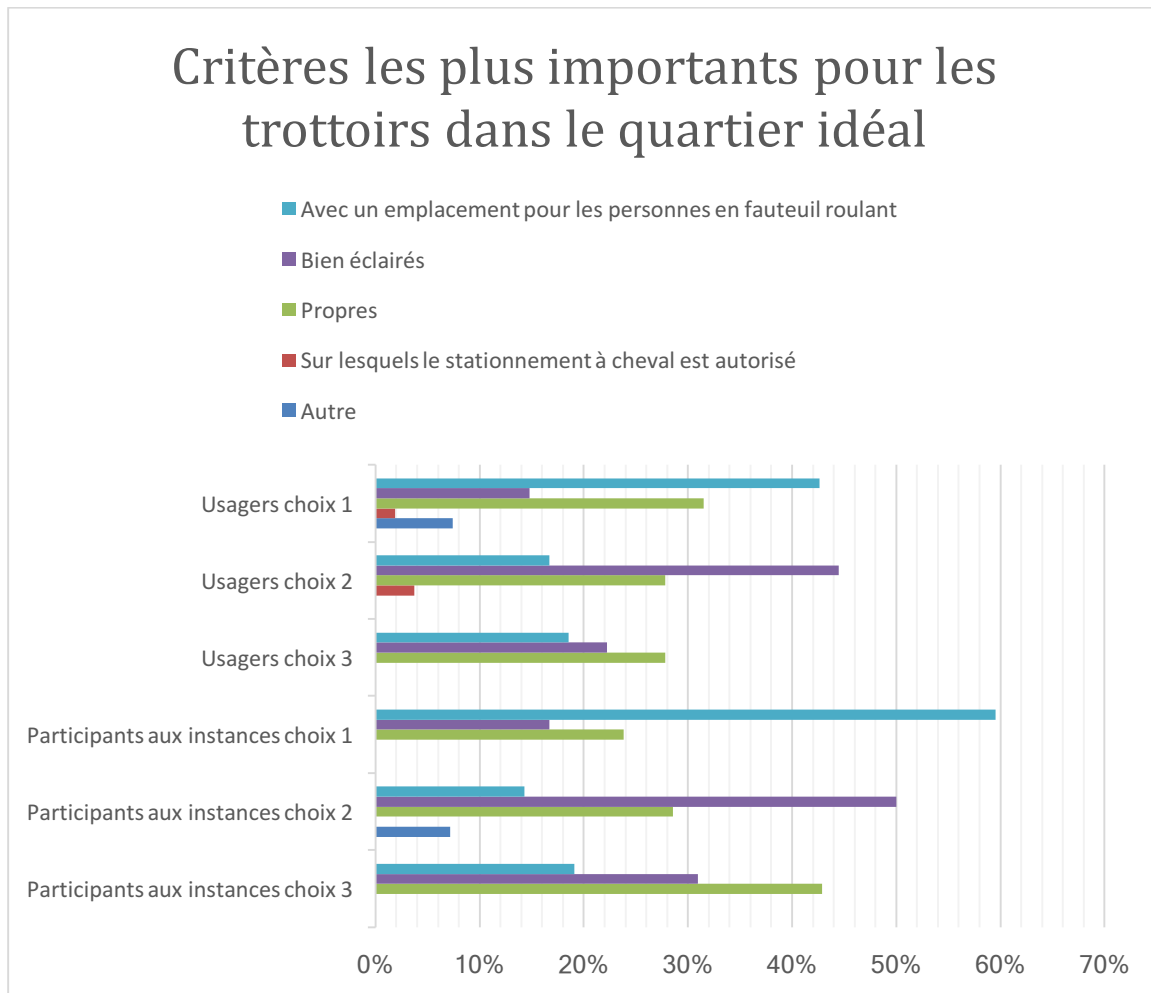
- **Position 3** : Circuler sur la chaussée est plus pratique pour les personnes en fauteuil que de circuler sur les trottoirs.

*Position défendue par Dorian, Stéphane, Mario et Travis*

- **Position 4** : Tout devrait être plat : chaussées et trottoirs.

*Position défendue par Mario*

Lors de cet échange, chacun reste sur sa position, amenant juste de nouveaux arguments au fur et à mesure de la discussion. Il y a les *pour* et les *contre* et Mario qui propose une forme de compromis sur lequel personne ne va réagir.



**Figure 22 : Résultats du questionnaire**

Les usagers, dans les « autres » propositions, citent des trottoirs larges où il y a à la fois un emplacement pour piétons, pour fauteuils et pour du stationnement, mais également à plusieurs reprises des trottoirs « où il est impossible de stationner à cheval ». Les participants aux instances proposent également la même solution avec « des trottoirs avec espaces

délimités pour piéton, vélo, PMR<sup>83</sup>, stationnement », et notamment « des trottoirs suffisamment larges pour le croisement piéton et fauteuil roulant ou poussette voir même vélo mais pas forcément un emplacement fauteuil roulant stigmatisant ».

Que les fauteuils roulants puissent circuler sur les trottoirs est donc partagé par beaucoup, quelles que soient les raisons invoquées : de sécurité, d'économie ou de gêne. En pratique, les roches disposées dans le quartier sur les trottoirs ont permis d'empêcher les personnes d'y stationner mais également, par la même occasion, les personnes en fauteuil roulant d'avoir la place de pouvoir y circuler, les contraignant à nouveau, dans un cercle vicieux, à se retrouver sur la chaussée.



**Figure 23 : Enrochement, trottoir inaccessible en fauteuil roulant et chemin de désir<sup>84</sup>**

---

<sup>83</sup> Personne à mobilité réduite

<sup>84</sup> Les chemins de désir sont définis comme « la courbure optimale du tracé qu'un piéton laisse dans son sillage lorsqu'il est totalement libre de son mouvement. [...] Il existe par ailleurs une tension forte entre les désirs des concepteurs [...] de canaliser le piéton au sein de lignes de forces désignées qui lui sont spécialement dédiées, et le désir des piétons eux-mêmes de pouvoir aller où bon leur semble, en utilisant toutes les ressources des multiples espaces à leur disposition ». Lavadinho Sonia, « Chemins de traverse et lignes de désir », *Urbanisme*, n° 359, mars-avril 2008.

CM 07/07/2014

Adrien : Aujourd'hui c'est un peu chacun fait comme il veut... On a fait un enrochement pour stopper le stationnement sur les trottoirs mais ça gêne les personnes à mobilité réduite.

Jean : On devrait mettre en place des panneaux de circulation piétons, on reviendra vers les établissements.

Philippine : Et les plots ? Rue Théodore Monod ?

Adrien : On va mettre des bornes rétractables uniquement utilisables par les riverains et Hélène Borel parce que l'IME aura un accès et la dépose se fera grâce à une boucle.

Est également évoquée la possibilité de mettre des bornes à l'entrée du site, comme avait aussi été proposée la solution d'une barrière pour contrôler les personnes qui entrent sur le site ou encore des cadenas pour empêcher les cheminements alternatifs par les étudiants. « Ils traversent l'îlot directement en passant à travers la pelouse et ça l'abîme, je suis allé acheter un cadenas pour mettre sur la grille » (Jean, CM 13/11/2013). Le cadenas doit empêcher les étudiants de passer par le cœur d'îlot et les forcer à emprunter le chemin tracé jusqu'à l'entrée du bâtiment.

À l'arrivée des habitants du premier îlot construit, une barrière avait déjà été installée entre l'hôpital et les immeubles du quartier. Celle-ci empêche maintenant les habitants qui n'ont pas le badge d'emprunter ce chemin de désir pour se rendre jusqu'à la station de métro. Les professionnels ont quant à eux, la possibilité d'ouvrir la grille. Avant que le chemin ne leur soit interdit, les personnes, en fauteuil roulant ou non, coupaient le long du parking de l'hôpital et de l'entrée des ambulances pour accéder plus rapidement au métro ou à la zone commerciale qui se situe derrière.

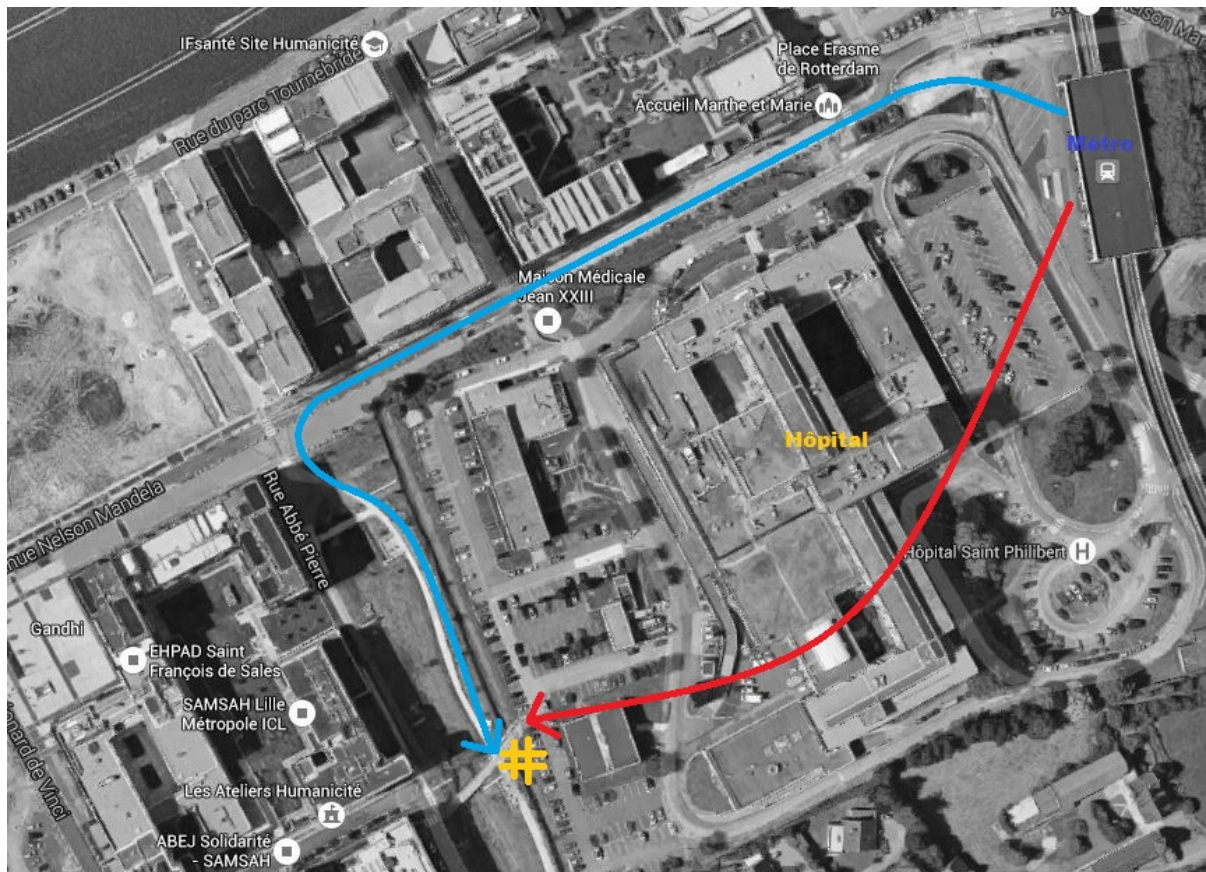


Figure 24 : Plan du quartier. En rouge : le chemin de désir ; en bleu : le cheminement piéton conçu pour l'accès au pont

Cette utilisation de l'espace par les habitants *via* un chemin qui n'est pas celui de l'urbaniste mais qui est le plus court entre ces deux points, le plus simple selon l'expérience des habitants, a été jugée dangereuse par les décideurs et chargés du projet qui ont donc décidé d'en bloquer l'accès. Cela a entraîné beaucoup de contestations et pendant un temps, les habitants ont continué d'emprunter ce trajet en passant par-dessus la grille, jetant de l'autre côté les sacs de courses avant d'enjamber tant que bien de mal les barreaux. Lors d'une interview un habitant raconte en lien avec cet enfermement du « mauvais côté », qu'ils sont les « laissés pour compte », parkés ensemble derrière l'hôpital comme s'ils étaient « indésirables ».



**Figure 25 : Barrière entre l'hôpital et le pont qui mène aux immeubles, vue sur l'hôpital**

Il sera révélé plus tard, lors d'une réunion du Comité Scientifique, que cette vision est partagée par certains, de l'autre côté de la grille. Tran rapporte :

CS 15/05/2014

Tran : J'ai entendu plusieurs cadres de l'hôpital me dire « dans la réunion tu n'as pas parlé d'Humanité la verrue ». Est-ce que c'était le plus opportun de faire un fossé et une grille ? Est-ce que c'est bien de rester dans notre château fort ?

Ce discours, de l'autre côté du pont, révèle une mise de côté de la valeur symbolique des artefacts utilisés pour ordonner le monde et l'espace afin que celui-ci soit bien en accord avec ce qui a été décidé en amont.

Laisant de côté les discussions qui ont trait à la circulation, que ce soit celles des personnes en fauteuil roulant ou les chemins qu'empruntent les usagers du quartier, voici le schéma qui résume les différentes positions concernant la problématique du stationnement dont nous venons de remettre en récit la controverse :



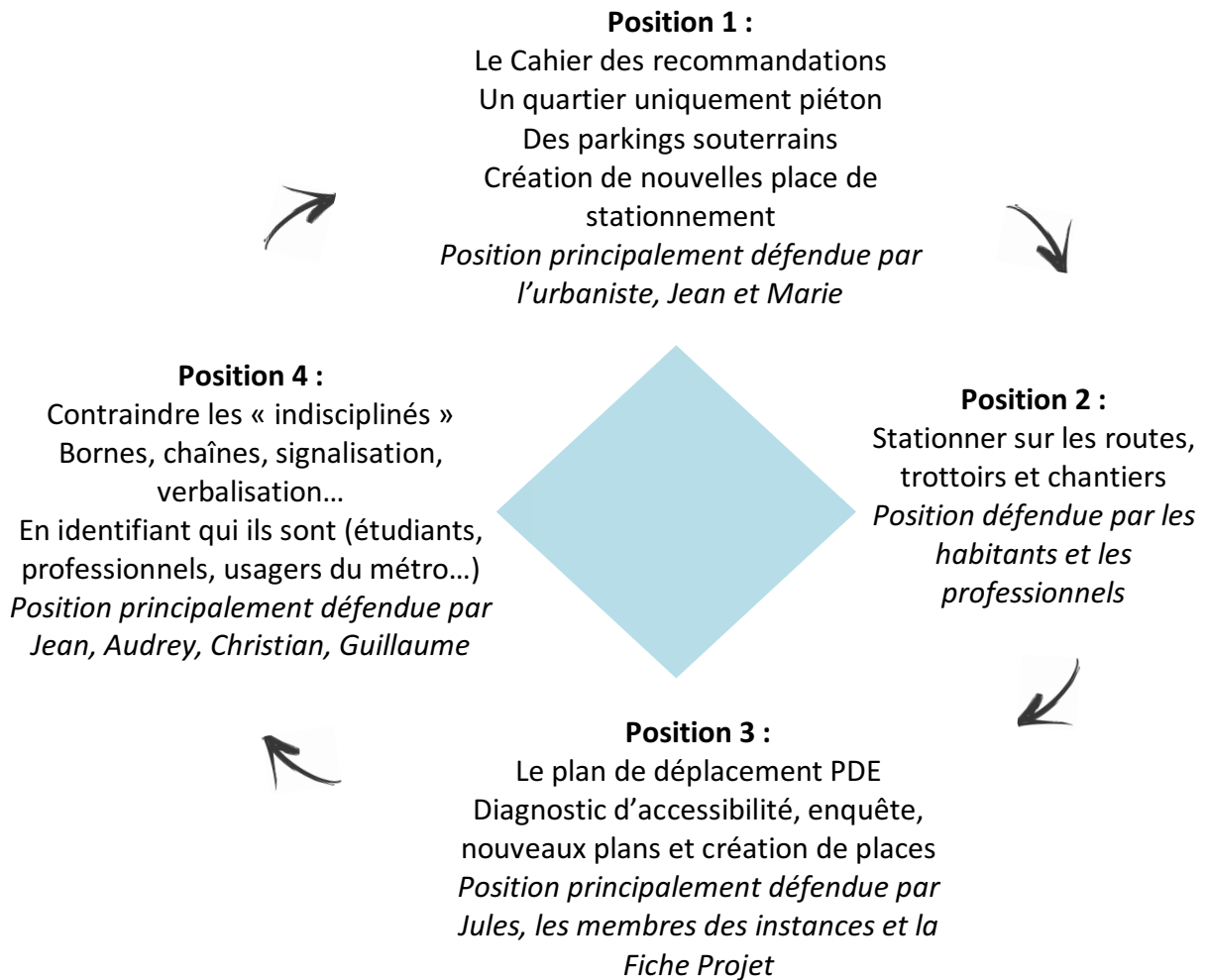


Figure 26: Les différentes positions de la controverse autour de la question du stationnement

La première position, qui a été le sujet du « Cahier des recommandations » rédigé par l'urbaniste, est d'avoir un quartier uniquement piéton. Par la suite, au fur et à mesure des discussions, et notamment influencée par la position 3, le principe a été revu et les décideurs ont créé des parkings souterrains sous les immeubles, puis des places de stationnements le long des chaussées, néanmoins la position reste la même et les acteurs qui la défendent se réfèrent toujours aux principes à l'origine du quartier. La seconde position est celle des habitants et professionnels notamment, qui se garent en surface, en partie en réponse à un sentiment d'insécurité dans les parkings souterrains mais aussi pour être plus proche du lieu où ils se rendent. Paradoxalement cette position se retrouve aussi parmi les membres des

instances dans les réponses au questionnaire. Cette controverse forme également un cercle paradoxal puisque la position 4 qui consiste à faire changer les comportements, vise au final à faire appliquer la première position.

### 3. Organiser le Living Lab, s'arranger, faire équipe

Les instances mises en place : la Commission de mutualisation, le Groupe Ressources et le Comité Stratégique sont les trois groupes sur lesquels repose la démarche Living Lab. La Commission de Mutualisation a été créée bien avant l'arrivée du directeur des « Ateliers »<sup>85</sup>. C'est lors de sa prise de poste que le directeur a cherché à constituer ces groupes et à les mettre en lien afin de servir les deux objectifs principaux du Living Lab *Humanité* : « construire un système de développement d'innovations sociales accompagnant le nouveau vivre-ensemble ; et co-élaborer des réponses innovantes aux questions soulevées par les acteurs et habitants d'*Humanité*, notamment les personnes malades ou en situation de handicap »<sup>86</sup>. L'Institut Catholique de Lille est à l'initiative de la création des « Ateliers » qui « ont été mis au point suivant une démarche de recherche appelée "living-lab". Débutée en 2013, cette initiative consiste à faire participer en interaction l'ensemble des acteurs du quartier dans des projets collectifs aux thématiques variées » (*ibid.*)

Lors de leurs nombreuses rencontres, ces trois groupes cherchent à se définir dans une organisation qui est en train de naître et qui se modifie dès qu'un nouvel acteur rejoint le réseau. Cette gouvernance multi-acteurs et multidimensionnelle du Living Lab *Humanité* est une forme de méta-gouvernance où l'on discute la manière dont on va s'organiser dans le respect d'une démarche de laquelle peu des participants sont familiers et qui est centrée sur l'innovation. Des négociations s'entament autour des objectifs et des modalités de coopération de chacun dans l'incertitude de ce que produiront les groupes. L'incertitude concerne également le choix des partenaires que l'on va chercher à recruter, les fonctions qui seront mutualisées ou encore plus simplement la définition des objectifs poursuivis et du rôle

---

<sup>85</sup> L'espace physique dédié à l'animation des projets.

<sup>86</sup> *Vues d'ensemble*, journal interne de l'Université Catholique de Lille, décembre 2014, p.26

de chacun dans ceux-ci. La négociation s'impose ici comme système de régulation inévitable dans la rencontre de collectifs qui mêlent experts, chercheurs, professionnels, profanes, décideurs et politiques dans la poursuite d'un bien commun. Dans *l'Agir dans un monde incertain*, Callon, Lascoumes et Barthes (2001) proposent une observation des négociations en situation « d'incertitude radicale », « c'est-à-dire quand sa réduction n'est possible qu'*a posteriori*, une fois connus les effets des actions ou des produits » (Callon & Barthes, 2005). Se pose alors « le problème de la reconnaissance des minorités, de la validité de leurs discours et de la nécessité de leur présence à la table des controverses ou des négociations » (*ibid.*) mais aussi la manière dont est organisé l'espace public pour permettre ces négociations, les procédures et « le processus de construction négociée des enjeux d'un problème » (*ibid.*). La négociation sous-entend l'idée de différents groupes qui ont chacun leurs intérêts, poursuivent leurs objectifs avec leurs identités. Il existe toujours une forme de négociation préliminaire où l'on cherche à identifier les problèmes dont on va parler, les personnes qui peuvent prendre part aux discussions et avec quelles ressources. La notion de négociation « possède à la fois une vertu et une faiblesse : c'est une manière de cadrer quelque chose, mais, en permanence, on est renvoyé à autre chose... » (*ibid.*).

### 3.1 Tenter de se définir

Alors que la Commission de Mutualisation est en place depuis plusieurs années, l'Institut Catholique de Lille recrute un directeur des « Ateliers d'Humanité », Jérôme, qui à son arrivée, crée le Groupe Ressources. Celui-ci a pour but de « Construire ensemble les ateliers Humanité » en réunissant des chercheurs, des directeurs d'écoles et de facultés de l'ICL ainsi que des personnes qui font partie du groupe à l'origine de la création du quartier et l'hôpital Saint-Philibert. Le 30 septembre 2013, lors de la troisième rencontre, le groupe travaille sur une première définition des « Ateliers » proposée par Jérôme :

Les Ateliers visent à accompagner les acteurs du quartier pour faire de celui-ci un environnement capacitant, c'est-à-dire un quartier leur permettant, d'une part un meilleur accomplissement (défini avec eux chemin faisant) dans leurs communautés,

et d'autre part d'améliorer des processus de génération d'idées et de développement des projets innovants jusqu'à l'évaluation de la solution qu'ils mettent en œuvre.

Le Comité de pilotage des Ateliers s'appropriera cette finalité et pourra l'amender. Elle est le fruit d'échanges menés au sein du groupe ressources.

Un glossaire est mis à disposition du groupe, notamment pour définir un « environnement capacitant », qui « vise à redonner du pouvoir d'agir aux individus. Il poursuit l'objectif de les rendre capables d'agir, ce qui dépasse la seule transmission de connaissances ou de compétences ». Réagissant à cette définition, Louise précise « quand on dit les acteurs, c'est des communautés d'acteurs parce qu'on ne va pas accompagner chacun ». Nicolas quant à lui est gêné par le terme « améliorer » :

Nicolas : Je ne vais pas répondre à une question mais plutôt mettre en présence les personnes qui peuvent y travailler.

Pierre : Un accélérateur ?

Louise : Non, « la solution », c'est écrit !

Jérôme : Ou l'idée d'un tableau de bord.

Louise : Cette phrase est de toute façon incompréhensible.

Les débats qui ont lieu ce jour-là amènent à une deuxième version de la définition des « Ateliers », dévoilée lors de la quatrième rencontre du groupe, le 10 janvier 2014 où les participants sont maintenant invités à définir les missions de chacune des instances dont le Comité Stratégique qui n'existe pas encore. En introduction, Jérôme rappelle que le groupe « s'autodétruit après avoir défini les fondements des Ateliers, puis finalement ira vers le GR 2.0 ».

Les Ateliers visent à développer, avec les acteurs du quartier, un espace vivant et participatif : pour un accompagnement de tous les acteurs vers un meilleur accomplissement de leurs choix concertés dans leurs communautés de vie ; par l'amélioration des processus de génération d'idées et de développement de projets innovants (produits, services, organisation...) ; par l'évaluation de ces processus et solutions mis en œuvre.

Au fil des transformations, il ne s'agit plus d' « accompagner les acteurs » mais de « développer avec les acteurs », ni d' « environnement capacitant » mais d'un « espace vivant et

participatif ». Ce n'est plus le quartier qui leur permet un meilleur accomplissement et l'amélioration des processus de génération d'idées et le développement de projets mais dans un mouvement inverse, ce sont les développements de projets innovants qui vont permettre le meilleur accomplissement des choix des acteurs.

Se pose alors la question de savoir si tout acteur extérieur pourra s'investir dans le projet sans que l'Institut Catholique de Lille ne puisse donner son accord ou mettre son veto. Jérôme : « De maître d'ouvrage, l'université va se mettre au service du quartier. Avec 2017 et le changement de position de l'ICL<sup>87</sup> [...] ça va devenir tout l'inverse. » Il s'agit donc pour l'ICL de passer de concepteur et d'initiateur à partenaire au même titre que les personnes autour de la table en se fixant un délai de trois ans. Louise qui représente l'Université réagit en nuancant ce changement de statut : « Petit un, ce ne sera pas nécessairement tout l'inverse et de deux, nous sommes déjà au service du quartier, il n'y aura pas un avant et un après 2017. En 2017 on sera loin d'avoir réalisé le vivre-ensemble ». L'Université s'attribue ainsi la mission, après avoir créé le quartier, de créer le « vivre-ensemble » à *Humanité*. Son positionnement est clair et accepté par les personnes présentes à la réunion, le rôle des autres acteurs ainsi que leur place restent eux à interroger :

Margaux : Quelle est la place des communes et des collectivités, où se situent-elles ?  
Jérôme : Dans le Comité Stratégique, il va falloir l'imaginer ensemble. [...] Attention, dans le Comité Stratégique il nous faut des habitants, des résidents, des étudiants et vite !

En Comité Stratégique, huit mois plus tard, Louise précise ce qui ne fait pas partie de sa mission dans la construction du « vivre-ensemble », la discussion commence à propos des poubelles qui jonchent le quartier :

CS 18/09/2014

Yves : Les Ateliers on dit que ce n'est pas leur problème mais on ne peut pas ne pas s'occuper de la poubelle du coin. Comment font les Ateliers pour avancer ? Ils prennent en compte la problématique de la vie sur le quartier [...].

---

<sup>87</sup> 2017 est l'année prévue de la fin des travaux et de la rétrocession de l'ensemble du site.

Henri : Si on ne réussit pas au départ sur ces projets-là, oui « Humanité ce n'est pas ce que l'on nous a annoncé ». [...] On appréhende le prochain chantier, quelles recommandations aux acteurs de chantier pour faire encore mieux ?

Louise : Sinon les habitants vont croire qu'on les a remis dans le chantier. Avec le groupe de gouvernance on se demande si c'est à nous de prendre ça en charge. Et si on ne le fait pas le quartier est à feu et à sang et comment on va mener les autres projets ? Et qui va être en capacité de porter ces projets-là si ce n'est pas nous seuls qui allons les porter ? Par tel groupe d'habitants, tel établissement ? Le problème du transversal et co-partagé et s'il n'y a pas de pilote on en invente un et là c'est la Catho.

Henri : Parce que c'est la Catho qui a fait les promesses.

Louise : Enfin, sur le ramassage des poubelles et les panneaux de circulation je ne suis pas bien sûr hein ! Quand on arrive dans le quartier les gens nous sautent dessus.

Mathilde : Tu as prévenu la dernière fois que tu n'étais pas le maire de Lomme ou Capinghem.

Jules : Il y a une différence entre le vivre-ensemble à construire ensemble et le vivre-ensemble clé en main.

Arieh : Mais qui est le moteur ?

Louise : Les Ateliers, mais où allons-nous chercher les moyens pour expliquer que ce n'est pas complètement de la recherche ou de la formation ou... Et qu'il faut que le quartier vive. [...]

Jérôme : Développer le vivre-ensemble, à la suite du Groupe Ressources depuis 8 jours j'y réfléchis, ce serait bien la mission des Ateliers mais comment ? Il faut commencer par mieux prendre conscience des réalités du quartier et son développement, ajuster notre représentation du quartier, partager ensemble les mêmes constats de dysfonctionnement. Des faits simples, partagés.

Louise, après avoir expliqué que les problèmes du quotidien allaient empêcher le « développement de projets innovants », figurant dans la définition des « Ateliers », et être revenu sur le rôle de l'ICL dans la construction du quartier refuse la responsabilité quant à l'organisation pratique de la circulation ou de la gestion des déchets. Elle met alors en évidence la différence entre un vivre-ensemble co-construit et un vivre-ensemble livré avec le bâtiment, ce que l'on retrouve dans les discours utopiques sur *Humanité*.

Après le temps de la conception de ce nouveau quartier et celui de sa construction vient maintenant le temps de l'élaboration : du vivre-ensemble et d'une réelle mixité sociale, de l'accueil de populations plus vulnérables, de la co-élaboration de solutions aux questions qui se posent dans ce nouveau quartier de ville - et de vie -, mais aussi de la construction, avec toutes les parties prenantes, d'innovations suscitées par un tel projet en lien avec les divers acteurs qui y contribuent : innovations sociales et sociétales ; technologiques ; organisationnelles et de process.

Figure 27: *Vues d'ensemble*, journal interne de l'Université Catholique de Lille, décembre 2014, p.1

La définition des « Ateliers » sera verbalisée en Commission de Mutualisation le 12 mai 2014 par Jérôme comme « un outil de croissance, qui accompagne les projets et le développement de projets, on produit des dynamiques sociales ». Il ajoute, à propos du Living Lab : « on accompagne les projets qui émergent, il y en a déjà une vingtaine d'identifiés notamment le Plan de déplacement et le Groupe d'achat, qui ont conduit à des fiches. Il faut maintenant mettre en œuvre la gouvernance ». Cette question de la gouvernance est aussi abordée en Comité Stratégique tout au long des rencontres, Louise : « On a beaucoup de questions sur la gouvernance mais de plus en plus on explique Humanité en lien avec les Ateliers, un outil de la mise en place du quartier, du vivre-ensemble, ça s'intègre dans les systèmes innovants de l'université ». Elle ajoutera ce même jour qu'il existe une « gouvernance qu'on appelle G4 ou 5 en ajoutant Jérôme » (27/11/2014). Il y a donc à la fois une gouvernance des « Ateliers » à « mettre en œuvre » et une gouvernance qui est déjà là, composée des quatre personnes à l'origine du projet. C'est ce à quoi faisait déjà référence Louise le 18 septembre 2014 en parlant du « groupe de gouvernance ». Les missions du G4 ne seront jamais discutées ni remises en cause, celui-ci tient sa légitimité du fait d'être le groupe initiateur d'*Humanité* et des valeurs qui y sont liées.

CS 27/11/2014

Yves : Donc je voulais vous dire, on a bien la Commission de Mutualisation, le Comité Stratégique qui pilote les Ateliers et une gouvernance au niveau de l'université, c'est normal.

Il ne s'agit pas uniquement pour le Groupe Ressources de définir les « Ateliers », ses objectifs et ses missions, il faut également reposer les bases des missions des deux autres instances. Lors du 10 janvier, des diapositives rappelant les missions de chaque instance sont proposées aux participants répartis en trois tables : Commission de mutualisation, Groupe Ressources et Comité Stratégique, chaque table travaille sur une instance et propose ensuite ses remarques à l'ensemble des participants :

La définition de la mission du groupe mutualisation telle que formulée sur la diapo est-elle explicite ?

La mission : échanger des informations, débattre de questions du quartier, susciter des projets inter-structures.

La table A fait alors remarquer qu'il manque des représentants des habitants et des étudiants dans ce groupe, mais aussi qu'il faudrait peut-être le renommer puisque dans les missions, l'aspect « mutualisation » a disparu. Les participants souhaitent également faire apparaître les missions « faire connaissance et accueillir les nouveaux » et « partager les objectifs, les valeurs d'Humanité, de telle sorte que surgissent des initiatives ». Enfin, la table A propose également d'aller davantage vers ce qui est appelé un « conseil de concertation » selon un principe de « démocratie participative » plutôt qu'un « Groupe mutualisation ».

La définition de la mission du groupe ressources telle que formulée sur la diapo est-elle explicite ?

Sa mission en 2013 : accompagner le directeur des ATH<sup>88</sup> dans la définition des activités des ATH au service du quartier et de l'UCL.

Sa mission en 2014 : être des ressources pour les projets innovants sur le quartier prenant la forme de produits ou services innovants et dynamiques sociales. Susciter des projets de recherche, de recherche-action et de recherche pluridisciplinaire.

---

<sup>88</sup> ATH : Atelier d'Humanité



La table B ajoute les missions de faire du lien ainsi que d'être traducteur, c'est-à-dire de rendre la démarche explicite à tous les acteurs. Ce dernier objectif se rapproche d'une forme de médiation qui est questionnée. Les participants s'interrogent également sur la composition du groupe, à savoir : faut-il intégrer l'ensemble des acteurs potentiels ou quelques-uns seulement, la nécessité d'intégrer des acteurs du quartier autres que ceux de l'Université Catholique de Lille, ou même externes au quartier et enfin ils se demandent si un membre du Groupe Ressources ne devrait pas également faire partie du Comité Stratégique. Ils insistent enfin sur le fait que les acteurs du Groupe Ressources ne sont pas des « ressources » à proprement parler mais des relais afin d'identifier des ressources et qu'il faut être vigilant sur l'agenda des projets afin de ne pas trop les surcharger de travail. Ce point fera ensuite polémique et est l'objet de la dernière sous-partie de ce chapitre.

La définition de la mission du comité stratégique telle que formulée sur la diapo est-elle explicite ?

La mission : orienter l'innovation sociale prenant la forme de produits et de services innovants sur le quartier, ainsi que de dynamiques sociales. Déterminer les priorités.

La table C redéfinit les missions du Comité Stratégique, qui n'existe pas encore à l'époque, et en propose cinq :

- Etre garant de l'esprit et de l'expérience d'*Humanité*, en sélectionnant ce qui permettra l'orientation des actions et des projets,
- Orienter l'innovation, prenant la forme de produits, de services innovants sur le quartier, ainsi que de dynamiques sociales,
- Déterminer les priorités d'actions des « Ateliers », réaliser des arbitrages,
- Etudier et valider le modèle économique des « Ateliers »,
- Etre garant de la communication sur *Humanité* et des « Ateliers ».

Est alors confiée au futur Comité Stratégique la tâche de trouver un modèle économique au fonctionnement des « Ateliers », car il faut les moyens de faire du quartier « un espace vivant et participatif ». En même temps que les différents groupes cherchent leur

identité et tentent de se définir, ce qui revient plus largement à définir la démarche Living Lab dans laquelle ils se situent, des discussions s'entament au sein des trois instances quant à la logique économique des « Ateliers ». Lors de la première rencontre du Groupe Ressources (30/04/2013), Philippine parle de « prestations payantes », en se différenciant des « enquêtes commerciales » par le fait que les produits ne seront pas des « produits de grande consommation » ; « il y a par exemple la piste de la tablette comme système de téléassistance ». À la deuxième réunion (2/07/2013) Nicolas pense qu' « il faut faire quelque chose de moins classique que les schémas que l'on a l'habitude de voir mais c'est sûr que les deux premières années il faut être opportuniste » dans le choix des projets des « Ateliers » afin d'avoir des ressources financières. Puis, lors de la rencontre suivante (30/09/2013), un projet est proposé, qualifié par Nicolas de « plus classique mais parallèle à la finalité des « Ateliers » mais on est plus dans une logique de prestation ». La sélection de projets de type « prestations » est donc acceptée alors que dans la même réunion, Elisabeth s'inquiétait des termes utilisés dans les missions du Comité Stratégique : « “Anime” plutôt que “oriente”, ou alors “participe” ou “contribue”, parce que ça me fait peur, celui qui paye pourrait donner l'orientation qu'il veut » et que Jérôme se contredisait lui-même en se félicitant : « Il n'y a qu'un seul Living Lab qui a des ressources bottom up et c'est le nôtre, “la pépite” dit Nicolas, on parle de Living Lab, la preuve vient de là, faire émerger des projets ». Il y a donc une crainte de n'être qu'un prestataire au service de l'entreprise qui passe une commande et qui pourrait avoir un projet qui ne serait pas en accord avec les valeurs d'*Humanité* et une démarche « bottom up » mise en avant qui se heurtent à une nécessité économique.

CS 27/11/2014

Yves : Nous aurons également une réflexion récurrente de la part de notre président, il va falloir trouver un modèle économique, c'est la Catho qui paie, ça suffit, il n'y a pas péril mais il faudra y réfléchir.

Louise : On est sur une économie avec des restrictions budgétaires majeures. Comme la Catho qui est porteur pour tout et rien : un panneau de signalisation, un travail à faire, c'est vers nous qu'on se tourne donc ce n'est pas normal mais il va y avoir un

moment où... Rassurez-vous on ne va pas aller voir les habitants mais il va falloir trouver un modèle économique.

Louise souligne une difficulté supplémentaire : dès que les participants aux instances doivent trouver leur financement sur des projets et ne plus être dans des temps de travail financés par l'Institut Catholique de Lille, « on n'arrive plus à passer à l'étape suivante ».

La définition ainsi que les missions des « Ateliers » et des trois instances qui les composent s'affinent avec le temps, avec les discussions des participants mais aussi face à une réalité économique. La co-construction de projets innovants et du vivre-ensemble semble parfois s'effacer devant certains projets et l'on cherche la personne ou l'instance qui prendra la décision finale :

GR 10/01/2014

Nicolas : Qui décide qu'un projet est retenu ? Est-ce que celui qui finance les Ateliers est celui qui a le dernier mot ? (*Pas de réponse*) Soit on est plus proches de quelqu'un qui arrive avec un projet ou alors de lui dire de changer sa manière de faire ou de partir d'ailleurs.

Jérôme : On doit rester ouverts aux entreprises avec un projet.

Margaux : (*à André en aparté*) Tu ne trouves pas que Nicolas, il ne fait pas avancer les choses ! Il faut s'adapter hein !

André : Ça fait partie de l'innovation sociale aussi de ne pas être bloqué.

Nicolas : En tant que laboratoire moi c'est la promesse que je fais.

Louise : Bon et puis on ne va pas tout révolutionner non plus !

### 3.2 Travailler ensemble

Ces trois instances, une fois créées, cherchent un système de fonctionnement entre elles afin de collaborer efficacement et de porter la démarche Living Lab. Même si les missions ont été définies, les participants ne savent pas toujours où discuter certaines questions.

CM 8/03/2013

Jean : Dans les Ateliers il faut penser un aménagement qui permette les rencontres et comment on va avancer dans les projets urbains de demain. Quels sont les produits et les services à inventer ? [...]

Philippine : On pourrait aussi mutualiser les actions de formation, mais où est-ce que l'on pourrait discuter de ces préoccupations ? Dans des commissions thématiques ?

Au sein du Groupe Ressources on propose d'installer une boîte à idées aux « Ateliers » afin de trouver des projets à mener, sans savoir d'où ceux-ci pourront venir. La composition du groupe aussi est interrogée ainsi que l'évolution de celui-ci. Louise annonce que les participants seront très rapidement répartis en sous-groupes selon les « missions » afin de travailler en « transversalité » et « construire un collectif qui s'engage ». C'est à cette occasion que la décision a été prise de créer le Comité Stratégique, « piloté par des bénéficiaires de services, des ressources, des financeurs et le G4 » afin « d'avancer sur la gouvernance ». (GR 30/09/2013).

À la première rencontre du Comité Stratégique, Jérôme réunit douze personnes aux différents profils : cinq « usagers » dont quatre habitants et notamment un couple d'anciens salariés de l'Université Catholique de Lille et un professionnel, quatre « ressources » de l'Université, deux « financeurs » dont un membre du G4 et un chercheur. Ces participants se retrouvent ce jour-là à discuter des axes de travail qu'ils souhaitent ensemble développer en priorité ; s'échangent alors essentiellement des questionnements autour de la manière dont ils pourraient faire connaître les différents établissements ou impliquer les habitants dans la vie de quartier, avant qu'Yves ne conclue : « comment faire passer des valeurs quand la vision du quartier c'est des déchets qui volent ? »

Au-delà de transmettre aux habitants les valeurs du quartier *Humanité* la question de leur absence est également abordée à de nombreuses reprises. Comme ici au sein de la Commission de mutualisation :

CM 18/01/2013

Christian : Il faut une bonne entente et une collaboration entre nous. [...]

Guillaume : Il faut faire quelque chose de bien au niveau de la proximité.

Philippine : Oui ! Et intégrer un habitant aux réunions de mutualisation.

Et aussi de manière plus globale dans la démarche Living Lab *via* les « Ateliers » :

CM 6/06/2013

Philippine : À travers les Ateliers il faut associer les usagers à la définition des pistes d'action. Pour participer à toute la mise en œuvre d'un quartier et du cadre de vie, comment je peux m'associer, moi habitant, et participer à l'expérience ?

L'habitant du quartier est absent des instances mais parfois sa présence n'est pas souhaitée comme au sein du Groupe Ressources dont ce n'est pas la mission, ce premier n'étant pas considéré comme une « ressource » :

GR 2/07/2013

Louise : Le groupe présent ici est-il représentatif ?

Jérôme : Il s'est constitué au fil de mes rencontres.

Nicolas : L'utilisateur, l'habitant n'est toujours pas là.

Jérôme : Non, ici c'est le groupe ressources, des membres de l'écosystème UCL.

Les compositions de chacune des instances ne sont donc pas figées et les groupes gagneront et perdront en membres au fil des rencontres, néanmoins ceux-ci doivent fonctionner ensemble et réussir à se coordonner.

Le schéma de fonctionnement global du Living Lab *Humanité* présenté à plusieurs reprises et dans les différentes instances est le suivant :

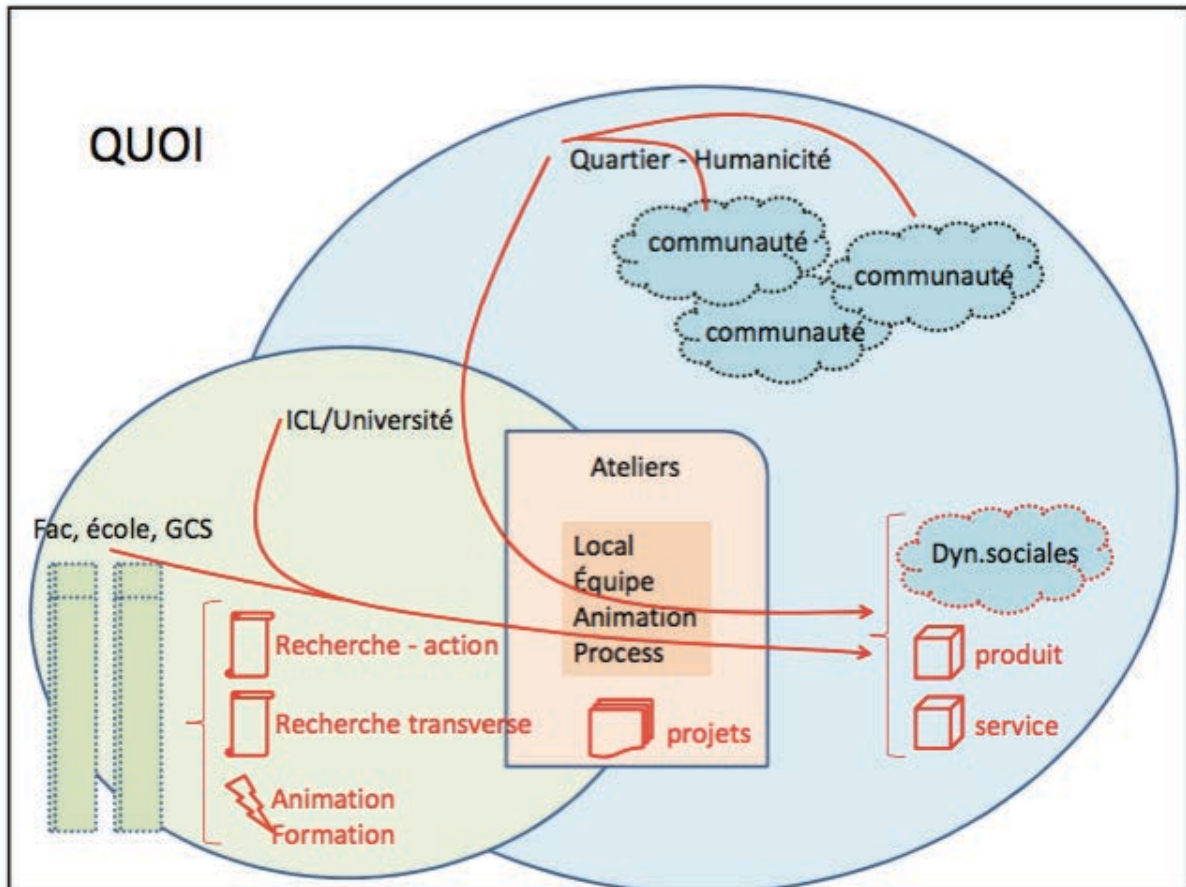


Figure 28: Diapositive issue du GR du 10/01/2014

Des communautés, au sens autochtone, naissent dans le quartier, celles-ci sont à l'origine de projets qui, en se liant à des ressources de l'ICL et notamment des chercheurs rencontrés grâce aux « Ateliers », donnent naissance à des « dynamiques sociales » qui permettent de créer des nouveaux produits et services innovants. Les rôles de chacun sont répartis ainsi : l'Institut Catholique de Lille apporte son expertise en matière de recherche, d'animation et de formation, les « Ateliers » animent et accompagnent les projets et les usagers du quartier participent à l'émergence de l'innovation. Les trois instances sont réparties comme telles :

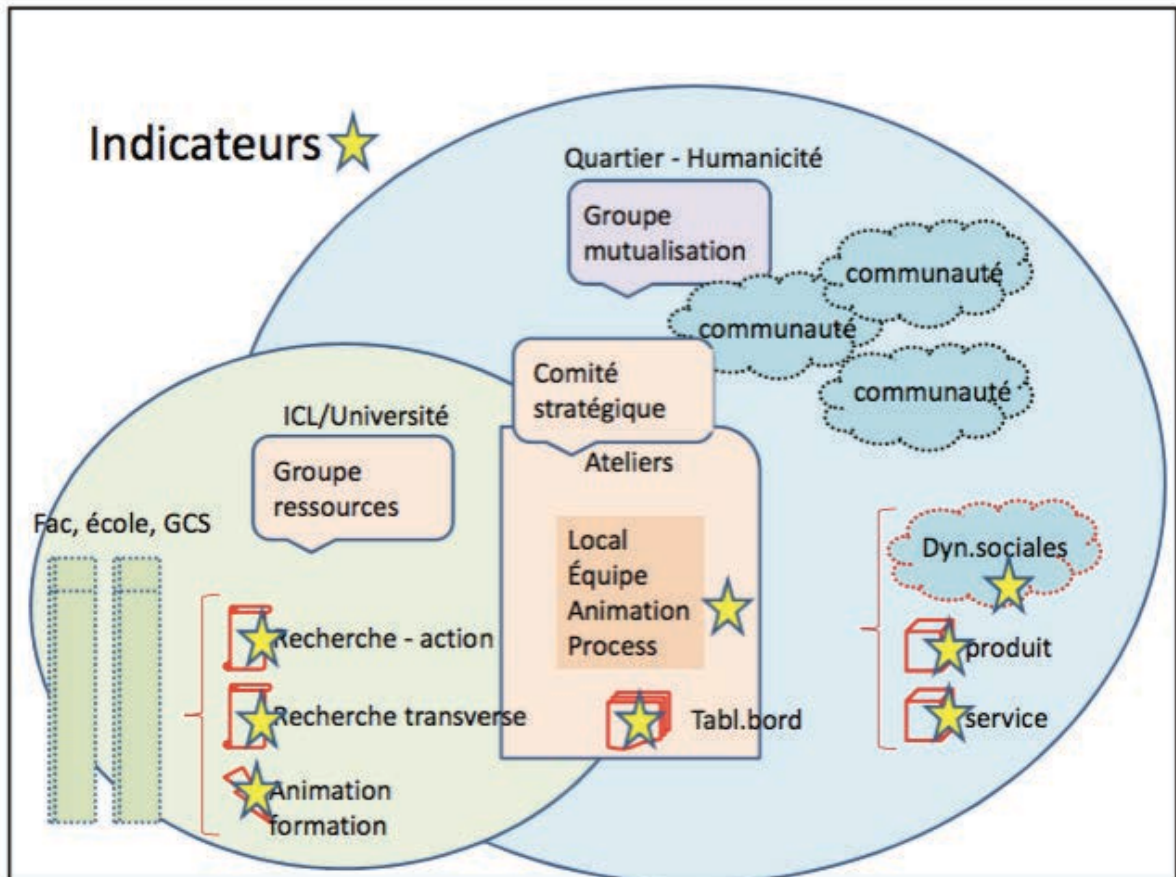


Figure 29: Diapositive issue du GR du 10/01/2014

La Commission de mutualisation se situe au sein du quartier, le Groupe Ressources au sein de l'Université avec un pied dans le quartier et un autre à l'extérieur et le Comité Stratégique a une place centrale : au sein des « Ateliers » il est à la fois dans le quartier et l'Université et a en charge le « tableau de bord ». Ce dernier est visible à travers un rapport d'activité qui reprend notamment la liste de tous les projets et leur état d'avancement.

Lors de la dernière rencontre du Groupe Ressources, le 8 septembre 2014, une diapositive résume ainsi les relations entre les trois instances et par la même occasion l'évolution des missions qui leur sont confiées :

## SEQ2 : Les relation inter-instances

Question : Quelles informations doivent échanger les 3 instances?

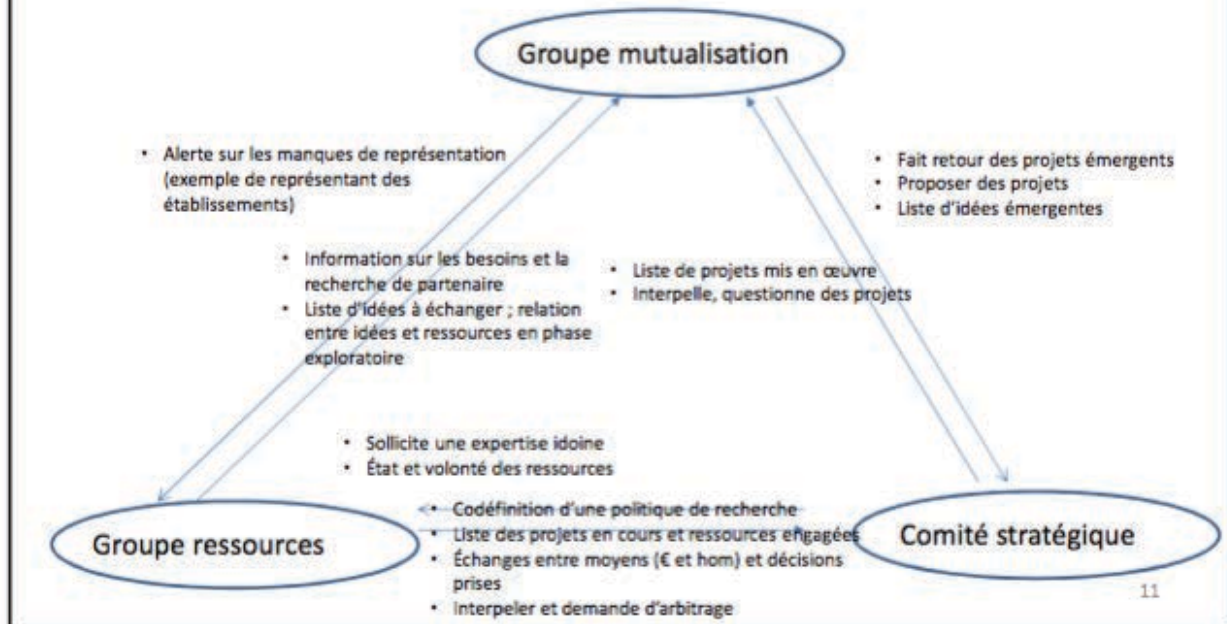


Figure 30: Diapositive issue du GR du 8/09/2014

Jérôme : Le Comité Stratégique est composé de toute la palette des acteurs qui font vivre le quartier. Les Ateliers contribuant à influencer le nouveau développement du vivre-ensemble sur le quartier est en relation avec les trois pour faire des retours. Le Comité Stratégique dialogue avec le Groupe Ressources, fait la liste des projets engagés, peut solliciter une expertise auprès du Groupe Ressources ou demande à travailler sur tel ou tel sujet, c'est une instance d'orientation. Le Groupe Ressources est dans l'expertise et le Groupe Mutualisation est plutôt dans la décision, ce trépied est la gouvernance du quartier. C'est ça le système d'innovation du quartier.



Les projets collaboratifs sur le quartier					
étapes	Projets collaboratifs	Pilote	Acteur(s) d'Humanicité	Acteur(s) d'UCL	
1	1	Centre de ressources documentaires mutualisé entre établissements	if-santé	Ouvert	Ouvert
2	1	Wikiradio permettant aux acteurs du quartier de s'exprimer	Hadepas	Ouvert, ABEJ	Ouvert
3	1	Atelier « brisons la glace », sensibilisation des habitants au handicap	?	ouvert -	AM&M, ? hadepas, CEM, ESAT "hors murs"
4	1	Collaboration avec le CEREMH (Centre études e trecherche Handicap-Mobilité) pour transférer certaines de leurs formations	ATH	ouvert -	HDC, DESPAH, iDDR, ICAM, ?IUSS ?
5	1	Création d'une accorderie sur le quartier (mécénat MACIF)	ATH	ouvert -	ouvert -
6	1	Améliorer l'accessibilité des parties communes des immeubles et îlots	ATH	ouvert - samsah	ouvert - samsah
7	1	Mieux habiter la chapelle	Frat. Oecum	AM&M	Fac de théo
8	1	La maison du partage, "celui qui reçoit devient celui qui donne"	ABEJ	ouvert	CEM
9	1	École adaptée à l'accueil d'enfants sourds	ATH	sourd-media, DDEC, signe de sens	ICL
10	1	développer un réseau éthique au sein du quartier	Ctre éthique		
11	1	Expérimenter le service APICITE sur Humanicité	iddr/cresge		
12	2	Groupe de travail Troisième Révolution Industrielle sur Humanicité	ATH	Ouvert -	Copil TRI de UCL
13	2	« Maison de santé » du quartier	GH	établissements médico-sociaux	
14	2	Grouperement d'achat : produits, prestations, pool RH, ...	GH	ABEJ, HBorel, Jean23, LVDS	Ouvert -
15	2	ITTECOP, développement de la biodiversité avec et pour les acteurs	Fac.SH	Ouvert -	Hadepas, cresge
16	3	Démonstrateur de « maîtrise de l'énergie » COGENACT	CRESGE	VEOLIA	ICAM, ATH
17	3	Appartements adaptés pour des résidents de LVdS et Hborel sur l'îlot n°2	H.Borel	LVDS, Norevie	
18	4	Outil d'analyse de l'usage d'un produit innovant par mise en situation réelle	CRESGE	St François de Salle	hadepas, ICAM, ISEN, Ghicl
19	4	Plan de déplacements du quartier	6 étab HUM	ABEJ, HBorel, Jean23, LVDS, GH, ifsanté	cresge, ISA

Figure 31: Liste des projets

Jérôme explique que la Commission de Mutualisation est une instance décisionnelle alors que le schéma semble dire que c'est le rôle du Comité Stratégique qui peut demander à « travailler sur » certains sujets, qui « interpelle, questionne » et co-définit une politique de recherche. Le Comité Stratégique peut même aller plus loin en s'immiscant dans les missions du Groupe Ressources et en venant *a posteriori* modifier des décisions qui avaient été entérinées, ce qui entraîne des situations de conflit. Il semble donc que la hiérarchie et l'autorité effective de cette « gouvernance » font de la décision une opération résultant d'un agenda qui est défini en amont, sans réelle explication partagée de cette subordination.

### 3.3 La personne fragile

Lors de sa cinquième rencontre, les membres du Groupe Ressources ont dû voter pour des « mots-clés » afin de permettre à la fois d'identifier les thématiques autour desquelles les ressources sont prêtes à se mobiliser mais aussi de filtrer les projets pour lesquels le Living Lab est sollicité afin qu'ils soient en accord avec les valeurs du quartier. À partir d'extraits d'entretiens réalisés par des chercheurs, dont ceux réalisés dans le cadre de cette recherche, une liste de « fondements » et « valeurs » a été établie, qui a servi de base aux échanges.

### SEQ1 : mots-clés sur les ATH et HUM

Mot-clé proposé	Vote	Arguments
Convivialité	1	
Durabilité	1	
Engagement	2	
Humanisme	5	
Implication de l'université	4	Dans l'élaboration et la vie d'un quartier. Fondement, génétique de l'université, sa raison d'être...
Innovation	13	Explorations, chemins nouveaux. Université & nouvelles urbanités qui conduisent aux innovations. Innovation sociale et technologique.
Nouvelles urbanités	10	inclusion, priorité à l'humain, vivre-ensemble, mixité, durabilité, convivialité.
Réciprocité	9	Définition de l'apport de chacun des acteurs // à la volonté d'enrichissement réciproque entre quartier/UCL/extérieur. Respect de l'égalité digne.
Respect de l'égalité digne	2	Valeur transverse. Se décline entre disciplines, populations, des groupes, des activités, des secteurs, dans le respect des personnes et des méthodologies.
Respiration	2	
Solidarité	3	= inclusion. Liée à la vie du quartier, les gens !
Synergie	7	l'un des fondements de l'UCL est de faire émerger dans le champ du médico-social une synergie entre formation, recherche, accompagnement des personnes

Ensuite je décide de regrouper réciprocité et synergie

4

Figure 32: Diapositive issue du GR du 17/04/2014

À la suite des échanges, « Synergie » et « Réciprocité » ne forment plus qu'un seul mot-clé car ils sont jugés très proches et de même nature par les participants. Les fondements et valeurs retenus sont présentés par Jérôme au Comité Stratégique, un mois plus tard :

CS 15/05/2014

Jérôme : Le groupe ressources, ce sont plutôt les universitaires et ils ont décidé de mots fondements ou de mots valeurs. Il y avait un écart de perception sur les fondements et valeurs entre les nouveaux à l'ICL et les anciens. Trois mots ont été retenus : « Nouvelles urbanités », « Synergie/réciprocité » et « Innovation ».

Cette information, lors de la réunion, ne se heurte à aucune objection ni remarque de la part du Comité Stratégique. Néanmoins, lors de la rencontre suivante du Groupe Ressources, un quatrième mot surgit sans faire consensus :

GR 8/09/2014

Jérôme : Pour les 3 mots fondements-valeurs, « Innovation, Nouvelles urbanités et Synergie/Réciprocité », en en parlant avec Louise et Yves, il y a un mot qui nous semble important c'est « fragilité » donc je vous demande de l'inclure.

Nicolas : Le terme « fragilité » ce n'est ni inclusion, ni participation. Quelqu'un de fragile ne peut pas être force de proposition. Je ne sais pas si finalement c'est ce mot qui convient le plus.

Jérôme : On reprendra le terme à la fin.

Charles : C'est vrai qu' « inclusion » correspond mieux.

Nicolas : J'aurais envie d'entendre les gens du quartier se définir eux-mêmes par un mot.

Le Groupe Ressources manifeste une forte réticence à ce nouveau mot-clé de « fragilité » qui leur est imposé et pour plusieurs raisons : ils ont le sentiment que leur travail lors de la réunion précédente est remis en question par une autre instance et se demandent si le Comité Stratégique et notamment les deux personnes mentionnées par Jérôme, peuvent légitimement modifier des décisions qui ont déjà été prises. Paradoxalement, alors qu'il semble favorable au fait d'inclure « fragilité » à la liste, Jérôme mentionnera dans la séquence suivante le jour-même, à propos des projets prioritaires à mener : « ce qui a obtenu le plus de vote de la part du Comité Stratégique c'est de changer l'image du quartier, qui n'est pas composé que d'handicapés. C'est ce stéréotype des publics fragiles que sont les personnes handicapées qui a été voté ».

À la réunion du Comité Stratégique qui a suivi, un des points à l'ordre du jour était un retour sur le rôle du Comité Stratégique et son articulation avec les autres instances. Ça a alors été l'occasion de revenir à la question du mot-clé « fragilité ».

CS 18/09/2014

Louise : Le Groupe Ressources s'interroge sur sa capacité à être ressources, parce qu'ils ont beaucoup de travail, ce que j'ai compris d'un rendez-vous avec Jérôme. On ne va pas créer ici des projets que l'on va leur donner. Regardez, aujourd'hui à la réunion on est la moitié des troupes.

Jérôme : Ils ont mis le pied sur le frein quand j'ai montré les projets que vous aviez choisis, ils ont dit stop aujourd'hui.

Louise : Si on disait « voilà, il y a 150 000 euros sur la table pour le projet » le discours serait différent. Jérôme avait senti le risque de les décourager.

Jérôme : Ca a été un peu sec pour moi, un peu fort, surtout quand tout le groupe s'y met.

Louise : Il y a derrière des chercheurs ou des enseignants-chercheurs qui disent « moi mon objet c'est là mais je ne vais pas aller sur autre chose », des gens compétents mais qui sont aussi occupés. Et les Ateliers sont aussi à Humanité et pas en plein milieu du boulevard Vauban.

Yves : Quand on dit je pensais qu'Humanité allait être mon terrain de jeu et finalement on nous dit c'est l'inverse.

Louise : Est-ce qu'Humanité est une ressource pour nous ou est-ce qu'on est une ressource pour Humanité ? Comment on va s'en sortir dans les moyens surtout qu'on va nous demander de rendre des comptes. Lydie tu y étais toi, tu peux peut-être nous donner ton impression, qu'est-ce que tu en as pensé ?

Lydie : Il faudrait peut-être clarifier le rôle du Groupe Ressources avec eux déjà. Il y a effectivement une peur que l'on en demande trop qui est bien présente.

Louise : La co-élaboration, une fois que c'est défini, le résultat n'est pas gravé dans le marbre. La valeur ajoutée par rapport aux quatre c'est « fragilité, vulnérabilité ». Donc moi je m'interroge, jusqu'où va la coopération ? Où fige-t-on les choses ? Il faut qu'à un moment on arrête la maturation et pose les jalons.

Lydie : Mais en même temps la « fragilité » a une connotation un peu péjorative, on avait choisi des termes plus positifs.

Louise : On est tous des personnes fragiles, on a tous une part de fragilité dans le fait d'être humain.

Lydie : Dans le cas présent on sait que l'on se réfère à certaines personnes qui vivent sur le quartier quand on dit « personnes fragiles ».

Jérôme : Le Comité Stratégique peut interroger le Groupe Ressources pour demander d'ouvrir cette question.

Louise : Tout ceci est contestable. Sans doute faudrait-il retourner vers le groupe quand on a une question précise ou un thème à aborder et savoir comment faire pour traiter la question. Voir si on peut ou pas aborder des questions, si l'on a les ressources en interne.

Arieh : Le Groupe Ressources peut dire « là on est compétents et ça converge vers nos intérêts ».

Jérôme : Il ne faut pas que ça crée des crispations. Le Groupe Ressources est à géométrie variable.

Louise : Je trouve intéressante la remarque de Lydie, on n'entend pas tous la même chose lorsque l'on parle de fragilité et de vulnérabilité. À force de dire que tout est égal, que tout se ressemble, on ne sait plus de quoi l'on parle.

Jérôme : On va formaliser une réponse au Groupe Ressources et à la Commission de Mutualisation, comment on s'y prend ?

Lydie : Peut-être que ce n'est pas forcément à toi de faire passer le message, parce qu'avec ces incompréhensions là...

Nous pouvons résumer l'enchaînement des positions autour de la controverse que suscite le terme « fragilité » de cette manière :

- **Position 1** : Ajout du terme « fragilité ».  
*Position défendue par Jérôme, porte-parole de Louise et Yves*
- **Position 2** : « Fragilité » n'est pas adapté et il y a conflit puisqu'il y a une remise en question des décisions prises par le GR et un questionnement autour de la légitimité de Louise et Yves à venir modifier *a posteriori* ce qui est entériné en instance.  
*Position défendue par Nicolas et le GR*
- **Position 3** : Remise en question des chercheurs et par extension du GR.  
*Position défendue par Louise et Jérôme*
- **Position 4** : Les rôles des instances ne sont pas clairs. Redéfinir le rôle du GR. Celui-ci a choisi des termes positifs et « fragilité » à une connotation négative, limitante.
  - o Louise contredit ensuite cette position en parlant de « fragilité humaine » inhérente à la condition de l'être humain.  
*Position défendue par nous-même, se faisant le porte-parole du GR*
- **Position 5** : La coopération c'est aussi de ne rien figer. Ce qui donne une légitimité à Louise et Yves pour ajouter le terme de « Fragilité ».  
*Position défendue par Louise*

La première position est paradoxale puisque le Comité Stratégique veut également changer l'image du quartier très tournée vers les handicapés. Cette controverse sur le terme de « fragilité » est particulièrement intéressante car elle nous inclut directement en tant que chercheur, explicitant notre « position de chercheur ». C'est aussi notre prise de position qui, à ce moment du discours et dans cette instance, fait exister le Groupe Ressources. La controverse comporte également une forte dimension spatiale qui reprendrait les différents points de vue : les chercheurs qui sont contre l'ajout de ce terme sont situés à Vauban dans les principaux locaux de l'Université, alors que la décision d'inclure la « fragilité » se fait à

*Humanité*. Il y a donc différents points de vue pour différents lieux. Il est également intéressant de noter que la première position est elle-même traversée par une contradiction et que pourtant tout part de là.

La controverse autour du terme « fragilité » révèle certaines tensions entre les instances mais aussi une conception différente du rôle et de la place de chacun au sein de celles-ci. Louise est la personne qui a voulu ajouter ce mot-clé à la liste, mais elle est également membre du G4 et donc impliquée dans le projet et les décisions qui sont prises autour de celui-ci depuis le début. Le choix des mots, le vocabulaire, n'est pas anodin et semble révéler une forme de paternalisme vis-à-vis des personnes handicapées vivant sur le quartier alors même que l'on veut en « changer l'image », néanmoins cela n'entraîne pas qu'un débat sémantique, mais une remise en question du travail du Groupe Ressources. Il est également sous-entendu que ce dernier, composé en majorité de chercheurs et de directeurs d'Écoles aurait un autre regard sur les projets choisis par le Comité Stratégique si des financements étaient mis à leur disposition et que leur point de vue sur *Humanité* est intéressé et par la même occasion, en désaccord avec les valeurs du quartier. Lors de la réunion personne ne conteste qu' Louise et Yves aient pris la décision d'ajouter le terme « fragilité » en dehors des rencontres des instances, ni la légitimité pour Louise de le faire vu qu'elle est un membre de la gouvernance initiale d'*Humanité* qui fait partie de la gouvernance du Living Lab. Ce n'est finalement pas le Comité Stratégique qui vient modifier des décisions prises par le Groupe Ressources mais un membre du G4 et l'un des membres du groupe lors d'un temps qui n'est pas dédié à ces discussions.

En théorie la Commission de Mutualisation est donc le lieu où sont répertoriés les idées et les projets, qui passeraient ensuite par le filtre du Comité Stratégique qui a une fonction décisionnaire avant de solliciter des ressources en matière de recherche et d'ingénierie auprès du Groupe Ressources. En pratique, le rôle de chacune des instances ainsi que des participants qui les composent sont plus floues et les frontières indéfinies. Quant à la gouvernance des groupes, elle est également en questionnement. À la tête de la Commission de Mutualisation se trouve un membre du G4 et aussi initiateur du projet : Jean. L'animateur du Groupe

Ressources, Jérôme, est aussi le directeur des « Ateliers ». La présidence du Comité Stratégique est confiée à un professionnel extérieur, Yves, qui entretient des relations professionnelles et personnelles avec un membre du G4, Louise, et qui surtout, se trouve être plutôt dans une co-direction de son groupe avec Jérôme et à tendance à parfois s'effacer derrière celui-ci. Les trois groupes discutent de ces questions ainsi que de leur articulation entre eux sans pour autant que les décisions prises soient effectives. On observe que le doute persiste sur les missions des groupes, le rôle et la légitimité de chacun autour de certaines questions et que des décisions sont prises hors du cadre des instances par les membres du G4, notamment par Jean et Louise. On se trouve donc, comme formulé en introduction dans une situation complexe de négociation de ce que seront les négociations entre les instances alors qu'un groupe extérieur et surplombant vient influencer et orienter les discussions et prises de décisions. Dans la Commission de Mutualisation et le Comité Stratégique, la légitimité de ce groupe surplombant n'est pas remise en question mais c'est ce que fait le Groupe Ressources lorsqu'il s'oppose à l'ajout du terme de « fragilité ».

De manière générale, la controverse sur la manière dont doivent s'organiser les trois dispositifs composant le Living Lab *Humanité* contient principalement des questionnements autour de la gouvernance et d'une négociation quant à une définition commune de la démarche Living Lab. Les différentes positions identifiées dans cette remise en récit d'une tentative de définition et d'organisation des groupes sont assez complexes, contradictoires et parfois paradoxales. Nous avons tenté d'en établir une schématisation sur le même modèle que dans les deux controverses précédentes.

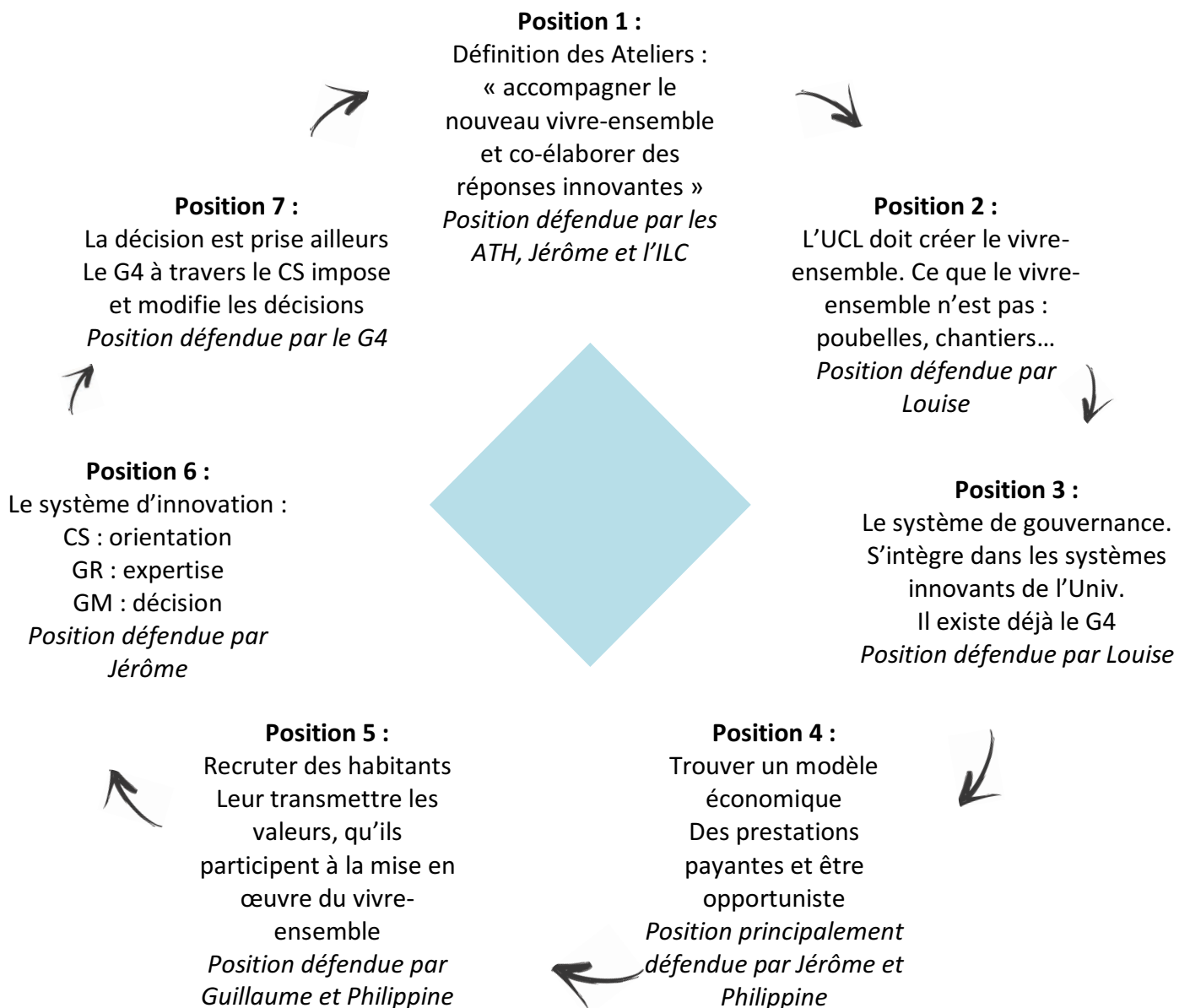


Figure 33: Les différentes positions de la controverse autour de la question de l'organisation des différents dispositifs

Ces différentes positions recèlent leurs propres paradoxes : dans la position 2, il est question de créer le vivre-ensemble en même temps qu'une volonté de vouloir que « le quartier vive », sous-entendu par lui-même. Dans la position 4, la contradiction réside dans le fait d'entrer dans une logique économique de prestations alors que ceux qui défendent cette position ont également « la crainte que ceux qui paient puissent orienter » les choix des « Ateliers » mais ce sont aussi ceux qui mettaient positivement en avant le fonctionnement du Living Lab par



« des ressources bottom up ». Dans la position 5, on cherche à intégrer des habitants, associer les usagers, puisqu'ils sont absents, alors même que dans les schémas proposés lors des réunions, ce sont eux qui sont à l'origine des projets notamment sous la forme de « communautés ».

La dernière controverse sur laquelle nous souhaitons clôturer ce chapitre, sous forme d'une petite parenthèse, concerne la place du chercheur. Celle-ci a agité le projet à plusieurs reprises, lors de nos entretiens avec des habitants, lors des séances d'observation ou encore de manière significative au moment de la restitution. Ces représentations se nourrissent des attentes des uns et des autres selon leur statut et les objectifs qu'ils poursuivent.

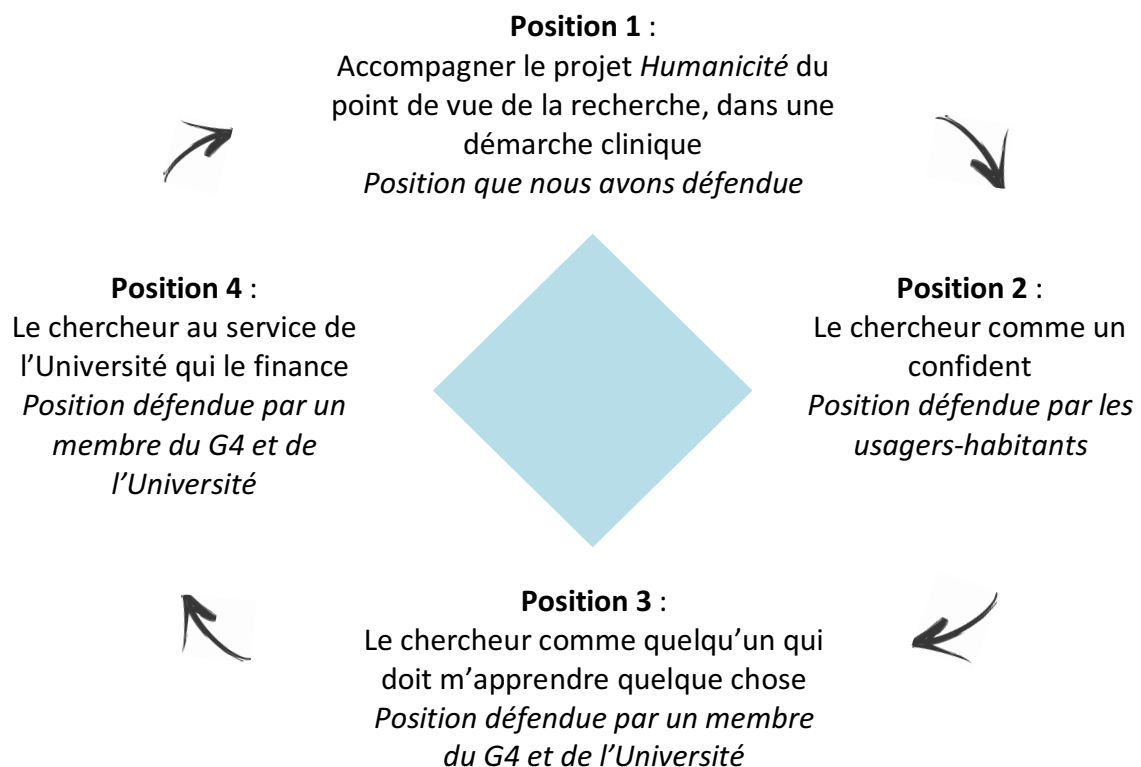


Figure 34 : Les différentes positions autour de la place du chercheur dans le projet *Humanité*

Ce schéma et ces positions ne concernent que le cadre de la thèse que nous menons et des discussions que nous avons rapportées dans la partie empirique. La contradiction dans la troisième position réside dans le fait de s'offusquer de ne rien apprendre lors de la restitution alors même que le projet est présenté comme « mon beau projet », pour lequel il semble

difficile d'apporter des nouvelles connaissances puisque nous sommes arrivés après et que nous n'avons pas nous-même, participé à la création d'*Humanité*. La personne qui défend cette troisième position trouve également qu'une nouvelle fois, ce qui est dit sur le projet est « négatif ». Il y a également ici un paradoxe, le chercheur doit apporter des connaissances en montrant les points positifs puisque ce qu'il considère comme étant « négatif », ou remettant en question les valeurs et fondements du projet, le contraire. Il faut alors, pour chacune des positions, faire avec ce qui est produit par le chercheur et il y a conflit quand celui-ci sort du rôle qui lui a été attribué.

## Chapitre V - De l'utopie à l'hétérotopie

L'originalité de ce projet, et par extension de notre recherche, réside notamment dans le fait que le quartier *Humanité* ait été imaginé par un acteur privé, soucieux de s'impliquer dans le développement de l'environnement dans lequel un de ses hôpitaux est implanté. L'Université Catholique de Lille s'est investie dans le développement de cette zone à travers la réalisation d'une utopie urbaine qu'elle a imaginé, empreinte de participation de tous les acteurs, de mixité des populations et de la réalisation d'un mieux-vivre ensemble en ville. D'ordinaire, ce sont des démarches publiques qui tendent à servir ce type de projet de réhabilitation sociale, ici le projet utopique auquel nous avons pris part est totalement différent. Notre terrain et ses problématiques liées au handicap, à l'inclusion et à la matérialisation d'un nouvel espace urbain, avec toutes les questions de gouvernance que cela pose, nous a offert une diversité de situations que nous avons mises en récit à travers les trois cartographies du chapitre précédent. L'utopie dans ce projet est à la fois transversale et finale : elle a un objectif qui est de produire un espace et donc de faire société, par tout ce qui est mis en place et à la fois elle se réinvente à travers les conflits et les controverses. L'espace est imaginé, projeté, travaillé, des acteurs sont enrôlés tout autant que des éléments architecturaux, en vue de faire émerger une société avec une politique ; notion que l'on ne réduit pas à l'État ni au pouvoir mais que l'on conçoit comme l'activité qui s'occupe de la chose publique : l'organisation de la cité. Partant de l'idée, comme Foucault dans *Les mots et les choses* (1966), qu'il n'y a pas d'espace sans « espaces autres » qui sont là pour le contester ou l'enrichir, nous nous intéressons à cette possibilité d'un devenir. C'est le concept d'hétérotopie qui, en nous permettant d'approcher différentes manières d'habiter l'espace à travers l'imaginaire et les dimensions symboliques, va nous permettre d'aborder les tensions entre l'ici et l'ailleurs, le réel et l'imaginaire mais aussi le moi et l'autre.

Nous avons basé notre analyse sur les trois cas concrets présentés dans le troisième chapitre : les commerces et l'alimentation, les espaces publics et le stationnement et les dispositifs et leur organisation. Nous avons cherché à raconter une histoire alimentée par notre collecte de données, pas l'histoire de chacun et ses convergences et contradictions mais

l'histoire de cette utopie, dans le temps, avec ses détails, ses temporalités et les prises de positions des acteurs et les conflits qui en naissent. Tout comme Simmel (1992) nous pensons que le conflit, au-delà de son rôle destructeur, est aussi constructeur du groupe. Dans les sociétés humaines celui-ci contribue à fonder les groupes. Le conflit est une forme d'interaction et par extension, de socialisation. Simmel nous montre, qu'à travers le conflit, ce que cherchent ceux qui y prennent part, c'est un retour à l'unité. Par le conflit, l'individu doit s'adapter dans la relation mais cela est aussi un moyen pour lui de compenser l'asymétrie de celle-ci en s'opposant à l'autre. Le conflit est une forme de relation à laquelle on ne peut pas échapper et ce processus conflictuel agit comme un révélateur de clivages qui constituent les controverses. Les éléments empiriques recueillis grâce à nos diverses méthodes nous permettent, en les croisant avec notre cadre théorique, de proposer une analyse de ce projet en s'attachant aux controverses. Celles-ci, qui se donnent notamment à voir à travers le conflit, sont l'occasion pour les acteurs d'entrer dans des rapports de force, de redistribuer les positions de pouvoir et de chercher à instituer un nouvel ordre.

Notre recherche ne cherche pas à être un texte de plus dans ce projet où s'entrecroisent une polyphonie de récits mais à analyser l'hétérotopie grâce à la mise au jour du conflit. Elle est partie intégrante du projet *Humanité* et de la manière dont on peut se situer comme chercheur dans cette construction dynamique, collective, complexe et conflictuelle d'une utopie urbaine. En ce sens, cette thèse elle-même constitue une hétérotopie. Dans le premier chapitre, nous avons défini l'hétérotopie, à la suite de Foucault, comme un espace différent, un lieu de contestation mythique et réel de l'espace dans lequel nous vivons (Foucault, 2009). L'espace créé dans le cadre de ce travail de recherche à travers le lieu *Humanité* est une forme de « contre-emplacement », de réalisation de notre position dans ce projet utopique.

## 1. Des plans au chantier : la matérialisation d'un espace utopique

### 1.1 Faire parler l'inexistant

Le projet *Humanité* part d'une rencontre, d'une connexion entre des individus qui se sont d'abord réunis autour de cafés pour se demander comment ils pourraient s'unir pour construire un nouveau quartier en lien avec leurs attentes et leurs valeurs, dans un contexte particulier et à un moment propice à un investissement financier de cette ampleur. Au départ, ces quatre personnes ont su trouver un accord et une convergence de leurs intérêts respectifs dans la création de cette nouvelle zone urbaine. Il ne s'agissait donc pas uniquement d'imaginer les éléments architecturaux mais surtout qui allait y habiter et plus particulièrement comment ils allaient vivre dans cet espace. Les convergences ne se situent pas uniquement dans les valeurs de chacun mais également dans le fait de chercher à maîtriser le développement de cette zone urbaine, à cheval sur plusieurs municipalités et face à l'un des hôpitaux de l'Université Catholique de Lille. Les membres du premier groupe de gouvernance, le « G4 » ont cela en commun, s'investir dans ce que sera le quartier pour « prendre part » au projet, sans que l'on puisse mettre de côté les enjeux économiques et politiques de ce dernier.

Pour donner vie à l'utopie *Humanité*, ce petit groupe a dû multiplier les rencontres, avec les collectivités territoriales concernées, le Conseil Régional, l'urbaniste, mais aussi des directeurs de structures médico-sociales afin que tous puissent prendre part au projet. Cette succession de rencontres constitue la première mise en forme de ce que deviendra le quartier. De ces moments naît un discours, celui d'*Humanité* « un nouveau quartier de vie et de ville », médiatisé à travers la presse, un documentaire, des conférences, rapports d'activités, prospectus, journaux internes... Apparaît alors une formalisation de l'intention utopique. Celle-ci trouve une forme plus concrète à travers les mots, on met en avant six termes « vivre », « accueillir », « chercher », « former », « soigner » et « entreprendre ». On parle de la nécessité de prendre en compte les « personnes fragiles », de les accueillir, de développer un « vivre-ensemble » avec des personnes handicapées, de « mixité » pour que chacun

s'enrichisse d'un contact mutuel. Puis, une fois les bâtiments sortis de terre, est créée la Commission de Mutualisation, une première formalisation des rencontres qui se passaient jusqu'alors autour de « petits cafés tôt le matin », où le discours véhiculé est transmis aux nouveaux arrivants. On observe donc une logique très transmissive, de valeurs décidées comme étant centrales dans le quartier idéal du petit groupe du G4, qui par la Commission de Mutualisation veulent les diffuser aux autres membres d'*Humanité*.

On constate que ces rencontres sont régulières, plus ou moins formalisées, mais surtout qu'elles se multiplient et que le discours utopique se répand à travers de plus en plus de moyens. Cette multiplication des interactions humaines permet aux initiateurs du projet d'enrôler rapidement de nouveaux acteurs qui y voient un intérêt, notamment puisqu'étant pour certains, déjà impliqués dans la politique locale et dans des missions de développement urbain. Les premiers enrôlements de nouveaux acteurs dans ce réseau qui se crée autour du projet utopique concernent au début les personnes qui y voient un intérêt immédiat, sans que naisse de controverse. Le discours d'*Humanité* se répand à travers ce réseau donnant souvent lieu à des phrases qui sont redites telles quelles, comme c'est le cas pour ce qui s'apparente au « slogan » du quartier : « un nouveau quartier de vie et de ville ». C'est par la suite, progressivement, que vont apparaître les conflits, dans la confrontation avec de nouveaux acteurs. Les membres du G4, initiateurs du projet, font alors l'expérience du fait que la communication n'est pas que linéaire mais qu'elle est surtout orchestrale. Dans ce modèle orchestral, la communication est conçue comme une activité sociale qui intègre la communication entre individus dans un ensemble de codes et de règles implicites, constituant une culture partagée. Ce modèle conduit à étudier la communication comme un élément du fonctionnement social d'un groupe. Les initiateurs sont également confrontés au fait que les individus ne se conforment pas à ce qu'ils attendaient d'eux, ce qui s'est notamment révélé lors de notre restitution à travers les réactions évoquées précédemment.

L'utopie, cherchant à proposer une alternative à la réalité qui ne satisfait pas, s'appuie ici sur le « vivre-ensemble », considéré comme nous l'avons vu lors du second chapitre, comme un remède aux maux de la société. Les objectifs poursuivis par le projet sont louables,

la proposition tend vers l'intérêt général, en cela elle dépasse les intérêts individuels tout en les intégrant. Les points de convergences avec les acteurs publics et ceux du médical et du social sont donc rapidement identifiés. Ce réseau ainsi maillé autour du projet ainsi que les objets utilisés pour le médiatiser sont une première manière de faire parler le quartier qui n'existe pas encore, de lui donner vie. C'est une première traduction de l'intention utopique.

## 1.2 S'appuyer sur le temps présent

L'utopie *Humanité* ne naît pas d'une page complètement blanche à partir de laquelle les acteurs ont imaginé une nouvelle manière de vivre ensemble en partant de zéro. Comme nous l'avons déjà évoqué, l'utopie est une alternative à un réel qui ne satisfait pas pour un ou plusieurs aspects, elle s'appuie donc sur un réel à modifier et non pas sur un réel, présent, que l'on tend à créer. Ici, ce que les initiateurs veulent modifier de l'ordre existant de la société, ce sont la place des personnes handicapées, leur inclusion, un quartier à l'échelle du piéton avec la voiture reléguée au second plan, une accessibilité pour tous et des échanges entre les habitants, professionnels et résidents. À l'image d'un village qui serait convivial et accessible. Ce présent qui nourrit l'utopie et lui donne sa consistance part de la vision d'un petit groupe de personnes, de leurs expériences et de leur réalité. Ces quatre acteurs partagent les mêmes constats de « dysfonctionnements » de la société afin d'en proposer un nouvel ordre. Il n'y a alors entre eux pas de controverse ou de conflit mais une réalité et une vision d'une alternative, « meilleure », à celle-ci.

Ainsi, l'utopie se situe toujours dans l'articulation d'un présent et d'un ailleurs. À *Humanité*, on souhaite produire une société « plus inclusive » tout en prenant en compte des enjeux qui se dessinent aujourd'hui autour du vieillissement et de la reconnaissance sociale du handicap. Au niveau de la morphologie urbaine, il importe de créer un tissu urbain autour d'un hôpital et situé au bout d'une ligne de métro. Ce tissu sera dense, ajusté à l'échelle humaine et propice à la rencontre. Pour ce faire, les concepteurs vont s'inspirer de la ville

nouvelle<sup>89</sup> qu'est Louvain-la-Neuve, dont les concepteurs s'étaient eux-mêmes inspirés de Camillo Sitte et de sa référence aux villes médiévales italiennes. Cet architecte autrichien proposait de penser la ville en observant les espaces publics afin de la construire en partant notamment des places.

Il y a bien une figure de l'utopie qui n'est cependant pas une abolition du temps présent. Il n'y a pas véritablement de *tabula rasa* telle que proposée par le modernisme. Il n'y a pas par ailleurs non plus le souhait de rétablir un ordre ancien. La projection dans le futur, de même que la nostalgie, s'appuient toujours sur l'existant. Ce présent, reconnu, est à la fois local, contextualisé, et global, connecté aux enjeux sociétaux contemporains. La contemplation du monde présent nourrit une utopie qui devient la source de pratiques en vue de sa réalisation. Puis cette réalité se voit donc modifiée par l'utopie et se passe alors un double mouvement de traduction où utopie et réalité agissent l'une sur l'autre. L'utopie est donc à la fois linéaire et processuelle, se réinventant en même temps qu'elle se confronte au présent.

L'utopie est une forme d'idéalisation d'espaces urbains et de rapports sociaux située dans un temps présent. Elle est aussi des formes d'idéalisations renégociées collectivement dans des temps présents. Celles-ci s'opèrent à travers la tension entre réduction et complexité et elles s'appuient explicitement sur des éléments existants, des objets qui peuvent prendre différentes formes et qui participent au cheminement de l'ensemble de l'acteur-réseau.

### 1.3 Les traces laissées par les objets

La mobilisation d'objets, comme nous venons de l'évoquer, a permis de donner une première consistance à l'utopie. Ces objets ont pour fonction d'ancrer le projet dans le réel : autour de cafés et à l'aide de plans ou de la rédaction d'un « Cahier des Recommandations Urbaines ». Ce travail créatif<sup>90</sup> matérialise des lieux de vie à travers des documents

---

<sup>89</sup> Concept apparu à la fin des années 60 afin de qualifier un nouveau genre de vie urbaine afin de rompre avec le malaise créé par les grands ensembles et l'isolement de l'habitat pavillonnaire. On cherche alors à construire des villes plus vertes, composées de petites unités urbaines.

<sup>90</sup> Le terme est compris dans un sens très large qui ne le limite pas à la dimension artistique



iconographiques et des textes. Tous ces objets laissent des traces pour ceux qui n'ont pas participé au travail créatif ou aux discussions. Par leur capacité à mobiliser de nouveaux acteurs ils participent pleinement à la traduction de l'utopie.

Certains objets intermédiaires (Vinck, 2009) sont venus véhiculer l'utopie *Humanité*, en s'en faisant les porte-paroles ou en contraire en cristallisant des controverses, mettant à jour de nouveaux acteurs : ceux dont les intérêts individuels ne rencontrent pas l'intérêt général revendiqué. Ces seconds objets, nous les nommons « objets de discordance » puisqu'ils sont révélateurs des différents points de vue en conflit et comme en musique où des sons sont agréables pris indépendamment les uns des autres mais ne fonctionnent pas ensemble, nous souhaitons conserver l'idée selon laquelle une position ne prévaut pas sur l'autre mais qu'ensemble elles créent une controverse en ne pouvant pas s'accorder.

Porte-paroles privilégiés, le « Cahier des Recommandations Urbaines » et la Commission de Mutualisation, circulent dans le réseau ou sont des moments dans celui-ci où les acteurs se rencontrent, leur permettent de rester en lien, véhiculent une connaissance en cours de construction de manière collective tout en ayant vu le jour à la suite d'une première forme de négociation et de stabilisation. Ces deux objets ne peuvent être modifiés que par ceux qui en sont à l'origine, ce qui sera le cas pour le « Cahier des Recommandations Urbaines » qui connaîtra une dizaine de versions avant de se stabiliser. Celui-ci deviendra par la suite objet de discordance notamment pour les habitants dans l'usage qu'ils feront du quartier et leurs pratiques de contournement des normes présentes dans le « Cahier des Recommandations Urbaines ». Autre objet de dissonance : la barrière entre le quartier et l'hôpital. Celle-ci a été installée, rappelons-le, afin de prévenir un risque d'accident pour les personnes empruntant le trajet plus court longeant l'hôpital. Néanmoins les professionnels possèdent un badge qui leur permet de passer par ce chemin. La barrière représente alors un isolement pour les habitants, une séparation pour les professionnels hospitaliers et surtout une différenciation entre des personnes qui peuvent, et d'autres qui ne peuvent pas, entre ceux qui ne risquent rien et ceux pour qui l'on veut faire de la prévention. Celle-ci a créé l'impression pour les habitants d'une dichotomie entre un « bon » et un « mauvais » côté de

la barrière et dans les représentations elle a marqué un clivage entre l'intérieur du quartier et l'extérieur. Certains ont tenté de s'en affranchir, bravant les barreaux et enjambant la grille mais celle-ci n'en a pas pour autant perdu sa charge symbolique. Elle concrétise une forme de paternalisme entre les décideurs et les professionnels d'un côté et les habitants de l'autre. Elle est créée dans le but de « prendre soin des habitants » qui empruntent un chemin jugé dangereux pour eux mais pas pour les professionnels qui possèdent le badge.

Autre objet, utilisé bien plus tard, la « liste des projets » du Living Lab *Humanité*, à l'origine devant servir de support à l'identification de points de convergences mais aussi de traduction de l'utopie dans du « concret » et des réalisations, se révèle être à l'origine d'une controverse qui va diviser les acteurs du réseau déjà en place. Le Living Lab avait déjà produit une liste de « valeurs », servant de référence dans le choix des projets qui pourraient être retenus ou développés mais celles-ci se sont retrouvées confrontées à la logique économique de fonctionnement du dispositif. Cette dernière se révèle à travers le choix des projets qui n'entrent pas tous dans la démarche « bottom up » mais qui pour certains, tiennent plutôt d'une logique de prestation. L'objet s'est stabilisé sous une forme qui n'a pas été négociée, mettant à jour également un rapport de force entre les deux groupes : le Groupe Ressources et le Comité Stratégique. Malgré des contestations et des tentatives de négociations, le Comité Stratégique et les acteurs qui le composent ont pu, à travers la « liste des projets », gagner un rapport de force stabilisé sous la forme de pouvoir. Puis plus tard, le Groupe Ressources a cessé d'exister notamment suite à un désengagement progressif des acteurs dans cette dynamique. Hors du cadre de ce dispositif, les chercheurs ont tout de même poursuivi certains projets à *Humanité* de manière plus autonome.

Les « Ateliers » ont joué un rôle dans la mise en place de ces trois instances. Même si la Commission de Mutualisation préexistait aux deux autres groupes, c'est à l'arrivée de son directeur, Jérôme, qu'elle a été intégrée dans un schéma de fonctionnement global des « Ateliers ». À l'origine, objet porte-parole des valeurs prônées par le G4 et de la démarche Living Lab souhaitée, les « Ateliers » sont rapidement devenus objet de discordance. Les missions de ce dispositif ont été de nombreuses fois renégociées au sein du Comité

Stratégique et du Groupe Ressources mais une confusion sur son rôle à jouer est restée présente pendant tout le temps de notre travail empirique, or cet objet de discordance a une place centrale à *Humanité*. Les habitants ont notamment eu longtemps l'impression que les « Ateliers » étaient un lieu semblable à un « service après-vente » du quartier, parfois nommé « bureau des plaintes » par son directeur. L'objet a subi de nombreuses mutations, différentes appropriations qui entrent en contradiction ou en opposition, notamment parce que son système de gouvernance lui fait défaut. Les définitions des trois instances, de leurs missions, leur composition et leur fonctionnement ensemble dans le cadre des « Ateliers » a été le sujet de nombreuses discussions qui se sont menées en parallèle. La place de la gouvernance représentée par le G4 est peu abordée et est finalement particulièrement visible lors du conflit qui naît autour du terme « fragilité » comme étant un « mot valeur-fondement » représentant l'esprit du quartier.

<b>Objets porte-paroles</b>	<b>Objets de discordance</b>
Cahier des Recommandations Urbaines	Cahier des Recommandations Urbaines
	La voiture
	Les surfaces commerciales
Commission de Mutualisation	
La barrière	La barrière
La liste des projets	La liste des projets
Les « Ateliers »	Les « Ateliers »
	Les enrochements
La fiche-projet PDE	

Figure 35: Récapitulatif d'objets porte-paroles et d'objets de discordance

Ces objets, qu'ils soient porte-paroles ou de discordance servent également à un enrôlement des acteurs dans le projet et parfois un enrôlement dans la contrainte. C'est le cas par exemple de la barrière que nous venons d'évoquer, mais aussi à plus forte raison des enrochements ou des cadenas. Ceux-ci ne sont pas motivés par le fait de « prendre soin » des habitants du quartier dans leur première intention, mais de faire respecter le « Cahier des

Recommandations Urbaines » et les valeurs sur lesquelles s'appuie ce document. Ces objets témoignent également d'une inefficacité dans le fait de simplement décréter une vision utopique et de la traduire par écrit. Le recours à ces objets d'enrôlement dans la contrainte est provoqué par les détournements d'usage des éléments urbains et architecturaux par les habitants alors que ceux-ci sont la traduction de la vision de la cité idéale et de sa politique de la part du G4 et des premiers acteurs enrôlés qui ont des intérêts convergents avec le projet. Le « Cahier des Recommandation Urbaine » apparaît alors comme une volonté de figer le projet dans une forme jugée « meilleure », à l'image d'un musée que l'on visite sans toucher les objets qu'il recèle. Des visites du lieu sont d'ailleurs faites comme notamment des « sorties » proposées par l'office du tourisme de l'Armentiérais et menées par le chargé de mission *Humanité*.

La dynamique observée est à la fois une multiplication des interactions humaines et des productions matérialisées au sujet de lieux alors inexistants. La place des objets est alors centrale pour permettre cette mise en réseau qui s'appuie sur un projet en devenir : dans un premier temps les objets porte-paroles permettent d'enrôler des acteurs aux intérêts convergents et puis ils deviennent ensuite objets de discordance en rencontrant de nouveaux acteurs, usagers de cet espace pensé « pour » eux. Le premier groupe entre alors dans une démarche d'enrôlement par la contrainte pour pallier à un manque de convergence des intérêts. Cette dynamique suit la logique de l'acteur-réseau par un processus de mise en liaison des humains et des objets, et ce qui circule dans ce processus donne consistance à une réalité. À l'origine, alors qu'*Humanité* n'existe que dans un discours utopique, ces dynamiques viennent rendre tangibles et crédibles des lieux qui pourraient être irréalistes. L'extension de cet acteur-réseau devient d'autant plus grande que la dynamique parvient à intégrer des personnes qui croient à ce lieu alors qu'elles n'en ont jamais fait l'expérience directe. Une fois la matérialisation du quartier commencée, y croire ne suffit plus à une intégration puisque les acteurs en ont alors une expérience concrète et un besoin d'appropriation par l'usage. Cette dernière ouvre la possibilité de contournement et de détournement des aménagements qui sont ici empêchés afin de ne pas dénaturer le « projet, très beau » imaginé par un petit groupe de personnes.

## 2. Gouverner par l'utopie

La multiplication des interactions humaines dans ce contexte particulier de la création d'un nouveau quartier pensé pour être le lieu d'un Living Lab, pose également la question de la gouvernance d'un tel projet. Dans les trois instances créées, dans leur articulation entre elles et avec le G4 et à travers la place qu'occupent les habitants dans ces lieux, se joue des rapports de pouvoir notamment dans cette gouvernance en co-construction. Les conditions de la participation de chacun aux prises de décisions et la manière dont s'élaborent les modalités de délibération éclairent tout autant qu'elles influencent les rapports entre les acteurs de ce projet. Ce dernier cherche à favoriser l'innovation et à intégrer dès le départ les usages qui seront fait de l'espace. Des instances sont créées pour accompagner le vivre-ensemble et la mise en œuvre des autres « valeurs-fondements » d'*Humanité*, décrétées en amont et renégociées dans les groupes.

D'une gouvernance formelle et institutionnelle, les acteurs peuvent craindre un excès de démarches et de validation de la part de personnes désignées « responsables » qui, étant attachées à un système bureaucratique, viendraient ralentir l'émergence de l'innovation. Alors ici, les individus et notamment le directeur des « Ateliers » cherchent à imaginer un autre système de fonctionnement, basé sur une démarche Living Lab *bottom up*, c'est-à-dire venant directement des personnes concernées par l'innovation et donc les habitants, professionnels et autres usagers. La définition de Living Lab que nous avons proposée : « un lieu qui regroupe des acteurs publics et individuels, des associations, des entreprises et des usagers dans un objectif commun : celui de favoriser l'émergence de l'innovation, socialement utile puisque venant des personnes concernées elles-mêmes et désirable », amène plusieurs difficultés notamment dans les différences de nature des acteurs et les relations de co-création qu'ils entretiennent. Il ne s'agit pas d'une simple concertation des personnes concernées par l'innovation mais bien d'une délégation de la gouvernance à ce groupe hétérogène d'acteurs.

On observe alors différentes perspectives et différents points de vues entre d'une part, une communauté innovante, encline à la rupture et à l'innovation dans ses schémas de

fonctionnement et système de gouvernance et d'autre part, des acteurs institutionnels rassurés par la continuité et qui s'inscrivent dans un système cadré et un fonctionnement classiquement hiérarchique et pyramidal. Le Living Lab *Humanité* doit alors intégrer ces deux visions pour réussir à gérer toutes ces parties prenantes, notamment en trouvant des intérêts communs, des points de convergences.

### 2.1 Gouvernance et gouvernementalité à *Humanité*

Comme nous l'avons évoqué dans le second chapitre, la gouvernance est entendue comme un système de gestion dans lequel la décision n'est pas prise par une personne ou un groupe mais provient de négociations entre des acteurs dans une forme proche du partenariat. Néanmoins ces négociations dans les prises de décisions et les modalités de délibérations définies par le système de gouvernance recèlent des formes de contrôle social des individus et se pose alors la question du pouvoir au sein des dispositifs mis en place. Michel Foucault, dans sa théorisation du pouvoir partant à l'origine des pratiques excluantes, a développé le concept de biopouvoir puis de gouvernementalité. Une conduite des conduites, pour reprendre ses propos, qui révèle le projet d'une gestion politique de l'humain par une institution. Celle-ci engendre également des « contre-conduites » qui représentent des espaces d'autonomisation et de résistance face aux actes de gouvernement. Il est alors possible de retracer des relations de pouvoir *via* le jeu des acteurs dans l'étude de la gouvernementalité. Pour Foucault, ce sont des stratégies de gouvernement des individus qui font apparaître des libertés individuelles qui viennent s'organiser afin de résister et pour s'affranchir de ce pouvoir il faut inventer de nouveaux modes de rapports à soi. Il n'existe pas un seul et unique pouvoir mais des relations de pouvoir qui se trouvent dans les rapports de communication et les finalités recherchées.

Ce projet d'un nouveau quartier et des valeurs qui lui sont liées est porté par un petit groupe et un acteur privé qui en est à l'initiative. Celui-ci a créé lui-même trois instances, inscrites dans une démarche Living Lab et représentant ensemble le système de gouvernance du quartier. Cet acteur privé communique sur le fait qu'il est à l'origine du projet, il en fait un

argument de valorisation de son activité, l'inscrivant dans une stratégie de communication de son organisation. Les membres de ce groupe de départ, le « G4 », se retrouvent dans chacune des instances occupant une grande place dans ce système de gouvernance en co-construction. L'ambition n'est pas uniquement individualiste mais il s'agit aussi d'occuper un rôle dans la société en proposant, dans les discours utopiques, une nouvelle manière de vivre-ensemble notamment pour les personnes vieillissantes ou ayant un handicap, identifiées comme les « personnes vulnérables ». Il y a donc une transmission de « bonnes pratiques », jugées meilleures, qui s'opère depuis ce groupe. La place qu'occupe cet acteur privé est légitime dans les réseaux constitués : « donc je voulais vous dire, on a bien la Commission de Mutualisation, le Comité Stratégique qui pilote les « Ateliers » et une gouvernance au niveau de l'université, c'est normal », puisqu'ayant une antériorité face à tous les acteurs ayant pris part au projet par la suite. Cette légitimité n'est pas questionnée au sein des instances à part dans le Groupe Ressources lorsque le « G4 » viendra modifier une décision ayant été entérinée par le groupe.

Le pouvoir détenu par cet acteur privé se manifeste également à travers tous les procédés mis en place afin de maîtriser les usages de l'espace urbain par les habitants et professionnels. Des campagnes de verbalisation sont lancées, des enrochements, des cadenas et une grille entre le quartier et l'hôpital sont installés et ceux-ci sont parfois reçus comme une violence ou une injustice pour les habitants comme c'est le cas avec la grille : « nous sommes les laissés pour compte », « ils mettent des barrières entre eux et nous ». Il y a donc une sorte de sanction encourue par ceux qui ne respecteraient pas les usages pensés en amont et les comportements souhaités de l'habitant projeté dans ce quartier avant que celui-ci soit créé. Le discours utopique qui émane de ce groupe de départ cherche à se substituer en quelque sorte à la décision humaine de l'habiter. Dans le même temps, l'acteur public qui détient ce pouvoir décisionnel et de sanction montre des effets de saturation face à la logique individualiste des usagers : « comment est-ce que chaque personne du quartier peut se permettre une intervention sur chaque personne qui fait le zozo, sur le couillon qui se gare mal » ou à leur manque d'adhésion au projet : « ils ont acheté ou louent ici comme ils le feraient ailleurs, or c'est pas ce qu'on a voulu hein ».

Porteur de l'utopie d'une nouvelle organisation sociale et ayant soutenu financièrement le projet pour que le quartier se concrétise, l'université à travers le « G4 » a créé et investit les lieux de transmission des valeurs, est présente dans les instances, souhaite faire « rayonner » l'esprit *Humanité* mais montre également une forme de saturation face au rôle qui lui est attribué par les habitants, en retour. « Comme la Catho qui est porteur pour tout et rien : un panneau de signalisation, un travail à faire, c'est vers nous qu'on se tourne donc ce n'est pas normal mais il va y avoir un moment où... ». Ce système de gouvernance, dans lequel se trouvent les trois instances et le « G4 » les surplombant, semble finalement se dérouler en parallèle d'une réalité et d'expériences au quotidien qui viennent entacher l'image du quartier et le « vivre-ensemble », même si la question est parfois évoquée : « les Ateliers on dit que ce n'est pas leur problème mais on ne peut pas ne pas s'occuper de la poubelle du coin ». Ces problématiques sont tout de même mises de côté : « sur le ramassage des poubelles et les panneaux de circulation je ne suis pas bien sûr hein ! Quand on arrive dans le quartier les gens nous sautent dessus ».

Il y a un pouvoir détenu par le « G4 » et délégué aux instances même si ce premier garde sa position surplombante et peut intervenir dans les décisions prises. Cette intervention est majoritairement considérée comme légitime pour les participants car ce groupe est le « créateur » de cet espace, détenteur de l'« expertise » de l'utopie *Humanité*, mais aussi par l'investissement financier qui a été réalisé. Ce pouvoir de décision et d'intervention se manifeste par la présence des membres aux instances, présence qui se trouve parfois uniquement dans les discours lorsqu'ils sont physiquement absents, mais aussi dans leur possibilité de sanctionner. Ce pouvoir très large cherche à être limité par les acteurs eux-mêmes, en excluant notamment de leur zone d'intervention ce qui a trait à la signalisation et à la gestion quotidienne du quartier comme le traitement des déchets, « avec le groupe de gouvernance on se demande si c'est à nous de prendre ça en charge. Et si on ne le fait pas le quartier est à feu et à sang et comment on va mener les autres projets ? », alors que paradoxalement ils cherchent à conduire les pratiques des automobilistes par exemple.



Le pouvoir selon Foucault n'est pas un phénomène homogène mais il s'exerce en réseau dans lequel les individus subissent mais font aussi l'exercice de leur pouvoir. Face à ce groupe de décideurs s'organisent des contre-pouvoirs, formes de résistance. Les détournements tels que l'enjambement de la grille ou les chemins de désir, les groupes qui se constituent « contre » le projet en rédigeant une pétition ou lorsque « les salariés d'IF Santé suivront le mouvement des salariés de Jean 23 qui s'organise » sont autant de mises au jour des individus qui, non seulement n'ont pas réussi à être enrôlé par les décideurs mais également, tentent de se soustraire à la norme dans une forme de souci de soi. Ils créent alors des contre-discours, qu'ils tentent de diffuser et de médiatiser notamment auprès de la déléguée ministérielle à l'accessibilité lors de la remise d'un trophée. Il y a un rôle structurant à cette prise de contre-pouvoir avec des salariés qui rejoignent « le mouvement », une « réalité qui se complique » et des « tensions » qui naissent, donnant lieu à la création d'un réseau d'acteurs parallèle, absent des instances mais dont on rapporte l'évolution. Il y a bien deux versants à ce dispositif : il se veut producteur d'un cadre avec des outils de la gouvernabilité mais engendre également des débordements et les formes de résistances qui leur sont liées. Toutes ces pratiques de résistance, ce « texte caché » (Scott, 2008), permet aux acteurs d'entrer dans une lutte entre « dominants » et « dominés ».

Nous observons une vision utopique d'un quartier, des relations sociales qu'il abritera mais aussi du système de gouvernance du projet qui entre en confrontation avec la réalité. La gouvernance de cet espace urbain original, à la fois à l'initiative d'un acteur privé mais se voulant inscrit dans une démarche Living Lab peine à se construire. Comme nous l'aborderons par la suite, le fonctionnement même d'un Living Lab varie selon les définitions et dans les exemples de ces nouveaux espaces de co-construction que certains nomment « tiers lieux ». Néanmoins *Humanité*, dès les premiers textes, porte cette ambition d'une « co-élaboration » et de « construction, avec toutes les parties prenantes » et nous observons alors un contraste avec l'absence de certaines de ces parties prenantes au sein des instances.

## 2.2 Les conditions de la participation

Ce projet est porté par l'ambition de la participation de tous les acteurs à l'« élaboration du vivre-ensemble ». Les premières personnes enrôlées par le groupe initial notamment grâce à leurs intérêts convergents ont tout de suite une place autour de la table, en particulier dans la Commission de Mutualisation. Néanmoins ce ne sont pas les seuls dont on souhaite la participation : les habitants, les résidents des structures médico-sociales, les professionnels sont aussi attendus dans la mesure où, tout comme dans la définition d'un Living Lab, le projet veut permettre de développer l'innovation avec les personnes-mêmes qui en bénéficieront en leur accordant une place clé dans les négociations et prises de décisions. Nous venons de l'évoquer, il y a un pouvoir jugé légitime par son antériorité et son implication mais aussi des réseaux de contre-pouvoirs ; il s'agit alors maintenant de comprendre comment ceux-ci s'organisent ensemble et la nature des relations qu'ils entretiennent dans les instances co-décisionnelles créées.

Le Living Lab, sur lequel nous reviendrons par la suite dans ce chapitre analytique, sous-tend dans son acceptation la plus commune, l'idée de représenter un espace qui permet la collaboration et l'application de l'*empowerment* des individus. Il existe ce pouvoir du « G4 » que nous avons identifié mais il n'empêche pas la collaboration, puisque nous ne définissons pas le pouvoir comme un bien limité mais comme un construit par lequel les individus s'ajoutent ou s'opposent dans des jeux de « contre-pouvoir » où comme pour Mével et Donzelot (2003), ce qui compte c'est de s'inscrire dans les réseaux de pouvoir, d'en être. C'est là où l'*empowerment*, comme nous l'avons développé dans le second chapitre, permet aux individus de s'emparer du pouvoir de parler et de prendre part, mais aussi d'une capacité d'intervention dans ces réseaux. Prendre part aux discussions qui concernent le lieu de vie c'est faire partie du réseau qui constitue l'espace public pour Hannah Arendt et donc s'inscrire dans les associations qui constituent l'opinion publique en ayant une capacité d'agir ensemble en étant égaux. Cette sphère publique, comme lieu de socialisation, permise par la démarche Living Lab, est un espace qui offre la possibilité de discuter ensemble et de donner une place privilégiée à la parole des « sans-voix », dans le cadre d'*Humanité*, aux personnes

vieillissantes, handicapés ou dans la précarité. C'est à travers la communication dans l'espace urbain et le lieu de vie que des acteurs vont pouvoir construire leur identité politique selon leur culture, leurs savoirs et leur réalité (Lamizet, 2007). La communication urbaine donne sens à la confrontation entre des discours de pouvoir et d'oppositions sous la forme d'une « polyphonie urbaine ».

La participation des habitants et plus largement des usagers au sein des instances est donc particulièrement souhaitée, néanmoins nous observons qu'ils sont rarement présents à ces rendez-vous et peu nombreux sont ceux qui s'y rendent. Les habitants sont au nombre de cinq durant toute notre période d'observation et aucun d'entre eux n'est résident dans une structure médico-sociale. Un couple d'habitants revient régulièrement, faisant notamment partie du Comité Stratégique, mais ils sont également des anciens membres de l'Université Catholique. En reprenant le schéma de la participation que nous avons développé et en l'appliquant à chacune des trois instances, nous avons identifié plusieurs situations de participation.

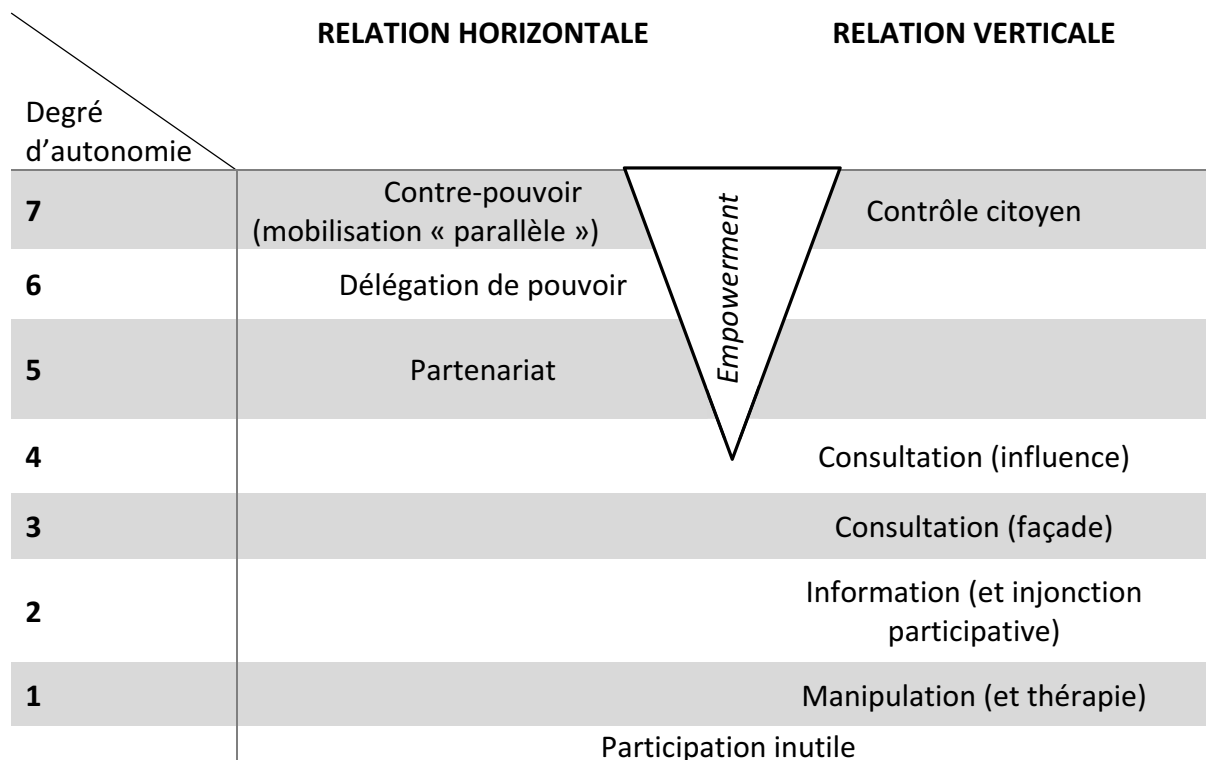


Figure 36 : Rappel du schéma de la participation

La Commission de Mutualisation, présidée par Jean, membre du « G4 » est définie par Jérôme comme « un outil de croissance, qui accompagne les projets et le développement de projets, on produit des dynamiques sociales ». Elle est pensée à l'origine pour être un lieu de discussion et de prises de décisions en lien avec le quartier et les services qui peuvent être « mutualisés ». L'objectif est de réunir tous les acteurs présents à *Humanité*, tous les deux mois. Lors de ces rencontres trois habitants ont été présents à une occasion lors de notre période d'observation, deux bailleurs immobilier, dix-neuf personnes de l'Université Catholique de Lille, six personnes des deux communes sur lesquelles est implanté le quartier, un promoteur immobilier, trois bénévoles de l'Accueil Marthe et Marie, vingt-cinq usagers professionnels (c'est-à-dire ayant une activité professionnelle dans une structure n'appartenant pas à l'UCL ou en libéral) et sept usagers professionnels dans un établissement attaché à l'UCL.

C'est lors des Commissions de Mutualisation qu'est discutée la question de l'occupation des cellules commerciales. Jean ne souhaite pas « laisser commercialiser à tout va », et « reprend ça en main » lorsqu'il y a désaccord avec les promoteurs immobiliers. Dans les discussions à propos de l'aménagement, Jean se prononce souvent au nom d'un « on » : « on a pensé à des jardins pour éviter des choses que l'on ne veut pas comme par exemple la délinquance », faisant référence à des échanges se déroulant hors de ces temps de rencontre. Philippine, professionnelle exerçant sur le quartier, propose une boulangerie, un coiffeur ou une pharmacie en insistant sur le besoin de lieux de restauration pour les étudiants sans que celles-ci ne soient reprises par le groupe. Dans cette instance, nous n'observons pas de partage du pouvoir ou des responsabilités par des négociations entre les acteurs présents. Nous nous trouvons donc à un échelon inférieur de celui du partenariat : celui de la consultation car les participants peuvent conseiller et proposer, notamment dans les discussions autour de la place de la voiture. Cette consultation n'est pas de façade car elle ne sert pas de vitrine aux décideurs et des projets « parallèles » ont vu le jour lors de ces rencontres comme le « PDE ». Ce projet pourrait se trouver à l'échelon 6 de la délégation de pouvoir. Néanmoins, parce qu'il est confié à deux personnes appartenant à l'UCL, le pouvoir de décision appartient toujours à la même organisation. La Commission de Mutualisation

constitue tout de même un premier lieu de rencontre pour les professionnels des structures médico-sociales. Elle remplit là un de ses objectifs puisque ceux-ci y participent assidument et qu'un temps de présentation est prévu à chaque nouvelle arrivée d'un établissement sur le quartier.

Le Comité Stratégique, créé en 2014 et « dirigé » par Yves, veille notamment à ce que les projets développés dans le cadre du Living Lab soient conformes aux valeurs du quartier. Le groupe est composé de quatre directeurs de structures, d'un membre du « G4 », du directeur des « Ateliers », d'un salarié de l'UCL, de quatre professionnels, d'un représentant d'une collectivité territoriale et de quatre habitants. Deux de ceux-ci sont des anciens professionnels ayant exercé à l'UCL et une troisième est la fille d'un salarié de l'UCL. Jérôme résume ainsi les missions du Comité Stratégique : « orienter l'innovation sociale prenant la forme de produits et de services innovants sur le quartier, ainsi que de dynamiques sociales. Déterminer les priorités ». Les méthodes d'animation avec des « tours de table » permettent à chacun de s'exprimer et des « votes » ont lieu pour déterminer les projets prioritaires. Nous observons des différences de registres notamment entre les habitants et les professionnels de l'université. Par exemple, lors du tour de table autour des « envies » pour le quartier, les habitants parlent de « café », « resto », « les malfaçons de construction » pendant que les professionnels et salariés de l'université parlent de « capacité à rayonner », de « partager des valeurs » et de « transmettre le vivre-ensemble ». Il existe alors d'un côté un vocabulaire pratique, ancré dans la réalité et faisant référence à une expérience vécue et un vocabulaire renvoyant plus à une idée, quelque chose de figuré, s'apparentant au discours utopique d'*Humanité*.

Des trois instances, le Comité Stratégique est celle qui est composée de « toute la palette des acteurs qui font vivre le quartier » pour Jérôme. Néanmoins ne sont pas présents les résidents des structures médico-sociales. Cette instance « d'orientation », par la manière dont elle est animée ainsi que sa composition se trouve également à l'échelon 4 de notre schéma de la participation. Cette forme de consultation permet à chacun de s'exprimer et de voter pour les projets ainsi que d'écarter ceux qui ne correspondent pas aux valeurs du

quartier. Lors du vote concernant les projets à mener prioritairement pour le groupe, les projets ayant retenu des voix sont :

- Pour les habitants uniquement :
  - L'Atelier « Brisons la glace », sensibilisation des habitants au handicap (1 voix)
  - Améliorer l'accessibilité des parties communes des immeubles et îlots (1 voix)
  - La maison du partage, « celui qui reçoit devient celui qui donne », porté par l'ABEJ (1 voix)
- Pour les professionnels, directeurs et membres de l'UCL :
  - Développer un réseau éthique au sein du quartier (1 voix)
  - Groupement d'achat : produits, prestations, RH (2 voix)
  - Groupe de travail Troisième Révolution Industrielle sur Humanité (4 voix)
  - Plan de déplacement du quartier – PDE (4 voix + 1 voix de l'habitant ancien directeur d'une école de l'UCL)
- Pour le chercheur :
  - La wikiradio « permettant aux acteurs du quartier de s'exprimer » (notre unique voix)

Lors de cette rencontre, les échanges portent principalement sur la Troisième Révolution Industrielle<sup>91</sup> menée par l'Université Catholique de Lille et les habitants ne prennent pas part à la discussion. Les membres de l'UCL parlent notamment en utilisant bon nombre d'abréviations (« TRI », « IDDR », « G4 »,...) qui ne sont pas expliquées. Au final, les projets « PDE » et « TRI » sont ceux qui ont obtenu le plus de voix, étant jugés « prioritaires » par les professionnels et institutionnels mais pas par les habitants. Nous retrouvons, comme

---

<sup>91</sup> Dès novembre 2013, l'Université Catholique de Lille a décidé de s'engager résolument dans la Troisième Révolution Industrielle et contribuer ainsi à l'indispensable transition énergétique, écologique, économique et sociale de l'Université et de la région Nord-Pas de Calais. Pour plus d'informations : <http://www.univ-catholille.fr/decouverte/TRI.asp>

dans le cas des « envies » une différence entre des projets pratiques et concrets pour ceux à qui ils profiteront et des projets en lien avec les valeurs du quartier décrétées par les décideurs. Le PDE quant à lui, permet également de repenser la place de la voiture, ce qui profite à tous les usagers dans son objectif, mais reste assez flou pour les habitants qui n'en voient pas les effets « concrets » sur leur quotidien et les voix en sa faveur sont justifiées comme telles : « pour se rencontrer et vivre-ensemble », « fédérateur » ou encore « ça joue sur l'image ». Notons que lors de ce vote, une habitante reviendra sur les focus groups que nous avons réalisés lorsqu'elle justifiera son choix de l'Atelier « Brisons la glace » : « pour faciliter la communication, à la manière des focus groups de Lydie, où les gens ont expliqué qu'ils devaient rouler sur la route en fauteuil et puis en parlant bien, on comprend tous des choses qui nous paraissaient bizarre mais parce que nous on est pas en fauteuil ».

Nous observons alors une animation et une composition qui permettent une consultation d'influence mais nous ne nous situons pas dans un échelon supérieur de la participation comme dans le modèle du partenariat par exemple, car il n'y a pas de relation « gagnant-gagnant » entre les habitants et la majorité du groupe appartenant à l'institution à l'origine d'*Humanité*. De plus, leurs propositions ne sont pas reprises par le groupe comme c'est le cas pour le « café citoyen », le problème des moustiques ou de l'accessibilité alors que ceux amenés par Louise, membre du « G4 », figurent à l'ordre du jour. La mise à l'agenda des priorités des décideurs et non pas des habitants, révèlent une asymétrie dans la relation qui empêche les individus de gagner en autonomie.

Le Groupe Ressources, qui a cessé de se réunir après quatre réunions, ne regroupe que des membres de l'Université Catholique de Lille : des chercheurs, un membre du « G4 » et des représentants des écoles et facultés, choisis pour être le réseau « d'expertise » accompagnant les projets retenus. Il est placé sous la direction de Jérôme, l'animateur des « Ateliers » qui définit ses missions, d'abord en 2013 par : « accompagner le directeur des Ateliers dans la définition des activités des Ateliers au service du quartier et de l'UCL », puis en 2014 par « être des ressources pour les projets innovants sur le quartier prenant la forme de produits ou services innovants et dynamiques sociales. Susciter des projets de recherche,

de recherche-action et de recherche pluridisciplinaire ». Lors d'une rencontre du Groupe Ressources qui avait pour but de clarifier le rôle des trois instances, les participants ont questionné la composition du groupe afin d'ouvrir aux habitants et professionnels et à des acteurs extérieurs au quartier. Cette proposition a été mise de côté puisque l'objectif principal est « d'être des ressources ». L'évolution de la définition des missions, d'un accompagnement à une ressource, fait passer le groupe dans une position plus « passive » dans l'agencement des trois instances.

Nous observons, entre les chercheurs d'un côté et les salariés de l'université et le membre du « G4 » de l'autre, des controverses notamment autour de la question du modèle économique du Living Lab *Humanité*. Les premiers défendent une démarche « bottom up » qui partirait des usagers du quartier eux-mêmes et les seconds une logique de prestation avec des développements de produits et services innovants amenés par des entreprises qui viendraient ensuite les « tester ». Cette différence de position entraîne des tensions entre les participants « tu ne trouves pas que Nicolas, il ne fait pas avancer les choses ! Il faut s'adapter hein ! ».

Dans le Groupe Ressources, nous nous situons selon les rencontres, sur plusieurs échelons dans notre schéma de la participation. Lorsque les participants redéfinissent les missions et objectifs de chaque instance, lorsqu'ils pensent la coordination de celles-ci entre elles, ils se situent sur l'échelon du partenariat et prennent part à la construction du Living Lab *Humanité*. Cette forme de co-élaboration donne des résultats puisque ces travaux sont ensuite présentés dans les autres groupes et repris dans le « Rapport d'activité des Ateliers ». Néanmoins, le Groupe Ressources se trouve également à un échelon inférieur de la participation : l'information ou l'injonction participative, lorsque ses décisions se voient remises en question et notamment lorsque la « valeur-fondement » « fragilité » lui est imposée. L'injonction à la participation des personnes dans ce groupe est également visible lorsque, lors d'une rencontre du Comité Stratégique, Louise, membre du « G4 » remet en question le rôle des chercheurs dans le projet : « est-ce qu'Humanité est une ressource pour nous ou est-ce qu'on est une ressource pour Humanité ? ». Elle exprime alors une attente



envers les chercheurs et membres du Groupe Ressources, pour qu'ils se mobilisent, comme un devoir. Elle revient aussi sur l'emplacement du quartier : « et les Ateliers sont aussi à Humanité et pas en plein milieu du boulevard Vauban », montrant la nécessité de devoir se déplacer et de faire l'effort de se rendre sur le lieu du Living Lab. La vision utilitariste de cette instance, traduite dans l'évolution des missions et dans les rapports entretenus avec le Comité Stratégique fait naître un doute sur l'implication réelle des participants dans le projet.

L'*empowerment* des personnes commence lorsqu'ils se donnent du pouvoir, dans les négociations et prises de décision. C'est dans la distance que les individus peuvent prendre avec les décideurs qu'ils gagnent en autonomie et donc en capacité d'agir. À travers des délibérations collectives, les individus et notamment les minorités peuvent s'émanciper. Au sein des trois instances, la prise de pouvoir des individus est limitée. Nous nous trouvons majoritairement dans des relations de consultation ou alors d'injonction participative pour les chercheurs face aux décideurs, ce qui donne lieu d'ailleurs à un désinvestissement de leur part dans cette instance. Ces relations asymétriques ou mentionnées dans notre schéma comme « verticales », ne permettent pas aux « sans-voix », les personnes en situation de handicap, de précarité ou vieillissante notamment, de se faire entendre et leur parole est implicitement disqualifiée. Comme nous l'aborderons dans la troisième partie de ce chapitre, cette disqualification se fait notamment au regard d'un principe de reconnaissance.

### 2.3 La place des usagers dans le Living Lab *Humanité*

Ces trois instances entre elles forment le système de gouvernance du Living Lab *Humanité* soutenu par les « Ateliers ». La démarche Living Lab est liée à un lieu comme nous l'avons vu dans la définition : cela « peut-être n'importe quel espace, n'importe où, adapté à la conception collaborative, l'application de l'*empowerment*, inspirant, et le développement des capacités d'utilisation de l'innovation par les personnes et les communautés », ici, l'ensemble du quartier. Ce lieu est pensé pour susciter et favoriser le développement de projets innovants pour permettre à l'utilisateur de ne plus être celui *pour* qui l'on pense l'innovation mais celui *par* qui elle est créée.

Les « Ateliers » ont été mis en place afin de soutenir cette démarche de co-création. Après avoir renégocié leurs missions et modifié leur définition, ils se traduisent de cette manière :

Les Ateliers visent à développer, avec les acteurs du quartier, un espace vivant et participatif : pour un accompagnement de tous les acteurs vers un meilleur accomplissement de leurs choix concertés dans leurs communautés de vie ; par l'amélioration des processus de génération d'idées et de développement de projets innovants (produits, services, organisation...) ; par l'évaluation de ces processus et solutions mise en œuvre.

Cette définition apparaît comme une tentative de matérialisation de l'utopie dans sa dimension sociale. Elle a fait l'objet de nombreuses modifications et négociations afin d'enrôler le maximum d'acteurs. C'est la transformation de l'objet, sa rencontre avec des intérêts qui le déplace dans un mouvement non linéaire mais fait d'interactions entre les différents acteurs. Au sein du Groupe Ressources, les participants ont voté pour les valeurs-fondements qui définissent le mieux le Living Lab *Humanité*, ils ont également travaillé sur une première définition des « Ateliers », transformant les « acteurs » en « communautés d'acteurs », l'« environnement capacitant » en « espace vivant et participatif », ils ont également questionné l'usage des termes « accompagnateur », « accélérateur », « solution ». À travers ces modifications, l'objet technique s'ancre dans son milieu et réussit à faire converger les intérêts du plus grand nombre afin de s'assurer une solidité.

Néanmoins, même si l'objet fédère et enrôle un maximum d'acteurs grâce à ces déplacements, l'usager reste le dernier acteur qu'il faut réussir à enrôler alors que c'est celui *avec* qui et par qui l'innovation doit être créée. Il s'agit de réussir à renverser la hiérarchie savant/profane et de ne plus décrire la société mais de la transformer, c'est-à-dire de ne plus limiter le Living Lab à des textes mais de le faire fonctionner. Se pose alors la question du bénéficiaire du Living Lab *Humanité*. Savoir à qui profite cette démarche est un sujet abordé au moment des négociations autour du modèle économique à adopter. Alors que certains parlent de « prestations payantes » et d'être « opportuniste » afin d'avoir des ressources financières, d'autres mettent en évidence l'incompatibilité de cette logique avec la démarche

Living Lab et notamment la possibilité pour le prestataire de « donner l'orientation qu'il veut ». Selon notre définition, le Living Lab est un lieu qui regroupe des acteurs publics et individuels, des associations, des entreprises et des usagers dans un objectif commun : celui de favoriser l'émergence de l'innovation, socialement utile puisque venant des personnes concernées elles-mêmes et désirable. En reprenant la typologie des quatre types de réseaux de l'innovation ouverte proposée par Leminen, Westerlund et Nyström (2012, p.8) le modèle souhaité à *Humanité* est celui de l'*user-driven*, c'est-à-dire mené par l'utilisateur. L'objectif est de résoudre des problèmes de la vie quotidienne et de trouver des solutions en accord avec les besoins et les valeurs du groupe d'utilisateurs. C'est une démarche de co-création où les entreprises bénéficient également indirectement des innovations développées et toutes les parties prenantes du réseau participent en apportant leurs ressources : financières, de savoirs, matérielles ou d'encadrement et de soutien. Même si le Living Lab *Humanité* souhaite, dans les textes, s'inscrire dans ce modèle, la logique économique vers laquelle il s'oriente dans les négociations, le pousse vers un réseau dit *utilizer-driven* où les « utilisateurs » sont les entreprises qui cherchent à agrandir leurs activités en développant et testant des produits et services à l'aide du réseau. Le Living Lab est alors conçu comme un outil de collecte de données sur les utilisateurs. Le bénéficiaire de l'innovation n'est plus le même dans ce mode de fonctionnement et il apparaît alors un frein à l'engagement des utilisateurs dans le fait de les considérer comme des ressources et non plus des partenaires. Les intérêts ne convergent plus alors de manière évidente vers un objectif commun et profitable directement aux individus dans leur quotidien mais ces derniers peuvent se sentir être un moyen pour des entreprises de faire plus de profits. Surtout, le besoin n'émane pas directement des individus mais provient des entreprises.

L'utopie dans ce projet, représente une forme de gouvernement des individus. Sa traduction dans des objets qui cherchent à enrôler les acteurs dans le réseau que représente le Living Lab, met au jour à la fois une forme d'injonction à la participation pour plusieurs types d'acteurs, mais aussi un pouvoir détenu par des décideurs qui, même si dans l'intention et dans les textes, est dit négociable, reste finalement dans les mains du groupe de départ. Celui-ci, le « G4 », est présent dans toutes les instances et vient même modifier des décisions prises

dans ces dernières dans des temps hors des rencontres. Nous assistons à une nouvelle forme de gouvernement, par une utopie urbaine portée par un petit groupe d'individus qui, à l'aide d'enrôlements successifs cherche à agrandir le réseau des acteurs qui prennent part au projet. Ce gouvernement par l'utopie passe aussi par la sanction pour ceux qui ne se plient pas aux « valeurs » du projet et l'investissement de tous les lieux de décision pour chacun des membres du groupe de décideurs.

### **3. « L'insertion dans notre société des personnes les plus fragiles »**

L'intention d'*Humanité* est de proposer un nouveau lieu de vie autour du principe du « vivre-ensemble » en accordant une place particulière aux personnes handicapées ou vieillissantes. Cette utopie s'appuie sur le constat que la société, telle qu'elle est organisée au moment-même où né le projet ne satisfait pas ou plus suffisamment et qu'il est possible de proposer une autre manière de faire société, qui serait meilleure et plus juste. Une ambition tournée vers un intérêt général et qui profiterait à tous les habitants et usager : réaliser un quartier où sont « présents tous les représentants de la société dans leur diversité et mixité y compris les personnes ayant un handicap, afin qu'ils puissent ensemble s'enrichir de leur contact mutuel ». Cette projection de la ville de demain, qui est pensée, construite, intègre également la manière dont elle sera gérée et investie par des habitants qui n'existent pas encore. Dans sa traduction, cette utopie cherche donc à rester fidèle à l'intention initiale et aux valeurs sur lesquelles repose le projet mais se retrouve finalement confrontée à une réalité face à laquelle elle doit s'adapter. La mise en place d'un certain mode de vie pour une partie de la population, pensée en amont d'une volonté de « co-élaboration de solutions aux questions qui se posent dans ce nouveau quartier de ville –et de vie », même si celui-ci semble au départ faire consensus et enrôler des acteurs notamment grâce à ses finalités de justice et d'ordre social, creuse des inégalités entre ceux *avec* qui l'on a créé le projet et ceux *pour* qui il se fait. Ces deux perspectives, le faire *pour* et le faire *avec*, créent des tensions et des controverses et ne sont pas exemptes d'une forme de domination.

### 3.1 Réduire les absents

La dynamique collective de la traduction de l'utopie *Humanité* intègre des personnes mais aussi des représentations de personnes. Celles-ci relèvent un intérêt particulier lorsqu'elles sont absentes, ici les « futurs habitants » et les « personnes vulnérables ». S'observe également la mise en évidence et la mise sous silence, de modalités relationnelles. La vie sociale harmonieuse constitue le *credo* principal. Celle-ci se fonde dans la diversité et la mixité alors que la possibilité de conflits relatifs à l'occupation de l'espace est peu évoquée. C'est l'arrivée de nouvelles personnes ou la succession des rencontres qui amènent des nuances dans les profils décrits, dans les expériences projetées et dans le récit des relations à venir. La rencontre avec une réalité élargie ou la confrontation plus régulière avec d'autres personnes amène à recadrer les représentations initiales.

Le point de départ procède d'une réduction de la réalité. La dimension utopique naît d'une simplification et cette réduction se situe dans la projection des expériences de l'habiter. Cette absence d'articulation cognitive entre conception et usage de l'espace prend la forme d'une « politique de la pitié » (Arendt, 1967), sur laquelle nous reviendrons ensuite, dans la mesure où elle convoque une distinction entre personnes « en bonne santé » et « personnes souffrantes ». Ceci implique une division politique qui amène les premières personnes à poser le cadre de participation et de délibération des secondes, voire à en imposer le contenu.

Cette réduction passe par le vocabulaire employé dans les textes, les articles, le « Cahier des Recommandations Urbaines » ou dans les discussions observées afin de qualifier l'habitant du quartier. Il s'agit de « l'accueil de populations plus vulnérables », « d'accorder une place privilégiée à l'insertion dans notre société des personnes les plus fragiles », d'ajouter la « valeur-fondement » « fragilité » à la définition du Living Lab, ce à quoi Nicolas répondait : « J'aurais envie d'entendre les gens du quartier se définir eux-mêmes par un mot ». Puis, une fois les premiers habitants et résidents installés, cette réduction prend une autre forme, alors qu'ils ne sont plus absents du quartier mais des instances. L'autre devient « incivil » et « indiscipliné », ne répondant pas favorablement à l'injonction au « vivre-ensemble » imaginé et projeté au moment où il n'était pas « réel ». C'est l'échec de l'enrôlement de ces acteurs

284

qui donne ce mouvement dans les représentations, les faisant passer de ceux dont il faut prendre soin à ceux qui doivent accepter que l'on prenne soin d'eux.

Malgré leur absence dans les instances, la parole des habitants et des résidents est rapportée à de nombreuses reprises dans les discussions : « j'en ai vu un, il me dit », « les salariés d'IFsanté suivront le mouvement des salariés de Jean 23 », « ils sont entrés en furie » à la suite d'une contravention. Ces absents, toujours présents sous forme d'une réduction, sont au cœur du projet utopique puisque leurs usages sont anticipés, puis discutés et contraints sous l'intention bienveillante affichée d'offrir la meilleure qualité de vie possible aux habitants, selon les critères du groupe de décideurs dans une forme de gouvernement par l'utopie comme nous l'avons évoqué précédemment.

La possibilité de créer des moments d'accueil des habitants est discutée et certaines propositions sont mises en place en parallèle afin de combler cette absence et d' enrôler ceux pour qui le projet a été réalisé. Ainsi, des habitants prennent part au Comité Stratégique, un « livret d'accueil » est évoqué à plusieurs reprises et des évènements comme « une soirée d'accueil des nouveaux habitants » lorsque ceux-ci s'installent dans un nouvel îlot dont la construction vient de s'achever, « Il faut leur donner le goût aux habitants de tout ça, [...] est-ce qu'on ne pourrait pas monter un cycle de conférences, monter je ne sais pas quoi pour qu'ils viennent et réfléchissent ensemble ? ». Ces temps de rencontre et d'accueil entre les « absents » et les participants aux instances constitueraient, au-delà d'un moyen de transmettre les valeurs d'*Humanité* la possibilité de rendre « réel », et présent, cet autre jusqu'alors projeté ou rapporté.

### 3.2 La fabrique de l'autonomie

Nous observons des tensions entre le souhait d'un « accueil de populations plus vulnérables » et de « co-élaboration de solutions aux questions qui se posent dans ce nouveau quartier » et la dépendance sous laquelle les personnes se voient placées jusque dans les choix diététiques avec par exemple la controverse concernant l'installation d'un *food truck*. Identifier des personnes comme étant « vulnérables » amène à une distinction entre des

personnes qui « souffrent » et des personnes qui ne souffrent pas, c'est ce qu'Hannah Arendt nomme la « politique de la pitié » (1967). La particularité de cette souffrance c'est qu'elle n'est pas partagée, ce qu'elle oppose à la compassion, et qu'elle est mise à la vue ou mise en spectacle. Celle-ci est notamment visible quand, rapportant un danger encouru par une personne en fauteuil roulant, Jean montre aux participants à la Commission de Mutualisation une photo prise avec son téléphone portable. Jean cherche alors à enrôler les participants dans une forme de réseaux de spectateurs afin de les amener à s'engager avec lui face à cette souffrance vécue par autrui. Il y a donc dans la politique de la pitié, ceux qui ne souffrent pas d'un côté, qui observent des malheureux de l'autre, dont ils ne partagent pas la souffrance ni n'en ont une expérience directe et par opposition ils sont alors placés dans la catégorie des gens « heureux ». Il ne s'agit pas ici de dénoncer une attitude de spectateur mais de montrer comment, la politique de la pitié freine l'*empowerment* des individus et les place dans une situation de dépendance alors que paradoxalement l'objectif de cette « mise en spectacle » est de vouloir améliorer une situation perçue comme injuste.

Ce n'est pas une politique de la justice où l'on applique le principe d'équité en tenant compte du sens commun de ce qui est « juste », mais une dynamique d'urgence à l'action pour faire cesser des souffrances involontaires d'un ensemble séparé de celui dans lequel se trouvent les « spectateurs » : les être souffrants ou vulnérables. Il y a de l'inégalité dans la politique de la pitié puisque ce sont deux classes inégales mais en contact pour s'observer et suffisamment à distance pour ne pas partager les mêmes expériences. Il faut porter secours, aider l'être vulnérable, ce qui l'amène doucement, par un effet pervers, à se retrouver dans une position de dépendance, un terme « souvent entendu dans un sens péjoratif de soumission et de perte d'autonomie » (Meire, 1997) alors même que l'on défend la « co-élaboration de solutions » et que l'on prêche pour son autonomie. Pour lui venir en aide, des panneaux de circulation le désignant directement par un panneau « Handicapés » sont par exemple proposés, le mettant d'autant plus en spectacle, poussant jusqu'à la stigmatisation de cette population qui cherche à être « accueillie », en lui accordant « une place privilégiée ».

Cette attitude paternaliste maintient la personne dans un rapport de dépendance et va à l'encontre de l'autonomie. C'est ce rapport à autrui dont parle Luc Boltanski dans *La Souffrance à distance* (2007) où l'autre est mis à distance, considéré en victime devant être aidée et secourue. Nous observons des décisions et des solutions proposées *pour* autrui dans une relation verticale et relevant de la « politique de la pitié » où le point de vue de l'utilisateur n'est pas entendu. Les acteurs institutionnels ne voient pas la personne en termes de capacité ou d'incapacité mais comme un être souffrant et ayant besoin d'une assistance. Ils vont seuls définir et mettre en place les solutions pour améliorer le sort de ces personnes.

En reprenant le schéma de la participation que nous avons proposé, nous observons que cette attitude paternaliste à l'égard des êtres « souffrants » empêche donc ces derniers : à *Humanité* ce sont les handicapés, les personnes vieillissantes ou précaires, à gravir les échelons des degrés de l'autonomie. Ceci est d'autant plus paradoxal que cette autonomie qui amène à l'*empowerment* est nécessaire à la participation effective des personnes aux processus de co-élaborations et de co-crétions que souhaite instaurer le Living Lab. Lorsque Nicolas propose « j'aurais envie d'entendre les gens du quartier se définir eux-mêmes par un mot » alors qu'il était question d'inclure « fragilité » aux valeurs-fondements d'*Humanité*, il se situe dans la topique de la reconnaissance au sens d'Axel Honneth (2002). Celle-ci fait une place à l'altérité en permettant non pas une mise en spectacle mais une « visibilité ». C'est la possibilité de reconnaître l'autre, ne pas nier sa différence et qui s'inscrit dans une conception capacitaire des individus et une démarche émancipatoire. Reconnaître l'individu représente un pas vers une démarche participative puisque cela suppose qu'il est capable d'exprimer ses attentes et opinions et de contribuer aux prises de décisions. La reconnaissance semble permettre de construire un pont entre la dépendance et l'autonomie des personnes handicapées notamment parce qu'elle n'assigne pas une identité à l'autre mais reconnaît sa différence. Il s'agit de considérer la personne experte de sa propre situation et la mieux à même de s'exprimer et d'affirmer ses choix. Cette volonté de co-construction et de co-élaboration se retrouve dans les intentions du projet utopique *Humanité* mais dans la pratique, l'absence des habitants et résidents dans les lieux de négociations pousse les décideurs à rester dans une forme de politique de la pitié.



La relation paternaliste induite par la politique de la pitié se retrouve également dans la barrière mise en place entre le quartier et l'hôpital afin d'empêcher les habitants d'emprunter ce chemin jusqu'au métro. Celle-ci est motivée par le fait qu'emprunter ce chemin pour les habitants ait été jugé dangereux, notamment pour ceux qui circulent en fauteuil roulant. Néanmoins, les professionnels et employés de l'hôpital disposent d'un badge qui leur permet d'ouvrir la barrière et donc de circuler par ce chemin. La barrière est d'ailleurs questionnée par les cadres de l'hôpital dont les propos sont rapportés en Comité Stratégique : « est-ce que c'était le plus opportun de faire un fossé et une grille ? Est-ce que c'est bien de rester dans notre château fort ? ». Nous retrouvons, avec cette grille, d'un côté des personnes fragiles, qui courent un danger et qu'il faut protéger et de l'autre des professionnels, protecteurs et qui eux, n'encourent aucun risque, mais qui « surplombent » le reste du quartier, quelque part un peu « privilégiés » dans leur « château ». Il y a alors dans les discours une vraie distinction entre le « eux » et « nous », de part et d'autre : ceux du « mauvais côté », les « indésirables » ou encore la « verrue ».

Cette tension, entre le désir de pousser des individus à l'autonomie tout en les gardant dans des situations de dépendance, pose la question de l'altérité, du rapport à l'autre et de la manière dont on fait société à *Humanité*. Les instances créées pour accompagner la démarche Living Lab reflètent également cette relation à autrui dans deux dimensions : le vocabulaire et les registres de langage observés dans les discussions d'une part et le cadre de fonctionnement flou qui ne permet pas de saisir la place accordée aux habitants d'autre part. Le vocabulaire utilisé dans le Comité Stratégique, faisant référence à des projets innovants de l'Université Catholique de Lille ou encore à la Troisième Révolution Industrielle, le recours aux abréviations incompréhensibles pour ceux qui ne font pas partie du milieu universitaire, mettent à distance les habitants présents en les excluant de ces conversations. Il empêche alors un partage de pouvoir et entraîne l'instauration d'une asymétrie dans la relation entre ceux qui peuvent prendre part et ceux qui ne disposent pas de ce savoir. Les habitants, en réponse, reviennent à plusieurs reprises sur des sujets en lien avec leur savoir d'expérience du quartier : « les moustiques » et « les déchets » par exemple. Enfin, le cadre de fonctionnement des instances ainsi que le système de gouvernance du Living Lab tente de se

288

construire pendant notre période d'observation. Ces ambiguïtés sur les rôles joués par chacun et les missions de chaque groupe, les modifications que subit l'objet au fil des interactions et de l'enrôlement de nouveaux acteurs dans le réseau sont des freins à la possibilité d'offrir une place et du pouvoir décisionnel aux habitants, par une participation effective. Nous avons observé soixante-dix-huit temps de discussion consacrés à une tentative de définition des instances et de la gouvernance avec des questionnements et des zones d'incertitude autour du rôle joué par ceux qui participent déjà dans les groupes.

Nous avons également observé cette forme de paternalisme au moment de la restitution quand André, le membre du « G4 » présent lors de cette rencontre parle de « son projet, très beau » qu'ils ont « souhaité faire » qui doit alors se confronter à une autre vision de celui-ci, différente. Apprendre des faits observés, qui viennent parfois contredire les intentions placées dans cette utopie le contrarie. Dans les séquences participatives que nous avons mises en place lors de ce temps d'échange, André n'a pas souhaité coopérer aux discussions se mettant en retrait du groupe dans lequel il se trouvait. Il y a eu donc un souhait de ne pas prendre part à ce temps co-élaboratif différent de ceux proposés dans les instances créées dans le cadre du Living Lab. Tous les autres membres se sont investis dans les exercices et mises en pratique imaginés.

### 3.1 Les normes de l'humain dans l'utopie *Humanité*

Cette traduction de l'utopie, qui passe par la matérialisation de l'espace, l'enrôlement d'acteurs et d'objets, cherche à faire exister un nouveau quartier mais également des relations sociales plus justes, meilleures, notamment pour des personnes identifiées comme « fragiles » ou « vulnérables ». La volonté de venir en aide à des personnes entraîne, comme nous venons de le voir, une politique de la pitié qui amène les décideurs à faire *pour*, dans une forme d'attitude paternaliste. Dans ce mouvement, les décideurs et participants aux instances en arrivent donc à créer ce que nous avons appelé en première partie des « normes de l'humain » en projetant des rapports entre l'humain et l'espace qu'il habite notamment. Les déplacements des personnes, la place de la voiture ou ce qu'il est possible de trouver comme

commerces ou type d'alimentation dans le quartier par exemple, créent un cadre, motivé par des objectifs de sécurité et de santé. Il est également attendu des personnes qu'elles coopèrent à ce projet normatif, amenant ceux qui ne s'y conforment pas à être sanctionnés par la verbalisation par exemple et à être identifiés comme des « incivils ».

La politique de la pitié se distingue de la politique de la justice. Cette dernière représente une action « menée d'en haut, par des dirigeants » et dont l'objectif est de promouvoir la justice (Boltanski, 2007). Elle s'appuie sur un « modèle de la cité » en donnant aux conflits une issue qui soit « juste ». Cette théorie se base donc sur un sens commun de ce qui est juste ou injuste. L'utopie porte en elle cette distinction puisqu'elle naît de la contestation de l'ordre social existant qui ne satisfait pas ou plus et qui cherche à être rendu « meilleur et plus juste ». Elle diffère de la politique de la pitié dans le sens où il n'y a pas de mise en avant d'une différence entre des individus « malheureux » et d'autres « heureux » mais entre des « grands » et des « petits » (Boltanski, Thévenot, 1991). Il s'agit alors de s'avoir si cet ordonnancement de valeur et de taille est « juste ». Celle-ci permet de réparer des injustices, sociales ou économiques mais met de côté l'*affect*, les émotions ou la souffrance. En voulant s'inscrire dans cette politique de la justice, les décideurs cherchent à mettre en place des normes de circulation, d'alimentation ou de participation, en allant parfois jusqu'à être hors la loi ou aux limites de la loi. C'est le cas par exemple lorsqu'une municipalité demande à une autre de venir verbaliser sur sa commune alors que ce n'est pas légal ou lorsque qu'il est demandé aux fauteuils roulants d'emprunter les trottoirs alors que la loi en vigueur stipule que pour certains types de fauteuils roulants électriques il y a une obligation de circuler sur la chaussée. Dans ces situations, les normes créées par l'utopie viennent prendre le dessus sur un cadre légal et sont légitimées par le fait que le projet soit motivé par une forme d'intérêt général.

Ces normes sont visibles dans l'architecture, l'espace urbain, dans la distinction entre ceux qui peuvent y accéder et ceux qui ne peuvent pas. Elles sont aussi mises au jour dans la manière dont sont pensées les conditions de la participation des personnes au sein des dispositifs, entre ceux qui peuvent prendre part aux discussions et ceux qui en sont exclus.

Elles définissent la manière dont s'agencent tous ces éléments et il y a une mise en espace des normes de l'humain auxquelles l'utopie apporte une légitimité. En ce sens, nous pouvons dire qu'un projet utopique est aussi un projet normatif.

Pour conclure ce chapitre, et avant de proposer nos conclusions générales, nous avons donc observé, grâce à la notion de réseau, comment l'utopie est traduite dans la réalité et la manière dont cette confrontation avec le réel vient à son tour modifier l'utopie dans un mouvement non linéaire mais processuel, fait de nombreux aller-retours et transformations de l'objet Living Lab *Humanité*. La notion de réseau nous a permis de suivre les mouvements entre les acteurs et les objets ainsi que l'effet d'entraînement dans la communauté créé autour de l'innovation sociale. Celle-ci, pour émerger et pour survivre, a besoin d'enrôler de nouveaux acteurs, de mobiliser des nouvelles ressources et parfois de se déconstruire et reconstruire suite à cette multiplication des interactions. Nous l'avons donc vu l'utopie s'appuie sur des objets dans son besoin de matérialisation et ceux-ci peuvent avoir plusieurs fonctions et plusieurs effets. Certains notamment entraînent des représentations différentes, comme c'est le cas pour la grille qui est motivée par un souci de protection mais entraîne un sentiment d'exclusion. Néanmoins, sans les objets : les cafés, le « Cahier des Recommandations Urbaines », le cadre bâti, les journaux ou encore les « Ateliers », l'utopie *Humanité* n'existe pas.

Il s'agit, pour les individus qui se laissent enrôler dans ce réseau de saisir la contrepartie qu'ils pourront en tirer ou les points sur lesquels leurs intérêts convergent avec le projet afin de s'approprier l'innovation. C'est là où la notion de réseau éclaire la notion de pouvoir, notamment en identifiant les points dans le réseau qui exercent des contrôles et en permettant de suivre les compositions et décompositions du pouvoir, les assemblages et arrangements. Pour Michel Callon (Callon, Ferrary, 2006), le pouvoir n'existe qu'en étant exercé et mis à l'épreuve, il s'agit alors d'observer si les associations tiennent ou se défont, si les liens subsistent ou s'éloignent.

Enfin, la théorie de l'acteur-réseau nous a permis grâce à la notion de traduction, de comprendre comment l'utopie circulait, depuis sa première formulation autour des petits

cafés partagés par un groupe de quatre personnes, jusqu'à la création des instances constituant le système de gouvernance du Living Lab *Humanité*. Cette traduction, nécessaire pour faire exister l'utopie, permet l'enrôlement, passe par des objets, fait référence à des personnes parfois absentes, parfois omniprésentes, à des valeurs, mais également à un vocabulaire et finit par faire émerger ce nouveau quartier avec ses normes, un système de gouvernement des individus et remplit son objectif : produire un espace avec une société et une politique. Néanmoins, dans la conception foucauldienne de l'espace, celui-ci est toujours « dédoublé » entre un espace du dedans et un autre du dehors et c'est l'hétérotopie qui permet de révéler cette pluridimensionnalité. Il n'existe donc pas uniquement la traduction dans la réalité du projet utopique *Humanité* mais également un autre espace, symbolique, qui cette fois-ci se construit à partir du lieu réel et non pas du lieu projeté. L'appropriation, les représentations viennent créer cette hétérotopie, faisant passer *Humanité* d'un quartier imaginé à un quartier vécu.

## Conclusion

### De l'utopie à l'hétérotopie : intentions et représentations

Nous avons observé et accompagné la traduction d'un projet utopique de création d'un nouveau quartier, passant par différentes étapes et supporté par trois instances en lien avec les objectifs poursuivis : le vivre-ensemble, la mixité, l'enrichissement mutuel, la co-conception et la co-création de solutions innovantes aux problèmes qui se posent avec les habitants et les personnes ayant un handicap en leur offrant une place particulière dans le projet. Il y a donc eu un travail sur l'espace fait par des décideurs qui souhaitent faire émerger une société avec une politique. La matérialisation de cet espace utopique s'est fait en mobilisant des objets, en multipliant les interactions, en enrôlant des acteurs humains et non-humains, afin de rendre réel un lieu qui n'existait pas encore. Il s'agit d'écrire collectivement l'histoire et de la transmettre. Analyser ces pratiques, ces mouvements entre passé, présent et futur, sous l'œil de l'utopie permet de mettre au jour la lecture que font les personnes du présent et les modalités *via* lesquelles ils se projettent, mais aussi de comprendre ce qui se joue dans les espaces de prises de décisions et les modalités de délibérations de celles-ci.

L'approche constructiviste de notre objet de recherche nous permet de rendre compte de la dimension symbolique qui réside dans la traduction de l'utopie *Humanité*. Nous avons collecté des discours, identifié les objets mobilisés pour faire circuler ces discours, étudié la manière dont ils se modifiaient au fil des interactions et perçu des phénomènes de résistances qui se sont développés *dans* et en parallèle du projet tout en nous intéressant aux processus communicationnels à l'œuvre et ce qu'ils révélaient des enjeux de pouvoir et des rapports à l'autre. L'insuffisance d'un modèle linéaire de la communication, même si elle a déjà été de nombreuses fois démontrée est également présente dans notre travail sur l'utopie. Celle-ci se construit et elle suscite des attentes tout autant que la transmission d'un message explicite. L'utopie réside à la fois dans l'anticipation d'une nouvelle réalité désirée et dans le regard porté sur une réalité révolue en lien avec la critique d'un temps présent. Ces phénomènes sont tous deux inscrits dans la dynamique d'un changement urbain se donnant à voir dans le

mouvement de projection dans un espace autre qui tend, par la distance temporelle et matérielle, à être idéalisé. *Humanité* est l'opportunité de questionner des pratiques mises en place afin de garder une trace, rendre compte de ce qui sera l'histoire pour ensuite la transmettre, mais aussi de manière plus générale, de réfléchir à ces questions dans un contexte politique, économique, urbanistique et social qui nous confronte à un changement de modes de vie.

Ce projet, dont les intentions vont vers l'intérêt général, est né dans le contexte des enjeux contemporains du vieillissement de la population et de la lutte pour la reconnaissance sociale du handicap mais aussi de la popularité du modèle de démocratie participative. En l'abordant sous l'angle de l'utopie, nous avons pu comprendre comment des valeurs, jugées comme « meilleures » par un petit groupe, servaient ensuite de système de gouvernance, entraînant la création de normes et d'un modèle de rapport à soi et à autrui. L'utopie amène une légitimité dans le pouvoir que détiennent les décideurs, un pouvoir qui s'exprime de différentes manières mais qui offre la possibilité de se positionner en « contre-pouvoir » en permettant l'émergence d'une forme d'*empowerment* des individus. Ce pouvoir de décision engendre également une forme de politique de la pitié ainsi qu'une attitude paternaliste vis-à-vis de ceux *pour* qui l'on souhaite une meilleure société. Grâce à cet espace urbain particulier, nous avons pu également proposer, déconstruire et reconstruire une schématisation des différents degrés de la participation des individus. Le tableau ainsi créé a été sujet à de nombreuses réflexions, discussions, lors de la restitution mais également à la suite de situations d'observation.

En même temps que la matérialisation de l'espace, l'enrôlement des acteurs et la mobilisation d'objets en vue de faire exister l'utopie *Humanité*, est apparu un contre-espace, indissociable, à l'image de la seconde face d'une même pièce. Cet espace, symbolique, naît de la réception de l'utopie par les acteurs et de leurs usages, contournements, détournements du lieu imaginé. L'espace est, comme le définit Foucault, doté de qualités. L'hétérotopie est localisable mais n'est pas l'emplacement qu'elle reflète. Elle ne se trouve pas dans des phrases ou des discours comme l'utopie mais dans les propriétés symboliques de l'espace. La

considérant comme une fin, une mise en œuvre de l'intention utopique, elle permet alors de saisir les tensions entre le réel et l'imaginaire, entre les intentions et les représentations. Nous proposons de reprendre en les résumant, les principes proposés par Foucault (2009) et évoquées dans le second chapitre, pour permettre une « lecture » de l'hétérotopie *Humanité* :

- Toute société se constitue ses hétérotopies, même si celles-ci peuvent prendre des formes très variées,
- Toute société peut résorber ou faire disparaître une hétérotopie constituée auparavant ou en organiser une nouvelle,
- L'hétérotopie juxtapose plusieurs espaces qui devraient normalement être incompatibles,
- L'hétérotopie est liée à des découpages singuliers du temps,
- L'hétérotopie a toujours un système d'ouverture et de fermeture qui les isole par rapport à d'autres espaces, parfois il faut un rite pour y entrer et d'autre fois on y entre facilement avant de se rendre compte qu'on est entré nulle part, parfois l'hétérotopie est un lieu ouvert qui maintient dehors.

*Humanité* est un lieu dessiné par une institution dans le but de faire exister une utopie et qui a, dans le même temps, donné naissance à une hétérotopie de déviation. En effet, celle-ci intègre des personnes « hors-normes », handicapées ou vieillissantes alors que dans notre société, le « bien-portant » et le « productif » est la règle. Cette hétérotopie prend forme dans un contexte que nous avons rappelé précédemment, de revendication d'une meilleure prise en compte du handicap, de l'évolution du système de santé et de la société ainsi que de la volonté, pour les citoyens, de prendre part aux décisions qui concernent leur lieu de vie. Elle est donc ainsi révélatrice d'un mouvement culturel, et notamment de la place qu'occupent ceux que l'on a nommé les « sans-voix » à la suite de Marion Carrel. En accord avec le troisième principe, *Humanité* juxtapose plusieurs espaces en un lieu réel : le Living Lab, les trois instances, l'expérience quotidienne que font les habitants et qui est incompatible avec la démarche de co-création et de participation qui leur est proposée. C'est cette



incompatibilité qui maintient ces lieux éloignés et étrangers les uns des autres, notamment comme nous l'avons vu, par le vocabulaire utilisé, les différences de registres de langage, le fonctionnement et l'articulation flous de ces espaces entre eux.

S'appuyant sur une utopie, l'hétérotopie *Humanité* enferme dans un lieu tous les temps : le passé sur lequel elle s'appuie et qu'elle souhaite modifier, le présent –forme du passé de demain- qui entre en conflit avec des usages « réels » du lieu et qui vient à nouveau nourrir l'utopie, et le futur dans la projection de l'émergence d'une meilleure société avec une politique plus juste. On entre, en apparence, facilement à *Humanité*. Son ouverture a l'air simple au premier abord, il s'agit d'y mettre les pieds et de se promener dans ses rues. Malgré tout, cette pénétration du lieu n'est qu'une illusion. Le visiteur croit y pénétrer mais y est exclu en réalité. Pour accéder à cet emplacement hétérotopique, il faut en être, partager le quotidien de ceux qui ont à le vivre et *pour* qui ont été pensé des modalités de participation aux prises de décisions. Faire partie de ceux qui ne sont pas enrôlés et qui, se structurent en réseau dans cette forme de résistance, ou dans notre cas les observer, permet alors d'accéder à ce contre-emplacement symbolique et aux représentations et contestations. L'hétérotopie se situe également dans les instances créées pour accompagner et guider la réalisation du projet. Il est également difficile d'y pénétrer, il faut avoir été enrôlé, trouver des intérêts convergents avec les objectifs poursuivis, avoir le savoir nécessaire pour pouvoir prendre part aux discussions qui s'y déroulent. C'est en ayant pu y être présente, par l'observation des interactions mais également par notre participation lors de ces temps d'élaboration et de traduction de l'utopie, que nous avons eu un accès privilégié aux représentations des acteurs présents.

L'hétérotopie *Humanité* a elle aussi une fonction. Ici, nous ne nous trouvons pas dans une fonction de compensation, qui est l'intention du projet lui-même, mais dans une fonction d'illusion. Cet espace vient révéler comme étant illusoire la traduction des intentions utopiques. Elle dénonce alors l'emplacement réel, les inégalités et les rapports de pouvoir qu'il crée, les formes de gouvernement qu'il a engendré, donnant notamment lieu aux controverses que nous avons retracées. Nous souhaitons ne pas envisager cette forme de

dénonciation d'une illusion dans une conception négative mais comme tendant, à travers une prise de conscience de l'existence de celle-ci, à rétablir le mouvement d'origine qui portait la création d'*Humanité*, c'est-à-dire les intentions utopiques placées dans le projet.

Ce travail de thèse est d'ailleurs également une hétérotopie, comme nous l'avons déjà mentionné. L'objet particulier que nous avons étudié, à savoir un nouveau quartier créé par une université et berceau d'une démarche Living Lab, nous a poussé à le questionner dans ses enjeux sociologiques, philosophiques et politiques. C'est cette interdisciplinarité qui permet une cohérence et rend communicable une approche en Sciences de l'Information et de la Communication d'*Humanité*. Nous avons placé l'interaction sociale au centre de notre travail, en cherchant à ne pas écarter les phénomènes de contrôles sociaux du pouvoir grâce à une approche foucauldienne mêlée aux notions de réseaux et de traduction. Nous avons également choisi d'accorder une place aux affects et aux émotions dans cette analyse des conflits mais aussi dans la manière dont nous avons en amont, mené notre travail empirique. Elle est une hétérotopie car elle est à l'origine d'un « espace autre » qui, à l'image de la métaphore du miroir utilisée par Foucault<sup>92</sup> permet, de se voir là où nous sommes absents et depuis le poste d'observation créé par ce travail, réel, revenir vers soi là où nous sommes vraiment.

L'intérêt de ce travail réside dans la mise au jour de l'existence d'un contre-espace symbolique qui influence les relations et les interactions entre toutes les parties prenantes du projet. Comprendre les tensions qui se trouvent entre les intentions utopiques et les représentations qu'elles engendrent permet pour les décideurs, de s'emparer de ces questions afin d'engager de nouveaux acteurs en prenant en compte la manière dont les habitants et usagers s'approprient ou non l'innovation. Il s'agissait également, à travers la mise à distance que permet la recherche, de saisir les enjeux qui se trouvent au sein des instances créées et ce qu'engendrent la place et le rôle de chacun à l'intérieur de celles-ci en termes de pouvoir, de rapport à l'autre et de rapport à soi.

---

<sup>92</sup> Cf. page 110

Notre recherche, en s'intéressant notamment à la participation des individus à ce projet d'innovation urbaine, nous a permis de revenir sur les rapports entre individualité et association humaine. Le lien entre participation et interaction - puisqu'il n'y a pas de participation sans interaction et *vice versa* -, la nature active des individus et leur capacité à faire émerger des nouveaux systèmes sont autant de questions présentes dans le cadre de cet objet de recherche et dont peuvent s'emparer les Sciences de l'Information et de la Communication. En interrogeant la question de la participation au sens d'une redistribution du pouvoir et d'un développement de l'individualité, c'est aux processus d'interaction, aux codes, aux contextes et aux modes de participation des partenaires que nous nous sommes intéressée mais aussi aux détournements à des fins utilitaristes et aux résistances de ceux qui doivent transférer ce pouvoir. Enfin, la démarche de recherche permise par notre terrain, offre également un retour sur la place du chercheur dans un projet qui mêle une grande hétérogénéité d'acteurs : habitants, résidents, professionnels, institutionnels et chercheurs. Il s'agissait de rapprocher notre discipline de la démarche clinique, dans le cas présent en accompagnant ce projet d'innovation urbaine mais en ouvrant aussi la voie à des recherches cliniques de la participation, où le chercheur prend part à la création de dispositifs participatifs *avec* et *par* ceux à qui ils sont destinés.

## Bibliographie

- ALINSKY Saul D. *Rules for radicals, A Practical Primer for Realistic Radicals*. New York : Random House, 1971
- AMBROSINO Charles, NOVARINA Gilles. L'indépassable "Laboratoire grenoblois" ?. *Métropolitiques* [en ligne]. 2 mars 2015. Disponible sur : <http://www.metropolitiques.eu/L-indepassable-laboratoire.html>
- ANDREW Melissa K. Le capital social et la santé des personnes âgées. *Retraite et société*, 2005, n° 46, p. 131-145
- APPEL Violaine, BOULANGER Hélène. La légitimation de l'organisation : les enjeux du dispositif communicationnel. *Communication* [en ligne]. 2001, vol. 28. Disponible sur : <http://communication.revues.org/1712> ; DOI : 10.4000/communication.1712
- ARAB Nadia. *L'activité de projet dans l'aménagement urbain. Processus d'élaboration et modes de pilotage ; les cas de la ligne B du tramway strasbourgeois et d'Odysseum à Montpellier* sous la direction de Jean-Marc Offner. Marne-la-Vallée : Ecole nationale des ponts et chaussées, 2004. Thèse doctorat : Urbanisme et aménagement : 2004 : 2004ENPC0032
- ARENDRT Hannah. *Essai sur la Révolution*. Paris : Gallimard, 1967
- ARENDRT Hannah. *Condition de l'homme moderne*. Paris : Calmann-Lévy, 1983
- ARENDRT Hannah. *Considérations morales*. Paris : Payot & Rivages, 1996
- ARNSTEIN Sherry. A ladder of citizen participation. *Journal of the American Institute of Planners*, 1969, vol. 35, iss. 4, p. 216-224
- AZÉMA Bernard. Un changement de paradigme pour les centres médico-psychologiques. Du centre au réseau. *Penser les pratiques sociales*, ed. par Rémy Puyuelo. Toulouse : ERES, 2001, p. 185-197
- BACQUÉ Marie-Hélène, BIEWENER Carole. *L'empowerment, une pratique émancipatrice*. Paris : La Découverte, 2013

- BARBOUR Rosaline S., KITZINGER Jenny. *Developing Focus Group Research: Politics, Theory and Practice*. Londres : Sage, 1999
- BARBOUR Rosaline S. Making sense of focus groups. *Medical Education*, 2005, n°39, p. 742-750
- BARRY A., OSBOURNE T., ROSE N. Introduction. *Foucault and political reason. Liberalism, neo-liberalism and rationalities of government*. Chicago : The University of Chicago Press, 1996
- BRATOSIN Stefan. *La concertation : forme symbolique de l'action collective*, Paris : L'Harmattan, 2001
- BATAZZI Claudine. Efficacité symbolique du discours : la figure de l'utopie. *MEI. Médiation et Information*, 2009, n° 29, p. 69-84
- BATESON, BIRDWHISTELL, GOFFMAN, HALL, JACKSON, SCHEFLEN, SIGMAN, WATZLAWICK, *La nouvelle communication*. Paris : Seuil, 1984
- BAUDIN Gérard. *La mixité sociale : une utopie urbaine et urbanistique*. TMU CNRS, Presses Universitaires de Franche-Comté, 1999
- BELLINHA Paulo. Technologie et imaginaire : un récit du destin urbain. *Sociétés*, 2001, n° 71, p. 67-71
- BENNETT Tony. *The Birth of the Museum: History, Theory, Politics*. London : Routledge, 1995
- BENSAÏD Daniel. Temps de la résistance, temps de l'utopie. *Actuel Marx*, 1999, décembre
- BERKMAN Lisa F., GLASS Thomas. Social integration, social networks, social support and health. *Social Epidemiology* ed. par Berkman Lisa. New York : Oxford University Press, 2000, p. 137-173
- BERKMAN Lisa F., SYME SL. Social networks, host resistance and mortality : a nine-year follow-up study of Alameda County residents. *American Journal of Epidemiology*, 1979, n°109, p. 186-205

- BEYES Timon, MICHELS Christoph. The production of educational space: Heterotopia and the business university. *Management Learning*, 2011, n°42, p. 523 – 538
- BIANQUIS-GASER J. Observation Participante (technique de). *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales* ed. Mucchielli Alex. Paris : Armand Colin, 2004, pp. 174-181
- BLAIR Erik. A further education college as a heterotopia. *Research in Post-Compulsory Education*, 2009, vol. 14, p. 93-101
- BLOCH Ernest. Le principe espérance. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Gallimard, tome 1
- BLONDIAUX Loïc. L'idée de démocratie participative : enjeux, impensés et questions récurrentes. *Gestion de proximité et démocratie participative* ed. par Bacqué Marie-Hélène, Rey Henri et Sintomer Yves. Paris : La Découverte, 2005, p. 119-138
- BLONDIAUX Loïc, FOURNIAU Jean-Michel. Un bilan des recherches sur la participation du public en démocratie : beaucoup de bruit pour rien. *Participations*, 2011, n°1, p. 8-35
- BOLTANSKI Luc. *La souffrance à distance*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Gallimard, 2007
- BOLTANSKI Luc, THÉVENOT Laurent. *De la justification. Les Économies de la grandeur*. Paris : Gallimard, 1991
- BOURDIEU Pierre. The Forms of Capital. *Handbook of Theory and Research for the Sociology of Education* ed. par Richardson J.G. New york : Greenwood Press, 1986, p. 241-258
- BOURDIN Sylvie. *La construction imaginaire d'une technopole : l'exemple de Sophia Antipolis* sous la direction de Daniel Bounoux. Grenoble : Grenoble 3, 1996. Thèse doctorat : Sciences de l'Information et de la Communication : 1996 : 1996GRE39006
- BOURDIN Sylvie. Contribution de la sociologie des associations pour construire une approche communicationnelle des organisations (ACO). *Communication des organisations : recherches récentes* ed. par Catherine Loneux et Bertrand Parent, Paris : L'Harmattan, 2010, volume 1

- BRESSON Maryse. La participation : un concept constamment réinventé. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [en ligne]. 2014, n°9. Disponible sur : <http://socio-logos.revues.org/2817>
- BRETON Philippe, PROULX Serge. *L'explosion de la communication. Introduction aux théories et aux pratiques de la communication*. Paris : La Découverte, 2012
- BREYNAT Seb, COHEN Morgane, GABRIEL David. *Plaidoyer pour Villeneuve. Pouvoir d'agir et planification démocratique face à la rénovation urbaine de l'Arlequin*. Paris : Editions du Puca, 2016, Collection Recherche, n° 231
- BROCA Sébastien. Comment réhabiliter l'utopie ? Une lecture critique d'Ernst Bloch. *Philonsorbonne*, 2012, 6, p. 9-21
- BRUCHANSKY Christophe. The Heterotopia of Disney World. *Philosophy Now*, 2010, n° 77, p. 15-17
- BRUN Patrick. Croisement des savoirs et pouvoir des acteurs. L'expérience d'ATD-Quart Monde. *VST – Vie sociale et traitements*, 2002, n° 76, p. 55-60
- BUKOV A., MASS I., LAMPER T. Social participation in very old age: Crosssectional and longitudinal findings from BASE. *The Journal of Gerontology*, 2002, Series B, vol. 57B, n° 6
- BURSZTYN Gabriel, BARTHOLO Roberto, ZREIK Khaldoum. The photographic experience of the city in the area of smartphones : being and acting in a hybrid space-time. *City temporalities* ed. Patrizia Laudati et Khaldoun Zreik. Paris : Europa, 2016
- CALLON Michel, BARTHE Yannick. Décider sans trancher. Négociations et délibérations à l'heure de la démocratie dialogique. *Négociations*, 2005, n°4, p. 115-129
- CALLON Michel, LATOUR Bruno. Le grand Léviathan s'apprivoise-t-il ? *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs* ed. par Akrich M., Callon M., Latour, B. Paris : Mines ParisTech, les Presses, 2006a
- CALLON Michel, LAW John. La protohistoire d'un laboratoire. *La Science et ses réseaux* ed par CALLON Michel. Paris : La Découverte, 1989, p. 66-116

- CALLON Michel. Pour une sociologie des controverses technologiques. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs* ed. par Akrich M., Callon M., Latour, B. Paris : Mines ParisTech, les Presses, 2006
- CALLON Michel, Ferrary Michel. Les réseaux sociaux à l'aune de la théorie de l'acteur-réseau. *Sociologies pratiques*, 2006, 2, n°13, p. 37-44
- CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*. Paris : Seuil, 2001
- CALLON Michel. Eléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la Baie de Saint-Brieuc. *L'Année sociologique*, 1986, vol. 36, p. 169-208
- CALVEZ Marcel. The Mentally Handicapped and the Neighbourhood. A Cultural Analysis of Handicap as a Representation. *Scandinavian Journal of Disability research*, 2007, vol 9, n°3-4, p. 182-198
- CALVINO Italo. La ville et les signes. *Les villes invisibles* (1972), Paris : Gallimard, 2013, p.21-22
- CAMBIER Alain. Quand la ville fait monde.... *Cahiers philosophiques*, 2009, n°118, p. 9-21
- CANNUSCIO C., BLOCK J., KAWACHI I. Social Capital and Successful Aging: The Role of Senior Housing. *Annals of Internal Medicine*, 2003, vol. 139, n°5, p. 395-399
- CAPDEVILA Ignasi. Les différentes approches entrepreneuriales dans les espaces ouverts d'innovation. *Innovations*, 2015, n° 48, p. 87-105.
- CARADEC Vincent. "Personnes âgées" et "objets technologiques" : une perspective en termes de logiques d'usage. *Revue française de sociologie*, 2001, vol. XLI-1, p. 117-148
- CARDON Philippe. Gouverner de l'intérieur. La prévention nutritionnelle comme mode de gestion publique du maintien des personnes âgées à domicile. *Questions de communication*, 2015, vol. 27, p. 63-77
- CARREL Marion. *Faire participer les habitants ? Citoyenneté et pouvoir d'agir dans les quartiers populaires*, Lyon : ENS Éditions, 2013a, Collection « Gouvernement en question(s) »



- CARREL Marion. La gouvernance est-elle démocratique ? Les enjeux de la participation citoyenne. *Informations sociales*, 2013b, n° 179, p. 144-151
- CASTELLS Manuel. *The Informational City : Information Technology, Economic Restructuring, and the Urban-Regional Process*. Oxford : Basil Blackwell, 1989
- CAUSSE Lise. Au plus près des acteurs. *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques* ed. par Vincent DE GAULEJAC, Fabienne HANIQUE, Pierre ROCHE. Toulouse : érès, 2012, p. 244-258
- CERTEAU DE Michel. *L'invention du quotidien*. Paris : Gallimard, 1990, tome 1, Arts de faire
- CHAMBERS Edward T. *Roots for Radicals, Organizing for Power, Action, and Justice*. New York : Continuum, 2003
- CHAMBRU Mikaël. L'utopie délibérative de la mouvance antinucléaire et les paradoxes de son expérimentation. *Communication & Organisation*, 2015, n°48, p. 61-72
- CHANIAL Philippe. Une foi commune : démocratie, don et éducation chez John Dewey. *Revue du MAUSS*, 2006, 2, n° 28, p. 205-250
- CHARAUDEAU Patrick. La laïcité dans l'arène médiatique. Cartographie d'une controverse sociale. Bry-sur-Marne : INA Éditions, 2015
- CHARMES Éric. Pour une approche critique de la mixité sociale. Redistribuer les populations ou les ressources ? *La Vie des idées* [en ligne], 10 mars 2009. Disponible sur : <http://www.laviedesidees.fr/Pour-une-approche-critique-de-la-mixite-sociale.html>
- CHASSANG Michel. Accès aux soins en milieu rural : les idées reçues sont mauvaises conseillères ! *Pour*, 2012 n°214, p. 125-130
- CHATZIDAKIS Andreas, MACLARAN Pauline, BRADSHAW Alan. Heterotopian space and the utopics of ethical and green consumption. *Journal of Marketing Management*, 2012, vol. 28, p. 494-515
- CHOAY Françoise. L'utopie aujourd'hui, c'est retrouver le sens du local. *Courrier international*, 18 janvier 2001, n°533

- CHOAY Françoise. *La règle et la méthode*. Paris : Seuil, 1996
- CLAEYS-MEKDADE Cécilia. *Le lien politique à l'épreuve de l'environnement. Expériences camarguaises*. Bruxelles : P.I.E-Peter Lang, 2003
- CLÉACH Olivier, DERUELLE Valérie, METZGER Jean-LuC. Les "tiers lieux", des microcultures innovantes ? *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 2015, n° 46, p. 67-85
- COLOBRANS Jordi. A little more about understanding Living Labs. *European Living Labs Summer School*, Paris, 2010.
- CORCINI LOPES Maura, DA SILVA THOMA Adriana. Subjectivation, normalisation et constitution de l'éthos sourd : politiques publiques et paradoxes contemporains. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, 2013, n° 64, p. 105-116
- CORMERAIS Franck, LE DEUFF Olivier, LAKEL Amar, PUCHEU David. Les SIC à l'épreuve du digital et des Humanités : des origines, des concepts, des méthodes et des outils. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. 2016, n° 8. Disponible sur : <http://rfsic.revues.org/1820> ; DOI : 10.4000/rfsic.1820
- COSSETTE-TRUDEL Marie-Ange. La temporalité de l'utopie : entre création et réaction. *Temporalités* [en ligne]. 2010, n°12. Disponible sur : <http://temporalites.revues.org/1346>.
- CROWLEY John. Usages de la gouvernance et de la gouvernementalité. *Critique internationale*, 2003, n°21, p. 52-61
- DACHEUX Éric. Utopie et SIC. Pour une approche plurielle des démocraties contemporaines. *Communication* [en ligne]. 2008, vol. 26. Disponible sur : <http://communication.revues.org/835>
- DALIBERT Marion. Le marquage socio-discursif de la race par le genre Les « roms », les Tunisiens, les Ukrainiens et les habitants des banlieues françaises dans les médias. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. 2014, n°4. Disponible sur : <http://rfsic.revues.org/743> ; DOI : 10.4000/rfsic.743

- DAMON Julien. Chiffres, approches et paradoxes de la pauvreté urbaine. *Questions de communication*, 2014, n°25, p. 143-160
- D'ARRIPE Agnès. La posture du chercheur dans l'observation participante : de la trahison à la culpabilité. *ANTROPOlogicas*, 2015, n° 13, p. 48-56
- DAUPHIN Florian. Les usagers des catacombes de Paris : société secrète et espace hétérotopique. *Communication & Organisation*, 2015, n° 48, p. 13-24
- DE GAULEJAC Vincent, HANIQUE Fabienne, ROCHE Pierre. *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques*. Toulouse : érès, 2012
- DEJOUX Virginie. Les difficultés d'accès à l'environnement. Un frein lors de la transition vers l'âge adulte des jeunes reconnus « handicapés ». *Agora débats/jeunesses*, 2015, n°71, p. 69-82
- DE LAMARTINE Alphonse. *Méditations poétiques et nouvelles méditations poétiques (1823)*. Paris : Le livre de poche, 2006
- DELEUZE Gilles. *Deux régimes de fous*. Paris : Éditions de Minuit, 2003
- DELEUZE Gilles, GUATTARI Félix. Capitalisme et schizophrénie. *Mille plateaux*. Paris : Les Editions de Minuit, 1980, tome 2
- DE MONCAN Patrice. La ville utopique. *Magazine littéraire*, mai 2000, n° 387, , p. 47-51
- DENIS Jérôme, PONTILLE David. *Petite sociologie de signalétique, Les coulisses des panneaux du métro*. Paris : Presses des Mines, 2010a
- DENIS Jérôme, PONTILLE David. Performativité de l'écrit et travail de maintenance. *Réseaux*, 2010b, n° 163, p. 105-130
- DESCOLA Philippe. *Par-delà nature et culture*. Paris : Gallimard, 2005
- DEVEREUX Georges. *De l'angoisse de la méthode dans les sciences du comportement (1967)*. Paris : Flammarion, 1980
- DEWEY John. *Democracy and Education*. USA : Digiread Books, 1916. trad. française *Démocratie et éducation*. Paris : A. Colin, 1990

- DJAMENT-TRAN Géraldine, REGHEZZA-ZITT Magali. *Résiliances urbaines. La ville face aux catastrophes*. Paris : Le Manuscrit, 2012
- DONZELOT Jacques, EPSTEIN Renaud. *Démocratie et participation : l'exemple de la rénovation urbaine*. Paris : Esprit, 2006, n° 326, p. 5-34
- DONZELOT Jacques, ESTEBE Philippe. *L'Etat animateur : essai sur la politique de la ville*. Paris : Esprit, 1994
- DONZELOT Jacques, MÉVEL Catherine, WYVEKENS Anne. *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*. Paris : Seuil, 2003
- DOUILLET Anne-Cécile, DUMOULIN Laurence, GERMAIN Séverine. Un dispositif sociotechnique à la loupe : le développement de la vidéosurveillance dans trois villes françaises. *Quaderni*, 2011, n° 74, p. 105-120
- DUBOZ Priscilla, MACIA Enguerran. Méthodologie et intérêts des groupes de discussion focalisés pour l'anthropologie biologique. *L'anthropologie du vivant : objets et méthodes* ed. CHAPUIS-LUCCIANI. 2010, pp. 98-104
- DUCROS P., FRAPPAT P., LALANDE, F., RIZZARDO R. *Action municipale, innovation politique et décentralisation : les années Dubedout à Grenoble*. Grenoble : Éditions La Pensée sauvage, 1998
- DUHAMEL André, JUTRAS France. *Enseigner et éduquer à la citoyenneté*. Québec : Presses de l'Université Laval, 2005
- DULAURANS Marlène. Une recherche dans l'action : le cas d'une CIFRE en collectivité territoriale. *Communication & Organisation*, 2012, n° 41, pp. 195-210
- DUMEZ Hervé. Qu'est-ce que la recherche qualitative ? *Le Libellio d'Aegis*, 2011, n° 7, pp.47-58
- DURKHEIM Émile. *Les règles de la méthode sociologique* (1894). Paris : Les Presses universitaires de France, 1967
- EBERSOLD Serge. Le champ du handicap, ses enjeux et ses mutations : du désavantage à la participation sociale. *Handicaps et inadaptations*, 2002, n° 99

- EHRENBERG Alain. La santé mentale : transformation de la société, transformation de la psychiatrie. *Dialogue de Descartes*, mars 2009, n°3
- EPSTEIN Renaud. *La Rénovation urbaine*. Paris : Presses de Sciences Po, 2013
- ETIEN Maddly, LABYAD Rhania. Les " sans-paroles " de la ville éducatrice ». *Spécificités*, 2010, n° 3, p. 191-198
- FABRE Cédrix. Les uchronies. L'Histoire recréée par l'imaginaire ». *Magazine littéraire*, mai 2000, n° 387, p. 29-30
- FABRE Cédric. JOURDANA Pascal. Alberto Manguel : " Pour la première fois, nous vivons dans une utopie ". *Magazine littéraire*, mai 2000, n° 387, p. 20-23
- FALZON Pierre. Ergonomics, knowledge development and the design of enabling environments. *Humanizing Work and Work Environment Conference*, 2005, 10-12 decembre, Guwahati : India, p. 1-8
- FAUCONNIER Bernard. Jean-François Revel : " Les utopistes proposent des sociétés totalitaires". *Magazine littéraire*, mai 2000, n° 387, p. 36-39
- FERREIRA Jairo. Médiatisation dans une perspective triadique. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2006, vol. 2006, p. 23-32
- FOUCAULT Michel. *Les Mots et les choses*. Paris : Gallimard, 1966
- FOUCAULT Michel. *Des espaces autres*. Conférence au Cercle d'études architecturales, 14 mars 1967, Paris
- FOUCAULT Michel. *Surveiller et punir*. Paris : Gallimard, 1971, collection « nrf »
- FOUCAULT Michel. Histoire de la sexualité. La volonté de savoir. Paris : Gallimard, 1976, tome 1
- FOUCAULT Michel. La gouvernementalité. *Dits et Ecrits III*. Paris : Gallimard, 1994a, p. 635-647
- FOUCAULT Michel. Espace, savoir, pouvoir. *Dits et Ecrits III*. Paris : Gallimard, 1994b, p. 16-20
- FOUCAULT Michel. Les techniques de soi. *Dits et écrits IV*. Paris : Gallimard, 1994c, p. 783-813

- FOUCAULT Michel. *Il faut défendre la société. Cours au Collège de France, 1976*. Paris : Seuil-Gallimard, 1997
- FOUCAULT Michel. *Sécurité, territoire, population. Cours au Collège de France 1977-1978*. Paris : Gallimard, 2004
- FOUCAULT Michel. *Le corps utopique, les hétérotopies*. Paris : Editions Lignes, 2009
- FOUGEYROLLAS Patrick, ROY Kathia. Regard sur la notion de rôles sociaux. Réflexion conceptuelle sur les rôles en lien avec la problématique du processus de production du handicap. *Service social*, 1996, n°3, p.31-54
- FOUGEYROLLAS P., CLOUTIER R., BERGERON H., CÔTÉ J., ST-MICHEL G. *Classification québécoise: Processus de production du handicap*. Québec : Réseau international sur le Processus de production du handicap, 1998
- FRANCQ Bernard. Ville incertaine et politique de la participation. *Cosmopolitiques*, août 2004, n°7, p. 187-199
- FRASER Nancy. *Qu'est-ce que la justice sociale ?* Paris : La Découverte, 2005
- FREY Klaus, DUARTE Fábio. Démocratie participative et gouvernance interactive au Brésil : Santos, Porto Alegre et Curitiba. *Espaces et sociétés*, 2006, n° 123, p. 99-112
- GAMSON Joshua, *Freaks Talk Back. Tabloid Talk Show and Sexual Non-Conformity*. Chicago : University Press, 1998
- GIBERT Patrick. Management public, management de la puissance publique. *Politiques et management public*, 1986, vol. 4, n° 2, p. 89-123
- GODIN Christian. Sens de la contre-utopie. *Cités*, 2010, n° 42, p. 61-68
- GOFFMAN Erving. *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*. Paris : Minuit, 1975
- GRAFMEYER Yves. *La sociologie urbaine*. Paris : Nathan, 1994
- GROULX Lionel-Henri. Le pluralisme en recherche qualitative : essai de typologie. *Revue suisse de sociologie*, 1999, n° 25, p. 317-339

- GROSSETTI Michel. Les limites de la symétrie. *SociologieS* [en ligne]. 22 octobre 2007.  
Disponible sur : <https://sociologies.revues.org/712>
- GUÉRIN Marc. Fonction résidentielle et conflits d'usage. *Pour*, 2007, n° 195, p. 86-92
- HABERMAS Jürgen. *L'espace public : Archéologie de la publicité comme dimension constitutive de la société bourgeoise*. Paris : Payot, 1993
- HAIDER Jutta, SUNDIN Olof. Beyond the legacy of the Enlightenment ? Online encyclopaedias as digital heterotopias. *First Monday* [en ligne]. 2010, vol. 15, num. 1. Disponible sur : <http://firstmonday.org/ojs/index.php/fm/article/view/2744/2428>
- HALL B. L. Le savoir en tant que marchandise et la recherche participative. *Perspectives*, 1979, vol. 9, n° 4, p. 432
- HAMEL Pierre. Leçons de démocratie urbaine. *Questions de communication*, 2014, n°25, p. 61-79
- HAMEL Sylvie, VENIZA Martine, COUSINEAU Marie-Marthe. Prévenir les gangs de rue en se basant sur la sociologie des organisations : pour sortir des sentiers battus. *Communication et organisation*, 2008, n°34, p. 242-262
- HETHERINGTON Kevin. Foucault, the museum and the diagram. *Sociological Review*, 2011, n° 59, p. 457-475
- HICKS L.K., LIN Y., ROBERTSON D.W., ROBINSON D.L., WOODROW S.I. Understanding the clinical dilemmas that shape medical students' ethical development: questionnaire survey and focus group study. *BMJ*, 2001, n° 322, p. 700-701
- HINE J., SWAN D., SCOTT J., BINNIE D., SHARP J.. Using technology to overcome the tyranny of space : Information provision and wayfinding. *Urban studies*, 2000, vol. 37, n°10, p. 1757-1770
- HONNETH Axel. *La lutte pour la reconnaissance* (éd. or. *Kampf um Anerkennung*, 1992). Paris : Cerf, 2002
- HONNETH Axel. La Théorie de la reconnaissance : une esquisse. *Revue du MAUSS*, 2004, n° 23, p. 133-136

- HRISTOV Momchil. Biopolitiques de l'habitat socialiste. Le privé comme objet gouvernemental dans les politiques de l'Etat bulgare des années 1950 et 1960. *Histoire@Politique*, 2009, n° 7, p. 1-12
- HUXLEY Aldous. *Le Meilleur des mondes* (1932). Paris : Pocket, 2002
- ION Jacques. *S'engager dans une société d'individus*. Paris : Armand Colin, 2012
- JAGLIN Sylvie. La participation au service du néolibéralisme ? Les usagers dans les services d'eau en Afrique subsaharienne. *Gestion de proximité et démocratie participative. Une perspective comparative* ed. Bacqué M.-H., Rey H., Sintomer Y. Paris : La Découverte, 2005, p. 271-291
- JANELLE Donald G. Measuring human extensibility in a shrinking world. *The Journal of geography*, 1973, vol. 72, may, p. 8-15
- JAUREGUIBERRY Francis, PROULX Serge. *Usages et enjeux des technologies de communication*. Toulouse : Érès, 2011
- JEANNERET Yves. Dispositif. *La société de l'information : glossaire critique*. Paris : La Documentation Française, 2005
- JONAS Hans. *Le principe responsabilité, une éthique pour la civilisation technologique*. Paris : Cerf, 1979
- JOUBE Bernard. Politiques publiques et empowerment, l'exception française. *Economie et humanisme*, 2006, n°379, p. 99-101
- KENYON S., LYONS G., RAFFERTY J. Transport and social exclusion : investigating the possibility of promoting inclusion through virtual mobility. *Journal of Transport Geography*, 2002, vol. 10, n°3, p. 207-219
- KHAINNAR Smail, LAUDATI Patrizia. *Les enjeux des politiques urbaines décentralisées : comment communication et management de la ville se rejoignent pour construire une démocratie participative*. Secondes rencontres internationales sur la gestion démocratique des biens et services collectifs : management des villes. Cameroun, Douala, 20-22 Décembre 2006



- KHAINNAR Smail. *La place de la communication dans les démarches de projet urbain : logiques d'acteurs et complexité urbaine : le cas du Projet Urbain du Quartier de l'Amphithéâtre à Metz PQAM* sous la direction de Patrizia Laudati. Valenciennes : Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis. Thèse doctorat : Sciences de l'Information et de la Communication : 2012 : 2007VALE0039
- KHAINNAR Smail. Le social, l'économique et l'environnemental. Trois formes d'engagement d'une valorisation des territoires urbains. *Communication & Organisation*, 2016, 2, n° 50, p. 31-44.
- KOGAN Anne-France. L'ancrage social de la téléassistance pour personnes âgées : des actes de communication à l'information organisationnelle. *Les Enjeux de l'information et de la communication*, 2008, 1, vol. 2008, p. 31-43
- KNEUBÜHLER Marine. Faites l'expérience de ces ambiances urbaines que je ne saurais définir. *EspacesTemps.net* [en ligne]. 20 octobre 2016. Disponible sur : <http://www.espacestemp.net/articles/faites-lexperience-de-ces-ambiances-urbaines-que-je-ne-saurais-definir/>
- LAFLEUR Sylvain. *Analyse foucauldienne du dispositif policier à l'ère des manifestations altermondialistes et assembléistes* sous la direction de Brian Massumi. Montréal : Université de Montréal. Thèse doctorat : Communication : 2014
- LAFORGUE Denis. Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines. *Socio-logos. Revue de l'association française de sociologie* [en ligne]. 2009, mis en ligne le 23 septembre 2009. Disponible sur : <http://socio-logos.revue.org/2317>
- LALLEMENT Michel. *Le travail de l'utopie. Godin et le Familistère de Guise*. Paris : Les Belles Lettres, 2009
- LAMIZET Bernard. La polyphonie urbaine : essai de définition. *Communication et organisation*, 2007, n°32, p. 14-25
- LASCOUMES Pierre. *L'éco-pouvoir - Environnements et politiques*. Paris : La Découverte, 1994

- LATOUR Bruno. Le prince : machines et machinations. *Sociologie de la traduction. Textes fondateurs* ed. Akrich M., Callon M., Latour, B. Paris : Mines ParisTech, Les Presses, 2006
- LATOUR Bruno. *Changer de société. Refaire de la sociologie*. Paris : La Découverte, 2006
- LATOUR Bruno, HERMANT Emilie. *Paris ville invisible, Les Empêcheurs de penser en rond*. Paris : La Découverte, 1998
- LAUDATI Patrizia. *Communication et information urbaines : un nouveau paradigme sémantico-actionnel de l'urbain*. XVIème Congrès de la SFSIC : Les sciences de l'information et de la communication : affirmation et pluralité, Compiègne, 11-13 Juin 2008
- LAVAUULT Théophile. *La guerre d'Algérie en métropole. Le transfert d'une hétérotopie militaire et coloniale*. Séminaire Foucault et la question sociale, UMR STL, Université Lille 3, 12 février 2016
- LAW John. *A Sociology of monsters: essays on power, technology and domination*. Londres : Routledge, 1991
- LE BRIS Michel. Les utopies des " sixties ". *Magazine littéraire*, mai 2000, n° 387, p. 44-47
- LECRIQUE Jean-Michel, LASCOUMES Pierre, BEZES Philippe. Classer et juger les transgressions politiques. L'apport d'une démarche par focus group et d'une méthode quantitative d'analyse des données qualitatives. *Revue française de science politique*, 2011, vol. 61, p. 447-482
- LEFEBVRE Henri. *Le droit à la ville*, Paris : Anthropos, 1968, tome 2
- LE GALES Patrick. *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Sciences Po, 2003
- LEMENEN Seppo. Coordination and Participation in Living Lab Networks. *Technology Innovation Management Review*, 2013, November, p. 5-14
- LEMENEN S., WESTERLUND M., NYSTRÖM A-G. Living Labs as Open-Innovation Networks. *Technology Innovation Management Review*, 2012, Septembre p. 6-11

- LEROUX Nadège. Qu'est-ce qu'habiter ? Les enjeux de l'habiter pour la réinsertion. *VST - Vie sociale et traitements*, 2008, n° 97, , p. 14-25
- LETOURNEAU Alain. Le "vivre-ensemble", une finalité à recréer. *Vivre ensemble dans l'espace public*. Québec : Presses de l'Université du Québec, 2009, p. 81-99
- LINDGAARD Jade. EuropaCity, ou comment Auchan veut divertir le Grand Paris. *Médiapart* [en ligne]. Disponible sur : <https://www.mediapart.fr/journal/france/260316/europacity-ou-comment-auchan-veut-divertir-le-grand-paris?onglet=full>, 26 mars 2016
- MAGNAGHI Alberto. *Le projet local*. Liège : Editions Mardaga, 2003
- MALER Henri. *Convoiter l'impossible*. Paris : Albin Michel, 1995
- MANNHEIM Karl. *Idéologie et Utopie* (1929). Paris : Les classiques de la sociologie, 1956
- MARCEAU Jacques. Le dernier café du village, ou, il faut sauver les commerces de proximité ! *Pour*, 2011, n°208, p. 123-125
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc. La communication inhérente à la nouvelle condition urbaine. *Questions de communication*, 2014, n°25, p. 7-20
- MARCHAL Hervé, STÉBÉ Jean-Marc. *Les grandes questions sur la ville et l'urbain*. Paris : Presses Universitaires de France, 2011
- MARIN Louis. Le maintenant utopique. *Stratégies de l'utopie* ed. Furter P., Raulet G. Paris : Galilée, 1979, p. 246-252
- MARZLOFF Bruno. *Le 5e Écran. Les médias urbains dans la ville 2.0*. Limoges : Fyp, 2009
- MASSA Ana, "Donner, recevoir, rendre" ou la "restitution" dans une recherche clinique. *La recherche clinique en sciences sociales* ed. De Gaulejac et al. Toulouse : érès, 2013, p. 99-114
- MAUSS Marcel. Essai sur le don. Forme et raison d'échange dans les sociétés archaïques. *L'année sociologique*, 1925, Nouvelle série, 1
- MAUSS Marcel. *Sociologie et anthropologie* (1924). Paris : PUF, 1968

- MCLEOD P.J., MEAGHER T.W., STEINERT Y., BOUDREAU D. Using focus groups to design a valid questionnaire. *Acad Med*, 2000, n° 75, p. 671
- MEAD George Herbert. *Philosophy of the act*. Chicago : University of Chicago Press, 1938
- MEIRE Philippe. Les malentendus de la dépendance : à qui profite la confusion ? *Le paradoxe de la vieillesse – L'autonomie dans la dépendance* ed. P. Meire, P. Neiryck. Paris-Bruxelles : De Boeck Université, 1997, p. 125-142
- MERCIER Michel. Points de repères, pour définir le handicap et favoriser la participation des personnes handicapées, en santé mentale. *L'identité handicapée*. Namur : Presses universitaires de Namur, 2004, vol 5, p. 269-277
- MEUNIER Jean-Pierre, « Dispositif et théories de la communication : » deux concepts en rapport de codétermination. *Hermès*, 1999, n° 25, p. 83-91
- MÉVEL Catherine, DONZELOT Jacques. Empowerment : une notion qui fait fureur aux Etats-Unis... et en France ? *Les cahiers du DSU*, 2003, printemps, p. 40-41
- MONGIN Olivier. *Vers la troisième ville ?* Paris : Hachette, 1995
- MONS Alain. *Les lieux du sensible. Villes, hommes, images*. Paris : CNRS Éditions, 2013
- MONSEIGNE Annick. Participation, communication : un bain sémantique partagé. *Communication et organisation*, 2009, 35, p. 30-46
- MORE Thomas. *L'utopie ou Le Traité de la meilleure forme de gouvernement* (1516). Paris : Librio, 2003
- MOREAU DEFARGES Philippe. Introduction. *La gouvernance*. Paris : Presses Universitaires de France, 2011, «Que sais-je ?»
- MORIN Edgar. *Commune en France, la métamorphose de Plozévet*. Paris : Fayard, 1967
- MOROZOV Evgeny. La Sécu selon Uber. *Le Monde diplomatique* [en ligne]. 16 septembre 2016. Disponible sur : <https://blog.mondediplo.net/2016-09-16-La-Secu-selon-Uber>
- OLDENBURG Ray. *The great good place*. New York : Marlowe and Company, 1991

- OLIVESI Stéphane, *Introduction à la recherche en SIC*. Grenoble : Presses de l'Université de Grenoble, 2007
- OUERGLI Faika, DEBOS Franck, MEYER Vincent. Valeurs olympiques et réseaux sociaux numériques : controverses et utopies. *Communication & Organisation*, 2015, n°48, p. 73-92
- PARK Robert Ezra. The city : Suggestions for the investigation of human behavior in the city environment. *American Journal of Sociology*, 1915, vol. 20, p. 577-612
- PAYET Jean-Paul, GIULIANI Frédérique, LAFORGUE Denis. *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008
- PEETERS Hugues, CHARLIER Philippe. Contributions à une théorie du dispositif. *Hermès*, 1999, n° 25, p. 15-23
- PENEFF Jean. *Le goût de l'observation*. Paris : La Découverte, , 2009, coll. « Grands Repères »
- PÉNICAUD Manoël. L' "hétérotopie" des Sept Dormants en Bretagne. *Archives de sciences sociales des religions*, 2011, 151, p. 131-148
- PERETZ Henri. *Les méthodes en sociologie. L'observation*. Paris : La Découverte, 2004
- PERRATON Charles. L'hétérotopie disneyenne. *Cahiers du Gerse*, Montréal : Université du Québec, 2004, n° 6, p. 2-11
- PESQUEUX Yvon. Utopie, idéologie et organisation. *Esprit Critique : Revue Internationale de Sociologie et de Sciences sociales*. Pays-de-la-Loire : Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM), 2011, p.10-31
- PETITAT André. *Secret et formes sociales*. Paris : Presses universitaires de France, 1998
- PLAISANCE Eric, SCHNEIDER Cornelia. Inclusion : le concept et le terrain. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, juillet 2009, Hors-Série, n°5, p. 25-34
- POIRIER COURBET Lise. De l'angoisse à la recherche, des silences aux paroles. *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques* ed. Vincent DE GAULEJAC, Fabienne HANIQUE, Pierre ROCHE. Toulouse : érès, 2012, p. 304-324

- POTY Max. Interactivité constructive des relations humaines : L'éternel retour à Palo Alto ? *Revue internationale de psychosociologie*, 2006, 26, vol. 12, p. 179-210
- PROULX Serge. Pour comprendre l'usage des objets communicationnels, (re)penser le constructivisme. Signe, culture et lien social à l'ère des réseaux. *Degrés*, 2006, n°126-127, p. B1-B18
- PUTNAM Robert D. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon and Schuster, 2001
- QIVY Raymond, VAN CAMPENHOUDT Luc. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Dunod, 2006
- RABELAIS François. *Gargantua*. Lyon : François Juste, 1534
- RAIBAUD Yves. La ville durable creuse les inégalités. *Journal du CNRS* [en ligne]. 2015. Disponible sur : <https://lejournal.cnrs.fr/billets/la-ville-durable-creuse-les-inegalites>
- RALLET Alain, TORRE André. *La proximité à l'épreuve des technologies de communication*. Paris : L'Harmattan, 2007
- RAYMOND É., GAGNE D., SEVIGNY A., TOURIGNY A. *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*. Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Capitale-Nationale, Institut national de santé publique du Québec, Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval, 2008
- RAZAC Olivier. *Avec Foucault Après Foucault. Disséquer la société de contrôle*. Paris : L'Harmattan, 2008
- RENNIE Sarah C., CROSBY Joy R. Students' perception of whistle blowing : implications for self-regulation. A questionnaire and focus group survey. *Med Educ*, 2002, n° 36, p. 173-179
- REVEL Judith. *Le vocabulaire de Foucault*. Paris : Ellipses, 2002
- RICCEUR Paul. *L'idéologie et l'utopie*. Paris : Seuil, 1997

- RIZET Stéphanie. De la reconnaissance de l'implication du chercheur à sa mise au travail. *La sociologie clinique. Enjeux théoriques et méthodologiques* ed. Vincent DE GAULEJAC, Fabienne HANIQUE, Pierre ROCHE. Toulouse : érès, 2012, p. 325-340
- ROGER Olivier. Enseignement pratique, divertissement et invitation au rêve dans les émissions culinaires télévisées en France, années 1990 et 2000. *Le Temps des médias*, 2015, n° 24, p. 180-193
- ROMEYER Hélène. Le bien-être en normes : les programmes nationaux nutrition santé. *Questions de communication*, 2015, vol. 27, p. 41-61
- ROSANVALLON Pierre. *La contre-démocratie, la politique à l'âge de la défiance*. Paris : Seuil, 2006
- RUI Sandrine. "Où donc est le danger ?" *Participations*, 2013, n° 6, p. 65-86
- SABOT Philippe. Langage, société, corps. Utopies et hétérotopies chez Michel Foucault. *materiali foucaultiani*, 2012, vol. 1, n°1, p. 17-35
- SASSEN Saskia. *Une globalisation. Une sociologie*. Paris : Gallimard, 2009
- SCOTT James C. *La domination et les arts de la résistance, Fragments du discours subalterne*. Paris : Editions Amsterdam, 2008
- SEVIN Jean-Christophe, VOILMY Dimitri. Une pensée de la modalité. Entretien avec Jean-François Augoyard. *ethnographiques.org*, 2009, n°19
- SHANNON Claude, WEAVER Warren. *Théorie mathématique de la communication*. Paris : Retz, 1975
- SIMMEL Georg. *Le conflit*. Paris : Circé, 1992
- SINTOMER Yves. *Petite histoire de l'expérimentation démocratique*. Paris : La Découverte, 2011
- SINTOMER Yves, HERZBERG Carsten, RÖCKE Anja. *Les budgets participatifs en Europe. Des services publics au service du public*. Paris : La Découverte, 2008

- SOLINIS Germán. Utopie, origines et découverte de l'urbanisme occidental. *Diogène*, 2005, n° 209, p. 91-100
- SOUAMI Taoufik. *Ecoquartiers, secrets de fabrication. Analyse critique d'exemples européens*. Paris : Les Carnets de l'info, 2009
- SURAUD Marie Gabrielle. L'espace public des risques. *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [en ligne]. 2014. Disponible sur : <http://rfsic.revues.org/883> ; DOI : 10.4000/rfsic.883
- TASSIN Etienne. Les gloires ordinaires, actualité du concept arendtien d'espace public. *Sens public*, juillet 2013, n° 15-16, p. 23-38
- THIBAUD Jean-Paul. *En quête d'ambiances. Éprouver la ville en passant*. Genève : MétisPresses, 2015
- THOMAS Olivier. Gouvernement des villes et démocratie participative : quelles antinomies ? *Pouvoirs*, 2003, n° 104, p. 143-158
- THYSSEN Geert, DEPAEPE Marc. Essor et déclin d'une école de plein air : le Centre Dupré de Roubaix (vers 1921-1978). *Revue du Nord*, 2012, n° 397, p. 947-965
- VANDENBERGHE Frédéric. *La sociologie de Georg Simmel*. Paris : La Découverte, 2001
- VANNESTE Damien. *L'espace politique des villes. Etude sociologique de la mise en œuvre de politiques urbaines inclusives en Wallonie* sous la direction de Philippe Scieur. Mons : FUcAM, UCL Mons. Thèse doctorat : Sciences politiques et sociales : 2012
- VERON Eliseo. Il est là, je le vois, il me parle. *Communications*, 1983, n° 38, p. 98-120
- VIDAL Philippe, MUS Mathilde. Les TIC dans l'élaboration de la ville accessible : l'exemple des publics handicapés. *Flux*, 2009, n° 78, p. 38-48
- VINCK Dominique. De l'objet intermédiaire à l'objet-frontière. *Revue d'anthropologie des connaissances*, 2009, vol. 3, n° 1, p. 51-72
- WATZLAWICK P., HELMICK BEAVIN J., JACKSON D. *Une logique de la communication*. Paris : Seuil, 1972



WEISSBERG Robert. *The Politics of Empowerment*. London : Praeger, 2000

WILLIAMS Melissa. Représentation de groupe et démocratie délibérative : une alliance malaisée. *Philosophique*, 2002, vol. 2, n° 29, p. 215-249

WOOLGAR Steve. Configuring the user : The case of usability trials. *A sociology of Monsters* ed. Law John. London : Routledge, 1991, p. 57-99

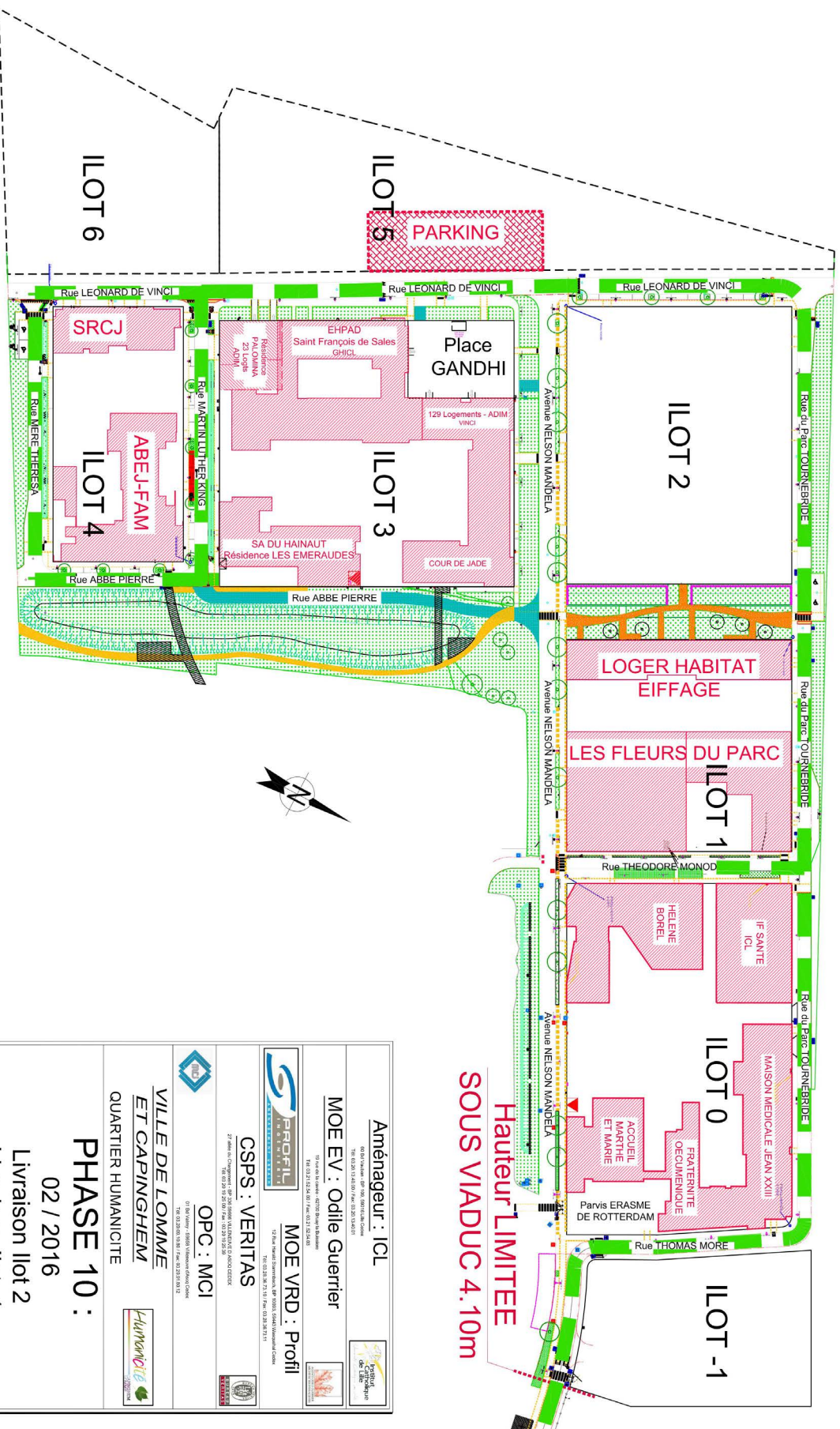
YIN Robert K. *Applications of Case Study Research, Thousand Oaks (CA)*. 2<sup>ème</sup> ed. New York : Sage Publications, 2013

ZOLESIO Emmanuelle. Anonymiser les enquêtés. *¿ Interrogations ?*, juin 2011, n°12

## **Annexes**

### **Annexe 1 : Plan du quartier *Humanité***

Sur ce plan figurent l'ensemble des noms des rues du quartier, des structures médico-sociales, ainsi que les voies de circulation. Le parking indiqué en rouge sur l'îlot 5 est le parking temporaire créé le temps que les travaux débutent.



Nota : Toutes Installations sur futur domaine public sont susceptibles d'être déplacées en fonction des impératifs de chantier

<b>Aménageur : ICL</b> <small>100 Boulevard de Valenciennes - 59300 Valenciennes          Tél. 03 20 13 14 09 / Fax. 03 20 13 40 27</small>		
<b>MOE EV : Odile Guerrier</b> <small>15 rue de la gare - 59200 Brailly-le-Baron          Tél. 03 20 13 14 09 / Fax. 03 20 13 40 27</small>		
<b>MOE VRD : Profil</b> <small>12 rue des Tranchées - 59100 Valenciennes          Tél. 03 24 36 73 51 / Fax. 03 24 36 73 11</small>		
<b>CSPS : VERITAS</b> <small>27 rue de la gare - 59200 Brailly-le-Baron          Tél. 03 20 13 14 09 / Fax. 03 20 13 40 27</small>		
<b>OPC : MCI</b> <small>01 rue Vauvy - 59000 Valenciennes          Tél. 03 20 03 03 87 / Fax. 03 20 03 03 32</small>		
<b>VILLE DE L'OMME ET CAPINGHEM</b> QUARTIER HUMAINCITE		
<b>PHASE 10 :</b> 02 / 2016 Livraison Ilot 2 Livraison Ilot -1		
Voies publiques		
<b>Date : 31/01/2013</b>	<b>Indice : F</b>	<b>Édité par : WIMY MACREMIER</b>

## **Annexe 2 : Le questionnaire**

Cette version du questionnaire est celle qui a été administrée en face à face. Les questions et des propositions ont été élaborées à partir de ce qui a été discuté par les participants des deux focus groups. La version administrée par mail aux participants des instances reprend le même déroulé mais comporte une question supplémentaire concernant le ou les groupes auxquels ils appartient : Commission de Mutualisation, Comité Stratégique ou Groupe Ressources.

## Questionnaire

Je suis étudiante à Lille et je réalise un travail qui s'intéresse à la manière dont les gens vivent leur environnement urbain, leur quartier. Accepteriez-vous de répondre à quelques questions, à propos de ce que serait, pour vous, un quartier idéal ? Cela ne prendra pas plus de cinq minutes. Vos réponses sont complètement anonymes, je serai la seule à y travailler. Si vous le souhaitez, on pourra d'ailleurs s'interrompre en cours de discussion. N'hésitez pas à me le demander.

### Les relations avec les autres

1) Dans votre quartier idéal, classez les valeurs et caractéristiques suivantes qui vous semblent importantes, par ordre de préférence :

- L'entraide
- Le respect
- La confiance
- La sécurité
- L'ouverture aux autres, les rencontres
- Autres : \_\_

2) Aimerez-vous que des associations ou des animateurs organisent des rencontres entre les personnes dans votre quartier idéal?

*Oui, beaucoup-----Oui, pourquoi pas-----Je ne sais pas-----Non, pas trop-----Non, pas du tout*

3) Y participeriez-vous ?

*Oui / Non*

4) Aimerez-vous qu'un journal du quartier, une lettre d'information fasse le lien entre tous dans votre quartier idéal ?

*Oui / Non*

- *Si oui :*
  - *Je le lirais sûrement / je ne le lirai pas forcément*
  - *Je voudrais y contribuer / je ne voudrais pas y contribuer*

5) Dans votre quartier idéal, imaginons des panneaux d'affichage numériques qui diffuseraient des informations avec une interprétation en langues des signes et des dessins : qu'en penseriez-vous ? ?

*Ce serait une bonne idée, même si elle a un coût supplémentaire pour moi*

*Ce serait une bonne idée, si elle n'a pas de coût supplémentaire pour moi*

*Ce ne serait pas une bonne idée*

6) Dans votre quartier idéal, aimeriez-vous que les habitants et les gens qui y travaillent écrivent une « charte de bonne citoyenneté » ?

*Oui, et j'aimerais y contribuer*

*Oui, mais je ne voudrais pas y contribuer*

*Non*

7) Dans votre quartier idéal, classez ces endroits de celui qui vous semble le plus propice aux rencontres, au moins propice :

- Les transports en communs
- Les magasins
- Les bancs et les jardins
- Autres : \_\_

### Les infrastructures au sein de votre quartier idéal

8) Dans votre quartier idéal, classer ces propositions de ce qui vous semble le plus important à trouver au moins important?

- Des bâtiments administratifs (CAF, Centre social, Bureau de Poste, Mairie, Centre des impôts,...)
- Des magasins (Commerces de proximité, pharmacie, boulangerie, Maison de la Presse, Tabac,...)
- Des services de secours (Pompiers, Police)
- Des services dédiés à la famille (Crèche, Ecole, Accueil Parascolaire, Centre aéré,...)
- Des services de santé (Hôpital, Médecin, Laboratoire,...)
- Des espaces de loisir (Cinéma, Musée, Restaurant, Salle de spectacle, Piscine,...)
- Des lieux de culte
- Autres : \_\_

### L'urbanisme de votre quartier idéal

9) Dans votre quartier idéal, les parkings et places de stationnements à proximité des logements sont-ils importants?  
*Oui, beaucoup-----Oui, pourquoi pas-----Je ne sais pas-----Non, pas trop-----Non, pas du tout*

10) Si quelques hectares de votre quartier idéal sont inexploités, classez par ordre de préférence ce que vous préféreriez y voir?

- Un espace vert naturel
- Un lac artificiel
- Un jardin public – avec des fleurs, des bancs, des équipements de loisir
- Un parking
- Une aire de jeux pour enfants
- Autre : \_\_

11) En matière de transport, classez par ordre de préférence ce que vous privilégiez dans votre quartier idéal ?

- Votre voiture personnelle
- Le bus de ville
- Le métro
- Le tramway
- Une petite navette dédiée au quartier
- Le vélo qu'il y ait des pistes cyclables ou non
- Le vélo avec des pistes cyclables aménagées
- Autre : \_\_

12) Classez par ordre de préférence les critères qui sont les plus importants pour les trottoirs de votre quartier idéal?

- Des trottoirs avec un emplacement pour les personnes en fauteuil roulant
- Des trottoirs bien éclairés
- Des trottoirs propres
- Des trottoirs sur lesquels le stationnement à cheval est autorisé
- Autre : \_\_

### Questions générales

Répondant : Femme / Homme

Quel âge avez-vous :

- 18 à 25 ans ?
- 25 à 35 ans ?
- 35 à 45 ans ?
- 45 à 55 ans ?
- 55 ans et plus ?

Quelle est votre activité / profession / métier :

- Artisan, commerçant et chef d'entreprise
- Cadre et Profession intellectuelle supérieure
- Etudiant
- Employé
- Ouvrier
- Retraité
- Autre personne sans activité professionnelle

Concernant ce quartier, Humanité :

- Vous habitez à Humanité
  - En appartement ?
  - Dans l'un des établissements ?
- Vous travaillez à Humanité
  - Dans l'un des établissements
  - Dans un commerce ?
  - Autre :
- Vous venez ponctuellement à Humanité
- Autre : \_\_